

Ministère de la culture

*Concours réservé d'inspecteur et conseiller de la création, des enseignements artistiques et de l'action culturelle (loi Sauvadet),
Spécialité « musique »
session 2018*

Mardi 30 octobre 2018

Épreuve écrite d'admissibilité

18-DEC4-03587

L'épreuve écrite obligatoire d'admissibilité est constituée d'un cas pratique, portant sur la mise en œuvre de politiques publiques culturelles sur le territoire.
(durée : 4 heures ; coefficient : 2)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Le candidat ne doit faire apparaître aucun signe distinctif dans sa copie, ni son nom ou un nom fictif, ni signature ou paraphe.
- Seul l'usage d'un stylo noir ou bleu est autorisé (bille, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- Le candidat doit rédiger sa copie dans une seule et même couleur (bleu ou noir) : tout changement de couleur dans sa copie est considéré comme signe distinctif.
- Les feuilles de brouillon ou tout autre document ne sont pas considérés comme faisant partie de la copie et ne feront par conséquent pas l'objet d'une correction.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Ce document comporte 155 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)
- Sommaire du dossier documentaire (1 page)
- Dossier documentaire (152 pages)

Ministère de la culture

*Concours réservé d'inspecteur et conseiller de la création, des enseignements artistiques et de l'action culturelle (loi Sauvadet),
Spécialité « musique »
session 2018*

Mardi 30 octobre 2018

Épreuve écrite d'admissibilité

SUJET :

À partir des documents réunis dans le dossier, vous réaliserez dans un premier temps un diagnostic de la situation de la création artistique à l'échelle de l'agglomération de Poitiers.

Dans un second temps, vous proposerez un ou plusieurs scénarios pour répondre aux priorités ministérielles en matière d'innéance et d'éducation artistique et culturelle, de la petite enfance au jeune adulte.

Vous avez toute latitude pour mettre l'accent sur certains documents plutôt que d'autres et attirer l'attention sur la spécialité qui est la vôtre, sans toutefois perdre de vue son inscription dans une situation globale à la fois artistique et territoriale.

Ministère de la culture

Concours réservé d'inspecteur et conseiller de la création, des enseignements artistiques et de l'action culturelle (loi Sauvadet),

*Spécialité « musique »
session 2018*

Mardi 30 octobre 2018

Épreuve écrite d'admissibilité

SOMMAIRE DU DOSSIER DOCUMENTAIRE

Document n° 1	Pacte culture entre le ministère de la culture et la ville de Poitiers	Pages 4 à 9
Document n° 2	Extrait de l'Atlas régional de la culture 2017, Nouvelle Aquitaine	Pages 10 à 11
Document n°3	Discours de Françoise NYSSSEN prononcé à l'occasion de la présentation du plan « Culture près de chez vous » à la Grande Halle de la Villette, jeudi 29 mars 2018	Pages 12 à 17
Document n°4	Convention pour le développement des parcours d'éducation artistique et culturelle du 16 décembre 2015 signé entre la préfète de région (DRAC), le rectorat et la ville de Poitiers avec un avenant en date du 15 février 2017	Pages 18 à 27
Document n°5	Fiche de présentation de l'École européenne supérieure de l'image (ÉESI)	Pages 28 à 29
Document n°6	Article de Poitiers Mag n°2013 sur le programme de commande publique « Art public Poitiers », janvier 2014	Pages 30 à 33
Document n°7	Extraits de la convention d'objectifs et de moyens quadriennale du Confort moderne (années 2009 à 2012)	Pages 34 à 44
Document n°8	Dossier de presse sur l'ouverture du nouveau « Confort moderne »	Pages 45 à 64
Document n°9	Calendrier de la programmation du Confort moderne 2017-2018	Pages 65 à 68
Document n°10	Annexe à la convention triennale de l'association Jazz à Poitiers	Pages 69 à79
Document n° 11	Extraits du contrat d'objectifs et de moyens du Théâtre et auditorium de Poitiers (2012-2015)	Pages 80 à 120
Document n°12	Calendrier 2017-2018 de la programmation du Théâtre et auditorium de Poitiers	Pages 121 à 126
Document n°13	Extraits de la Convention d'objectifs de la Comédie Poitou-Charentes-Centre dramatique national pour la période 2015-2016-2017	Pages 127 à 136
Document n°14	Plaquette de présentation 2017-2018 de la Comédie Poitou-Charentes	Pages 137 à 155



PACTE CULTURE

« Pour la liberté d'expression et de création artistique, pour l'égalité et la fraternité de toutes les cultures »

Entre

Le Ministère de la Culture et de la Communication représenté par Madame Christiane BARRET, Préfète de Région Poitou-Charentes, Préfète de la Vienne,

Ci-après désigné « Le Ministère de la Culture et de la Communication »,

Et

La Commune de Poitiers, représentée par le Député-Maire, Alain CLAEYS,

Ci-après désignée « La Ville de Poitiers » ou « La Ville »

Il est convenu ce qui suit :

Préambule

La culture est un bien commun de la Nation.
Plus qu'une compétence, la culture est une responsabilité partagée entre l'État et les collectivités territoriales.

L'implication de la puissance publique traduit l'ambition culturelle autour de laquelle notre pays s'est construit. Elle accompagne le développement d'une formidable richesse artistique et opère un aménagement exceptionnel du territoire, en multipliant les portes d'accès à la culture au travers de lieux et d'institutions relevant, en particulier, du spectacle vivant, du patrimoine, de l'art contemporain et de la lecture publique, et favorisant tant la création, la diffusion ou la formation que les pratiques artistiques et culturelles dans leur diversité. Cette implication a aussi créé les conditions du développement des industries culturelles.

Les politiques culturelles de l'État et des collectivités locales traduisent une vision commune de l'intérêt général et l'adhésion à un socle de valeurs indissociables du projet républicain :

- l'organisation de conditions favorables à la création artistique, à sa diffusion et à son renouvellement ; cela implique le respect de la liberté de création et de la liberté de programmation ;
- le développement d'une formation culturelle de qualité, en particulier dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle ;
- la préservation et la valorisation de notre patrimoine pour garantir, aujourd'hui, son accessibilité au plus grand nombre et, demain, sa transmission aux générations futures ;
- une reconnaissance du droit de chacun à développer la pratique culturelle de son choix.

À l'heure où la réforme territoriale, la situation des finances publiques mais aussi les fractures de la société interrogent les pouvoirs publics, le Ministère de la Culture et de la Communication et la Ville de Poitiers réaffirment leur engagement en faveur de la culture, de sa force émancipatrice pour les individus et de son caractère indispensable pour nourrir la vie de la cité.

Aussi, l'État - Ministère de la Culture et de la Communication et la Ville de Poitiers s'engagent pour maintenir à partir de 2015 et pendant trois ans leurs financements respectifs en faveur de la culture et à poursuivre leur coopération au bénéfice de cette ambition partagée.

La Ville de Poitiers mène depuis plus de trente ans une politique culturelle et artistique ambitieuse et innovante, en lien avec l'ensemble des institutions compétentes du territoire (DRAC, Région Poitou-Charentes, Département de la Vienne...). Capitale régionale et ville universitaire de 92 000 habitants, au cœur d'une agglomération de 145 000 habitants, elle s'est dotée d'un réseau d'équipements structurants sur l'ensemble du territoire – dans un double mouvement : création d'antennes des établissements culturels dans les quartiers et développement de projets culturels dans les maisons de quartier - pour permettre à l'ensemble de la population d'avoir accès à l'art et à la culture.

Dotée d'un patrimoine remarquable, de nombreuses institutions et d'un vivier de structures créatives agissant dans tous les domaines, Poitiers développe une politique culturelle se voulant tout à la fois exigeante et accessible au plus grand nombre, dans un objectif de rayonnement du territoire.

La Ville de Poitiers veut conjuguer au quotidien l'héritage de 2 000 ans d'histoire avec la créativité contemporaine et l'aménagement urbain : elle a ainsi développé en son centre historique le plus vaste Secteur Sauvigné de France, afin de protéger l'exceptionnel ensemble de monuments, témoins de son prestigieux passé médiéval, tout en permettant à la ville de continuer à s'écrire et se transformer. Consciente de la nécessité d'expliquer et promouvoir cette richesse auprès des publics, la Ville de Poitiers a mis en place une importante politique de valorisation du patrimoine, et a ainsi été une des premières Villes de France à obtenir le Label Art et Histoire il y a trente ans.

La Ville de Poitiers développe et favorise l'émergence sur son territoire de multiples ressources et compétences dans tous les domaines culturels et artistiques, afin de donner à la création une place majeure, dans un double objectif d'exigence et d'ouverture :

- de nombreux lieux de production et diffusion ;
- un réseau institutionnel et associatif pluridisciplinaire ;
- plus de 3 000 manifestations culturelles (danse, musique, théâtre, expositions, arts de la rue, etc) proposées à tous les publics tout au long de l'année.

Si la Communauté d'agglomération *Grand Poitiers* porte déjà aujourd'hui la compétence en matière de valorisation du patrimoine (gestion du label Ville et Pays d'Art et d'Histoire), la perspective de transformation en communauté urbaine à moyen terme pourrait placer la politique culturelle de Poitiers à une échelle territoriale plus large.

L'État et la Ville de Poitiers partagent des engagements forts concourant à faire de l'art, de la culture et du patrimoine des vecteurs du Vivre ensemble et de l'épanouissement individuel des citoyens.

A ce titre, les partenaires souhaitent développer des politiques culturelles qui participent au développement humain, social et urbain, sur l'ensemble du territoire de la ville.

Article 1 : Objet de la convention

Il est acté entre les parties au minimum un maintien, pour les années 2015-2017, des financements respectifs à la faveur des politiques publiques relatives :

- à la création et à la diffusion artistique ;
- au patrimoine historique, architectural, urbain, muséal, archivistique ;
- à l'enseignement et à la formation artistique et culturelle ;
- au livre et à la lecture publique ;
- aux industries culturelles ;
- à la démocratisation culturelle, en particulier à l'éducation artistique et culturelle.

Article 2 : Engagements de l'État

Le Ministère de la Culture et de la Communication conduit la politique culturelle de l'Etat, notamment dans les domaines de la connaissance, de la conservation et de la valorisation du patrimoine, de la promotion de l'architecture, du soutien à la création et à la diffusion artistiques dans toutes leurs composantes, du développement du livre et de la lecture, de l'éducation artistique et culturelle et de la transmission des savoirs, de la promotion de la diversité culturelle et de l'élargissement des publics, du développement de l'économie de la culture et des industries culturelles, de la promotion de la langue française et des langues de France.

L'État s'engage à maintenir, pour les exercices budgétaires 2015-2017, le budget Culture sur le territoire de la Ville, tel qu'exécuté en 2014, soit un montant de 7.095.208 € en autorisations d'engagement, hors charges de personnel. A titre d'information, la ventilation, par programme, en 2014, était la suivante :

- programme 131 - création : 3.646.804 €
- programme 175 - patrimoines : 58.000 €
- programme 224 – transmission des savoirs et démocratisation de la culture : 3.376.454 €
- programme 334 – livres et industries culturelles : 13.950 €

Article 3 : Engagements de la Ville de Poitiers

La culture représente la part la plus importante du budget de la Ville de Poitiers (environ 25% de ses dépenses de fonctionnement). Poitiers est une des villes françaises les plus investies en matière d'art et de culture.

Quatre établissements municipaux en régie directe, au sein d'une Direction de la Culture et du Patrimoine comptant près de 350 agents, portent au quotidien cet engagement municipal, en conjuguant excellence et proximité, dans tous les secteurs fondateurs des politiques publiques de l'art et de culture :

- Le Conservatoire à Rayonnement Régional, qui dispense un enseignement en musique, danse et théâtre à plus de 1 300 élèves ;
- Les Musées, classés Musées de France, avec une importante collection archéologique et Beaux-Arts (Musée Ste-Croix, Hypogée des Dunes, Musée Rupert de Chièvres) ;
- La Médiathèque François-Mitterrand et son réseau dans les quartiers, pour porter le livre et la lecture au plus près des habitants ;
- Les Beaux-Arts - Ecole d'arts plastiques, qui propose initiation et perfectionnement en beaux-arts et arts appliqués à destination du jeune public et des adultes.

La Ville apporte également un important soutien à de nombreux acteurs artistiques et culturels, dont beaucoup ont une renommée locale, nationale voire internationale, notamment :

- Le Théâtre-Auditorium (TAP–Scène Nationale) qui privilégie la création contemporaine au plus haut niveau et accueille en résidence trois orchestres prestigieux que sont l'Orchestre Poitou-Charentes, l'Orchestre des Champs Elysées et Ars Nova ;
- Le Confort Moderne, lieu emblématique de Poitiers qui offre une programmation alternative dans les domaines des musiques actuelles et de l'art contemporain ;
- La Comédie Poitou-Charentes, Centre Dramatique National ;
- L'Espace Mendès France dédié à la culture scientifique et numérique ;
- Des établissements d'enseignement supérieur majeurs tels que l'École Européenne Supérieure de l'Image.

La Ville de Poitiers s'engage à maintenir, pour les exercices budgétaires 2015-2017, sous réserve du vote annuel par l'assemblée délibérante, le budget Culture, tel qu'exécuté en 2014, soit un montant de 20.348.550 € en autorisations d'engagement. A titre d'information, la ventilation se décompose en 2014 à partir des fonctions suivantes :

- Charges de personnel : 11.560.106 €
- Institutions culturelles municipales en régie directe : 906 400 €
- Politiques culturelles municipales (événements, médiation, PEAC, installation d'œuvres d'art dans l'espace urbain, publications...) : 594.254 €
- Equipements structurants : 5.911.251 €
- Soutien aux acteurs culturels et artistiques : 1.376.539 €

Article 4 : Suivi de la convention

Chaque année, pour le 31 mars de l'année en cours, chacune des parties s'engage à produire au co-contractant, la programmation prévisionnelle de ses dépenses dans le périmètre retenu et le 31 janvier de l'année suivante l'état de la consommation réelle.

Une réunion est organisée annuellement, dans le respect des calendriers de programmation de chacun, afin que chacune des parties présente un bilan des actions menées et les actions projetées sur la durée restante du pacte.

Article 5 : Engagements et projets conjoints

A travers la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Poitou-Charentes, le Ministère de la Culture et de la Communication partage l'engagement de la Ville de Poitiers en faveur de la création artistique, en soutenant les institutions culturelles qui s'inscrivent dans les réseaux nationaux labellisés comme la Comédie Poitou-Charentes (Centre Dramatique National), le Théâtre Auditorium de Poitiers (Scène Nationale), le Confort Moderne (SMAC) ainsi que des équipes artistiques indépendantes.

En matière d'enseignement et de formation, la DRAC soutient l'activité du pôle d'enseignement supérieur musique incarné par le CESMD en lien avec l'Université, le Conservatoire à Rayonnement Régional de Poitiers, ainsi que l'École Européenne Supérieure de l'Image, née de la coopération entre les Villes de Poitiers et d'Angoulême et de la Région Poitou-Charentes.

Elle accompagne l'élaboration du projet de service du Musée, ainsi que de la Médiathèque et de son réseau de médiathèques de quartier visant à les adapter aux nouveaux besoins et usages du public notamment liés à l'avènement du numérique. Suite aux événements de janvier 2015, la Médiathèque mais aussi la Fanzinothèque développeront des projets d'éducation à l'image et aux médias.

L'Etat et la Ville de Poitiers partagent des engagements forts concourant à faire de l'art, de la culture et du patrimoine des vecteurs du Vivre ensemble et de l'épanouissement individuel des citoyens, portant notamment sur les objectifs suivants :

- en direction des territoires inscrits en politique de la ville et rénovation urbaine ;
- sur des thèmes transversaux à l'échelle de la ville entière :
 - o Prise en compte des personnes les plus fragiles, afin de favoriser le droit d'accès de chacun à l'art et à la culture, dont le développement de projets en direction des personnes handicapées, personnes incarcérées, personnes hospitalisées, personnes âgées, personnes en difficulté sociale ou économique ;
 - o Développement de l'éducation citoyenne et notamment de l'éducation à l'image ;
 - o Développement des Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC) : l'expérimentation menée depuis 2013 à travers le PEAC sur la ville de Poitiers a pour objectif d'aller vers une meilleure égalité territoriale pour l'ensemble des enfants du territoire concernés par la politique de la ville, dans leur accès à la culture. La construction des PEAC vise ainsi les 3 temps de l'enfant : scolaire, péri-scolaire et extra-scolaire. Le parcours engagé avec les niveaux élémentaires a pour objectif de se déployer progressivement dans la durée, pour toute la scolarité de l'enfant. Il s'élabore dans une dynamique de projet de territoire piloté par la Ville de Poitiers. Sa concrétisation dans un projet annuel fédère, de manière pluridisciplinaire, l'ensemble des acteurs culturels en intégrant les champs du patrimoine, de l'architecture, de la création et de l'éducation à l'image ;
 - o Prise en compte de l'expression des diversités culturelles ;
 - o Présence de l'art et de la culture dans la ville, au plus près des citoyens, au cœur du développement urbain, par :
 - Une politique ambitieuse d'installation d'œuvres d'art dans l'espace urbain, qu'il s'agisse du centre, des quartiers ainsi qu'au sein d'équipements publics. Faire dialoguer la création contemporaine avec le patrimoine, permettre à l'art de rencontrer les publics dans leur quotidien sont des enjeux majeurs de la ville d'aujourd'hui. La Ville de Poitiers a décidé d'accompagner artistiquement la mutation urbaine de son centre-ville avec le projet *Art Public Poitiers* : 5 artistes contemporains ont eu le soin d'imaginer des œuvres d'art dans la rue et pour la rue, contribuant ainsi à l'invention de nouvelles pratiques populaires de l'espace public. Cette politique d'installation d'œuvres d'art va se poursuivre dès 2015 : pour marquer la commémoration de la Grande Guerre une nouvelle œuvre d'art numérique sera installée en plein cœur de la ville, en hommage à tous les poitevins morts au combat depuis 1914 ; une œuvre d'art devrait également accompagner la réhabilitation d'une école ; à plus long terme, un parcours artistique est envisagé au sein du quartier des Couronneries, quartier en Renouvellement Urbain ;
 - La présence des équipements culturels municipaux au cœur des quartiers (la Médiathèque et son réseau, les antennes du Conservatoire, les ateliers d'artistes et la Galerie Louise Michel...);
 - Les projets culturels développés par les centres sociaux et maisons de quartier de la ville ;
 - Une attention à porter aux cultures urbaines, dans toutes leurs dimensions.

- Valorisation de l'innovation, avec une attention particulière portée au numérique ainsi qu'à l'évolution des pratiques culturelles, comme par exemple :
 - Le Lieu Multiple, pôle de création numérique de l'Espace Mendès France ;
 - L'INAtheque, service de consultation numérique des fonds de l'INA (TV, radio, publicité, web...), accessible à la Médiathèque de Poitiers ;
 - *3d Poitiers Evolution*, programme de médiation numérique autour de l'archéologie, du patrimoine et de l'évolution urbaine, développé par la Ville, qui devrait, après le Jardin de Puygarreau, proposer une restitution architecturale de l'Amphithéâtre romain de la ville, aujourd'hui disparu ;
 - Le projet de salle d'arts visuels, au sein d'un espace de commerces et bureaux, afin de développer des liens entre le monde de l'économie et de la culture, et permettre les croisements de publics.
- Confier aux équipements culturels structurants les objectifs suivants :
 - Renforcer leur présence sur l'ensemble de la ville, en vertu de l'équité territoriale, et veiller à l'élargissement et à la mixité de leurs publics ; à ce titre, le travail partenarial du type 'recherche-action' mené par les 3 orchestres présent sur le territoire et le TAP sur les publics de la musique dite « savante » est un des exemples de méthodologie à suivre.
 - Garantir la présence d'artistes et de créateurs sur le territoire (Théâtre et Auditorium de Poitiers, Confort Moderne, Jazz A Poitiers, Comédie Poitou-Charentes notamment).

Par ailleurs, de grands projets sont partagés par les partenaires :

- La réhabilitation du Confort Moderne ;
- Les réserves du musée ;
- S'agissant du patrimoine, le Pacte sera l'occasion de renforcer la concertation entre la Ville et l'Etat sur la sécurisation des Monuments Historiques emblématiques de la cité, avec une attention particulière portée à l'Eglise Montierneuf et au plan de gestion UNESCO de l'Eglise St Hilaire.

Pour la réalisation de ces objectifs, et compte tenu du cadrage fixé, il conviendra de rechercher des leviers de progression non budgétaires, notamment en développant les coopérations et mutualisations entre acteurs. A ce titre, plusieurs axes et projets seront priorisés par les partenaires :

- La mutualisation entre les acteurs des espaces dédiés à la création et à la diffusion ; à titre d'exemple, la réhabilitation du Confort Moderne permettra à plusieurs structures culturelles de partager et d'optimiser des espaces de travail et de diffusion, qu'il s'agisse de musiques actuelles, d'arts visuels ou autres ;
- S'agissant des collections archéologiques, des croisements seront à étudier entre le projet de Réserves des musées et le Centre de Conservation et d'Etude (CCE) de l'Etat prochainement ouvert ;
- La mutualisation des espaces de travail entre les acteurs artistiques et culturels (hôtels d'entreprises culturelles, espaces de co-working, etc) ;
- Le développement de liens forts entre l'Université et les établissements d'enseignement artistique supérieur, notamment l'École Européenne Supérieure de l'Image.

Article 6 : Conditions d'application

La présente convention produira ses effets à compter de sa signature.

Article 7 : Avenant

Ce pacte pourra faire l'objet d'un avenant pour tenir compte des éventuels transferts de compétence, notamment de la Ville vers des établissements publics de coopération intercommunale.

Article 8 : Résiliation

En cas de non-respect de l'une ou l'autre de ces dispositions par l'une des parties et notamment des principes rappelés en préambule, chacune des parties est libérée de ses engagements après réunion de concertation sous l'égide du Préfet de Région.

Fait à Poitiers en deux exemplaires, le

En présence de
La Ministre de la Culture et de la Communication,



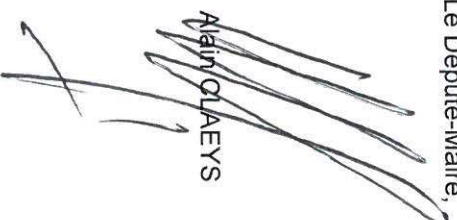
Fleur PELLERIN

La Préfète de la Région Poitou-Charentes
Préfète de la Vienne



Christiane BARRET

Le Député-Maire,



Alain QUAEYS

Atlas régional de la culture

2017



Ministère de la Culture
et de la Communication
Département des études,
de la prospective
et des statistiques

Équipements

Principaux équipements culturels de la Nouvelle-Aquitaine en 2014

Unités

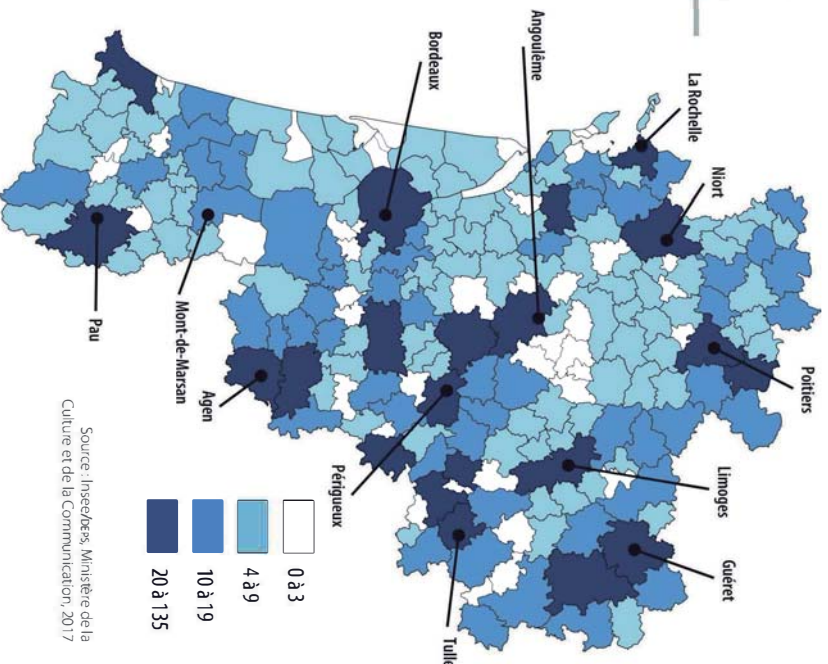
	Nouvelle-Aquitaine (16)	Charente-Maritime (17)	Charente (19)	Corrèze (23)	Creuse (24)	Dordogne (33)	Gironde (40)	Landes (47)	Lot-et-Garonne (64)	Pyrénées-Sévens (79)	Deux-Sèvres (86)	Vienne (87)	Haute-Vienne (87)
Lieux d'exposition ¹	93	7	16	5	2	9	9	9	6	8	7	10	5
Monuments historiques ²	6 136	465	845	378	285	892	1 014	215	384	406	331	557	364
Lieux de lecture publique ³	2 015	73	221	130	111	263	281	131	139	176	167	191	132
Théâtres et autres lieux de spectacles ⁴	84	4	7	4	2	9	22	3	6	7	4	7	9
Lieux de création et de diffusion musicales et chorégraphiques ⁵	20	1	2	1	0	1	6	0	1	3	1	2	2
Salles de cinéma ⁶	589	31	64	27	12	35	153	55	30	66	31	48	37
Conservatoires de musique, danse et art dramatique ⁷	28	3	2	2	1	2	3	2	2	2	3	3	3

Note : données 2016 pour les lieux de lecture publique.

1. Musées de France ouverts au public, centres d'art contemporain et fonds régionaux d'art contemporain.
2. Monuments inscrits et classés.
3. Bibliothèques, médiathèques et points d'accès au livre
4. L'ensemble des théâtres regroupe les théâtres nationaux, les réseaux et labels du ministère de la Culture et de la Communication (centres dramatiques, scènes nationales, scènes conventionnées), les théâtres municipaux ainsi que les théâtres privés.
5. Théâtres, lyriques, zélinis, scènes de musiques actuelles, centres nationaux de création musicale, centres chorégraphiques nationaux et centres de développement chorégraphique.
6. Nombre de cinémas.
7. Conservatoires à rayonnement régional, départemental, communal et intercommunal.

Source : erf.fr/csa/bov/cba/fr/cv/cv/, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Nombre d'équipements culturels de proximité par bassin de vie de la Nouvelle-Aquitaine en 2014



Note : les équipements culturels de proximité pris en compte pour cette carte sont les lieux de lecture publique, les cinémas, les conservatoires, les théâtres et les musées. Les données pour les lieux de lecture publique portent sur l'année 2016.





Discours
Paris, le 29 mars 2018
Seul le prononcé fait foi

La ministre de la Culture,

Discours de Françoise Nyssen, prononcé à l'occasion de la présentation du plan « Culture près de chez vous » à la Grande Halle de La Villette, jeudi 29 mars 2018

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

D'abord, merci d'avoir pris du temps pour être là. Le temps, c'est précieux mais le temps que nous passons ensemble ce matin m'est cher, précieux aussi, mais je tenais à vous remercier de venir. Et merci à Didier Fusillier de nous accueillir, le soleil est au rendez-vous, c'est de bel augure !

Dans la lutte contre les inégalités d'accès à la culture, certains diront – comme sur bien des sujets : « on a tout essayé ». Je ne m'y résous pas. Nous devrions être, par essence, le ministère le plus proche des citoyens. Nous restons, malgré tous nos efforts, d'une certaine façon, l'un des plus éloignés.

Certes, on a beaucoup fait. En termes d'accessibilité, on a baissé les prix, à de nombreux endroits, jusqu'à la gratuité. André Malraux rêvait que l'on fasse « *un jour pour la culture ce que Jules Ferry a fait pour l'instruction* ». C'était révolutionnaire et vous êtes beaucoup à faire ces efforts. Je veux vous remercier et cela ne sert pas « à rien », comme je l'entends parfois. Encore l'autre jour, j'étais à l'Opéra dans un moment pour des jeunes qui ont payé extrêmement peu pour aller voir un opéra, et je peux vous dire que cela ne sert pas à rien, il y avait foule !

Les barrières financières sont une réalité. Mais nous savons simplement que ça ne suffit pas. On a maillé le territoire, aussi : on a construit partout en France des maisons de la culture, des musées, des théâtres, des opéras. C'est la grande et magnifique aventure de la décentralisation culturelle. C'est nécessaire, c'était nécessaire, là encore, mais cela ne suffit pas, car la France reste fracturée par une ségrégation culturelle.

Pour gagner, il faut savoir où agir en priorité. Pour soigner le mal, il faut un diagnostic. La ségrégation se nourrit d'inégalités géographiques et nous avons pris le parti de les objectiver et de les afficher. Nous avons travaillé, pour ce faire, à partir de données de l'INSEE, pour dessiner une carte de l'offre culturelle publique en France. Nous avons mesuré le taux

d'équipements et de dépenses culturelles par habitant et par « bassin de vie ». Je rappelle qu'un bassin de vie est le terrain quotidien d'un citoyen, le rayon dans lequel il trouve tous les équipements nécessaires à sa vie courante – et la culture, bien sûr, en fait partie.

Nous avons abouti à deux constats. Le premier, c'est que le ministère de la Culture reste, malgré tout, fortement parisien, fortement francilien. Nous dépensons dix fois plus en Ile-de-France que dans le reste du pays, les chiffres sont criants : 139 euros par an pour un francilien ; 15 euros en moyenne pour les autres citoyens. Vous me direz que les lieux se concentrent autour de la capitale, c'est vrai. Il n'empêche que le service public n'est pas équilibré. Celui qui habite à Roanne, Thionville ou Quimperlé, contribue au financement d'un opéra Garnier, d'un Odéon ou encore d'un musée d'Orsay qu'il n'aura peut-être jamais la chance de voir « en vrai ».

La redistribution se fait mal, parfois même à l'envers. C'est un résultat de l'Histoire. Ce déséquilibre, c'est un héritage de l'Etat jacobin. Et un héritage, c'est une chance : ce sont les édifices, les chefs d'œuvre, les savoir-faire qui font que la France est la France. Mais un héritage porte aussi des éléments à réinventer. Je souhaite m'attaquer aux inégalités Paris-province que le nôtre nous laisse.

Ce premier constat nous impose de réinterroger nos équilibres budgétaires.

Le deuxième constat, c'est que le ministère de la Culture reste, malgré tout, ce qu'on pourrait appeler un ministère urbain. Notre cartographie des lieux culturels publics laisse apparaître que dans 86 bassins de vie, il y a moins d'un équipement culturel public pour 10 000 habitants

Ça ne veut pas dire qu'il n'y a pas de vie culturelle : les acteurs associatifs, les professionnels, les initiatives privées qui n'ont pas attendu le ministère pour faire un travail exceptionnel, prennent le relai. Mais notre action fait trop largement défaut. Il reste, malgré nos actions, des zones blanches du service public culturel. C'est un constat qui nous oblige à réinterroger d'urgence nos logiques d'action, à questionner nos logiques sédentaires, nos logiques scéniques, nos logiques muséales, nos logiques géographiques.

Il y a un maillage, mais il couvre le pays en pointillés.

Je prends l'exemple d'un Centre Dramatique National, à Vire, en Normandie, qui fait un travail remarquable. C'est un modèle d'engagement, sur le territoire. Mais il ne pourra pas tout, lui tout seul. Nous ne pouvons pas considérer, de ce fait, que nous avons « coché la case ». Nous ne pouvons pas considérer que, sur les territoires où nous avons un point d'ancrage, la chose est acquise, que nous sommes à la portée des publics. Nous avons encore trop de zones blanches : 86, ce sont nos territoires de culture prioritaire.

Derrrière les quelques chiffres et constats que je viens de poser, il y a des réalités très concrètes, pour les Français et vous les connaissez par cœur. Combien de fois avez-vous entendu des témoignages : celui de ce jeune lycéen, dans une petite commune du Bas-Rhin, qui nous racontait qu'il aimerait aller plus souvent au théâtre, dans la ville d'à côté. Mais, tout simplement, le car de ramassage ne passe que deux fois par jour, et il est trop tard quand il sort du théâtre. Je pourrais vous parler aussi de cette famille guyanaise, que j'ai rencontrée il y a quelques semaines, qui m'explique que la première bibliothèque est à

plusieurs heures de route, ou de voie navigable. Ou de ce couple d'enseignants, rencontré dans le Limousin, qui trouve le premier cinéma à 20 minutes, le premier musée à 50, le premier théâtre à plus d'une heure.

Mesdames et messieurs, je refuse qu'il y ait la « culture des villes » et la « culture des champs ». Tous les Français ont les mêmes droits. Je veux les mêmes chances, les mêmes possibilités pour tous, il n'y a pas de fatalité.

Regardons autour de nous. Le service public de la santé s'est organisé : là où il reste des déserts médicaux, dans les territoires ruraux ou isolés, les infirmiers et les médecins font des tournées. Partout, le service public de l'éducation est assuré, et là où il y a trop peu d'élèves pour former une école, des solutions alternatives, des formats *ad hoc* ont été trouvés, pour que le droit à l'école soit une réalité, pour tous les enfants de la République. Et j'affirme solennellement, puisque c'est une chose qui me tient à cœur, que les droits culturels ne sont pas des droits « accessoires », pas plus que le droit à l'éducation ou le droit à la santé.

On n'a pas tout essayé, pour l'accès à la culture. Il faut tracer de nouvelles routes, aller au-devant de nos citoyens, ne pas attendre d'eux tous les efforts, faire notre part, nous rapprocher en particulier de ceux qui ne viennent pas. Investir les lieux qui leur sont familiers. Faire sortir la culture de ses murs. La faire vivre loin des dorures. Aller dans les territoires laissés pour compte, dans les communes qui ne vous voient pas passer. Ne pas seulement tendre la main, mais aller près de chacun.

Mon ministère n'a jamais porté une telle politique. Il doit porter un projet global, une politique déterminée pour ces territoires ruraux, ultramarins, périurbains identifiés comme « prioritaires », pour investir le cercle de proximité des citoyens, loin du cœur des métropoles. C'est ce que nous allons faire, ensemble. C'est l'objet de la « Culture près de chez vous ». C'est le sens des mesures que je vous présente aujourd'hui, des mesures pour aller là où nous ne sommes pas, là où les acteurs culturels sont attendus, là où ils sont désirés. Parce qu'il y a un désir de culture battant sur notre territoire.

J'étais à Lens, avant-hier. J'y ai rencontré le maire et le club de supporters des « sang et or ». Ils m'ont dit leur désir de Joconde. Entendons ce que cela signifie. Les Français ont le désir de voir près de chez eux des œuvres emblématiques de leur patrimoine.

Autre exemple : les ateliers que nous menons avec les jeunes, en région, pour construire le Pass Culture. Ces jeunes ont faim, ils ont soif de culture. De découverte. Et ils sont les premiers, croyez-moi, à plaider pour que le Pass leur permette de voir des choses qu'ils ne connaissent pas.

Le désir de culture est là. Nous devons l'entendre. Nous devons y répondre, rebattre les cartes, redistribuer les ressources culturelles, combattre ce qui est une rupture profonde d'égalité, une rupture que la République ne peut pas laisser passer, en allant où nous faisons défaut, et en y allant différemment. Je ne propose pas de construire de nouveaux équipements. Je propose de partir de ce qui existe. Les mesures que je vous présente visent à faire circuler les artistes et les œuvres sur les routes de France. Les artistes, d'abord, parce que la vie culturelle, c'est eux. Le dialogue avec les publics, c'est eux aussi. J'ai passé quarante ans à aller de ville en ville.

Tous ces auteurs, tous ces artistes, tous ces acteurs, ils ne m'ont pas attendue, bien évidemment, pour circuler. Ils sont déjà nombreux, dans le spectacle vivant notamment, à porter des projets itinérants. Et je veux rendre hommage à tous, aux musiciens, aux comédiens, aux bardes, aux acrobates, aux conteurs, qui depuis des siècles, parcourent la France, qui se donnent en spectacle avec brio et sans appareil, sur les places publiques, dans les foyers ruraux, les halls ou les cafés. Les tournées font partie de leur identité.

Mais l'itinérance, c'est plus encore qu'une tournée. C'est du temps passé sur un territoire : quelques jours, à quelques mois. Du temps pour créer, rencontrer les habitants, dessiner avec eux des projets. C'est aussi ce que j'ai entendu en étant à Lens, j'ai rencontré un ensemble d'acteurs culturels, qu'ils soient de scènes labellisées, dans le monde de la musique, dans tous les domaines. Eux-mêmes ont témoigné, et nombreux parmi vous peuvent témoigner. Les artistes itinérants savent toujours trouver leur public. Ils manquent parfois de financeurs. Ils pourront compter sur nous. Nous allons redoubler d'efforts, pour les soutenir. Nous allons aussi lancer un plan de soutien de 500 000 euros aux cirques traditionnels, trop souvent déconsidérés, longtemps laissés de côté par le ministère. Ils investissent pourtant des territoires où d'autres ne passent jamais, et c'est déjà un premier pas.

Nous allons aussi mobiliser nos grandes scènes, pour qu'elles fassent circuler davantage leurs artistes et leurs productions. Je suis très attachée à le dire et le redire : il n'y a pas de petite scène, il n'y a que des grands spectacles.

Pour ce faire, nous allons poser des objectifs pour le développement des tournées en régions, dans les contrats de tous nos établissements publics nationaux.

Je prendrai l'exemple de la Comédie Française et de l'Opéra de Paris, parce qu'elles sont des institutions emblématiques, connues des Français. La Comédie Française joue 15 % du temps hors de Paris, et nous pouvons faire plus. *Scapin* va partir en tournée l'an prochain : 50 représentations vont avoir lieu, de Antibes à Amiens. C'est vraiment formidable. Je suis certaine que les Français en demanderont plus encore. Faire voyager *Arturo Ui*, de la même façon, *Phédre*, et d'autres. L'Opéra de Paris, aussi, s'engage à l'occasion de ses 350 ans. L'an prochain, il partira en tournée dans la France entière, dans des formats variés. Il ira là où il n'a jamais été. Les danseurs offriront aussi, avec des master classes, des rencontres exceptionnelles à leur public, dans la France entière.

Nous allons également mobiliser fortement les labels, qui sont déjà nombreux à conduire des projets d'itinérance pour redoubler d'efforts et investir les territoires prioritaires et soutenir ce que, en Bretagne, on appelle si joliment « les scènes de territoires ». J'en appelle à la mobilisation de tous les artistes. D'ailleurs pour montrer la voie, et marquer symboliquement – le symbole, c'est toujours important – ce regain d'engagement pour les territoires, le ministère fêtera la musique « autrement », cette année. Nous organisons jusque-là un grand concert, dans les jardins du Palais Royal. J'ai décidé d'utiliser notre budget pour financer une dizaine de concerts, le 21 juin, aux quatre coins de la France.

En parallèle des artistes, nous ferons circuler les œuvres. La France est riche de son patrimoine. Les chefs d'œuvre ne doivent pas rester confinés : ni dans un salon parisien, encore moins dans une réserve en sous-sol. Nos musées ne peuvent pas, n'ont pas envie, ne

doivent pas être des prisons dorées : ni pour les citoyens qui restent à leurs pieds, ni pour les pièces qui sont à l'intérieur.

Il a beaucoup été question, vous en avez entendu parler, de La Joconde. Ce n'est pas le propos ici. Ce que cela signifie, ce qui est important et ce que je vais encourager, c'est le mouvement. Tous les musées nationaux sont mis à contribution. Décrochons des chefs d'œuvres, sortons des pièces des réserves, faisons-les voyager en France. Cela se fait déjà avec l'étranger. Faisons-le également d'un musée à l'autre, mais aussi hors des musées – dans des espaces publics, dans les lieux du quotidien. C'est aussi cela, notre pari. Car les distances ne sont pas le seul obstacle. Les portes des musées en sont parfois aussi.

Pour ce faire, je vais nommer un commissaire général pour coordonner cette politique de circulation des œuvres, qui est inédite. Cet expert sera chargé d'élaborer ce qu'on pourrait appeler un « catalogue des désirs », un catalogue d'œuvres iconiques, qui pourront sortir des grands musées pour circuler en France.

Et pour toutes les œuvres qui ne pourront pas voyager, nous avons une alternative, que nous venons de voir, de vivre en réel, et d'en comprendre l'importance : c'est le musée numérique. Un modèle, cher Didier Fusillier, a été créé ici même, à La Villette : vous en avez parlé, vous l'avez montré, ce sont les « micro-foies », ces espaces modulables qui sont des espaces, véritablement, de démocratie culturelle et d'accès ludique, interactif aux œuvres des grands musées nationaux, aux manifestations, que ce soit en collaboration avec les musées nationaux mais aussi avec la Philharmonie de Paris, l'Opéra, la Comédie française. Associés à cela – c'est important de le noter parce que ce n'est pas juste un lieu où l'on regarde, c'est un lieu interactif – des fablabs et espaces de rencontre. Je peux le dire pour, l'avoir testé : c'est comme si on y était. Je l'ai testé encore dernièrement à la Médiathèque des Mureaux, lorsque nous avons présenté le Plan bibliothèques, parce que ces « micro-foies » s'insèrent dans des lieux qui existent, qui peuvent être des mairies, des bibliothèques ou autres. Les tableaux sont plus vrais que nature. Ce sont aussi de formidables laboratoires de création et d'éducation.

J'ai décidé de soutenir le déploiement de 200 « micro-foies » sur tout le territoire français, en commençant par les territoires culturels prioritaires, précisément.

Voici les principales mesures du plan pour la « Culture près de chez vous ». Elles s'accompagnent bien sûr d'un budget. Nous consacrerons 6 millions et demi d'euros à l'accompagnement de ces mesures dès cette année. Ce budget montera en charge pour atteindre 10 millions d'euros d'ici 2022.

Et pour servir ces nouvelles ambitions, nous déployons une nouvelle méthode. Nous allons favoriser les projets qui ont une dimension participative, qui associent les habitants à leur élaboration. Nous allons expérimenter cette méthode dans 3 régions en 2019. Ouvrir des « droits culturels », c'est aussi cela : donner la possibilité de participer à la vie de la Cité.

Mesdames et messieurs,

Chers amis,

Jean Vilar avait eu une jolie formule, quelques temps après la création du festival d'Avignon : désormais, disait-il, deux mots réunis, « Avignon » et « juillet » suffisent à signifier « théâtre ». Il avait raison. Je souhaite que nous réussissions la même prouesse dans la France entière, et toute l'année. Que n'importe quel territoire puisse rimer avec culture, à n'importe quelle saison.

Je souhaite que l'exceptionnel devienne aussi quotidien. Voilà près de soixante ans que le ministère de la Culture agit, soutient, investit. Il a ouvert des portes à des générations entières, artistes comme citoyens. Il a porté des rêves. Il a nourri le respect et le désir de culture, dans tout notre pays.

Aujourd'hui, pour autant, force est de constater que nous n'offrons pas les mêmes chances à tous les Français. Ça ne veut pas dire que nous avons échoué. Ça veut dire que ce n'est pas encore assez, qu'il faut creuser de nouveaux sillons pour irriguer de nouveaux territoires, pour se rapprocher de tous les Français, pour entrer dans les vies dont nous sommes encore éloignés, les changer, les enchanter et amener de l'espoir et de l'envie de continuer.

Je sais que c'est votre ambition. Je sais pouvoir compter sur votre engagement et j'aurai besoin de votre engagement.

Vous êtes déjà nombreux à vous mobiliser, dans la direction que je viens de présenter. Certains parmi vous ont été des pionniers de l'itinérance et de la circulation. Vos réussites sont les meilleurs ambassadeurs de cette politique. C'est pour cela que j'ai souhaité donner la parole à plusieurs d'entre vous, des grands témoins, qui ont déjà réfléchi avec cet état d'esprit, qui lancent des projets fantastiques. Nous allons d'ailleurs commencer par un nouveau projet que nous soutenons délibérément et avec détermination, autour de l'itinérance et de la mobilité. Je laisse à Elsa Boubilil le plaisir de le présenter. Vous verrez aussi une vidéo sur Les Tréteaux de France, de Robin Renucci, un témoignage de Céline Larière et Serge Lavignes, qui vont témoigner de ce qu'ils font déjà. Je veux les remercier pour leur mobilisation. Merci à Didier Fusillier pour cet accueil et son œuvre de pionnier en la matière. Je leur cède la parole et je vous remercie pour votre attention.

Contact

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
[@MinistereCC](https://twitter.com/MinistereCC)



Convention pour le développement

des parcours d'éducation artistique et culturelle

Préfecture de région

Ministère de la Culture de de la communication
Direction régionale des affaires culturelles

Rectorat de l'Académie de Poitiers

Ministère de l'Éducation nationale

Ville de Poitiers

Convention pour le développement des parcours d'éducation artistique et culturelle

Entre :

L'État,

Préfecture de Région, Ministère de la Culture et de la Communication, Direction régionale des affaires culturelles, représentée par Madame Christiane BARRET, Préfète de la région Poitou Charentes

Rectorat de l'Académie de Poitiers, Ministère de l'Éducation Nationale, représenté par Jacques MORET, Recteur

ET

La Ville de Poitiers, représentée par son Maire, Monsieur Alain Claeys, autorisé par une délibération du conseil municipal en date du 29 juin 2015 à signer la présente convention

Preamble :

CONSIDÉRANT que l'éducation artistique et culturelle est une priorité partagée visant la démocratisation et l'égal accès de tous les jeunes aux arts et aux pratiques culturelles (ref. circulaire interministérielles n°2013-073 du 3 mai 2013)

CONSIDÉRANT que l'éducation artistique et culturelle favorise l'épanouissement de l'individu et participe à la construction de son identité, de sa sensibilité et de sa conscience citoyenne,

CONSIDÉRANT que la loi d'orientation pour la refondation de l'école a rappelé que l'éducation artistique et culturelle, partie intégrante de la formation générale, contribue à l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture,

CONSIDÉRANT que l'éducation artistique et culturelle permet de développer une approche sensible et critique du monde par :

- la fréquentation régulière des structures culturelles
- la rencontre avec les œuvres et les artistes
- la connaissance
- la découverte du processus de création et le développement d'une pratique artistique personnelle
- la compréhension du fonctionnement et du rôle des services et institutions

culturelles sur un territoire, ainsi que des métiers qui y sont liés,

CONSIDÉRANT que l'éducation artistique et culturelle doit permettre une appropriation des ressources culturelles de leur territoire par les jeunes et futurs citoyens, et proposer la création et la formalisation de nouvelles ressources accessibles

CONSIDÉRANT que le parcours d'éducation artistique et culturelle, élaboré en concertation avec tous les acteurs du territoire, doit articuler tous les temps de l'enfant à l'école et en dehors de l'école (circulaire interministérielle n°2013-073 du 3 mai 2013),

CONSIDÉRANT que la Ville de Poitiers a signé avec l'Etat un pacte culture qui réaffirme l'adhésion à des valeurs communes dont le développement d'une formation culturelle de qualité, de l'éducation citoyenne et le développement de parcours d'éducation artistique et culturelle pour favoriser l'accès à l'Art et à la culture des jeunes ;

CONSIDÉRANT que les parcours contribuent à mettre l'art et la culture à portée de tous et constituent le volet artistique et culturel du Projet éducatif de territoire porté par la Ville

Les signataires de la convention déclarent vouloir établir un partenariat durable et fructueux, dont ils décident de préciser les objectifs, les procédures et les conditions d'exécution de la convention exposés comme suit :

Article 1 - Objectifs de la convention :

- 1 – Renforcer l'équité territoriale et la démocratisation de l'accès aux arts et à la culture par la mise en œuvre des parcours d'éducation artistique et culturelle
- 2 – Construire une offre cohérente organisée dans la durée
- 3 – Établir une complémentarité entre l'offre culturelle en temps scolaire, péri-scolaire et extra-scolaire
- 4 – S'appuyer sur la ressource culturelle présente sur le territoire et contribuer à son développement
- 5 – Organiser la formation des acteurs de l'éducation artistique et culturelle du territoire
- 6 – Evaluer la mise en œuvre des parcours

Article 2 – Méthodologie et outils de mise en œuvre des PEAC :

1 – Établissement d'un diagnostic territorial partagé de l'existant
Le diagnostic permet d'établir un dialogue concerté avec l'ensemble des acteurs culturels du territoire. Il identifie les ressources artistiques et culturelles, recense les projets existants.

- 2 – Définition d'objectifs communs du PEAC
 - faire bénéficier chaque jeune d'une éducation artistique et culturelle personnelle
 - rendre l'enfant acteur de son parcours et autonome dans sa pratique
 - proposer des actions innovantes
 - développer l'usage du numérique dans les projets ou les ressources

3 – Construction de projets spécifiques s'appuyant sur les ressources artistiques et culturelles
L'année scolaire 2013-2014 a été une phase de préfiguration avec la mise en place de 5 parcours d'éducation artistique et culturelle. De nouveaux projets, au nombre de 6, ont été conduits au cours

de l'année 2014-2015.

Pour contribuer à l'enrichissement de ces parcours par de nouvelles propositions ou fédérer des actions déjà existantes, la DRAC, le Rectorat et la Ville ont souhaité lancer un appel à projets pour l'année scolaire 2015-2016.

- 4 – Formation des acteurs du territoire
 - proposer des formations à un public mixte : enseignants, animateurs, médiateurs, personnels des collectivités, etc.
 - temps de formation ou d'information sous forme de stages, temps de concertation facilités, journées d'échanges, pratique artistique, etc.

Article 3 – Gouvernance des PEAC :

1 – La coordination de ces instances

La Ville de Poitiers désigne une coordination technique, administrative et financière pour le suivi de ces parcours.

2 – Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est composé par :

- Le Directeur régional des affaires culturelles ou son représentant,
- Le Recteur de l'Académie de Poitiers ou son représentant,
- Le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale ou son représentant
- Les Inspecteurs de l'Education Nationale (IEN) de la circonscription de Poitiers
- L'adjointe au Maire en charge de l'Education et de l'Egalité des chances
- L'adjoint au Maire en charge de la Culture

Tout autre représentant de collectivité ou d'un service de l'Etat peut être associé en tant que personne experte ou partenaire extérieur.

La commission se réunit plusieurs fois par an. Elle assure la coordination et le pilotage des projets, et apporte son arbitrage sur les propositions faites dans le cadre des parcours, des formations, de la création d'outils et de ressources culturelles.

3 – Des réunions techniques

Des comités techniques sont mis en place pour construire les projets de parcours d'éducation artistique et faciliter les partenariats entre les acteurs culturels locaux, les équipes enseignantes, les animateurs, les élus, ...

Le comité technique se réunit autant de fois que nécessaire pour traiter les sujets qui relèvent de ses compétences.

Article 4 - Les moyens :

Le Rectorat accompagne la démarche et facilite les contacts auprès des enseignants et des chefs d'établissements. À ce titre, les services de l'Éducation nationale mobilisent les conseillers pédagogiques et les conseillers d'action culturelle pour accompagner les équipes éducatives au plus près du territoire. Les services du Rectorat s'engagent ainsi à :

- valider les agréments des intervenants
- suivre la cohérence pédagogique des projets et leur évaluation
- accompagner la formation des enseignants sous forme d'animations pédagogiques ou de stage
- être présent dans les commissions territoriales et si besoin, les comités techniques

La Direction régionale des affaires culturelles accompagne financièrement la collectivité pour mettre en place des actions spécifiques d'éducation artistique et culturelle contribuant à l'élaboration du parcours. Elle mobilise les structures culturelles qu'elle soutient pour renforcer l'axe de transmission des savoirs. Elle apporte son expertise en matière d'offre et de partenaires culturels.

Les crédits affectés à la présente convention sont arbitrés chaque année au regard des décisions budgétaires prises et dépendantes de la loi organique relative aux finances. Ils peuvent être revus en fonction de l'évolution des budgets ou du projet.

La Ville de Poitiers s'engage à :

- coordonner et suivre les actions définissant les parcours sur son territoire.
- concentrer les subventions des partenaires de la DRAC et de la DSDEN
- accompagner les différents acteurs dans la co-construction des parcours : artistes, équipements culturels, établissements scolaires, élus...
- assurer l'interface entre le comité de pilotage et les réunions techniques

Article 5 - Évaluation des PEAC :

Une réflexion s'engage dès la première année pour concevoir le/les outils de suivi et d'évaluation le(s) mieux adapté(s) et s'appuyant sur des indicateurs partagés. L'outil numérique FOLIOS sera expérimenté, il constitue un outil pour conserver la mémoire des expériences, des rencontres artistiques de l'enfant tout au long de son parcours. La Ville de Poitiers pourra bénéficier de cette expérimentation en 2015.

Article 6 - Durée de la convention :

Cette convention est établie pour une durée de trois ans, et selon une organisation en années scolaires : 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017.

Article 7 – Résiliation :

La convention peut être dénoncée en cours d'année, soit par accord entre les parties, soit sur l'initiative de l'une d'entre elles. Dans ce dernier cas, la dénonciation doit faire l'objet d'un préavis motivé de trois mois par une lettre recommandée avec accusé de réception.

Fait en 3 exemplaires originaux,

À Poitiers, le

16 DEC. 2015

Pour l'État - Préfecture de région

Madame Christiane BARRRET



Préfète de région
Préfète de la Vienne

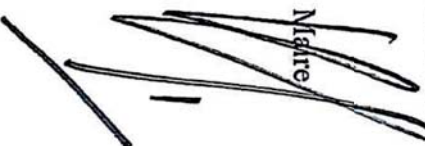
Pour le Rectorat

Monsieur Jacques MORET



Recteur de l'Académie
de Poitiers

Pour la Ville de Poitiers
Monsieur Alain CLAEYS



Maire

Dans le cadre du Projet Educatif de Territoire (PEDT), la Ville de Poitiers a dès 2013 mis en place les premiers Parcours d'Education Artistique et Culturelle qui contribuent à mettre l'art et la culture à portée de tous.

Par ailleurs, la Ville de Poitiers et l'Etat ont signé en avril 2015 un Pacte culture qui réaffirme l'adhésion à des valeurs communes dont le développement d'une formation culturelle de qualité, en particulier dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle.

Pour enrichir ces actions, la Ville de Poitiers, la DRAC et le Rectorat ont lancé un appel à projets pour l'année scolaire 2015-2016, et ont retenu 14 projets labellisés.

Ces parcours allient pratique artistique, découverte des oeuvres et rencontre des artistes dans des domaines aussi variés que le théâtre, la danse, la musique, le cinéma, le design, la lecture ...

Chiffres clés :

Au total, à travers l'ensemble de ces parcours, ce sont plus de 1 500 enfants qui seront touchés dans 25 établissements scolaires se trouvant notamment en quartiers prioritaires.

PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE 2015-2016

VILLE DE POITIERS

Nombre d'élèves concernés dans le 1^{er} degré

729 élèves

Nombre d'élèves concernés dans le 2nd degré

202 élèves

Thématiques :

- Arts plastiques
 - Écriture
 - Lecture
 - Illustration
 - Danse
 - Musique bruitiste
 - Théâtre
 - Mise en scène
-
- Arts visuels
 - Création numérique
 - Street art
 - Textile
 - Performance visuelle et sonore
 - Chant
 - Muséeographie

11 projets accompagnés dans le cadre d'un appel à projets

Formation pour le personnel du périscolaire

400 élèves sur le temps périscolaire

Activités péri scolaires (APS) 2015/2016 :

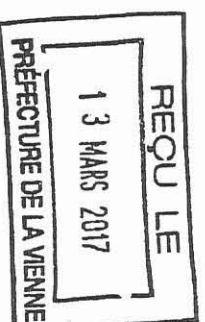
Parcours de 15 à 18h par élève



**Convention pour le développement des parcours
d'éducation artistique et culturelle**

**Avenant n° 1
à la convention 2014-2017**

Année scolaire 2017/2018



ENTRE :

L'État,

Préfecture de Région, Ministère de la Culture et de la Communication, Direction régionale des affaires culturelles, représentée par Monsieur Pierre Dartout, Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine

Rectorat de l'Académie de Poitiers, Ministère de l'Éducation Nationale, représenté par Madame Anne Bisagni-Faure, Rectrice

ET

La Ville de Poitiers, représentée par son Maire, Monsieur Alain Claëys, autorisé par une délibération du conseil municipal en date du 5 décembre 2016 à signer le présent avenant

VU la convention pour les trois années scolaires 2014-2015 / 2015-2016 et 2016-2017 établie entre l'Etat – Préfecture de Région et Rectorat de l'Académie de Poitiers – et la Ville de Poitiers le 16 décembre 2015 et plus particulièrement son article 6 « Durée de la convention »

Considérant les transformations institutionnelles à l'œuvre s'agissant notamment du transfert des équipements culturels déclarés d'intérêt communautaire de la Ville de Poitiers à Grand Poitiers et la nécessité de réaliser un diagnostic relatif à l'éducation artistique et culturelle sur l'ensemble du territoire du nouvel EPCI

Les soussignés décident que le développement des Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle sera poursuivi selon les conditions suivantes :

Article 1- Prorogation de la durée initiale de la convention

La convention est prolongée d'une année afin de permettre la redéfinition d'un projet triennal avec l'ensemble des partenaires.
Elle prendra donc fin au terme de l'année scolaire 2017-2018.

Article 2- Programme d'actions complémentaires pour l'année scolaire 2017/2018

Outre l'ensemble des missions poursuivies et les orientations données par la convention, les partenaires s'engagent à expérimenter des coopérations avec l'actuel PEAC existant au sein de la communauté de communes du Pays Mélusin, dans le cadre d'une réflexion sur le développement de Parcours d'Education Artistique et Culturelle à l'échelle de la nouvelle intercommunalité qui verra le jour au 01.01.2017.

Les autres dispositions de la convention restent inchangées.

Fait en trois exemplaires originaux

Poitiers, le 15 FEV. 2017

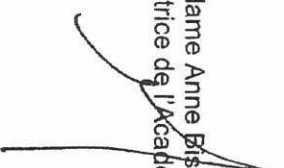
Pour l'État

Monsieur Pierre Dartout
Préfet de la Région Nouvelle-Aquitaine

*Par le préfet de la Région Nouvelle-Aquitaine
et par délégation
Le directeur*



Arnaud LITTARDI

Madame Anne Bisagni-Faure
Rectrice de l'Académie de Poitiers



Pour la Ville de Poitiers

Monsieur Alain Glaeys
Maire



L'École européenne supérieure de l'image

Née de la réunion des Écoles d'art d'Angoulême et de Poitiers au sein d'un Établissement Public de Coopération Culturelle, par la volonté des deux villes de créer une école à échelle régionale, l'École européenne supérieure de l'image - ÉESI propose des formations reconnues dans le réseau européen de l'enseignement artistique supérieur. L'ÉESI est subventionnée par le ministère de la Culture et de la Communication, la région Nouvelle-Aquitaine, les deux villes qui l'accueillent et le Grand Angoulême.

L'ÉESI appartient au réseau national des établissements publics d'enseignement supérieur artistique placés sous la tutelle du ministère de la Culture et de la Communication. Les diplômés qu'elle délivre sont homologués. Les enseignements sont évalués par l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

L'ÉESI contribue, aux côtés d'autres écoles de l'image au sein du Campus Magelis à la promotion professionnelle de la filière en Charente.

La formation artistique

L'ÉESI forme des artistes, des auteurs et des créateurs. Les futurs diplômés posséderont des outils théoriques et conceptuels ainsi que la maîtrise des pratiques et techniques pour exercer dans les domaines et contexte toujours évolutifs de l'art. Dans cette ambition, l'ÉESI propose une option Art commune à l'ensemble de l'établissement.

Les spécialisations optionnelles se concrétisent dans les mentions présentées aux diplômés. Le Diplôme national d'art (DNA) sanctionne trois années d'études (premier cycle, phase programme).

Le Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) sanctionne cinq années d'études (deuxième cycle, phase projet).

Par l'arrêté du 16 février 2011, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche a conféré le grade de master aux titulaires du DNSEP délivré par l'ÉESI en 2012. Le DNSEP de l'ÉESI est enregistré au répertoire national de la certification professionnelle (RNCP).

Le contexte

L'ÉESI dispense ses enseignements à Angoulême et Poitiers dans une régulation des études commune aux deux sites qui ne forment qu'un seul et même établissement. Chaque site bénéficie de moyens humains et matériels propres (accueil, secrétariat pédagogique, bibliothèque, équipements et fournitures, ressources numériques, etc.) qui assurent la souplesse de fonctionnement.

Les deux villes distantes de 100 km sont reliées très facilement par le réseau SNCF (TER et TGV) et routier. L'équipe enseignante et administrative est mobile, les échanges pédagogiques sont constants, bénéficiant aux étudiants qui se déplacent d'un site à l'autre le cas échéant.

a) Les bâtiments

A Angoulême, l'École occupe un ancien moulin hydraulique à papier du XVIII^e siècle à proximité de la rivière la Charente et annexe d'autres bâtiments proches pour ouvrir des ateliers. L'École, jouxtant le Musée du papier, est à proximité de la Cité Internationale de la Bande dessinée et des écoles qui forment le campus de l'image Magelis.

A Poitiers, l'École occupe un ancien collège jésuite du XVIIe siècle en centre-ville. Elle annexe un espace à quelques rues pour les ateliers et les accrochages. L'École est à proximité du TAP - Théâtre Auditorium de Poitiers et du Lieu Multiple, dédié à la création numérique.

b) L'environnement culturel

Ces deux villes de taille moyenne ont la particularité de développer des projets culturels très ambitieux.

Angoulême est une ville de 46 324 habitants. Ville et Communauté de communes : 108 324 habitants. Le Festival international de la bande dessinée est un événement mondial. Le FRAC Poitou-Charentes y développe sa programmation et accueille artistes et professionnels de l'art.

Poitiers est une ville de 87 012 habitants. Ville et Communauté de communes : 128 096 habitants. Chef-lieu du département de la Vienne, Poitiers est une ville universitaire. Elle accueille annuellement les Rencontres internationales Henri Langlois des films de fin d'études des écoles de cinéma. Le Confort Moderne propose une programmation d'expositions d'art contemporain et d'événements performatifs toute l'année.

Un conservatoire est présent dans chacune des villes, irriguées par un réseau culturel associatif très foisonnant.

Faits et chiffres

Personnel permanent : 72

Effectif des étudiants de l'année 2017-2018

Nombre d'étudiants : 316

Femmes : 183

Hommes : 133

Étudiants français : 280

Étudiants étrangers : 36

Admissions en 1ère année en 2017-2018 : 65

Admissions en cours d'études en 2017-2018 : 11

Diplômés en 2017

DNAP : 54

DNSEP : 35

Master BD : 8

DSRA : 1

Classe internationale : 5

Contact

Site d'Angoulême

134 rue de Bordeaux 16000 Angoulême

Téléphone : 33 (0)5 45 92 66 02

Site de Poitiers

26 rue Jean Alexandre 86000 Poitiers

Téléphone : 33 (0)5 49 88 82 44

dossier

■ L'œuvre de Benoît-Marie Moriceau, « *Anisotropic Panorama* », a été la première des cinq œuvres d'Art Public Potiers à être installée square de la République.





AU CŒUR de la ville : l'art contemporain

5
œuvres d'art
contemporain

3
lieux dans Poitiers

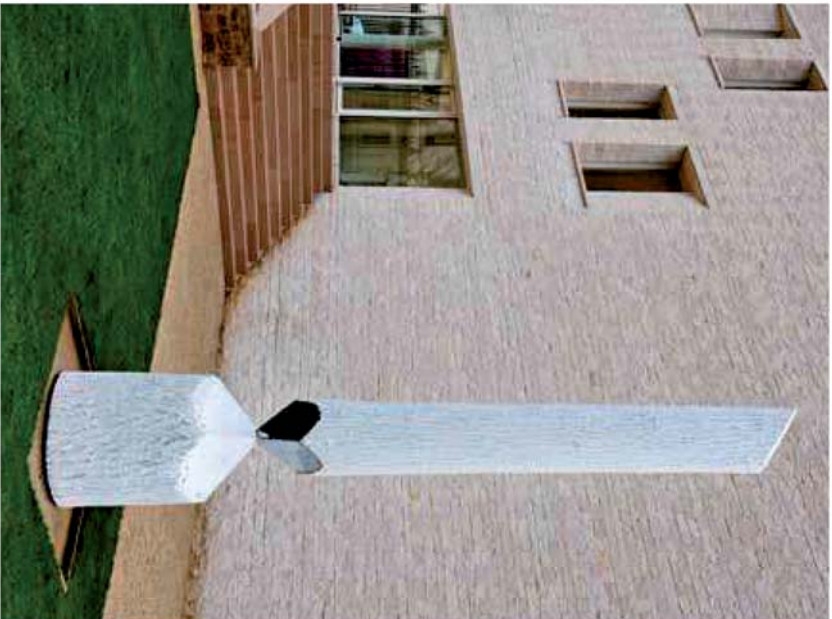
5
artistes

Trois lieux, cinq œuvres et cinq artistes : c'est Art Public Poitiers, la commande publique artistique lancée dans le cadre de Cœur d'agglomération. En mettant l'art dans les espaces publics, il devient immédiat, direct pour tous et modifie le regard sur notre environnement quotidien. Le point commun des cinq œuvres : l'effet de surprise qu'elle provoque. « *Les œuvres d'art peuvent prendre des formes inattendues, loin du cliché sculpture sur socle* », explique David Perréau, le directeur artistique d'Art Public Poitiers. « *Certaines œuvres adoptent des formes déjà présentes dans l'espace public au risque de passer inaperçues.* »

La Commande artistique s'achève ce mois-ci avec l'installation, au Jardin de Puygarreau, de la dernière œuvre : la grille d'Elisabeth Ballet.

Présentation, œuvre par œuvre, artiste par artiste.

...



Tourne-sol,

D'ici la fin du mois, elle viendra fermer le jardin de Puygarreau et dans le même temps achever la commande publique artistique Art Public Poitiers. La grille *Tourne-sol* d'Elisabeth Ballet, et ses dimensions impressionnantes – longue de 38 mètres et haute de 2 mètres à 4,40 mètres –, étonnera par sa légèreté, en opposition avec les grilles ouvragées et décoratives que l'on retrouve derrière l'Hôtel de ville et devant l'Hôtel Jehan de Beaucé. Sa transparence est rendue possible par sa structure en acier inoxydable satiné.



d'Elisabeth Ballet

Chaque barreau de la grille est incliné vers l'entrée du jardin, donnant ainsi une vision particulière du jardin.

L'artiste

Elisabeth Ballet vit et travaille à Paris. Comme ici avec *Tourne-sol*, ses œuvres fonctionnent plus comme des frontières que comme des objets. Elles instaurent des limites et une certaine distance en déployant dans l'espace des lignes de démarcation qui sont autant de barrières, d'obstacles qui divisent que de nouvelles perspectives.



CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS QUADRIENNALE
du Confort Moderne
années 2009 - 2010 - 2011 - 2012 (Extraits)

ENTRE

L'Etat - Ministère de la Culture et de la Communication,
Direction Régionale des Affaires Culturelles de Poitou-Charentes (DRAC),
7 place Aristide Briand - BP 589 - 86021 Poitiers cedex
représenté par Bernard Tomasin, Préfet de la Région Poitou-Charentes, Préfet de la Vienne

La Ville de Poitiers,
Hôtel de Ville - BP 569 - 86021 Poitiers cedex
représentée par Alain Claeys, Député-Maire,

La Région Poitou-Charentes,
Maison de la Région - 15, rue de l'ancienne comédie - BP 575 - 86021 Poitiers cedex
représentée par Ségolène Royal, Présidente du Conseil Régional

Le Département de la Vienne,
place Aristide Briand, BP 319, 86008 Poitiers cedex
représenté par Claude Bertaud, Président du Conseil Général

D'une part,

ET

L'association L'Oreille est hardie / le Confort Moderne BP 502 86012 Poitiers cedex
représentée par Isabelle Delamont, Présidente

La Sarl Confort Moderne BP 502 86012 Poitiers cedex
représentée par Anthony Bonnin, gérant

Soit d'autre part, appelées aux présentes « **le Confort Moderne** »

D'autre part,

Vu les statuts de l'association L'Oreille est hardie / le Confort Moderne,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.),

Vu la délibération du Conseil Général du 20 mars 2008 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente,

Vu la délibération de la Commission Permanente du Conseil Général du 27 novembre 2009 autorisant la signature de la présente convention,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 14 décembre 2009,

Vu la délibération 09CR054 du Conseil Régional en date du 14 décembre 2009 relative au Budget Primitif 2010,

Vu la décision 10CCP0114 de la Commission Permanente du Conseil Régional en date du 22 Février 2010.

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

TITRE I- CADRE DE REFERENCE DE LA CONVENTION

Préambule

- * Conformément aux orientations données lors des Assises nationales de la vie associative (*circulaire du 1^{er} décembre 2000 relative aux conventions pluriannuelles d'objectifs entre l'Etat et les associations*),
- * Considérant le schéma des services collectifs culturels qui vise notamment à mettre en œuvre une approche territoriale de l'action culturelle,
- * Considérant la Charte des missions de service public qui redéfinit les responsabilités de service public dans le spectacle vivant tant au niveau de l'Etat que des organismes subventionnés,
- * Considérant la circulaire de 1998 définissant les modalités de soutien de l'Etat aux scènes de musiques actuelles,
- * Considérant la volonté de la Ville de Poitiers, de soutenir un espace spécifique dédié au domaine des musiques actuelles et de l'art contemporain, et plus généralement l'action développée par la Ville de Poitiers dans le domaine de la sensibilisation des publics, du développement des pratiques culturelles, de la création et de la diffusion artistique, de l'émergence de nouveaux talents,
- * Considérant la mise en œuvre de la politique engagée par le Ministère de la Culture et de la Communication dans le domaine des musiques actuelles et des arts plastiques, et considérant la volonté de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de la Région Poitou-Charentes de participer à l'aménagement du territoire régional en matière artistique et culturelle et de favoriser la mise en place de pôles forts de création et de diffusion dans les départements de la région,
- * Considérant l'effort réalisé par la Région Poitou-Charentes en faveur du spectacle vivant et de l'art contemporain et l'attention particulière qu'elle accorde à l'accès de tous à la culture, à soutenir l'emploi artistique et culturel et à favoriser le rééquilibrage des territoires,
- * Considérant les objectifs de la politique culturelle du Département de la Vienne visant à faciliter l'accès à la culture pour tous, soutenir la vitalité culturelle des territoires et renforcer l'assise des milieux professionnels,
- * Considérant le projet artistique et culturel poursuivi par l'association l'Oreille est hardie / le Confort Moderne,

Article 1 – Objet de la convention

Dans le cadre de la présente convention, les partenaires précités décident de joindre leurs efforts pour renforcer l'association L'Oreille est hardie / Le Confort Moderne et la Sarl Confort Moderne qui gèrent conjointement la salle Le Confort Moderne, favoriser son ancrage sur le territoire et soutenir son projet artistique et culturel ainsi que ses projets de développement, au titre desquels le Confort Moderne est identifié aux scènes de musiques actuelles et aux centres d'art.

Article 2 – Objet de l'association

L'association l'Oreille est hardie / le Confort Moderne a pour objet la promotion et le développement, à Poitiers et dans sa région d'activités axées, principalement mais pas exclusivement, autour de deux disciplines artistiques : les musiques actuelles et l'art contemporain.

A ce titre et conformément à ses statuts, son activité recouvre :

- * la gestion des locaux dits « Le Confort Moderne », sis au 185 rue du Faubourg du Pont Neuf à Poitiers, complexe culturel composé de deux salles de concerts, deux espaces d'expositions, six locaux de répétition, un débit de boissons, des espaces techniques et administratifs, une cour, un jardin ainsi que des espaces mis à disposition de projets associatifs ou commerciaux,
- * la diffusion musicale : organisation de concerts dans et hors du Confort Moderne, de façon régulière ou événementielle, en tant que producteur ou diffuseur de spectacles vivants,
- * la diffusion de l'art contemporain : organisation d'expositions dans et hors du Confort Moderne, de

- façon régulière ou événementielle,
- x l'aide à la création, l'accompagnement et le développement de projets artistiques,
 - x la médiation aux publics et l'éducation artistique et culturelle, notamment à destination des enfants et adolescents, et des publics empêchés,
 - x l'édition et la vente d'œuvres de l'esprit et la prestation de services, notamment en matière de techniques du spectacle et de l'exposition,
 - x toutes autres actions, et notamment de formation et de réflexion, concourant à une meilleure reconnaissance des pratiques amateurs et professionnelles issues des champs de la jeune création contemporaine.

L'association confie l'exploitation du débit de boissons sis au Confort Moderne à la SARL Confort Moderne, dont elle détient 98% des parts, M. Philippe Auvin en détenant les 2% restant.

Article 3 – Objectifs généraux

Conformément à son projet artistique et culturel joint en annexe N°1, l'association L'Oreille est hardie / le Confort Moderne s'engage sur le plan artistique dans la création, la production et la diffusion d'œuvres originales dans le domaine des musiques actuelles, de l'art contemporain et d'expérimentations transdisciplinaires. Il est un laboratoire permettant un échange productif de compétences entre les milieux de la musique, de la scène et de l'exposition et de l'image. Les productions déployées dans et hors les murs sont envisagées comme des projets d'artistes avant d'être des projets de l'institution.

Sur le plan culturel, l'association vise à créer les contextes favorables à la mise en relation des individus, des idées, des pratiques et des projets. Elle propose un rapport au public et au territoire qui recherche une alternative aux modes dominants de production et de consommation culturelles.

Sur le plan de ses principes d'actions, l'association agit dans un cadre professionnel, associatif, non lucratif, respectueux de son environnement et de ses ressources humaines.

Pour réaliser ces objectifs, l'association développe trois missions principales au service de son projet culturel et artistique 2009-2012 : la diffusion artistique, l'aide à la création, l'accompagnement des pratiques et des publics.

TITRE II- OBJECTIFS OPERATIONNELS

Article 4 - La diffusion artistique produite par l'association

La diffusion artistique produite est celle dont l'association assume la responsabilité artistique. Elle peut cependant partager cette responsabilité artistique en partenariat avec d'autres personnes, appelées coproducteurs. En matière musicale, la diffusion produite par l'association est celle dont elle émet la billetterie. En matière d'art contemporain, la diffusion produite est celle dont l'association assure le commissariat d'exposition.

La période de diffusion court sur toute l'année, avec une pause estivale et une pause située autour des fêtes de fin d'année. L'essentiel de cette diffusion s'organise de façon régulière au sein d'une saison faite de trois phases de programmation : septembre à décembre, janvier à mars, avril à juin. Elle peut être complétée par une programmation d'été ainsi que par une programmation événementielle.

Elle se réalise principalement au Confort Moderne mais aussi hors de ses murs, à Poitiers ou ailleurs. Pour indication, les lieux suivants sont des lieux potentiels mais non-exhaustifs de réalisation dans l'agglomération de Poitiers de la diffusion musicale : planétarium de l'Espace Mendès France, Carré bleu, Auditorium Saint Germain, Théâtre municipal, Théâtre-Auditorium, Musées Sainte Croix, Maison des Etudiants, La Hune, Maison de l'Architecture, Maisons de quartiers, lieux privés tels que des débits de boissons. La diffusion de l'art contemporain peut aussi se réaliser hors les murs, par exemple dans d'autres espaces d'expositions, places, rues et espaces verts.

Article 4.1 - Dans le domaine musical

Les esthétiques principalement diffusées appartiennent aux musiques actuelles amplifiées et s'apparentent plus particulièrement aux genres dits des musiques électroniques, du jazz et des musiques improvisées, aux musiques d'influences rock et pop, aux musiques jamaïcaines, aux musiques rap, aux musiques du monde, et à l'ensemble des croisements issus de la création contemporaine.

La forme principale mais non-exhaustive de diffusion de ces esthétiques correspond à un concert de deux ou trois formations musicales présentées lors d'une soirée.

a. Programmation réalisées au Confort Moderne
Quantité annuelle : de 30 à 50 soirées.

b. Programmation réalisées hors les murs
Quantité annuelle : de 1 à 5 soirées.

Article 4.2 - Dans le domaine de l'art contemporain

Les choix ne privilégient aucune technique particulière et sont proposés dans le cadre d'expositions collectives ou monographiques issues de la jeune création internationale. Ils sont souvent précédés d'un important travail de scénographie spécifique aux projets accueillis.

Leur quantité annuelle représente 2 à 5 expositions.
Elles se déroulent majoritairement au Confort Moderne mais peuvent se voir réalisées hors des murs de ce dernier.

Article 4.3 - Dans le domaine transdisciplinaire

La diffusion transdisciplinaire s'envisage comme la diffusion de projets au croisement des deux disciplines artistiques de prédilection du Confort Moderne. Ils sont entendus comme des champs de recherche, de décloisonnement et d'échange artistiques, s'inscrivant comme des conséquences, des déclinaisons ou des appels s'insérant et découlant des projets musicaux ou plastiques montrés. Ils ne sont pas à considérer dans leur autonomie disciplinaire, mais plutôt au travers de leur tentative de dépassement, de débordement disciplinaire. Leur programmation est perçue comme légitime dans la mesure où elle est ressentie comme s'inscrivant en cohérence avec les objectifs généraux du projet artistique.

Ils n'ont donc pas de formes figées : conférences, performances, projections, débats, spectacles vivants, dessins ou tout à la fois.
Nombre annuel de temps dédiés à la transdisciplinarité : entre 1 et 5.

Article 4.4 – Politique tarifaire

Le Confort Moderne vise à appliquer une politique tarifaire modérée afin de faciliter l'accès à son offre de diffusion artistique, notamment pour des publics spécifiques tels que les étudiants, les demandeurs d'emploi, les jeunes (moins de 26 ans), les personnes disposant de faibles revenus. A cette fin, il est partenaire des dispositifs *Carte Culture* et *Bourse Spectacle* mis en place par la Ville de Poitiers.

Pour l'indication, le tarif moyen pratiqué sur l'offre de concerts produits ou coproduits diffusée en 2008 se répartissait comme suit :

- tarif plein : 12,39 € TTC
- tarifs réduits : 9,50 € TTC
- tarif adhérents : 7,50 € TTC

Par ailleurs, l'accès aux expositions qu'il produit est gratuit.

Article 5 – Aide à la création

L'aide à la création a pour finalité la production d'œuvres originales. Elle s'exerce de préférence sous la forme de résidences in situ.

Ces temps de résidences correspondent à des commandes artistiques de l'Oreille est hardie / le Confort Moderne et des ses éventuels partenaires en création impliquant la prise en charge de la rémunération et de l'hébergement de l'artiste ou du groupement d'artistes et de l'ensemble des moyens nécessaires à la création de son œuvre. Processus souvent intégré dans le mode de production des expositions au Confort Moderne qui privilégie la monstration d'œuvres inédites, il est plus lourd à mettre en œuvre en matière de spectacle vivant dans la mesure où il engage en général des moyens et des partenariats plus importants. Ces résidences donnent lieu systématiquement à une première diffusion des œuvres créées.

Quantité annuelle de résidences d'artistes tant pour la musique que pour l'art contemporain : de 1 à 10.

Article 6 - L'accompagnement des pratiques et des publics

L'accompagnement des pratiques et des publics désigne l'ensemble des activités dont la finalité est de permettre aux bénéficiaires, personnes physiques ou morales :

- de renforcer leurs pratiques et/ou projets artistiques et culturels indépendamment d'un investissement artistique du Confort Moderne;
- de leur fournir des éléments d'information et de formation visant à éveiller ou approfondir leur intérêt pour les contenus artistiques et culturels présents au Confort Moderne.

Article 6.1 - L'accompagnement des pratiques

a. l'aide aux projets extérieurs

- Les structures hébergées : Le Confort Moderne accueille dans ses locaux de façon permanente cinq personnes morales dont les projets ou services s'intègrent dans le projet artistique et culturel du lieu :
 - * l'association La Fanzinothèque : centre de documentation spécialisé dans l'archivage et la conservation de la presse indépendante et alternative, cette association occupe de façon gracieuse 80 m² de locaux organisés en lieu de consultation ouvert au public, bureaux, archives et atelier de sérigraphie. Les fluides consommés par la Fanzinothèque sont pris en charge par l'association l'Oreille est hardie,
 - * l'EURL Transat : disque essentiellement spécialisé dans le disque vinyle d'occasion, Transat exploite une boutique de 15 m² ouverte au public. Au regard du caractère risqué sur le plan économique de l'entreprise, la structure ne paye ni loyer, ni fluides.
 - * la SARL La dent Creuse : restaurant d'une trentaine de couverts occupant environ 100 m² de locaux, la Dent Creuse paye un loyer et ses fluides à l'association l'Oreille est hardie.

- * la société Andegave : l'antenne poitevine de cette entreprise spécialisée dans l'affichage non protégé loue un espace de 15 m² pour y entreposer son matériel et les affiches de ses clients,
- * la Sarl Confort Moderne : débit de boissons occupant environ 370 m² de locaux, la SARL Confort Moderne paye un loyer et ses fluides à l'association l'Oreille est hardie.

Les objectifs de la période 2009-2012 quant aux structures hébergées tiennent :

- * d'une part dans la formalisation au sein du titre d'occupation du site dénommé *Le Confort Moderne* existant entre la Ville de Poitiers et l'association l'Oreille est hardie / le Confort Moderne de la capacité de cette dernière à affecter à des tiers à titre gracieux ou onéreux une partie des locaux dont elle a la garde;
- * d'autre part et le cas échéant, dans la formalisation par acte séparé des rapports entre chacune des structures hébergées et l'association l'Oreille est hardie / le Confort Moderne. Plus spécifiquement, cette formalisation s'attachera à :
 - * définir précisément les conditions d'hébergement de la Fanzinotèque au Confort Moderne
 - * définir et mettre en oeuvre les modes de reprise du fonds de commerce La Dent Creuse afin de maintenir sur le site une offre régulière de restauration,
 - * définir les conditions et contractualiser un titre d'occupation pour l'EURL Transat, la société Andegave et la SARL Confort Moderne,
 - * définir et le cas échéant mettre en oeuvre les conditions d'hébergement de toutes autres structures appelées à être hébergées sur le site.

- Les mises à disposition de la salle de concerts : l'Oreille est hardie / le Confort Moderne développe à destination des porteurs de projets locaux à finalité non lucrative une politique de mise à disposition gratuite de sa salle de concerts, du matériel de sonorisation et d'éclairage qui l'équipe, du personnel technique et de sécurité nécessaire. Ces mises à disposition se font au terme d'un accompagnement visant à vérifier la viabilité sur le plan artistique, économique et organisationnel de ce type de manifestations.

Quantité annuelle de mises à disposition de la salle de concerts : de 3 à 9.

- Les mises à dispositions de matériel : l'Oreille est hardie / le Confort Moderne prête contre une participation minime aux frais d'usage une partie de son matériel de spectacle à des petites manifestations non lucratives n'ayant pas les moyens de recourir au secteur marchand.

Quantité annuelle de manifestations aidées : de 10 à 30 manifestations.

b. l'aide aux pratiques amateurs

- La répétition : l'Oreille est hardie / le Confort Moderne dispose de cinq locaux en accès autonome dédiés à la pratique de la musique amplifiée et ouverts aux musiciens, essentiellement locaux et amateurs. Cette pratique se déroule sous la forme de répétitions non-encadrées, sous deux formes :
 - répétition non-équipée : 4 locaux non-équipés bénéficient à 14 formations en 2008, soit environ 70 musiciens disposant à l'année des clés de ces locaux contre le paiement d'un loyer mensuel,
 - répétition équipée : un local équipé bénéficie en 2008 à 44 formations (soit 185 musiciens) qui y ont accès moyennant le paiement d'un créneau horaire régulier ou non.

- La répétition en condition de scène : l'Oreille est hardie / le Confort Moderne met à disposition contre une participation minime aux coûts du service sa salle de concerts aux groupes amateurs afin de découvrir et de se former à l'exercice musical dans des conditions scéniques professionnelles.

Quantité annuelle : 5 jours de répétition en condition de scène.

- L'information : l'Oreille est hardie / le Confort Moderne tient à destination des musiciens amateurs un centre de ressources centrées autour de la pratique des musiques actuelles et des politiques qui l'encadrent. Ce centre, en tant que Plate-forme Musiques Information Ressources, met en réseau un certain nombre de ses services dans le cadre du Pôle Régional des Musiques Actuelles de Poitou-Charentes. A ce titre, il recense au sein d'une base de données régionales les acteurs des musiques amplifiées du département de la Vienne.

- L'accompagnement de projets artistiques en voie de professionnalisation : l'Oreille est hardie / le

Confort Moderne accompagne des projets artistiques dont il pressent un potentiel de professionnalisation. Cet accompagnement consiste potentiellement en la mise à disposition de moyens de répétition et de résidences scéniques, de mise en réseau avec un environnement professionnel et en conseil à la structuration professionnelle. Les objectifs et les moyens de cet accompagnement sont spécifiques à chaque projet artistique accompagné et font l'objet d'une contractualisation.

Quantité annuelle : 1 projet artistique accompagné.

Article 6.2 - L'accompagnement des publics

a. la médiation artistique et culturelle

L'Orfille est hardie / le Confort Moderne développe à destination de publics constitués et encadrés, tels que définis ci-dessous, des actions d'éducation artistique et culturelle visant à faire découvrir et sensibiliser aux contenus de son projet artistique et à son univers professionnel. Ces actions prennent généralement la forme de visites encadrées, de rencontres, de conférences, d'ateliers de pratiques artistiques, de publications, de l'accès à des spectacles selon des conditions tarifaires et d'encadrement spécifiques ...

- la médiation vers les publics scolaires, péri-scolaires et étudiants : elle concerne potentiellement tous les niveaux d'enseignement et peut utiliser le cas échéant l'ensemble des dispositifs d'éducation artistique et culturelle existants;
- la médiation vers les publics en difficulté et empêchés : par publics en difficulté, on entend les personnes en état de précarité sociale ou d'exclusion ou les personnes affectées par des handicaps ou qui souffrent de dépendances. Par publics empêchés, on entend les publics qui ne peuvent accéder directement à l'offre et au site du Confort Moderne (personnes incarcérées, personnes hospitalisées, personnes situées en zone rurale).

Les objectifs annuels des actions de médiation étant intrinsèquement corrélés aux contenus de la programmation artistique menée, ils peuvent connaître d'année en année des variations quantitatives assez importantes. Cependant, ils peuvent, entre autres indicateurs, tenir dans les hypothèses suivantes :

- nombre annuel d'actions pédagogiques hors visites encadrées menées à destination d'un public scolaire, péri-scolaires et étudiants : 5 à 20,
- nombre annuel d'actions pédagogiques menées à destination d'un public en difficulté et empêchés : de 1 à 3.

b. les publications

Le Confort Moderne édite des publications issues de la création qu'elle diffuse et dont les finalités sont à la fois de fournir aux artistes concernés un premier outil conséquent de présentation de leur travail, et de constituer une collection éditoriale permettant d'enrichir le rapport de médiation au public et de laisser une trace formelle et d'analyse des activités s'étant déroulées.

Les publications prennent essentiellement la forme de catalogues d'expositions, d'écrits, de supports audiovisuels. Elles sont données à des fins de promotion et/ou vendues.

Nombre annuel de publications : de 1 à 5.

c. l'accueil de concerts grands publics

Le Confort Moderne joue sa salle de concerts, son équipement et le personnel nécessaire à son fonctionnement à des producteurs souhaitant y réaliser à des fins lucratives une représentation d'artistes en capacité de remplir cette salle et dont l'expression artistique ne correspond pas au projet artistique du Confort Moderne. La finalité principale de ce type de mise à disposition est de faire découvrir un lieu culturel et ses activités à un public nombreux qui ne serait pas venu le visiter autrement.

Quantité annuelle : de 1 à 5 manifestations.

d. la production d'actions non-artistiques

En lien avec sa programmation artistique ou en autonomie, l'Orfille est hardie / le Confort Moderne propose une programmation non-artistique dont les contenus agissent en complément de la diffusion artistique qu'il produit. Faite de débats, de rencontres, de conférences, de projections de documentaires, cette programmation légère vise à informer autour de questions liées à la pratique artistique professionnelle et amateur, et plus globalement de sujets de société.

Quantité annuelle : de 10 à 30 manifestations.

e. La formation

L'Oreille est hardie / le Confort Moderne agit en formation selon les axes suivants :

- la formation des bénévoles : le bénévolat étant une ressource du fonctionnement de l'association l'Oreille est hardie / le Confort Moderne, il est important de qualifier cette pratique sur les plans administratifs, techniques et artistiques.
 - Quantité annuelle : 1 session de formation
- la formation des publics : cette dimension est essentiellement décrite aux points a et d du présent article. Elle peut en outre prendre des aspects plus formatifs sous la forme d'accueil en stage d'étudiants. Sont privilégiés les stages longs, en charge d'une mission précise, et bénéficiant d'un tutorat assuré par un salarié permanent.
 - Quantité annuelle : de 2 à 5 stages
- la formation des professionnels : l'Oreille est hardie / le Confort Moderne développe une action sur le champ de la formation professionnelle . Elle consiste principalement en :
 - l'intervention dans le cadre de la formation initiale ou continue de salariés de l'Oreille est hardie / le Confort Moderne portant sur des contenus artistiques, administratifs ou techniques.
 - Quantité annuelle : de 2 à 5 interventions.
 - plus particulièrement, la contractualisation de partenariats pérennes avec le Conservatoire à Rayonnement Régional de la Ville de Poitiers, le Centre d'Etudes Supérieures Musique et Danse de Poitou-Charentes, le Centre de Formation des Musiciens Intervenants et l'Ecole Supérieure de l'Image sera recherchée au cours des années 2009 à 2011.
 - la participation, la promotion, l'organisation et/ou l'accueil de sessions de formation continue inter-entreprises.
 - Quantité annuelle : de 1 à 3.

Article 7 - Fréquentation

Le nombre de personnes touchées par les actions menées par l'Oreille est hardie / le Confort Moderne est estimée proche de 30 000 personnes par an.

En 2008, elle s'établit à 25 222 personnes pour les concerts produits, coproduits ou accueillis, les expositions produites par le Confort Moderne et les rencontres générées par la programmation non-artistique.

A cette fréquentation comptée, il convient d'ajouter la fréquentation liée aux services de répétition du Confort Moderne ainsi que celle spécifique aux activités des structures hébergées (Fanzinothèque, Transat, La Dent Creusè) et pour laquelle il n'existe pas d'évaluation précise à notre disposition.

Le détail de cette fréquentation figure au rapport d'activités 2008 joint en annexe n° 5.

Les objectifs de fréquentation visés pour les années 2009 à 2012 s'inscrivent dans la continuité des chiffres atteints en 2008.

TITRE III- ECONOMIE GENERALE

Article 8 – Moyens actuels

a – Moyens financiers

En 2008, les principaux partenaires financiers de l'Oreille est hardie / le Confort Moderne pour l'aide au fonctionnement furent :

- * la Ville de Poitiers : 328 555 € TTC;
- * l'Etat (Ministère de la Culture et de la Communication - Drac Poitou-Charentes) : 246 500 € TTC, répartis en 172 500 € (DMDS), 67 500 € (DAP), 5 000 € (action territoriale et développement culturel), 1 500 € (médiation scolaire);
- * la Région Poitou-Charentes : 128 370 €, répartis en 75 000 € pour la diffusion de l'art contemporain, 43 370 € pour la diffusion du spectacle vivant et 10 000 € au titre de l'aide à l'emploi « Tremplin pour l'emploi associatif »;
- * le Département de la Vienne : 12 400 € TTC, répartis en une aide au fonctionnement de 7 600 €, 2300 € au titre de la Plate-forme MIFR de la Vienne et 2 500 € au titre d'un programme d'interventions en collèges.

Le budget réalisé de l'association l'Oreille est hardie / le Confort Moderne pour l'exercice 2008 est de 1 017 610 € HT avec une situation bénéficiaire d'un montant de 4 920 €.

Le budget réalisé de la SARL Confort Moderne pour l'exercice 2008 est de 63 762 € HT avec une situation déficitaire d'un montant de 2 542 €.

Les deux structures sont assujetties aux impôts commerciaux.

b – Moyens humains

L'association compte au 31 décembre 2008 :

- 14 salariés permanents : 13 temps pleins en CDI, 1 mi-temps en CDI,
 - dont 1 contrat aidé sous le dispositif régional « Tremplin pour l'emploi associatif » et 1 cadre.
- L'organigramme joint en annexe n°3 détaille cette organisation et son évolution envisagée.

La SARL compte au 1er janvier 2009 un salarié à temps partiel recruté en CDI.

En outre, les deux structures emploient de nombreuses personnes pour des missions à durée déterminée.

L'association applique les 35 heures depuis 1999 et se réfère à la convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles (N° IDCC 1285).

La SARL applique les 35 heures depuis 1999 et se réfère à la convention collective nationale bar, hôtel, restaurant (HCR).

c - Moyens matériels

La Ville de Poitiers met à la disposition de l'Oreille est hardie / le Confort Moderne pour un loyer annuel de 4,57 € un ensemble immobilier cadastré EL 628p, dénommé « le Confort Moderne », sis 185 rue du Faubourg du Pont Neuf à Poitiers, au terme d'une convention d'occupation en date du 10 décembre 2002.

L'ensemble immobilier est scindé en deux ERP :

- un ERP principal de type L,T,N de 2ème catégorie composé :
 - au rez-de-chaussée : d'une salle de spectacle de 315 m², d'une fanzinothèque de 80 m², un hall avec bar de 370 m²,
 - à l'étage : une surface de 50m² d'exposition, une surface de loges et de bureaux administratifs de 100 m²,
 - des boxes de 10 à 20 m² utilisés en studios musicaux contigus,

- un ERP secondaire classé en 5ème catégorie de type Y, contenant 1500 m² de hall d'exposition et locaux de stockage,
- une cour intérieure servant de parking.

L'Oreille est hardie / le Confort Moderne est propriétaire des aménagements et des biens mobiliers suivants et détaillés en annexe :

- des aménagements scénographiques du spectacle vivant et d'expositions,
- un parc matériel son et lumières dédié au spectacle vivant,
- un parc matériel dédié à la diffusion d'images,
- un bar et un système de tirage pression,
- divers mobiliers de bureaux et d'accueil du public.

d – Moyens collectifs

L'Oreille est hardie / le Confort Moderne est adhérent des réseaux et syndicat suivants et agit dans ces cadres :

- le Pôle Régional des Musiques Actuelles (PRMA) de Poitou-Charentes,
- la Fédération nationale d'équipements de musiques actuelles amplifiées,
- le réseau Développement de Centres d'Art (DCA),
- le Syndicat national des petites et moyennes structures non-lucratives de Musiques Actuelles (SMA).

Article 9 – Evolution des moyens

a – Moyens financiers

Engagement de la Ville de Poitiers

La Ville versera une subvention de fonctionnement annuelle dont le montant sera voté chaque année par le Conseil Municipal, après examen du budget prévisionnel et du programme d'activités de l'Oreille est hardie / le Confort Moderne.

Cette subvention sera actualisée tous les ans, sous réserve de la disponibilité des crédits. Elle fera l'objet d'un avenant à la présente convention.

Pour 2009, le montant confirmé s'élève à 363 891 € TTC.

Engagement de l'Etat - Ministère de la Culture et de la Communication

L'Etat - Ministère de la Culture et de la Communication versera une subvention de fonctionnement dont le montant sera imputé sur les crédits déconcentrés de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Poitou-Charentes.

Cette subvention sera actualisée tous les ans, sous réserve de la disponibilité des crédits. Elle fera l'objet d'un avenant à la présente convention.

Pour 2009, le montant confirmé s'élève à 245 000 € TTC.

Engagement de la Région Poitou-Charentes

La Région Poitou-Charentes participe au projet artistique et culturel en versant une subvention dont le montant sera voté chaque année par la Commission Permanente du Conseil Régional, après examen du budget prévisionnel et du programme d'activités du Confort Moderne.

Cette subvention sera actualisée tous les ans, sous réserve de la disponibilité des crédits, et fera l'objet d'un avenant à la présente convention.

Pour 2009, le montant confirmé s'élève à 118 325 € TTC.

Engagement du Département de la Vienne

Le Département de la Vienne versera une subvention de fonctionnement annuelle dont le montant sera voté chaque année par la Commission Permanente du Conseil Général, après examen du budget prévisionnel et du programme d'activités du Confort Moderne.

Cette subvention sera actualisée tous les ans, sous réserve de la disponibilité des crédits, et fera l'objet d'un avenant à la présente convention.

Pour 2009, le montant confirmé s'élève à 10 900 € TTC.

Au niveau des financements, la présente convention prend pour base le montant des subventions 2009.

b- Moyens matériels

Les partenaires prennent acte de la nécessité de définir pour juin 2010 un programme architectural de restructuration et de réhabilitation du site conforme aux intentions détaillées en annexe n°4.

En cas de réalisation de ce dernier pendant la période d'exécution des présentes, les partenaires devront prendre en compte l'impact sur les charges fixes de l'Oreille est hardie / le Confort Moderne de la réalisation totale ou partielle de ce programme.

Les partenaires devront aussi prendre en compte l'impact sur les charges fixes de l'Oreille est hardie / le Confort Moderne de la poursuite de l'effort d'investissement entrepris depuis 2006 et destiné à augmenter et moderniser le parc de matériel dédié à la diffusion artistique et à la médiation culturelle. Ce programme d'investissement est défini en annexe N°6.

Article 10 – Avenant

Les signataires de la convention pourront être amené à compléter la présente convention par voie d'avenant pour les projets qui seront réalisés au cours des 4 années.

Les avenants permettront notamment d'ajouter au texte initial :

- * le réajustement des missions en fonction des modes et critères de financement,
- * les actions nouvelles ou autres perspectives de développement de la structure.



Ouverture du nouveau

CONFORT MODERNE



C	M
O	O
N	D
F	E
O	R
R	N
T	E

185 RUE
DU FBG DU
PONT NEUF
POITIERS

DOSSIER DE PRESSE
Réouverture le 16 décembre 2017

Sommaire

Éditorial du Maire de Poitiers, Alain Claeys	3
3 questions à Michel Berthier, conseiller municipal délégué à la culture	4
Le mot du directeur, Yann Chevallier	5
Programme du 16 décembre	6
Un lieu mythique Le Confort Moderne aujourd'hui Le Confort Moderne hier	8
Un lieu unique Un lieu pluridisciplinaire Les activités associées	11
Un lieu de vie Les artistes en résidence Un rapport au public innovant Le restaurant	14
Un lieu dans la ville Les projets Hors les murs	15
Les chiffres du Confort Moderne	17
L'équipe	18
Informations et contacts	19

C	M
O	O
N	D
F	E
O	R
R	N
T	E

185 RUE
DU FBG DU
PONT NEUF
POITIERS



GRAND POITIERS
Communauté urbaine

RELATIONS AVEC LA PRESSE

Presse nationale
Heymann, Renoult Associées / Agnès Renoult
01 44 61 76 76
Arts, culture & lifestyle : Lucile Gouge
l.gouge@heymann-renoult.com
Musique : Guillaume Bourq
g.bourq@heymann-renoult.com

Confort Moderne
Emma Reverseau - emma@confort-moderne.fr

Presse régionale - Ville de Poitiers
Florent Bouteiller - florent.bouteiller@grandpoitiers.fr

Le Confort, une parenthèse enchantée de nos vies

« Confort ». « Moderne ». Dans notre contrée, prononcer ces deux mots à un local de plus de vingt ans, c'est réciter une formule magique. Les souvenirs se mettent en branle le temps d'un court moment de réflexion, des musiques mêlées reviennent aux oreilles, des œuvres d'art contemporain, aussi captivantes qu'étranges, ressurgissent. Et puis très vite, ce sont des visages, des éclats de rire, des discussions passionnées jusqu'au petit matin. Tant de choses en somme...

Le Confort, c'est ça. Une parenthèse enchantée de notre vie. Depuis le 25 mai 1985, date d'ouverture du lieu, le Confort est à chacun. Mais chacun a son Confort. Pour certains, c'est ce lieu ouvert où l'on rentrerait comme chez des amis ; pour d'autres c'est la révélation du rock, du rap, ou d'autres musiques actuelles. Certains gardent en mémoire la mythique exposition de James Turrell et sa « Piscine ». D'autres conservent un souvenir impérissable de leur premier concert des Rita Mitsouko ou de NTM, alors inconnus. Pour une dernière partie de la population, le Confort Moderne, c'est ce grand portail énigmatique qu'ils n'ont jamais franchi, apeurés sûrement par l'homme aux grandes oreilles. Toujours est-il qu'ils savent où se situe l'endroit. C'est déjà bien, car le Confort, c'est un lieu et une situation : le cœur du Pont neuf.

Au milieu des années 1980, ce quartier n'avait rien à voir avec ce qu'il est aujourd'hui. En périphérie du centre-ville, il abritait autant de résidences que de voitures. Et son calme n'avait d'égal que sa qualité de vie. Alors évidemment, lorsque certains riverains ont entendu dire qu'à un entrepôt d'électroménager allait succéder un lieu d'expression musicale et artistique, il y eut une levée de boucliers. Cela a été notre rôle, à Jacques Santrot (maire de Poitiers de 1977 à 2008) et à moi-même, de sensibiliser la population sur la vocation du lieu. Désormais, personne n'oserait remettre en question l'existence du Confort... Après seize mois de travaux, le Confort Moderne fait peau neuve. Mais ce qui est frappant, c'est qu'il n'a pas tant changé que cela. Parpaings apparents, murs d'origine encore visibles par endroits, structure similaire... Une sensation d'inachevé nous porte et rappelle au bon souvenir des grandes heures du Confort. Je tiens à saluer l'architecte Nicole Concordet qui a su préserver ce patrimoine et redonner au lieu son côté original.

Poitiers a beaucoup investi dans la réhabilitation du Confort Moderne car il est emblématique de ce qu'est notre ville. Lieu d'éclectisme, de rencontres et d'expérimentation, il est ouvert sur le monde et à son écoute. Et comme la diversité est l'une de ses grandes forces, il partagera ses murs avec la Fanzinothèque - initiative unique en Europe qui rassemble plus de 50 000 documents -, Jazz à Poitiers et une boutique de disques. Proposer en un même lieu une programmation musicale tout au long de l'année, des expositions d'art, un centre de recherche et des résidences d'artistes est encore une originalité du Confort Moderne. Pour toutes ces raisons, ce lieu est un formidable cadeau fait aux Poitevins et en particulier à notre jeunesse. Désormais, libre à elle, comme nous par le passé, d'en faire son Confort Moderne.



Alain Claeys, maire de Poitiers
© Ville de Poitiers

Éditorial du Maire de Poitiers, Alain Claeys

3 questions à Michel Berthier, conseiller municipal délégué à la culture



Michel Berthier, adjoint à la culture
© Ville de Poitiers

Comment le Confort Moderne s'inscrit-il dans la politique culturelle de Poitiers ?

Michel Berthier : Le Confort Moderne est un acteur incontournable de la politique culturelle de notre ville. Il propose depuis plus de 30 ans une programmation culturelle exigeante, audacieuse et généreuse dans le domaine des musiques actuelles et de l'art contemporain, qui s'adresse tout à la fois à la jeunesse qui fréquente assidûment l'établissement, mais également à l'ensemble des habitants de Poitiers, de Grand Poitiers et de la Région. Demain, le nouveau Confort Moderne regroupera les activités de trois acteurs culturels de Poitiers : outre l'association l'Oreille est Hardie (qui gère le Confort Moderne), il réunira Jazz à Poitiers, et la Fanzinothèque, structures dont le rayonnement national et même international révèle la richesse culturelle de Poitiers et participe à son attractivité.

Vous avez suivi le chantier de réhabilitation. Alors que les travaux sont pratiquement finis, que pensez-vous du « nouveau Confort Moderne » ?

Michel Berthier : Je suis allé encore récemment sur le site et j'ai été vraiment ébahi, le site est à la fois le même et complètement différent. La dimension « triche » a réellement été conservée tout en créant un nouveau Confort Moderne beaucoup plus fonctionnel, à la fois pour faciliter le travail des équipes et des artistes, mais aussi pour améliorer les usages et le confort du public.

L'ensemble est vraiment très réussi sur le plan architectural. Nicole Concordet, l'architecte, a réussi son pari : préserver l'identité du lieu et en améliorer considérablement les usages pour tous les publics (usagers, artistes, équipes).

Qu'est-ce qui, selon vous, va le plus marquer le public ?

Michel Berthier : Comme moi, le public sera certainement surpris par la sensation de re-découvrir le Confort Moderne, avec un équipement réhabilité, plus visible depuis la voie publique, tout en y retrouvant les repères et les traces de l'établissement d'origine

Beaucoup découvriront la Fanzinothèque qui disposera enfin de locaux adaptés et nettement plus visibles.

L'œuvre de Lang & Baumann à l'entrée du site sera indéniablement un marqueur fort pour le Confort Moderne mais aussi pour le quartier tout entier.

Le mot du directeur, Yann Chevallier



Yann Chevallier, directeur du Confort Moderne
© Confort Moderne

L'ouverture du nouveau Confort Moderne est pour nous l'occasion de remercier chaleureusement l'ensemble des partenaires de la réhabilitation : la Ville de Poitiers, qui a piloté le projet avec un sens de l'écoute et du dialogue exemplaire, la Région Nouvelle Aquitaine, l'Etat et le département de la Vienne qui se sont montrés tout aussi bienveillants et audacieux.

A nos côtés, Nicole Concordet et son équipe ont fait preuve d'un engagement sans faille pour le projet Confort Moderne, rejoignant la commune de celles et ceux qui ont forgé le caractère singulier du lieu.

Cet alignement précieux entre usages, architecture et maîtrise d'ouvrage fut la clé de voûte de ce projet que nous partageons aujourd'hui avec une grande excitation.

Conscients de l'héritage fabuleux laissé par les équipes précédentes, les centaines de bénévoles et les milliers d'artistes qui ont écrit l'histoire du Confort Moderne, nous ouvrons aujourd'hui un lieu tourné vers le futur et avide de nouvelles aventures.

Ses 8500 m² offerts aux artistes et aux publics sont la promesse de joyeuses opportunités, d'activités démultipliées et d'usages à inventer dans un bâtiment accueillant, ouvert et généreux.

Les associations l'Oreille est Hardie/le Confort Moderne, la Fanzinothèque et Jazz à Poitiers souhaitent faire du samedi 16 décembre une fête débridée et fondatrice. Désir, plaisir et indépendance agissent comme matrice de l'ensemble des propositions artistiques, dans un rapport complice aux artistes et aux publics, de jour comme de nuit.

Expositions, installations et performances

Tainted Love - du 16 décembre 2017 au 4 mars 2018

Rita Ackermann, Aude Anquetil, Fabienne Audéoud et John Russell, Sadie Benning, Travis Boyer, Liz Craft, Vava Dudu, Roe Ethridge, Théodore Fivel, Sylvie Fleury, Georg Gatsas, Lise Haller Bagesen, Maria Hassabi, Celia Hempton, Ella Kruglyanskaya, Tarek Lakhrissi, Emilie Pitouset, Eileen Quinlan, Pierre René-Worms, Azzedine Saleck, Segondurante, Apollonia Sokol, Cheyney Thompson, Betty Tompkins, WATP, Nicole Wermers

Feed me with your kiss - du 16 décembre 2017 au 4 mars 2018

Stephanie Cherpin

Echappée confidentielle (exposition) - du 16 décembre 2017 au 4 mars 2018

Inside Mortimer / Lazer Quest

Echappée confidentielle (installation) - jusqu'au 23 décembre 2017

Disparate + La Fanzinothèque + Infokiosque + Infrà Libraire + Peace & Noise + Studio H13 + Lazer Quest

Iron Man au Confort Moderne - samedi 16 décembre 2017

Nicolas Fenouillat

Première nuit après travaux - samedi 16 décembre 2017

*DUUU

Œuvres permanentes - à partir du samedi 16 décembre 2017

Sarah Braman, David Evrard, LB, Laurent Le Deunff, Ingrid Luche, Nicolas Milhé, Anita Molinero, Simon Nicaise, Christian Robert-Tissot, Claire Roudenko-Bertin, WATP.

Design graphique

The Bells Angels

Concerts, lives et dj sets

10 ans de Born Bad Records

Forever Pavot
Frustration
François Viroit
Elzo Durt
+ Invités

Rock

Jessica 93
Plateau Born Bad Records
The Ex

Hip Hop

KillaSon
Bon Gamrin
Evil Grimace

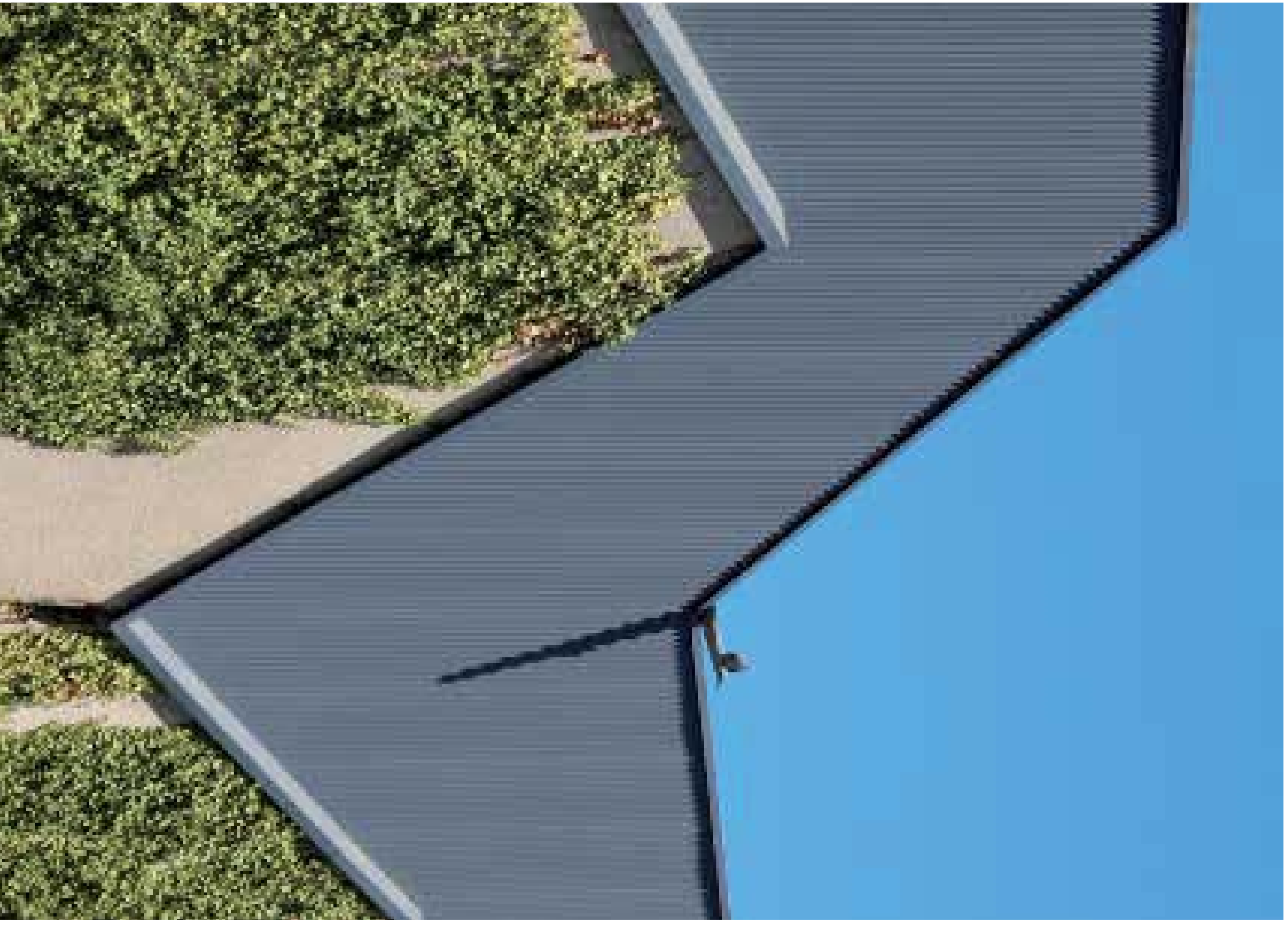
Musiques électroniques

Ninos du Brasil
Deena Abdelwahed
Geena
Jess & Crabbe
Puzupuzu

Inclassables

Orgue Agnès
Francis Falceito b2b Yorrick Benoist
France
Amzo
Discolowcost
Grael

Programmation de la soirée Encore ! samedi 16 décembre 2017



Un lieu mythique



Le Confort Moderne, septembre 2017
© Pierre Antoine

L'association L'Oreille est Hardie est à l'origine du projet du Confort Moderne, ouvert au public en 1985.

Alors fondée, entre autres, par le producteur de musiques du monde Francis Falceto, l'association est composée d'artistes engagés dans la valorisation des artistes et musiciens alternatifs français et internationaux.



Le club du Confort Moderne, septembre 2017
© Pierre Antoine

Le Confort Moderne aujourd'hui

Pendant 32 ans, la sédimentation d'aventures humaines et artistiques, de concerts, d'expositions, d'expériences débridées, de fêtes et de rencontres n'a cessé de dessiner les contours d'une identité artistique intransigeante, généreuse, prospective et internationale au service des musiques indépendantes et de l'art d'aujourd'hui. Quelques œuvres permanentes témoignent de ces trois décennies d'activités. Citons, pour l'exemple, celles de Christian Robert Tissot, L/B, Claire Roudenko Bertin, Nicolas Milhè, Ingrid Luche, Laurent Le Deunff ou encore David Evrard.

Le 13 février 2016, le Confort Moderne fête sa dernière nuit avant travaux. Signée par l'architecte Nicole Concordet, la réhabilitation du Confort Moderne s'achève en septembre 2017. Lauréate du dialogue compétitif conduit par la Ville de Poitiers, Nicole Concordet est la première architecte à travailler pour le Confort Moderne : depuis son ouverture en 1985, toutes les interventions réalisées sur le bâtiment ont été conduites par les équipes successives ou sont le résultat de gestes artistiques.

La réhabilitation du site poursuit un double objectif :

- construire un lieu à la mesure du projet artistique de l'association l'Oreille est Hardie, qui permette de rendre plus lisibles ses activités, notamment par la création de circulations nouvelles entre les différents espaces
- réussir un lieu agréable à fréquenter de jour comme de nuit

Le regard de l'artiste est le prisme au travers duquel Nicole Concordet a souhaité réaliser l'ensemble de son projet architectural. Que ce soit pour les musiques actuelles ou l'art contemporain, toutes les installations présentes avant les travaux ont donné des indications à son équipe, des idées pour l'usage du lieu et les imaginaires qu'il génère. Par son implication dans la continuité de cette sédimentation, l'agence de Nicole Concordet est entrée dans la grande famille de ceux qui ont œuvré pour ce lieu.

Le Confort Moderne avait subi beaucoup de mutations depuis sa création, mises aux normes, extensions (acquisition de nouveaux bâtiments), transformations successives des espaces. **C'est un lieu en mouvement. Pour favoriser une**



Le Confort Moderne, septembre 2017 © Pierre Antoine

nouvelle appropriation des lieux par les utilisateurs actuels, Nicole Concorde propose une architecture non finie, en opposition à une architecture « fermée ».

Sur la base des existants, sans opérer de modifications majeures, le projet architectural a permis au Confort Moderne de se repositionner tout en étant conçu à l'économie. Les principaux enjeux ont porté sur une requalification des bâtiments existants, la réorganisation des espaces entre eux et la réappropriation des espaces extérieurs.

Après 16 mois de travaux, le Confort Moderne occupe 8500m² et compte une salle de concerts de 800 places, un club de 250 places, un entrepôt de 1000m², une galerie de 200m², un restaurant de 80 couverts, un bar de nuit, une Fanzinothèque, des studios de répétition, des résidences d'artistes, un disquaire, une librairie, un jardin, des bureaux, des espaces de travail, de stockage et de production.

Ces deux dernières années, l'association a maintenu ses activités de concerts, de workshops et d'expositions hors les murs. Elle a aussi régulièrement ouvert les portes du chantier à ses publics et partagé l'avancement des travaux avec les usagers. Le 16 décembre 2017, publics et artistes sont invités à fêter la très attendue réouverture du Confort Moderne.

Le Confort Moderne hier

1985 : Fazette Bordage, Francis Falceto, Yorrick Benoit et une poignée d'activistes, tous membres de l'association l'Oreille est Hardie ouvrent le Confort Moderne à Poitiers, dans des bâtiments industriels ayant servi de fonderie puis d'entrepôts d'électroménager.

Née en 1977 sous le nom de l'Œil Ecoute, l'association l'Oreille est Hardie (OH) a construit son identité artistique, dès sa création, autour des musiques indépendantes et des arts visuels, avec des figures emblématiques qui ont largement nourri le mythe fondateur de la friche. Citons Sonic Youth qui signe son premier concert européen à Poitiers ou encore Glenn Branca, Christian Marclay, Cesaria Evoria, tous accueillis à l'orée des années 80, et NTM qui donne au Confort Moderne son premier concert en dehors de la région parisienne.

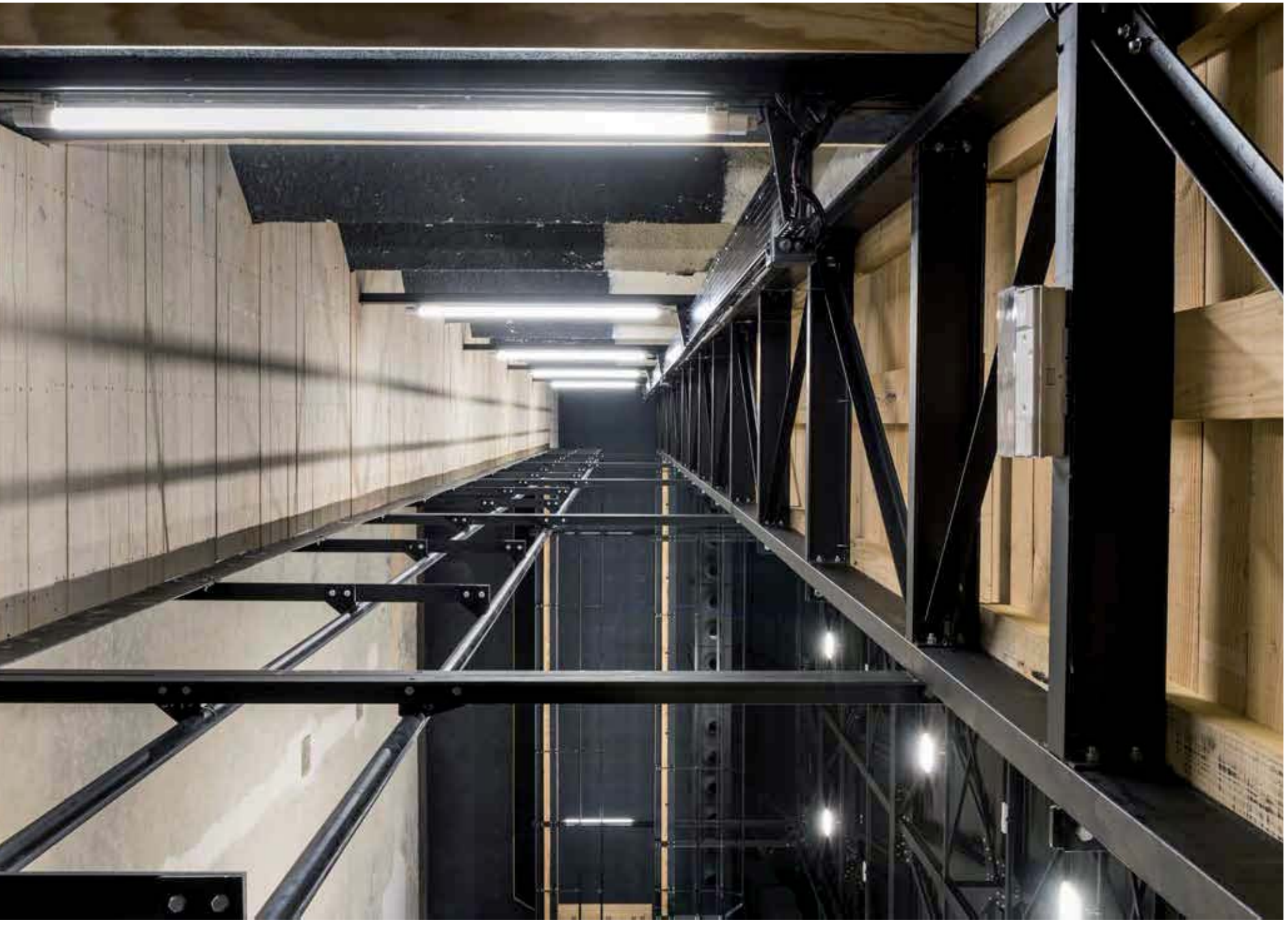
En 1989, l'exposition « Jardin Théâtre Bestiarium » coproduite avec le MOMA PS1, à NY, pose un jalon important dans l'histoire des expositions tout comme l'extraordinaire piscine de James Turrell en 1992.

Les musiques du monde, que l'on ne nomme pas encore ainsi, occupent une place de choix dans le programme musical des débuts de la friche, comme un premier marqueur d'une volonté farouche d'ouvrir les portes du Confort Moderne à l'autre.

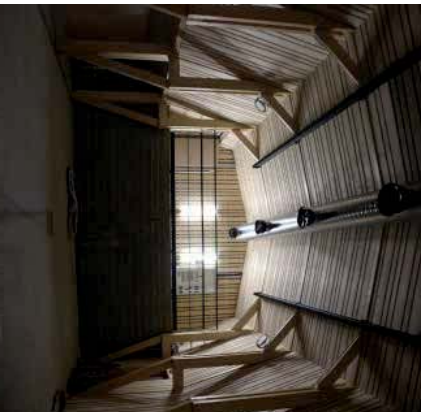
En 1988, la Ville de Poitiers devient propriétaire des bâtiments et en confie la gestion à l'association l'Oreille est Hardie / le Confort Moderne.



Confort 2000 avant 1985, archives © DR



Un lieu unique



Le club du Confort Moderne
Septembre 2017 © Pierre Antoine

Un lieu pluridisciplinaire

Depuis sa création, le projet artistique du Confort Moderne est tourné vers les musiques indépendantes et l'art contemporain. **Ici, le mot « art » est entendu au sens large et traverse l'ensemble des activités du lieu et les missions de l'équipe.** Les frontières entre les disciplines tendant à s'estomper, nombre de gestes, voix, sons, images, paroles rendent complexe la qualification des pratiques et des objets au statut ontologique trouble. **Dans ce contexte, l'art devient un espace inclusif pour des artistes qui sortent du cadre de leur champ original de création.**

Son fonctionnement, son développement au cœur d'une friche l'inscrivent dans un double héritage : celui des prestigieuses « Kunstverein » ou « Fabriques » nord européennes, des lieux où l'art se fait, se fabrique et celui des « Squatts », des occupations et de l'activisme culturel alternatif des années 80. C'est le lieu de l'artiste, de l'expérience et de la rencontre.

Deux constructions historiques, deux modèles de pensée se croisent dès l'origine, l'éducation populaire et l'avant-garde artistique. C'est dans ce topique que le Confort Moderne continue à se développer.

Désir, plaisir et indépendance agissent comme matrice de l'ensemble des propositions, dans un rapport complice aux artistes et aux publics. Le projet met en avant une conception de l'art, une vision pour le lieu et des orientations pour l'association où création, diffusion, transmission, service et accueil se mêlent de manière organique.

Si le programme de concerts et d'expositions constitue la partie la plus visible de ses activités, **le Confort Moderne s'efforce de ré-interroger et de re-dynamiser son projet artistique au cœur d'une friche et cherche à construire un lieu où les idées et les expériences de l'art s'échangent et se vivent.** Au-delà des principaux événements rapidement repérés, le programme d'éducation-recherche, l'activité d'édition et les temps de création composent un prisme d'activités élargi. En ce sens, le Confort Moderne est un espace privilégié de rencontres, de débats, d'études, de transmission, de savoir, d'expériences et de partage. **Il est un lieu d'écriture du présent et d'expérience de l'altérité au cœur de la cité.**



La galerie, une des salles d'exposition du Confort Moderne, septembre 2017 © Confort Moderne



Exposition Fabrice Hybert au Confort Moderne, 1998 © DR

Dès sa réouverture, le Confort Moderne, dans ses bâtiments neufs ou réhabilités, s'apprête à aller plus loin dans cette direction, notamment en intensifiant l'aide à la création de productions in situ, en dédiant un nouvel espace à l'éducation recherche, en créant un plateau adiacent aux espaces d'expositions pour les artistes en résidence et en approfondissant son travail de prospection en marge des industries musicales et du marché de l'art. Le lieu entend intensifier les forces émancipatrices de l'art, agréger les intelligences et les sensibler pour participer à la construction de nouvelles forces créatrices.

Les activités associées

Les structures résidentes

Les bâtiments du Confort Moderne appartiennent à la Ville de Poitiers qui en a confié la gestion à l'association l'Oreille est Hardie / le Confort Moderne. Il héberge trois autres structures résidentes à l'année :

- **Jazz à Poitiers** rejoint le Confort Moderne en 2017 dès la réouverture du lieu, après avoir concentré sa programmation depuis sa création en 1997 dans la salle de Carré Bleu à Poitiers. Sa programmation régulière de jazz actuel et de nouvelles musiques improvisées accueille musiciens et groupes locaux, régionaux, nationaux et étrangers. **La place la plus large est faite aux musiques novatrices généralement peu diffusées, peu médiatisées, et pratiquement pas commercialisées, qui sont issues du jazz et qui s'ouvrent aux univers musicaux les plus variés (musique contemporaine, musiques ethniques, populaires, anciennes, technologiques, etc.).** Jazz à Poitiers programme également le festival Bruisme chaque année depuis 2010. Les choix de programmation privilégient les créations de musiciens, improvisateurs, compositeurs qui, loin des modes et des standards, prennent le risque d'un total engagement personnel pour défricher avec obstination l'espace d'une liberté sans cesse à reconquérir. La mission de Jazz à Poitiers est de permettre la rencontre entre le public et ces musiciens, capables de la plus exquise délicatesse comme de la plus extrême violence pour créer des instants musicaux uniques et éphémères, chargés d'émotion, d'humour, de sensualité ou de révolte.



Le rez-de-chaussée du Confort Moderne, qui accueillera notamment la Fanzinothèque et les bureaux
Septembre 2017 © Confort Moderne

- Depuis sa création en 1989, la Fanzinothèque a toujours habité au Confort Moderne. Elle est un témoin clé de l'histoire culturelle parallèle dite 'underground', c'est-à-dire souterraine. **Elle concerne des champs aussi variés que les arts visuels, la bande dessinée, la musique, les arts urbains, le féminisme, l'écologie...** Les productions underground laissent libre cours à la liberté d'expression et à l'expérimentation. **Polymorphes et débridées, elles sont la voix des minorités actives et proactives à travers le monde et les décennies.** La Fanzinothèque est un acteur, un contributeur, une ressource intellectuelle mais aussi concrète : un transmetteur qui navigue entre connaissances et novices, activistes et pouvoirs publics, grand public et personnes défavorisées, adultes et enfants, tissu culturel et contre-culturel, du local à l'international. La Fanzinothèque participe des dynamiques actuelles en même temps qu'elle s'en fait le témoin et le passeur. 25 années dédiées à l'expression des cultures underground ; un fonds de 50 000 documents représentatifs de la micro-édition internationale depuis les années 1960 ; un travail documentaire qui fait école ; un savoir-faire en imprimerie artisanale dominant lieu à des modules de formation continue ; une expertise désormais reconnue par l'Enseignement Supérieur. La réhabilitation du Confort Moderne offre à la Fanzinothèque l'opportunité de redéployer ses activités sur un plateau de 250m².

- **Depuis 2003, la boutique de disques Transat résiste à la crise du disque, à la dématérialisation des supports musicaux et à l'installation de grandes chaînes de distribution sur le territoire.** Bien que toute petite, la boutique proposait déjà, avant la réhabilitation, une offre riche et choisie aux amateurs et aux passionnés de musique. Le nouveau projet architectural permet à la boutique de s'installer dans des locaux plus grands et centraux, à la croisée de toutes les circulations. Transat, qui héberge désormais le service de billetterie, devient ainsi l'espace d'accueil de jour du Confort Moderne.

L'activité de répétition

Le Confort Moderne réhabilité offre un service de répétition adapté aux praticiens amateurs poitevins comme aux musiciens professionnels internationaux. Deux locaux équipés offrent un service de location horaire et un accompagnement technique aux musiciens de l'agglomération de Poitiers pour répéter dans des conditions de pratique optimales. Un vaste local de création permet également d'accueillir des porteurs de projet professionnels sur des temps plus ou moins longs, afin de travailler une nouvelle création avant un enregistrement ou un travail de plateau par exemple.



Lentrepôt, une des salles d'exposition du Confort Moderne, septembre 2017 © Confort Moderne

Un lieu de vie



Le futur hall d'accueil, qui accueillera également la boutique de disques au Confort Moderne, septembre 2017 © Confort Moderne



Les chambres qui accueillent les artistes en résidence au Confort Moderne, septembre 2017 © Pierre Antoine



Workshop de Simon Nicaise au Confort Moderne © Confort Moderne

Encourager la convivialité du Confort Moderne, de jour comme de nuit, est l'un des axes principaux de la réhabilitation du bâtiment. **La notion d'accueil, au centre du projet, est pensée comme une mission, ce qui permet de placer le public et les usagers au cœur des préoccupations.** Les notions d'hospitalité et de soin traversent l'ensemble des rapports aux artistes, aux personnes et aux œuvres. Les artistes invités font toujours l'éloge de la qualité d'accueil du Confort Moderne : un accueil simple, modeste et généreux qui fait la signature du lieu. Le vaste espace d'accueil du lieu réhabilité, intégrant le disquaire et la billetterie, favorise la convivialité de jour comme de nuit. Les espaces de résidence et l'implantation d'un service de restauration vont aussi dans le sens de cette attention. Enfin, **la définition d'espaces de réalisations associatives et citoyennes qui alimentent la vie du lieu s'inscrit aussi dans cette volonté du « care » comme mode opératoire : inventer un espace social transversal.**

Les artistes en résidence

Le Confort Moderne a toujours été un lieu de création, une fabrique de l'art. Afin de favoriser l'émergence et la découverte, il poursuit son engagement dans le processus de création et de production d'œuvres musicales et visuelles. Cette manière de soutenir les projets des artistes peut se traduire par la mise à disposition des locaux (ateliers de construction, de stockage, salles, scènes, studios...) mais aussi des compétences de l'équipe et des partenariats que la structure est capable de mettre en place. **L'arrivée d'un bâtiment dédié à la résidence d'artistes, incluant 10 chambres et 2 studios, permet à cette activité de se développer et se structurer** : la production d'œuvres s'en trouve favorisée, sur des temps de création pensés en dehors des logiques de diffusion sur le site.

Un rapport au public innovant

Le Confort Moderne est un espace privilégié de rencontres, de débats, d'expériences et de partage. Les personnes sont toujours invitées à une relation dynamique au lieu, aux œuvres, aux artistes, à l'architecture et à l'autre. **Pas question d'apprendre comment regarder, comment écouter, ce qu'il faudrait voir, entendre et encore moins ce qu'il faudrait comprendre.** Aux discours autoritaires, l'éthique du Confort Moderne préfère laisser chacun libre de construire une relation autonome et offrir un contexte de rencontres, sensible et intuitif à l'œuvre d'art en créant simplement la possibilité d'une aventure commune. Ainsi, l'idée est de **refuser tout rapport d'assignation entre œuvres et publics qui imposerait une vision unique.**

Dans cette perspective, le Confort Moderne a fait le choix d'interroger les notions usuelles de médiation, d'éducation artistique et de public pour glisser vers une logique de transmission, d'éducation et de recherche. Cela se traduit par **l'arrêt de l'appellation médiation culturelle et par la mise en œuvre d'un programme expérimental de transmission et d'échange au croisement des universités populaires et de la recherche.** Là où l'idée de public renvoie à un rapport préétabli (client, audience, foule, gens) l'idée de communauté rassemble de manière inclusive l'ensemble des personnes qui interagissent avec le Confort Moderne : artistes, citoyens, partenaires, bénévoles, adhérents, amis, followers, internautes. Il devient ainsi possible d'imaginer des rapports horizontaux à l'autre.

A une surdétermination des publics l'équipe du Confort Moderne préfère des stratégies créatives pour regrouper des personnes de tous horizons et de tous âges autour d'un artiste et d'une production. Leboncoin.com, les magasins de bricolage et des castings ont permis de créer de nouvelles expériences sociales où les protagonistes ne se connaissent pas, ne se reconnaissent pas avant de vivre ensemble une histoire d'art. Le Confort Moderne crée des situations d'apprentissage, reçoit des étudiants et travaille avec des écoles du primaire au supérieur. Ces approches empiriques reposent toujours sur la pratique d'artistes et gardent toujours pour principe de ne pas altérer les problématiques de l'artiste. **Le Confort Moderne construit avec eux des récits, des expériences et un style propice au dialogue. Il ne s'agit pas de construire une école et son programme mais plutôt de faire école sans autorité, sans distinction, sans prétention, sans mur et sans attente : un lieu ouvert sur le monde où l'art est à portée de main.**

Le restaurant

Nouveau venu dans la galaxie du Confort Moderne, il fait partie intégrante du projet artistique et culturel de la friche. Le restaurant s'installe dans l'espace le plus ancien de la friche industrielle. Une belle salle sous des toits en sheds vitrés, augmentée d'une terrasse ouverte sur le jardin, accueille les 80 couverts du restaurant, dont la première singularité réside dans son intégration au projet artistique et culturel de l'association l'Oreille est Hardie / le Confort Moderne. **Il devient ainsi un espace de programmation supplémentaire autant qu'un lieu de restauration. Le restaurant du Confort Moderne a aussi la particularité d'être la cantine des artistes en résidence ou de passage. La proximité et la rencontre entre publics et usagers s'en trouvent renforcées.** La carte du restaurant privilégie une cuisine artisanale et locale, dans une recherche de filiation entre éthique alimentaire et partis pris artistiques. Enfin, le restaurant participe de la convivialité du lieu avec des horaires d'ouverture synchronisés avec l'activité. En 2017, il devient possible de prendre un café au Confort Moderne à la sortie d'une exposition, en songeant au disque que l'on va pouvoir s'offrir et aux fanzines que l'on empruntera avant de quitter les lieux.



L'œuvre Bar, de Nicolas Millhé, présentée dans le jardin du Confort Moderne
Septembre 2017 © Confort Moderne



Le restaurant, septembre 2017 © Confort Moderne



L'Union, septembre 2017 © Pierre Antoine



L'œuvre Bar, de Nicolas Millhé,
présentée dans le jardin du Confort Moderne
Septembre 2017 © Confort Moderne

Un lieu dans la ville



Projet hors les murs Stéphane Vigny
2015 © Confort Moderne



Projet hors les murs Julien Berthier
Septembre 2017 © Confort Moderne

Les projets Hors les murs

Avant de s'installer dans l'enceinte du Confort Moderne, l'Oreille est Hardie et sa grande sœur l'Oeil Ecoute menaient leurs activités dans différents lieux à Poitiers, n'ayant pas encore de locaux dédiés. **Salles de théâtre, centres sociaux, amphithéâtres, mais aussi piscines, pelouses et ronds-points recevaient les concerts et soirées programmées entre 1977 et 1985.** Par la suite, l'installation de l'association rue du Faubourg du Pont Neuf et le développement du Confort Moderne n'ont pas empêché l'association de poursuivre cette occupation du territoire local.

La diffusion de programmes hors les murs a ponctué toutes les saisons du Confort Moderne. Elle s'est poursuivie et renforcée le temps des travaux de réhabilitation, suivant un rythme soutenu. **En dehors de ces incursions chez les amis et partenaires, institutionnels ou privés, l'espace public est un terrain d'action privilégié, notamment pour le programme éducation recherche.** Citons par exemple les sculptures de Stéphane Vigny, réalisées avec des apprentis maçons sur les rives du Clain, ou l'œuvre de Julien Berthier sur une façade privée à Poitiers, qu'il a découpée, retournée puis colmatée pour créer un tableau ouvert sur le salon de cette habitation et sur la ville.

La réhabilitation du Confort Moderne est l'occasion de continuer cette occupation de l'espace public, à commencer par le quartier du Pont Neuf à Poitiers, où il est implanté. Le nouveau projet architectural est un événement important pour le quartier. La friche artistique devient visible depuis la rue, avec l'importante réhausse de la salle de concerts et de nouvelles circulations piétonnes et cyclistes créées autour de cet axe de circulation principal entre le centre-ville et l'université. Une dernière intervention vient compléter cette mutation, avec la commande faite à Sabina Lang et Daniel Baumann (L/B) de réaliser un wall-painting sur les quatre murs de la maison du comité de quartier située à l'entrée du Confort Moderne avec pignon sur le Faubourg du Pont Neuf. Ces deux artistes suisses alémaniques sont reconnus internationalement pour leurs nombreuses interventions dans l'espace public de Rio à Kiev, de Paris à Zurich, de Madrid à Berlin. Leur savoir-faire repose sur une triple maîtrise : science de la couleur, connaissance aigüe du design et exécution de haute qualité. Pour le Confort Moderne, L/B propose une peinture murale à trois motifs et trois couleurs typiques du travail du duo. Son esthétique oscille entre peintures abstraites, design seventies et street art, pour faire de la maison de quartier le signal incontournable marquant l'entrée du Confort Moderne.

Les chiffres du Confort Moderne

32 ans (création en 1985)	+ de 4000 groupes et plasticiens invités depuis 1985	16 mois de travaux
8500 m ²	2 salles de concerts (800 places et 250 places)	2 espaces d'exposition (900 m ² et 200 m ²)
100 ouvertures par an	5 à 10 expositions par an	80 concerts produits ou coproduits
3 structures hébergées (la Fanzinothèque, Jazz à Poitiers, Transat boutique de disques)	10 à 15 projets associatifs accompagnés (mise à disposition d'espaces et de moyens)	10 productions extérieures de concerts par an
1 restaurant (80 couverts)	1 bar de nuit	2 studios de répétition
10 chambres & 2 studios pour les résidences	1 studio de création	10 workshops par an
3 associations (l'Oreille est Hardie, la Fanzinothèque, Jazz à Poitiers)	100 bénévoles	1000 adhérents

L'équipe

Direction

Yann Chevallier

Curateur musique

Laurent Philippe

Curatrice arts visuels

Sarina Basta

Curateur éducation /recherche

Guillaume Chiron

Mise en oeuvre des manifestations

Sébastien Logeais

Administration

Caroline Renoux

Comptabilité / billetterie

Catherine Dorat

Régie expositions & bâtiments

Jean-Michel Rousseau

Régie spectacle vivant

Lionel Ferry

Régie Lumières

Gregory Léonard

Technicien spectacle vivant

Marius Toulet

Responsable du bar et du restaurant

Karl Rivault

Relations Publiques

Emma Reverseau

Promotion

Abdel Boussadia

Assistante de communication

Agathe Gallo

Accueil des expositions

Blandine Houtekins

Gestion des locaux de répétition

Pierre Alberici

Informations et contacts

Le Confort Moderne
Association l'Oreille est Hardie
185 rue du Faubourg du Pont Neuf – Poitiers
www.confort-moderne.fr
twitter : @ConfortModerne
instagram : confortmoderne
facebook : leconfortmoderne

Relations publiques

Emma Reverseau
emma@confort-moderne.fr
05 49 46 08 08 – 07 69 76 00 02

Relations avec la presse

Heymann, Renoult Associées / Agnès Renoult
Arts, culture & lifestyle : Lucile Gouge - l.gouge@heymann-renoult.com
Musique : Guillaume Bourg - g.bourg@heymann-renoult.com
01 44 61 76 76
www.heymann-renoult.com
Visuels HD sur demande

RELATIONS AVEC LA PRESSE

Presse nationale

Heymann, Renoult Associées / Agnès Renoult

01 44 61 76 76

Arts, culture & lifestyle : Lucile Gouge

lgouge@heymann-renoult.com

Musique : Guillaume Bourg

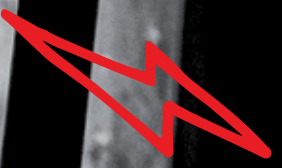
gbourg@heymann-renoult.com

Confort Moderne

Emma Reverseau - emma@confort-moderne.fr

Presse régionale - Ville de Poitiers

Florent Bouleiller - florent.bouleiller@grandpoitiers.fr



C	M
O	O
N	D
F	E
O	R
R	N
T	E

186 RUE
DU FBO DU
PONT NEUF
POITIERS

LE CONFORT MODERNE – PROGRAMMATION 2017/2018

Brain Damage meets Harrison Stafford (from GROUNDATION), Diy Sound	06 juin 2018	Concert
Tournesol	01 juin 2018	Concert
Loud, DJ Nest	31 mai 2018	Concert
The Young Mothers, Horse Lords	30 mai 2018	Concert
Université du Futur - Talk, Sarina Basta et Christophe Lemaitre	28 mai 2018	Rencontre
La réglementation du spectacle en amateur	28 mai 2018	Rencontre
Coffees & Cigarettes, Low Parade, Double Poney	25 mai 2018	Concert
King Khan and the Shrines, Paint Fumes	23 mai 2018	Concert
Caravane piscine, Benedetto Bufalino	21 mai 2018	Workshop
Festival Jokeboxon HIPPOCAMPE FOU, HAKIM NORBERT, NEWMED	18 mai 2018	Concert
Assemblée générale du Réseau des Indépendants de la Musique	15 mai 2018	Rencontre
Le baptistère comme volière enquête sur l'ordre du troisième oiseau ESTAR(SER)	13 mai 2018	Rencontre
Moodie Black, Moor Mother	11 mai 2018	Concert
Ricard Live Music	03 mai 2018	Concert
Isaac Delusion, Moodoid, MNNQNS	28 avril 2018	Concert
Bamba Wassoulou Groove	27 avril 2018	Concert
Tortilla Flat, Sylvie Courvoisier Trio	26 avril 2018	Concert
Klone, Uncut	25 avril 2018	Concert
Fête Souterraine Jeunes & Souterrains, Aquaserge Orchestra, Canari, P.R2B	25 avril 2018	Exposition Workshop
Jeunes & Souterrains / La jeune Théorie des abîmes Art & Souterrain : Eva Medin	21 avril 2018	Concert
Panda Dub Circle Live, Ondubground	06 avril 2018	Exposition
Tortilla Flat	06 avril 2018	Concert
Vernissage des expositions Daniel Turner (IPN), Sylvie Fanchon et Tortilla Flat	05 avril 2018	Concert
Psykup, Smash Hit Combo	04 avril 2018	Concert
Bagarre, Voyou	04 avril 2018	Workshop
Jeunes & Souterrains / Canari	31 mars 2018	Concert
The Limiñanas, Moon gogo		

LE CONFORT MODERNE – PROGRAMMATION 2017/2018

Red Bull Music présente : une nuit avec Binkbeats, Bantuk & Dj Lag	29 mars 2018	Concert
Red Bull Music présente : workshop avec Binkbeats	29 mars 2018	Workshop
BCUC	24 mars 2018	Concert
Trio Lazro - Pauvros - Perraud	22 mars 2018	Concert
Kadavar, The Necromancers	21 mars 2018	Concert
DeRobert & The Half Truths	17 mars 2018	Concert
Disiz La Peste, Aaron Cohen	16 mars 2018	Concert
Hubbub	15 mars 2018	Concert
Atelier McClane	15 mars 2018	Vernissage Exposition
Formation initiation au son sur une scène amplifiée	10 mars 2018	Événement
INTERSTELLAIRE #1	09 mars 2018	Concert
Atelier apéro-zine, Haute, Tshegue, Konga Konga	08 mars 2018	Rencontre
Quelle horreur ?	02 mars 2018	Événement
Carpenter Brut / Youth Code	02 mars 2018	Concert
Au menu du restaurant	02 mars 2018	Événement
Live! #2	28 février 2018	Concert
Entretien exceptionnel , Feed me with your kiss, TOR (Celia Hempton, Sam Hempton)	28 février 2018	Rencontre Performance Projection
XTRM Tour Makala, Slimka, Di-meh	16 février 2018	Concert
Sortie de la revue Monstres, Knacki Minaj, Melissa Lacoste, Moesha 13	15 février 2018	Événement
The Bridge #14	14 février 2018	Concert
Lee Fields & The Expressions, Baron Sam Denis	13 février 2018	Concert
Zombie Zombie, La Myerte	10 février 2018	Concert
Goomar, Elea Braaz	08 février 2018	Concert
Jazz augmenté compagnie Bernard Lubat	07 février 2018	Concert
Wand, Trupa Trupa	05 février 2018	Concert
Fêtez Utile ! La croisière du navigateur (B. Keaton, 1924), Rubin Steiner , Ropoporose, Chassol, Fish From Hell	03 février 2018	Concert
Rone, Renart	01 février 2018	Concert

LE CONFORT MODERNE – PROGRAMMATION 2017/2018

Paterras, eRikm	31 janvier 2018	Concert
Sortie de Facial/3 et carte Blanche à Tarek Lakhriissi	30 janvier 2018	Performance
WEE ! Soirée Culture Club December, In Aeternam Vale, Maud Geffray	27 janvier 2018	Concert Festival
WEE ! Alessandro Cortini	27 janvier 2018	Concert Festival
Rüthland	24 janvier 2018	Concert
Nuit Zébrée de Radio Nova Mammame Sani, Baxter Dury, BRNS, Sopicco	19 janvier 2018	Concert
Monarch / Aluk Todolo	18 janvier 2018	Concert
Polyband	17 janvier 2018	Concert
Peter Kernel	12 janvier 2018	Concert
Fermeture pour congés d'hiver	24 décembre 2017	Événement
Marché Moderne	23 décembre 2017	Événement
TXOTX Mathys, Fulgeance et Hopla Studio	21 décembre 2017	Concert Performance
ENCORE ! Vernissage Tainted Love, Vernissage Feed me with your kiss, Vernissage Inside Mortier, Installation Merging Block , Vernissage Elzo Durt, Première nuit après travaux *DUUU, Francis Falceto b2b Yorrick Benoist, The EX, Jessica 93, 10 ans de Born Bad Records , Forever Pavot , François Viroi, Frustration, Amzo, Orgue Agnès, Nicolas Fenouillat : Iron Man au Confort Moderne, Discolowcost, KillASon, Gral, France, Bon Gamin , Geena, Ninos du brasil , Deena Abdelwahed, Puzupuzu, Jess & Crabbe, Eviil Grimace	16 décembre 2017	Événement
Tainted Love	16 décembre 2017	Exposition
Elzo Durt	16 décembre 2017	Exposition
Feed me with your kiss	16 décembre 2017	Exposition
Échappée confidentielle	16 décembre 2017	Exposition Installation
Appel à bénévolat	23 novembre 2017	Rencontre
Festival OFNI #15 Mimi Kawouin	11 novembre 2017	Concert Festival

LE CONFORT MODERNE – PROGRAMMATION 2017/2018

Pochette surprise party	08 novembre 2017	Événement
Speed Meeting Des \$ pour ma musique	05 octobre 2017	Rencontre
YOLO / le Circuit AllitA (20Syl & J. Medeiros), Sônge, Gracy Hopkins	28 septembre 2017	Concert
Less Playboy Is More Cowboy After Party Cachette à branlette, GareSud, Milacoler Culkln	24 septembre 2017	Concert Festival
Less playboy is more cowboY Chloé Delarue, Lpllpo, Noyades, Derby derby, La Terre Tremble!!!, Acid Baby Jesus, Charlie Malgat, Sourdure, Don't Dj, Not Waving, Aube, Fanzines, musique et art contemporain	23 septembre 2017	Concert Festival Projection
Less Playboy Is More Cowboy Fabrizio Terranova, Yonatan Gat, Zaireeka	23 septembre 2017	Concert Festival Projection
Less playboy is more cowboY Cindy Coutant, Winter Family, Charlie Malgat, Don't Dj, Yonatan Gat, CFM, Descendeur, Lysistrata, Melt Banana, Graal, Fanzines, musique et art contemporain	22 septembre 2017	Concert Festival Performance Projection
Atelier octobre	08 septembre 2017	Vernissage Exposition
Bruisme #7 Martin Messier – « Field », Pascal Niggenkemper	02 juillet 2017	Concert Festival
Bruisme #7 BOA, Èlg, Threesome, Gwyn Wurst, Prune Bécheau, El Selector Andaluz	01 juillet 2017	Concert Festival

1 Projet artistique et culturel

1.1 Historique

Créée à l'initiative de la Scène Nationale, de la MJC Aliénor d'Aquitaine, du Centre d'Animation de Beaulieu et de l'association Jazz de Ville, en concertation avec la DMDTS, l'association Jazz à Poitiers est née en 1997, après que le Ministère de la Culture lui ait accordé le statut de « Scène de Musiques Actuelles ».

Son objectif est le développement des pratiques amateurs et professionnelles en jazz contemporain et en musiques improvisées, par la mise en place à Poitiers d'un outil de création et de diffusion favorisant la pratique de groupe dans des conditions professionnelles, le travail des musiciens locaux avec des artistes en résidence, et la diffusion de leurs créations auprès du public.

Au-delà de cet objectif général, la vocation essentielle de Jazz à Poitiers est de constituer un public pour le jazz actuel et les musiques improvisées en assurant le développement, la promotion et la diffusion de ces musiques.

Pour cela, elle souhaite renforcer son rôle en tant que lieu de coordination, de ressources, d'information, d'échanges et d'aide à l'insertion professionnelle pour les musiciens locaux et régionaux, et un pôle de référence régional et national.

Le projet de l'association est mis en œuvre par une structure juridique associative type loi 1901, habilitée à signer des conventions avec l'Etat, les collectivités locales et ses différents partenaires.

L'association nomme un directeur chargé de mettre en œuvre le projet artistique. À ce jour, elle compte trois salariés permanents à temps plein.

Les activités de Jazz à Poitiers se déroulent majoritairement sur un même lieu, le Carré Bleu, doté d'une jauge de 150 places et disposant d'un bar. La gestion de cette salle municipale est confiée à la MJC Aliénor d'Aquitaine. Une convention signée entre Jazz à Poitiers et la MJC organise la mise à disposition et l'utilisation du lieu par les deux structures.

1.2 Synthèse du projet artistique

Le projet artistique est établi par le directeur, dans le respect de la charte d'objectifs définie par la Fédération des Scènes de Jazz et de Musiques Improvisées (FSJ) dont Jazz à Poitiers est membre depuis 1998.

Cette charte définit un certain nombre d'orientations pour la mise en œuvre du projet de chaque structure adhérente :

Le projet doit s'attacher au développement, à la promotion et à la diffusion du jazz dans ses formes les plus actuelles et des musiques improvisées, laissant une large place aux projets originaux et aux créations françaises et européennes.

Le lieu porteur de ce projet artistique doit s'imposer comme un pôle référent dans sa région et défendre ces esthétiques suivant plusieurs axes :

- *En mettant en œuvre un programme d'action en faveur des artistes de sa région. La découverte, la sélection, la mise à disposition de locaux de répétition, l'aide à la diffusion dans d'autres clubs et d'autres structures, l'aide à la production, la mise en place d'un réseau, concrétisent un rôle d'accompagnement et de développement de carrière. Par son travail de repérage, le lieu doit s'imposer en tant que découvreur de jeunes talents.*

- *En permettant au public de découvrir les musiques créatives peu diffusées, en accordant une place importante aux créations françaises et européennes, le lieu est majoritairement attentif à l'expression du jazz contemporain et des musiques improvisées.*

Outre les objectifs généraux contenus dans la charte des Scènes de jazz et de musiques improvisées, Jazz à Poitiers doit répondre à plusieurs objectifs :

- Affirmer, à Poitiers, dans la région et au-delà, l'image du lieu comme une scène spécialisée, lieu de découverte et de diffusion du jazz actuel et des créations musicales voisines.
- Donner aux meilleures formations régionales la possibilité de jouer en public, dans des conditions professionnelles, de rencontrer d'autres musiciens afin de les aider à entrer en contact avec des réseaux de diffusion extérieurs à la région.
- La programmation est définie trimestriellement afin de profiter des opportunités offertes par les tournées, par le réseau des scènes de jazz et de coller avec plus de souplesse à l'actualité de la création musicale.
- Certains concerts portant le label de l'association pourront être programmés dans d'autres lieux que le Carré Bleu, en fonction des divers partenariats que Jazz à Poitiers s'efforcera de mettre en œuvre.

Précisions sur les champs esthétiques défendus :

Les champs esthétiques abordés restent principalement axés autour du **jazz de création** dans ses formes les plus contemporaines, des **musiques improvisées** et des spectacles mêlant ces idiomes à d'autres disciplines artistiques (danse, vidéo, poésie, cinéma, arts numériques...).

Globalement, on constate toujours un certain malentendu autour de la définition des musiques que nous défendons.

Quand on parle de jazz, tout le monde se réfère encore souvent à une histoire musicale métrissant, au cours du siècle dernier, les chants de travail et le blues des esclaves avec les fanfares militaires et les parades de carnaval, le gospel des églises et le ragtime des bars.

Ainsi, les styles New Orleans, Dixieland, Swing, le jazz afro-cubain et latino, le bebop, le cool, le hard-bop, la West-Coast, le free jazz, le jazz-rock, etc., ne sont donc bien souvent que les seuls courants connus de la sphère jazzistique.

Ce sont essentiellement ces musiques, enfermées (sinon figées) dans leurs étiquettes marchandes, qui sont proposées aujourd'hui au public par les labels de disques ou par les centaines de festivals qui programment du jazz.

Or, depuis les années '70, on a vu se développer une multitude de courants musicaux qui ne sont plus du jazz au sens traditionnel du terme, mais en sont des prolongements créatifs qui n'existeraient pas sans lui.

Improvisation libre, écritures innovantes, expérimentation, relecture critique de tous les domaines musicaux (dans leur diversité historique, géographique et culturelle), ce sont autant de courants qui, avec la musique contemporaine et les musiques électroacoustiques, concrètes ou expérimentales, mais aussi les musiques dites actuelles, écrivent l'histoire de la musique du 21^{ème} siècle.

Leur « nouveauté » et leur diversité font qu'ils n'ont toujours pas de public régulier et conséquent. Dès lors, ils n'intéressent donc pas la plupart des agents, producteurs, médias, labels discographiques, grands festivals, diffuseurs institutionnels, etc. Ce

qui leur interdit en grande partie l'accès au public.

Ces musiques que nous défendons continuent donc à souffrir d'un cruel manque de médiatisation et de diffusion qu'il nous semble important, crucial même en ces temps de standardisation de l'offre culturelle, d'essayer de combler.

Le projet à long terme reste d'aménager et de faire perdurer un « espace de résistance » où ces formes d'expression artistique soient encore possibles tout en nous efforçant d'élargir le cercle des publics et de rendre plus visible ces pratiques désespérément en marge.

D'une manière générale, **la priorité à la création** reste de mise. Une place importante sera toujours consacrée aux premiers concerts de nouvelles formations, aux créations de nouveaux répertoires et aux rencontres improvisées inédites.

Cette programmation doit en fait tenter de témoigner de la formidable diversité de ces musiques en associant les grands pionniers du genre, les nouvelles tendances et les artistes locaux.

1.3 Diffusion

1.3.1 Saison

En termes de diffusion de spectacles, la saison se déroule essentiellement entre octobre et juin.

Les périodes de vacances scolaires étant souvent peu propices à la présence du public, celles-ci sont plutôt dédiées à des temps d'accueils en résidence.

Si, durant les premières années d'activité de la structure, une cinquantaine de concerts pouvaient être proposés, la charge de travail que ce rythme imposait à une équipe réduite à seulement trois salariés permanents nous a obligé à revoir à la baisse le nombre de soirées organisées.

C'est aussi encore à l'heure actuelle le seul moyen de pouvoir dégager des lignes budgétaires destinées à la réalisation de nos autres missions, notamment l'accompagnement des pratiques.

La fréquence de programmation est donc aujourd'hui d'en moyenne un concert par semaine, soit **entre trente et quarante soirées par saison**.

Ce rythme ne devrait pas évoluer dans les trois années à venir.

Dans un objectif de rendre nos activités plus visibles, de tenter de croiser les différents publics, et de s'appuyer sur des moyens et compétences complémentaires aux nôtres, la diffusion devra s'envisager le plus souvent possible en partenariat avec d'autres structures régionales.

1.3.2 Festival

Dans le cadre du projet artistique développé par Jazz à Poitiers, certaines esthétiques plus spécifiques ont toujours un certain mal à attirer un public suffisant.

C'est notamment le cas des Musiques Improvisées (le terme étant ici donc envisagé en tant qu'idiotisme et non en tant que pratique instrumentale) ou « expérimentales » qui ne font pas directement référence au jazz ou à son instrumentarium traditionnel.

Reflet souvent le plus fidèle de ce qui s'invente aujourd'hui en termes de musiques créatives, ces esthétiques ne doivent pas être mises de côté et un effort certain doit être mené pour permettre leur diffusion auprès d'un public encore à développer.

D'autre part, certaines de ces musiques, notamment celles qui empruntent plus particulièrement aux musiques actuelles issues des courants rock ou électronique, semblent ne pas attirer suffisamment un public pourtant déjà amateur du genre et dont on sait qu'il est présent localement. Un déficit qui pourrait s'expliquer en partie par l'image « jazz », et donc parfois celle de musique sérieuse réservée à des connaisseurs, que peut véhiculer notre programmation.

Autant d'indices qui peuvent laisser penser qu'il reste à imaginer des formes de diffusion alternatives à celle hebdomadaire du Carré Bleu, pour proposer dans les meilleures conditions ce type de programmation.

La solution d'un festival dédié à ces esthétiques spécifiques, pouvant se dérouler dans d'autres lieux poitevins ou de la région (et donc échappant dès lors quelques peu à la « casquette Carré Bleu ») nous semble une piste à explorer pour aller dans ce sens.

Une programmation concentrée sur plusieurs jours consécutifs peut aussi nous permettre d'attirer un public non local qui ne peut que difficilement se déplacer pour une soirée isolée, qui plus est ayant lieu en semaine.

Ce type de manifestation s'avère de plus particulièrement propice à la mise en place de nouveaux partenariats.

Enfin, la forme festival ouvre aussi à d'autres financements complémentaires dont nous ne pouvons pas bénéficier jusqu'ici (notamment par le biais des sociétés civiles).

En juin 2010, l'édition #0 de Bruisme a eu lieu dans l'enceinte du Confort Moderne. Cet événement a été organisé en étroite collaboration avec le Confort Moderne et le Lieu Multiple, structures qui semblent partager de près nos envies en la matière. Ce coup d'essai sera renouvelé en 2011 et 2012 sous une forme similaire ; un calendrier et trois éditions qui nous paraissent nécessaires pour estimer au mieux la pertinence ou non d'une telle manifestation.

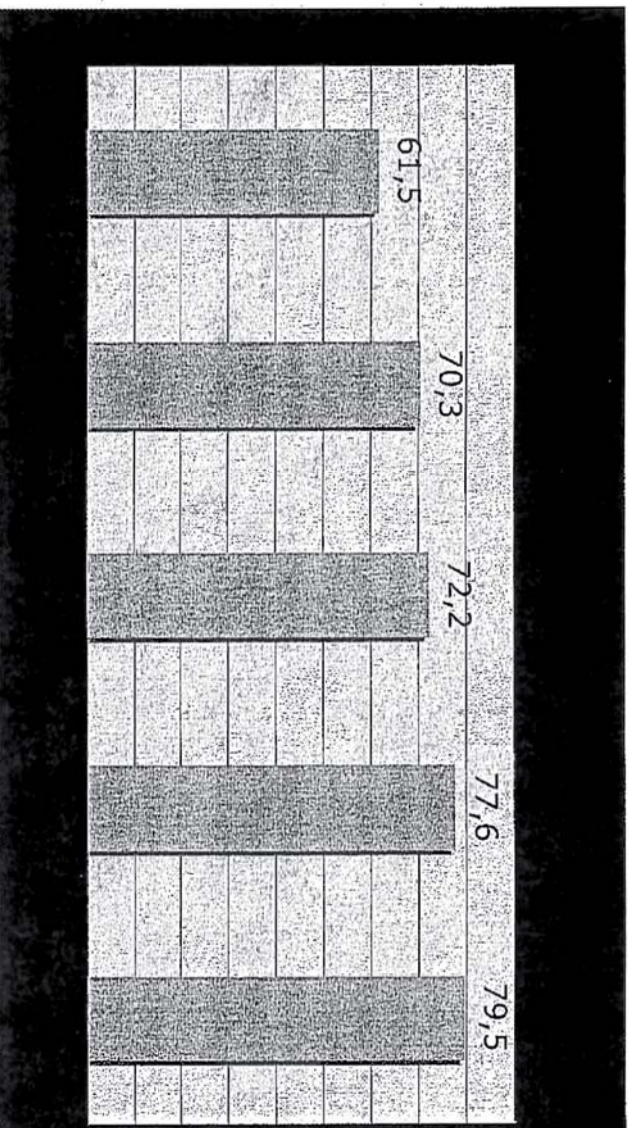
1.3.3 Politique tarifaire

Jazz à Poitiers applique une politique tarifaire modérée pour faciliter l'accès aux concerts. Hormis sur les cas de coproduction où la billetterie peut dépendre du coproducteur, les tarifs sont fixes :

- 12€ > plein tarif
- 10€ > tarif réduit : chômeurs, étudiants, moins de 18 ans, adhérents du TAP et des centres culturels de quartiers (de Poitiers), élèves des Ateliers Syrinx, du CESMD, du CRR, du CFMI, et adhérents du Petit Fauchoux (Tours).
- 8€ > tarif accordé aux titulaires du pass Jazz à Poitiers (vendu 12€), aux titulaires de la Carte Culture et aux adhérents du Confort Moderne.
- 3,50€ > tarif Bourse Spectacles

Des tarifs de groupe sont également proposés pour faciliter l'accès aux scolaires, écoles de musiques, etc.

1.3.4 Fréquentation



Au fil des années, Jazz à Poitiers a su fidéliser son public et travailler à son élargissement. Les politiques de croisement des publics portent leurs fruits, tandis que les moyens alloués à la communication augmentent pour s'inscrire en complémentarité de ce travail. L'embauche d'un quatrième salarié en charge de la communication est envisagée en septembre 2011, en fonction du mode de financement de ce nouveau poste. Les compétences de celui-ci et le temps qu'il pourra dédier à ces actions devraient nous permettre de poursuivre et renforcer cet élargissement des publics.

Rappelons que si la hausse de la fréquentation est un des objectifs majeurs de ces prochaines années, elle n'est en aucun cas une finalité en soi. Le projet artistique reste l'élément fondateur ; à l'équipe de mettre en place les moyens pour lui faire rencontrer un public sans cesse grandissant.

1.4 Accompagnement des pratiques

Loin de se limiter à une simple activité de diffusion, Jazz à Poitiers continuera dans ces trois années à venir à axer sa mission sur l'aide à la création et sur la formation et l'accompagnement professionnel.

Ces trois dernières années, nous avons pu accueillir sur chaque saison plus d'une dizaine de formations différentes pour une durée annuelle totale dépassant les cinquante journées.

Malgré les limites des disponibilités du Carré Bleu, nous tenterons de maintenir ce volume d'activité pour les trois années à venir.

1.4.1 Résidences de création

Jazz à Poitiers continuera à fonctionner comme un outil de professionnalisation mis à la disposition des artistes. Nous tenterons de répondre à leurs attentes en leur faisant bénéficier des moyens (matériels, financiers, humains...) dont nous disposons, de nos compétences et de la salle du Carré Bleu (ou d'autres lieux si cela s'avère nécessaire et possible...) pour répéter, se rencontrer et mettre en place de

nouvelles créations.

Dans la mesure du possible, nous tenterons d'accompagner ces différents projets au-delà du simple temps de création, en assurant le relais auprès des différents réseaux auxquels nous appartenons pour tenter de multiplier les chances de diffusion et d'existence de ces projets encore trop souvent éphémères.

Ces temps de travail seront aussi souvent que possible ouverts au public de manière à créer un échange avec les artistes et par là même sans doute parfois une meilleure compréhension des ces musiques méconnues.

1.4.2 Résidences d'enregistrement

Profitant à la fois d'un matériel de qualité acquis au fil des années, des excellentes caractéristiques acoustiques du Carré Bleu et des compétences de notre technicien permanent en terme de prise de son, nous sommes en mesure de proposer aux artistes des enregistrements de qualité professionnelle.

Qu'ils soient destinés à un usage uniquement promotionnel (la maquette qui peut-être envoyée aux programmeurs pour démarcher, aux journalistes pour des chroniques) ou à une production en vue d'une commercialisation, nous permettrons aux musiciens d'enregistrer leurs supports audio sans que, dans la mesure du possible, ce service ne leur soit facturé.

En effet, la plupart du temps, les artistes investis dans ces champs esthétiques n'ont pas les moyens de financer par eux-mêmes ces productions, et/ou n'intéressent que rarement les producteurs et labels. Une situation d'autant plus flagrante pour les artistes en devenir ou dont les activités dépassent encore rarement le cadre régional. Afin de rendre leur travail plus visible, de faire la promotion de nos artistes locaux au niveau national et international, nous souhaitons pallier ces différentes difficultés en produisant nous-même des supports discographiques. Sans volonté précise de devenir un label pour autant, nous nous limiterons à un nombre réduit de productions (une par an semblant un grand maximum), en partie commercialisées mais uniquement pour rembourser l'investissement de départ nécessaire et en aucun cas pour en faire une activité lucrative.

Une première expérience en ce sens a été réalisée en 2010 avec la production du premier album d'une jeune formation, Spoo, emmenée par un musicien régional.

Un autre projet de ce type pourrait voir le jour d'ici 2012.

1.4.3 Formation et accompagnement professionnels

1.4.3.1 Formation

La plupart des musiciens que nous rencontrons et qui s'inscrivent dans le champ du jazz actuel ou de l'improvisation possèdent déjà un niveau de connaissance musicale et de pratique instrumentale conséquent.

L'enseignement dispensé dans les conservatoires ou les écoles de musique ne correspond pas ou plus à leurs attentes et à leurs besoins. Passé un certain stade d'apprentissage, le seul moyen pour eux d'avancer et de se perfectionner tient plutôt à la multiplication des expériences et des rencontres. L'improvisation ne s'enseigne pas et aucun diplôme ne peut valider une telle pratique. À ce stade, il s'agit plutôt d'une sorte de formation continue qu'ils poursuivront tout au long de leur carrière.

Et c'est en ce sens que nous interviendrons pour accompagner ces musiciens. En leur proposant des stages, des master-class, des ateliers sur l'improvisation durant lesquels l'accent est mis sur la pratique bien plus que sur la théorie, en leur

permettant de rencontrer les meilleurs musiciens de la scène actuelle, de jouer ou d'échanger avec eux.

1.4.3.2 Accompagnement professionnel

Pour les trois années à venir, nous continuerons à proposer aux artistes aide et conseil en matière de démarches administratives (inscriptions et déclarations à la SACEM, informations sur le statut d'intermittent, sur les obligations légales liées à leurs activités...), de constitution de dossiers de demande de financements pour des tournées ou résidences, etc.

En tant que plateforme MIR (Musique Info Ressource) dans le cadre des activités du Pôle Régional de Musiques Actuelles, Jazz à Poitiers poursuivra son rôle de coordination et d'information sur le champ du jazz et des musiques improvisées, à l'échelle de la région.

De manière à accompagner les musiciens dans le cadre du développement de leur carrière, profitant de la réputation de pépinière de jeunes talents acquise depuis le début de ses activités, Jazz à Poitiers mettra en œuvre ses différents réseaux afin d'assurer la promotion des jeunes musiciens en distribuant leurs enregistrements, en appuyant leurs candidatures auprès des programmeurs ou en les aidant à monter une tournée ou au moins à trouver quelques dates isolées.

Nous poursuivrons bien sûr ce rôle de relais auprès des réseaux en essayant de multiplier les connexions en France et à l'étranger.

1.5 Accompagnement des publics

1.5.1 Médiation artistique et culturelle

Le projet artistique de Jazz à Poitiers est ambitieux ; défendre des esthétiques encore trop peu médiatisées reste un défi permanent. La fréquentation des lieux culturels est une problématique commune à toute expression artistique, mais elle reste en corrélation directe, inversement proportionnelle, à la médiation des artistes.

En réponse à cette encore trop faible fréquentation, et plus généralement aux enjeux de la diversité culturelle, les actions culturelles se développent, plus ou moins formellement. Faire découvrir ces idiomes et ouvrir à la différence constitue l'enjeu majeur de nos actions.

Ces musiques sont capables de susciter des expériences sensibles d'une rare intensité. Et ce sans nécessiter pour autant un quelconque acquis culturel préalable, ni une connaissance de l'histoire ou de la pratique musicale. Elles sont dès lors susceptibles de toucher le plus grand nombre et ne sont donc pas réservées à une quelconque élite ou uniquement à des musiciens pratiquants. Le public visé est donc large et les actions de médiation destinées à le sensibiliser peuvent être envisagées à destination de tous.

Celles-ci prennent donc différentes formes, en fonction du public rencontré.

1.5.1.1 En direction des musiciens en devenir

Les actions principales sont élaborées avec les différentes structures d'enseignement de Poitiers (CFMI, CESMD, CRR, Ateliers Syrinx...) et en région

(école de musique de Bressuire...). Ces actions peuvent faire l'objet de rencontres autour de notre travail : répétitions ouvertes, temps d'échange avec les musiciens et/ou l'équipe pour aborder le travail artistique et le travail administratif de structures comme Jazz à Poitiers.

Nous organisons également des temps où ces musiciens en devenir peuvent rencontrer à la fois un public et des artistes professionnels. Des premières parties sont réservées au Conservatoire de Poitiers (les "Cartes Blanches"), mais aussi au CESMD et au CFMI pour la restitution d'ateliers ou de projets collectifs. Invités sur l'ensemble de la soirée, ils profitent des temps informels comme le repas pour échanger avec les musiciens professionnels dont ils assurent la première partie.

Enfin, au-delà des structures d'enseignement musical, nous accueillons des master class ouvertes à tous (Tim Berne, Georges Lewis, Craig Taborn...).

Pour aller plus loin, le tarif réduit est accordé pour chaque concert aux élèves des différentes structures partenaires.

1.5.1.2 En direction des spectateurs

De manière à rendre ces pratiques artistiques plus visibles, à intéresser un plus grand nombre mais aussi à sensibiliser les plus jeunes qui constitueront le public de demain, nous pouvons nous appuyer sur nos activités de diffusion et d'accueil en résidence. Ces moments restent le meilleur moyen de travailler à l'appréhension d'une œuvre, de provoquer le dialogue et l'échange, la rencontre entre les artistes et le public.

Ces musiques, nous l'avons précisé, souffrent souvent d'une certaine image élitiste et il nous faut travailler à réduire cette distance qu'il peut sembler y avoir entre l'œuvre et son spectateur.

Si nous avons l'habitude d'accueillir des groupes (scolaires, résidents de foyer hospitalier...) lors des concerts ou des temps de résidences ouverts au public, nos actions en la matière restent encore à développer. Un certain nombre de freins ne nous permettent pas pour l'instant de mettre en place une politique de médiation efficace.

La première difficulté rencontrée reste l'accès à la salle du Carré Bleu pour organiser ces actions. La plupart doivent être imaginées très en amont, avec des structures dont le calendrier d'activité est en complet décalage avec le notre. Au moment où nous pourrions caler de telles initiatives, le planning d'occupation du Carré Bleu n'est pas établi et nous ne pouvons réserver la salle...

D'une manière plus générale, construire une politique de médiation efficace demande du temps et des compétences spécifiques. Deux points sur lesquels nous devons avouer nos limites.

Nous sommes convaincus qu'une augmentation de nos actions et de leurs qualités ne peut aujourd'hui que passer par l'embauche d'un salarié supplémentaire en charge de la médiation.

Dans l'attente, nous continuerons à travailler en collaboration avec des médiateurs pour rencontrer ces publics, comme des titulaires du DUMI, des animateurs culturels des lycées, l'équipe de la MJC Allénor d'Aquitaine ou encore les Petits Devant les Grands Derrière.

D'autre part, Jazz à Poitiers travaille conjointement avec différents partenaires de Poitiers (Confort Moderne, Lieu Multiple, TAP...) et de la région (UPCP-Métive, Festival des Vendanges à Pamproux, Festival au Village de Melle...) dans un souci de mutualisation des moyens et d'élargissement des publics. En mettant en œuvre

des concerts et actions coproduites, au Carré Bleu ou non, les publics de chaque structure se croisent et découvrent d'autres lieux et programmations grâce à des choix esthétiques cohérents et partagés.

Ce travail en partenariat va perdurer selon des modalités et des fréquences similaires dans les années à venir, sans pour autant instaurer de quotas précis. Nous souhaitons conserver la dynamique de ces croisements construits à partir de projets moteurs et non les initier sur la seule base de contraintes quantitatives.

De manière à mutualiser les compétences, les réseaux et les moyens de chacune des structures partenaires, nous réfléchissons de plus actuellement à des actions de médiation réalisées conjointement avec le Lieu Multiple et le Confort Moderne. Des actions qui pourraient s'ancrer et se dérouler successivement sur chacun des quartiers de ces trois structures partenaires, de manière à élargir les champs d'action géographique et les profils des différents publics concernés.

Une première expérience en ce sens devrait être imaginée d'ici la fin d'année 2011 pour voir le jour début 2012.

1.5.2 Soutien à la vie locale

Le soutien à la vie locale constitue un autre aspect qui s'inscrit dans les temps de médiation puisqu'il permet, sous une autre forme, la rencontre d'un public. Rappelons que cette mission entre également dans le cadre de notre conventionnement avec le Pôle Régional des Musiques Actuelles puisque nous sommes plate-forme MIR "Jazz et musiques improvisées".

Tout d'abord des porteurs de projets peuvent solliciter l'expertise et le savoir-faire de l'équipe. Les sujets abordés peuvent être d'ordre administratif, législatif, technique, ou sur l'ensemble du montage de leur projet. Il s'agit là plutôt d'une forme d'accompagnement.

L'association est également sollicitée par des structures, principalement associatives, pour une aide opérationnelle.

Jazz à Poitiers apparaît alors comme collaborateur, ou coproducteur. Il peut s'agir de la mise à disposition de Carré Bleu, du personnel technique (soirée annuelle des Ateliers Jazz de Syrinx, Make Art, etc.), de backline, voire de la compétence d'employeur pour des petites structures n'ayant pas les savoirs et compétences pour l'assurer (Nuit de la Musique Improvisée, Micro Climat, etc.).

Dans tous les cas, le travail mené avec ces partenaires est toujours en cohérence avec notre projet artistique, et s'applique à orienter ces différentes structures vers des choix respectant le cadre légal du travail.

Si les projets accompagnés sont essentiellement issus du Poitou-Charentes, notre expertise esthétique si spécifique nous amène parfois au-delà, comme par exemple notre participation au festival Cable# à Nantes, festival émergeant orienté sur les musiques improvisées et expérimentales.

Le soutien à la vie locale passe également par les mises à disposition de matériel technique, accompagnées ou non de la mise à disposition du personnel technique qualifié.

Enfin, Jazz à Poitiers intervient sur des projets de création.

En 2011, deux créations régionales sont accueillies en coproduction : « L'extraordinaire développement du Rat Bleu » par le Xtra Xtra Orchestra, ainsi que le projet de Charlène Martin en trio : « My Favorite Songs ». Ces deux projets vont – entre autres – bénéficier d'un accueil en résidence de création au Carré Bleu.

1.6 Travail en réseau

1.6.1 Réseau national

Jazz à Poitiers est adhérent de réseaux et syndicats et agit dans ces cadres :

- Fédération des Scènes de Jazz et de Musiques Improvisées (FSJ)
- Fédération des Musiques Créatives (FMC)
- Syndicat national des petites et moyennes structures non lucratives de Musiques Actuelles (SMA)

Les adhésions aux différentes instances fédérales et syndicales sont maintenues dans le projet général de la structure.

1.6.2 Réseau régional

Jazz à Poitiers est adhérent du Pôle Régional des Musiques Actuelles (PRMA) de Poitou-Charentes et membre fondateur de son conseil d'administration. Le PRMA est administré par des structures actives dans le secteur des musiques actuelles en Poitou-Charentes, qui œuvrent en son sein pour construire et densifier ce réseau.

Jazz à Poitiers assure la « plate-forme MIR » (Musique Info Ressources) "Jazz et musiques improvisées" au niveau régional, venant compléter l'action des plates-formes MIR départementales par son expertise esthétique.

Cette "labellisation" vient conforter des actions déjà en place au sein de la structure, complétées par des objectifs opérationnels co-construits entre les plates-formes et le Conseil d'Administration du PRMA :

- Capitaliser, entretenir et partager l'information
- Valoriser et faire connaître la scène locale
- Favoriser la mise en réseau des acteurs et des ressources

Voir 1.5.2 : Soutien à la vie locale

Si les activités de l'association se déroulent pour la plupart sur Poitiers, elle est également investie plus largement sur le territoire régional.

Notre rayonnement au niveau régional est l'un des enjeux majeurs de ces prochaines années.

Seul lieu de diffusion permanent consacré au jazz et aux musiques improvisées en Poitou-Charentes, Jazz à Poitiers se doit d'impulser une dynamique quasi inexistante à cet échelon. Mais le challenge est de taille...

Les initiatives autour des musiques improvisées restent rares en région. Les acteurs sont peu nombreux et la constitution d'un véritable réseau régional semble compliquée.

Mais, même si nous ne partageons pas toujours leurs partis pris esthétiques, nous savons qu'il existe déjà en Poitou-Charentes quelques initiatives en direction du jazz. Nous devons donc nous rapprocher de ces acteurs pour travailler à des actions concertées.

De même, et de manière à amener Jazz et Musiques Improvisées là où ils ne sont pas diffusés, nous devons aussi tenter de collaborer avec des initiatives déjà existantes quelles que soient leur ligne artistique ou les disciplines qu'elles défendent.

Faire le constat d'une absence en région de structures autres que la nôtre œuvrant

sur ces esthétiques, c'est aussi admettre que leur diffusion n'existe pour ainsi dire pas en dehors des actions que nous pouvons initier, et donc en dehors de Poitiers. Dans le cadre de notre volonté permanente de rendre ces musiques plus accessibles, nous devons réfléchir à des possibilités de diffusion hors les murs, à l'échelle de toute la région, en privilégiant notamment le milieu rural où l'offre reste encore plus limitée.

Mais avant de commencer à pouvoir essayer de mettre en place une véritable politique de coordination et de développement du Jazz en région, nous devons identifier un maximum d'acteurs, de relais sur ce territoire. La poursuite de la structuration du Pôle Régional des Musiques Actuelles, son rayonnement grandissant et son nombre d'adhérents en augmentation devraient nous permettre d'en rencontrer de nouveaux et de créer ainsi de nouvelles passerelles.

En attendant d'avoir une idée plus précise des forces en présence dans la région, Jazz à Poitiers doit profiter du formidable outil que constitue le Pôle Régional et de notre fonction de plate-forme MIR pour être plus visible sur ce territoire et s'affirmer, à terme, comme tête de réseau, « expert Jazz » en Poitou-Charentes, que ce soit auprès des artistes, du public, des professionnels ou des collectivités publiques.

D'ici là, un certain nombre de structures, de lieux susceptibles d'être intéressés par une collaboration, seront sollicités pour accueillir concerts et actions de médiation. Nous pensons par exemple à la Carrière du Normandoux à Tercé (86), au Festival Bouche à Oreille à Parthenay (79), aux festivals de Melle et Pamproux (79), à des initiatives locales associatives ou des collectifs de musiciens (Rencontres du Prieuré à St Sulpice dans la Vienne, collectif Abattuta à Aifres dans les Deux-Sèvres, Rencontres Improvisées à Angoulême...).

Une volonté forte de rayonner sur l'ensemble du territoire régional donc, mais qui reste, là encore, conditionnée par une augmentation de nos ressources humaines et financières. La ligne budgétaire actuellement allouée à ce type d'actions ne permettant pas d'en augmenter le volume.

**Théâtre & Auditorium
de Poitiers**

P

CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE MOYENS

2012 - 2015

Jérôme LECARDEUR

Contrat d'objectifs et de moyens 2012/2015

SOMMAIRE

Préambule

- une scène nationale atypique, sans lieu5
- depuis 2008, un édifice emblématique5
- 2012, définir le cap des années à venir5

1 - Activité artistique6

Description de l'outil.....6

A - Les grandes lignes8

A.1 - Singularité musicale et ses spécificités8

A.2 - Les autres genres artistiques, rythmes de programmation, fréquentation9

A.3 - Présence artistique11

A.3.1 - Associés, partenaires, résidences, production11

Les 3 formations musicales associées :

- L'Orchestre des Champs Elysées11
- L'Orchestre Poitou-Charentes12
- Ars Nova Ensemble Instrumental12

Le centre dramatique partenaire :

- La Comédie Poitou-Charentes, Centre Dramatique National ... 13

A.3.2 - Résidences13

Production :

- 1 projet d'envergure européenne14
- 1 projet important de positionnement de réseau14
- 1 projet moyen lié à la résidence14
- 2 coproductions (compagnies régionales et nationales)..... 14

A.4 - L'international14

A.5 - Le festival A Corps15

B - le cinéma	16
B.1 - Politique globale de programmation	16
B.2 - Politique globale d'animation.....	17
B.3 - Politique globale jeune public et éducation à l'image	18
B.4 - Les Rencontres Henri Langlois, festival international des écoles de cinéma.....	18
2 - Rapport aux publics	19
2.1 - Susciter la curiosité, la confiance et la fidélité	19
2.2 - Médiation	20
A – Education artistique	21
L'Education Nationale.....	21
Le jeune public.....	21
Les lycées.....	22
B – Partenariats spécialisés.....	22
B.1 – Le lycée du Bois d'Amour	22
B.2 – L'Université	22
B.3 – Le Conservatoire.....	24
C – Secteur social	25
C.1 – Insertion et handicap.....	25
C.2 – Animations et associations	26
C.3 – CE, amicales et associations du personnel.....	27
D – Le tout public individuel.....	27
D.1 - La vie du bâtiment, un enjeu à développer	27
D.2 - Evénements, fêtes.....	28
D.3 - Le parvis, la brasserie culturelle le Météo	28
D.4 - Etat des lieux, statistiques de fréquentation.....	29
D.5 - Nouvelle grille de tarification.....	30
D.6 – Communication	31

3 - Inscription du TAP dans son territoire..... 31

- 3.1 - Ville, les maisons de quartier, les PDGD, Beaulieu 32
- 3.2 - Agglomération, Grand Poitiers, les concerts-sandwich 33
- 3.3 – Le territoire : Région, Département, les compagnies régionales, accompagnements des talents émergents, la formation des jeunes..... 33

4 - Economie et organisation fonctionnelle 35

- 4.1 - Les baux et conventions de mise à disposition des locaux 35
- 4.2 - Le personnel, organigramme, évolution de l'équipe 35
- 4.3 - Moyens financiers pour le fonctionnement 37
- 4.4 - Mises à disposition et locations des espaces du TAP 38
- 4.5 - Les investissements 38
 - 4.5.1 - Bilan énergétique..... 38
 - 4.5.2 - Acoustique du théâtre 38
 - 4.5.3 - Système son de l'auditorium 39
 - 4.5.4 - Eclairage et animation des façades..... 39

Annexes

- Annexe 1 : Budget prévisionnel et compte d'exploitation prévisionnel cinéma
12/15
- Annexe 2 : Organigramme
- Annexe 3 : Convention artistes musicaux associés
- Annexe 4 : Convention de mise à disposition des locaux Ville / TAP
- Annexe 5 : Bail TAP Castille / CGR
- Annexe 6 : Protocole d'accord TAP / CGR / Ciné U

Contrat d'objectifs et de moyens

TAP 2012/2015

Préambule

- dès 1992, une scène nationale atypique, sans lieu approprié

La scène nationale de Poitiers, dont le label a été attribué en 1992, est le fruit d'une histoire originale qui est celle de la culture dans cette ville alors confiée au réseau associatif. Ainsi le TAP est-il encore porté aujourd'hui par une association de gestion très active où les représentants du public au Conseil d'Administration sont plus nombreux que ceux des collectivités partenaires. Curieusement, pendant une quinzaine d'années, la scène nationale a vécu sans lieu approprié et a donc dû s'appuyer sur les scènes existantes, de petite ou moyenne taille et notamment dans les quartiers tout en développant un véritable projet de scène nationale.

- depuis 2008, un édifice emblématique

Enfin, en 2008, le magnifique bâtiment conçu par João Carrilho da Graça est inauguré et, grâce à son théâtre de 700 places et son auditorium de 1020 places, le projet peut alors accompagner des œuvres plus importantes et se singulariser par une vie musicale intense et rare dans le réseau des scènes nationales. La singularité architecturale et musicale du TAP le place dès lors dans une position d'exception dans le paysage régional et national. Après quarante années de tissage de projets avec le réseau des Maisons de Quartier, le changement est majeur et modifie les habitudes culturelles de la cité. Tout aussi emblématique fut son directeur, Denis Garnier, enfant du pays et historique personnalité engagée. Toute sa carrière aura épousé la politique culturelle pictavienne et aura porté avec énergie le projet TAP du concept à sa réalisation finale.

- 2012, définir le cap des années à venir

Au changement de direction fin 2010, les enjeux se précisent : les partenaires publics ont signifié les limites de leur accompagnement, il faut dessiner le projet artistique, préciser les nouveaux pour l'avenir ainsi que les grands axes d'inspiration et de programmation qui le porteront. Le projet cinématographique doit muter, il fallait trouver un exploitant commercial pour le restaurant encore inoccupé, un nouvel équilibre de programmation se dessine, les partenariats avec les équipes artistiques méritent d'être repensés avec, en ligne de mire la reconstitution d'un budget artistique digne d'une maison de cette taille et de cette qualité. En attendant, la nouvelle direction se donne l'objectif de faire exister le TAP au niveau national et international, sans augmentation des effectifs déjà importants mais bien par la force et les mutations du projet artistique lui-même ainsi que par un rapport aux spectateurs affiné et grâce à de nouvelles dynamiques managériales.

C'est bien dans cet esprit que ce Contrat d'Objectifs et de Moyens est écrit.

1 - Activité artistique

Description de l'outil

En matière d'activité artistique, il serait imprudent de penser un projet sans tenir compte de la spécificité architecturale du bâtiment, donc de l'outil qui va l'héberger et le conditionner fortement. Concrètement, le TAP est composé principalement de :

- **un théâtre** à grande scène (400 m²), cintres de grande hauteur et très bien équipés techniquement, éventuelle fosse d'orchestre de grande capacité, 700 places pour le public dans une salle à l'esthétique très sobre et à la bonne visibilité mais dont l'acoustique pose problème à la voie parlée. Cette salle peut se réduire à 500 places si l'on utilise la fosse d'orchestre ou si l'on augmente la scène par un proscenium qui couvre alors les premiers rangs.
- **un auditorium**, esthétique moderne et majestueuse, scène de taille suffisante pour accueillir de grandes formations comme des orchestres symphoniques, 1 020 places pour le public, acoustique exceptionnelle et optimale pour les instruments acoustiques classiques. A l'inverse, sans modification concrète du rapport acoustique, l'auditorium « sonne » mal pour les musiques amplifiées. Pour ses qualités, l'auditorium est repéré comme un des meilleurs du pays et d'Europe, constat validé par de grands artistes, musiciens ou chefs d'orchestre.
- **trois studios de répétitions**. Deux d'entre eux sont de petites tailles, aveugles et insonorisés. Le troisième de taille moyenne (15 m sur 15 m) est un outil plus performant qui permet des répétitions de théâtre ou de danse, des conférences, des rencontres. Grâce au gradin amovible adapté de 100 places que nous avons fait construire, il permet donc des représentations de format réduit mais sa situation au second sous-sol en complique l'accès. Par ailleurs, il ne correspond pas aux normes d'un véritable studio de production qui serait de la taille du plateau censé accueillir ensuite ces mêmes productions.
- **vastes espaces d'accueil public**, de circulation et de convivialité, dont le foyer central avec son monumental escalier est la pièce maîtresse. A l'entrée de chaque salle, un bar et un foyer viennent compléter intelligemment ce dispositif. Le plus grand de ces bars permet l'accueil régulier de « petits » concerts publics, gratuits ou payants, assis ou debout, dont la jauge moyenne se situe autour de 250 personnes.
- **bureaux** pour l'équipe, de salles pour le stockage, les costumes, le travail technique, les chargements/déchargements mais pas d'atelier de construction de décors ni de véritables espaces pour la production intra muros de spectacles. A noter : l'aire de retournement des camions est assez vaste pour que nous l'utilisions parfois pour des spectacles publics qui sont valorisés par cette esthétique plutôt industrielle.
- **un restaurant**, aujourd'hui le Météo, dont l'exploitation commerciale a été concédée à un exploitant privé depuis octobre 2011. Celui-ci y développe, outre les activités de restauration, un concept de « brasserie culturelle » très vivant composé d'accueils de toutes natures (musique live, répétitions, bals, etc.). Le cadre juridique de cette exploitation et le cadre conventionnel de ses liens avec le TAP font école aujourd'hui dans le réseau des scènes nationales qui affrontent souvent le même problème de base.
- **le parvis piéton**, espace municipal, peut aussi permettre un certain nombre de manifestations malgré ses fortes contraintes de passage, d'aménagement et de sécurité. Il accueille aussi la terrasse du Météo.
- **3 salles de cinéma**, hors les murs, situées dans le complexe « le Castille » sur la place Leclerc, en plein centre-ville, au sous-sol et dont la plus grande peut accueillir 200 personnes mais sans possibilité de convivialité au-delà des salles elles-mêmes. Le transfert d'activités du vieux théâtre vers le complexe Castille est réalisé le 19 décembre 2012.

Enfin, afin de bien percevoir le processus, il faut aussi se souvenir que le lien entre un outil neuf et aussi vaste a demandé à l'équipe **d'adapter ses modes de travail**. Cette évolution de technicité et de culture de maison se mesure déjà positivement de saison en saison et pour tous les services mais elle exige un surcroît d'attention et des facultés d'adaptation pour les équipes, un souci de formation et d'accompagnement pour l'encadrement. Parallèlement, la mise en route d'un tel équipement entraîne bien entendu son lot de surprises et de maléfçons, que nous apprenons à gérer avec les services compétents de la ville de Poitiers.

Il s'agit donc de **poursuivre l'appréhension globale des espaces**, l'allègement des tensions dues à la nouveauté ainsi que la dynamisation de leurs usages pour que le TAP devienne un établissement vivant et maîtrisé au quotidien : nous pensons aussi à l'entretien des liens et dynamisation des projets partagés avec le tout nouveau restaurant, le Météo, mis en route sous l'impulsion de la nouvelle direction (voir détails en 2.2 D3).

Parallèlement, nous continuerons d'accroître **la polyvalence des membres de l'équipe**, notamment opérationnels et en prise directe avec l'ouverture du nouveau projet artistique (technique, accueil, médiation, communication) afin d'y répondre plus finement.

A terme, et notamment si les investissements décrits plus loin (cf. 4.5) sont réalisés, nous devrions assister à l'amélioration des équipements techniques permettant une utilisation polyvalente facilitée des espaces (auditorium, foyers, studios) avec, à la clef, moins de main-d'œuvre et de temps d'installation.

Dans un souci d'optimisation de l'existant, il faut donc structurer le projet par **des invitations de spectacles importants réguliers** – joués au théâtre - et par une présence forte de la musique acoustique – jouée à l'auditorium. A contrario, les locaux ne sont pas pensés pour la production. Cependant, afin de satisfaire aux missions fondamentales des scènes nationales mais aussi afin de soutenir des projets locaux ou nationaux, elle est imaginée – dans le cadre d'une enveloppe modeste – mais dont l'importance est capitale .

Economiquement, la présence régulière de spectacles importants doit être mise en regard des recettes potentielles. En effet, **700 places ne permettent jamais de compenser les coûts de spectacles importants**, sans même parler des coûts induits de fonctionnement, sauf à augmenter considérablement le prix des places qui atteint déjà parfois 35 €. Pour ces raisons, il faut donc privilégier de courtes séries (de 2 à 5 représentations selon les spécificités des spectacles. Nous sommes allés jusqu'à 12 représentations mais la jauge était de 80 places et bientôt 18 représentations pour 50 places chacune). De ce point de vue, l'expérience de la saison 11/12 est rassurante. Une fois le travail d'action culturelle et de relations publiques réalisé, les spectacles à fort potentiel peuvent être programmés, même à Poitiers, en séries.

OBJECTIF :

- **Assurer au moins 5 séries de deux à cinq représentations par saison, selon les jauges et le potentiel des spectacles.**

A - Les grandes lignes

A.1 - Singularité musicale et ses spécificités

L'outil conditionnant le projet et au regard de l'histoire de cette maison, le projet affirme une **singularité musicale forte**. Le dire aussi clairement est une nouveauté qui identifie fortement le TAP.

En ce qui concerne les contenus, le **nouveau projet artistique ouvre plus largement le spectre musical** et va maintenant de la musique ancienne jusqu'aux musiques électroniques et contemporaines via les concerts pop ou folk, les musiques traditionnelles et du monde, le jazz, les chœurs et la chanson française. Le genre le moins représenté reste l'opéra, notamment pour des raisons de coûts. C'est donc en creusant ce large sillon musical au cours des années à venir que nous nous singulariserons encore, l'opéra demeurant une présence tout à fait exceptionnelle, quand une production astucieuse et de qualité permet son exploitation sans déficit démesuré.

Afin d'optimiser les locaux conçus pour elle, et dans un souci d'identification forte dans le réseau des scènes nationales, la musique jouera pleinement son rôle. Musique classique acoustique, cela va de soi, mais aussi musiques du monde, musiques actuelles, jazz... Les freins de la vie musicale sont connus : d'un côté, le conservatisme du public de musique classique qui répond plutôt mal aux idées nouvelles, de l'autre, le très faible intérêt du grand public pour la musique contemporaine. C'est pour cela que le TAP doit être identifié comme une maison où les musiques peuvent s'épanouir dans leur pluralité plutôt qu'une maison de la musique classique qui fermerait dans une image sociale élitiste.

En 11/12, entre notre volonté affichée d'**optimisation de l'utilisation de l'auditorium** et la contrainte imposée par le sinistre dans la salle de théâtre de février 12, nous aurons tenté de multiples arrangements dans cet espace très particulier. En plus de l'apprentissage des arrangements techniques et de leurs problématiques de coûts, c'est une culture de maison qui est en train de se développer. Nous conserverons cette posture qui convaincra aussi des formations et des artistes qui n'imaginaient pas jouer dans la configuration de l'auditorium. De la centaine de journées d'occupation en 08/09, nous en sommes en 11/12 à cent cinquante six, toutes activités confondues.

Pour autant, bien que très efficace en l'état pour la musique classique acoustique et nous voulons conserver cette dynamique notamment par un projet musical plus large (musique classique + musiques du monde + jazz et musiques actuelles + chœurs et chanson) tel qu'on le voit partiellement en œuvre aujourd'hui, nous pourrions **optimiser la rentabilité de cette salle en nous équipant de matériel d'amplification adapté**, matériel que nous louons fort cher à chaque fois.

OBJECTIFS :

- **Conserver au moins 140 journées d'occupation annuelle de l'auditorium.**
- **Bâtir un plan d'investissement pour l'auditorium avec les collectivités partenaires et l'Etat le plus rapidement possible afin d'en évaluer les effets dans le cadre du contrat 12/15, (voir détails en 4.5).**

Il faut aussi **perpétuer le système des associations avec des formations musicales**. Elles respectent une logique régionale forte, elles identifient le TAP au niveau national et, le cas échéant, leur notoriété participe de l'attractivité du TAP et donc du territoire. Par ailleurs, elles fournissent déjà 10 à 12 concerts par an. Les invitations (de tous genres musicaux) convoquent une vingtaine de soirées supplémentaires, fournissant une offre musicale riche et variée. Cette trentaine de soirées semble un plafond suffisant pour, d'une part, identifier le programme de façon forte et originale, et d'autre part, pour offrir un rendez-vous régulier aux publics sur le thème musical.

Rappelons que le TAP jouit aussi de la réputation d'un **soutien régulier aux formations et groupes musicaux régionaux** (Metzger/Dousset, Malik, Lescop, Jeremy Bayse, etc). Il faut conserver ce regard, preuve de notre attention au tissu local et reconnaissance importante pour les groupes régionaux.

Dans cet esprit d'attention aux énergies locales, **les synergies conçues avec le réseau de diffusion pictavien de la musique** sont plutôt régulières et bien défendues par tous ceux qu'elles impliquent. Citons l'historique partenariat avec **Jazz à Poitiers** qui se poursuit, avec deux à trois concerts programmés (jazz et musiques improvisées) en accord et dans nos programmes respectifs chaque saison. Nous préserverons aussi les opérations qui mettent en relais actifs le TAP et le **Confort Moderne** notamment dans le cadre du **Circuit** (programme de rentrée à destination des étudiants). Ponctuellement, un accord nous lie à cette SMAC pour un concert donné et nous avons récemment proposé un développement supplémentaire au sujet de la musique électro : ainsi 12/13 a-t-elle vu naître l'opération **WEE** (lire « week-end électro ») qui, dans un programme identifié et commun liant le TAP, le Confort Moderne, la brasserie culturelle **Le Météo** ainsi que le tout nouveau restaurant **les Archives**, luxueux voisin auquel nous sommes indirectement liés par notre propre restaurant (gestion et investisseurs communs).

Dans un autre registre, le TAP a su récemment développer une dynamique **d'enregistrements de disques**. Treize disques sont déjà issus de cette démarche volontaire; de nouveaux sont en projet. Certains d'entre eux ont été largement récompensés de même que certains des artistes enregistrés font publiquement savoir leur plaisir de l'avoir fait ici. Plutôt que d'en attendre des recettes improbables, l'industrie du disque s'étant considérablement affaiblie, nous sommes non seulement fiers de tenir un rôle actif dans le milieu de la musique, qui confère un surcroît d'image au TAP, mais nous valorisons aussi ce service par une diminution des coûts de concerts des artistes concernés.

Enfin, il nous semble souhaitable de tester des **ententes partenariales avec des grandes maisons de musique** (Cité de la Musique de Paris, future Philharmonie de Paris) dont les moyens sont bien supérieurs aux nôtres et qui sont susceptibles de générer des projets hors du commun en complémentarité desquels nous pourrions nous inscrire. Dans le même esprit, d'autres lieux musicaux plus proches de nous et de nos fonctionnements (Maison de la Musique de Nanterre, futur auditorium de Bordeaux, Arsenal de Metz, etc) seront eux aussi questionnés sur leurs désirs de collaboration.

OBJECTIFS :

- Globalement, ne pas descendre sous la barre des **30 concerts par saison**.
- Maintenir la moyenne de **10 concerts par saison des ensembles associés**.
- Au moins **8 concerts de musique classique**.
- Au moins **2 concerts de musiques du monde**.
- Au moins **2 concerts de jazz et/ou musiques improvisées**.
- Au moins **6 concerts de musiques actuelles**, dont au moins une formation régionale.
- Maintenir les partenariats avec le réseau pictavien de diffusion de la musique, tel que décrit ci-dessus, en y intégrant la nouvelle opération WEE pendant toute la durée du contrat.
- Deux enregistrements musicaux par saison.
- Au moins un projet par saison en lien avec une grande maison musicale.
- Tenter, une fois par saison, de maintenir une invitation à un grand orchestre national ou international.

A.2 - Les autres genres artistiques, rythmes de programmation, fréquentation

Genres artistiques :

Fidèle à ses missions de scène nationale, le TAP a le souci de la **pluridisciplinarité et de la création contemporaine**. Ainsi pourra-t-on se forger une véritable culture du spectacle vivant qui saura allier classiques et créations, formes patrimoniales et nouveautés, pureté des genres et hybrides surprenants. Cette volonté saura s'exprimer autant en théâtre qu'en danse, en musique ou en arts du cirque. Les disciplines les moins représentées du spectacle vivant au TAP demeurent les arts de la rue, l'opéra – pour des raisons de coûts – et certaines formes de variétés ou de théâtre de boulevard. Pour autant, malgré la taille de l'établissement et la pression de la demande en nombre des publics, nous sommes convaincus qu'il faut maintenir sporadiquement les petites formes, les rapports parfois intimes aux œuvres, la proximité.

En matière de **théâtre**, en complémentarité du Centre Dramatique National, des Amis du Théâtre Populaire, et des programmations de la Hune et des maisons de quartier, nous devons principalement afficher une politique de théâtre résolument contemporain qui tient compte des écritures d'aujourd'hui, des formes nouvelles – éventuellement non textuelles – et de l'émergence, notamment régionale lorsque l'on décele une véritable singularité. Bien que le rapport aux publics en soit naturellement plus difficile pour nous, c'est bien dans cette exigence de modernité que le TAP s'intègre à un réseau de maisons audacieuses et, au niveau territorial, que l'offre théâtrale prendra toute sa dimension de capitale régionale.

En matière de **danse**, en complémentarité avec les maisons de quartier et notamment Beaujeu, il faut savoir montrer des œuvres de grande taille tout en conservant une préoccupation d'excellence artistique. Nous respecterons aussi l'attention décrite dès le projet d'origine de la nouvelle direction, à savoir : montrer au grand public les œuvres majeures du 20^{ème} siècle afin qu'il se situe mieux dans le grand corpus chorégraphique de notre époque, tellement hétérogène.

De fin septembre à fin mai/début juin, l'étiage du rythme de diffusion d'une saison se situe autour de : 60 spectacles, 120 représentations, 1 festival (A Corps), 60 000 places offertes + une quarantaine d'opérations hors projet TAP (voir 4.4).

OBJECTIFS :

- **Considérer ce volume de spectacles et de représentations comme un plafond par saison, avec le souci de ne pas descendre en-dessous de 50 spectacles, 100 représentations, 50 000 places offertes + une trentaine d'opérations hors projet TAP.**
- **Quelle que soit l'évolution du volume global, nous tenterons de conserver ce ratio qui permet à la musique d'occuper une moitié des propositions, l'autre moitié se découpant en trois tiers : un pour le théâtre, un pour la danse, un pour les autres disciplines (cirque, marionnettes, arts du geste, etc).**
- **En matière de théâtre, développer une offre résolument contemporaine qui tienne compte des formes nouvelles et des nouvelles esthétiques.**
- **En matière de danse, offrir au moins une fois par saison, une œuvre-référence du répertoire chorégraphique.**

Fréquentation :

Il faut noter l'immense disparité entre les spectacles dont le potentiel public est considérable et ceux pour lesquels les efforts de médiation seront toujours insuffisants. C'est toujours vrai dans des programmations pluridisciplinaires des scènes nationales, c'est d'autant plus vérifié au TAP, dont le projet embrasse un spectre d'une largeur artistique considérable. Entre un concert d'une œuvre célèbre de Bach ou Mozart dans l'auditorium et une pièce non frontale, hybride, de petite jauge, issue d'un auteur contemporain inconnu du public mais typique de l'émergence artistique qui nous intéresse aussi, l'écart est gigantesque et nécessite tout le professionnalisme des équipes qu'on peut trouver dans les maisons de ce réseau afin de promouvoir et de mettre en œuvre des spectacles aussi différents sans étonner qui que ce soit...

Globalement, nous pourrions offrir davantage de places par saison tant la dynamique est bonne mais le succès de la saison 11/12 (54 093 spectateurs) et ses nombreux déçus par manque de places doit nous servir de leçon. Cependant, eu égard aux prévisions budgétaires et à la situation économique générale, la prudence est de rigueur.

OBJECTIF :

- **Maintenir l'étiage autour de 50 000 places vendues qui permet de conserver à tout prix l'hétérogénéité des propositions**

Enfin, les possibilités budgétaires – en regard des recettes propres – déterminent le cadre qui nous contraint. Les chiffres annoncés ci-dessus représentent un plafond au-delà duquel le TAP ne peut prétendre avec la marge artistique qui est la sienne. Il faut donc se concentrer sur les opérations nouvelles souhaitées dans le cadre de ce contrat (production, résidences, vie de la maison) et tenter de conserver une force de proposition de diffusion suffisante aux yeux du public, gage de nos bons rapports avec la Cité et vitrine publique de notre fonction.

A.3 - Présence artistique

A.3.1 – **Associés, partenaires, résidences, production**

Loin de n'être qu'une vitrine de spectacles, le TAP est soucieux de la « vie » artistique de sa région et de son pays et de la part qu'il peut prendre pour sa mise en œuvre. Au-delà de la diffusion régulière de spectacles vivants et d'opérations d'actions culturelles, le TAP permet à des équipes de répéter, de créer ou de chercher les formes artistiques vivantes d'aujourd'hui.

Pour autant, cette « vie » s'illustre tout d'abord par **trois équipes musicales associées**, historiquement liées dès l'érection du TAP, toutes reconnues nationalement et internationalement. Elles ont d'ailleurs contribué à l'idée de la construction d'un auditorium et sont toutes les trois financées par le Conseil Régional et le Ministère de la Culture. Au cours du premier contrat d'objectifs (2008 / 2011), les bases de ces associations sont déjà posées, notamment financières. **Dans une projection à budget constant, nous avons souhaité les « sanctuariser », estimant que l'importance de ces partenariats méritait une preuve de désir affirmé.** D'ailleurs, l'esprit du partenariat s'est enrichi d'un dialogue plus fécond, notamment en termes de liens avec la programmation générale. Cependant, comment ne pas se limiter aux habitudes avec, pour véritable danger à terme, l'usure du public que l'on peut ressentir parfois ? Afin d'optimiser ces associations, de les questionner et bien les garder vivantes, en tenant compte notamment des limites atteintes par le contrat précédent, nous préconisons de renforcer le rapport au projet par une discussion et une écoute réciproque régulière et respectueuse des attentes de chacun, susceptibles de modifications d'une année à l'autre. Diversification des formes d'intervention (ex : OCE et les Concerts Sandwich), lien avec la programmation générale (ex : OPC et Pierre et le Loup pour Noël au TAP), perméabilité aux thèmes internationaux (ex : JF. Heisser interprète Iberia dans le cadre de la saison hispanique, OPC et week-end de musique hispanique, programme de musique américaine d'Ars Nova et de l'OPC), accompagnement des grands événements de la vie des formations elles-mêmes (en juin 12, le TAP accueille Audio-Guide » le grand projet d'action culturelle d'Ars Nova ; en mars 13, le TAP accueille et fête les 50 ans d'Ars Nova) sont autant de formes nouvelles qu'il faut perpétuer, améliorer et enrichir.

Les trois formations musicales associées

- L'Orchestre des Champs-Elysées, direction Philippe Herreweghe

L'orchestre est créé en 1991 sous la direction de Philippe Herreweghe. Celui-ci était déjà connu par son travail avec la Chapelle Royale dès 1977 et soutenu par l'Etat dès 1982. Une première convention le lie au Conseil Régional en 1994, renouvelée en 1998 puis en 2002. C'est une tacte reconduction qui opère encore aujourd'hui, bien que le financement régional ait été diminué.

Après avoir dirigé le Festival de Saintes, Philippe Herreweghe a été accueilli en Poitou-Charentes avec son orchestre. Son histoire est donc liée à cette région et le financement de l'orchestre jouit d'une convention avec le Conseil Régional. Le premier concert à Poitiers date du 21 juin 1991.

Très remarqué dès les années 80 pour ses interprétations de musique baroque sur instruments anciens, il s'est spécialisé aujourd'hui sur la musique classique du 18^{ème} siècle et romantique. Sa notoriété est mondiale.

Eu égard à l'étroitesse du champ artistique du répertoire, l'OCE serait vite en difficulté de répondre à des commandes thématiques précises. Pour autant, il est susceptible de répondre brillamment à des demandes spécifiques d'actions culturelles (dont l'exemple le plus réussi est peut-être « Etes-vous romantique ? » au cours de la saison 09/10) ou à des opérations particulières (ex : Les Quatre Saisons de Vivaldi, en 11/12, concert gratuit pour les Concerts Sandwich).

Financements :

Ministère de la Culture : 695 600 €

Convention pluriannuelle depuis fin 08, convention annuelle depuis
Région : 500 000 €

Abandon des conventions pluriannuelles depuis 2002, diminution du montant en 2009

Avec le TAP : Convention triennale (de 2012 à 2014) comportant 4 concerts par an (dont trois cette saison avec chœur et solistes), avec un apport financier de 100 000 € HT par an et la mise à disposition des lieux de répétitions et de l'auditorium un minimum de 25 jours par an. En contrepartie, le TAP dispose de cachets de concerts très préférentiels. (Convention en annexe).

- L'Orchestre Poitou-Charentes, direction Jean-François Heisser

Créé en 1981 et dirigé par Charles Frey en 1989, Jean-François Heisser en prend la tête en 2000. Le spectre artistique de l'OPC étant plus large, (du 18^{ème} au 20^{ème} et 21^{ème} siècle) il lui est plus facile que l'OCE de répondre à des demandes spécifiques de liens avec la programmation thématique par saison. Par ailleurs, il le fait volontiers et la saison hispanique s'est considérablement appuyée sur la culture espagnole de Jean-François Heisser, le faisant jouer « Iberia » au piano, mais aussi en confiant à l'orchestre des programmes typiquement espagnols (De Falla, Rodrigo, etc). La saison américaine fait de même avec des programmes ciblés qui permettent d'écouter Barber, Stucky, Copland, Herrmann, Bernstein, etc. Malgré certaines difficultés de fréquentation du public, l'orchestre gagne en qualité et ne cache pas que c'est un bénéfice direct de la possibilité de répéter ensemble dans l'auditorium pendant des périodes significatives.

Financements :

Ministère de la Culture : 711 000 €

Région Poitou-Charentes : 800 000 €, convention annuelle

Ville de Poitiers : 34 000 €, convention bipartite ville/DRAC 09, prolongée en 2012, à partir de 2013 : convention tripartite

Avec le TAP : La première collaboration avec le TAP date de 1989. Si l'OPC n'a pas signé la convention entre le TAP et l'orchestre, le partenariat – tout aussi fiable et respecté de part et d'autre – était tacite et comportait quatre concerts par an avec un apport financier de 60 000 € HT et la mise à disposition des lieux de répétitions et de l'auditorium un minimum de 28 jours par an. En contrepartie, le TAP dispose de cachets de concert préférentiels. Les saisons 11/12 et 12/13 ont même vu les engagements financiers « plancher » dépassés (Convention en annexe).

- Ars Nova Ensemble Instrumental, direction Philippe Nahon

C'est le compositeur Marius Constant qui crée Ars Nova en 1963 avec le ferme engagement de jouer un répertoire contemporain et de conserver une posture artistique libre, ouverte à de multiples rencontres. Philippe Nahon et Benoist Baillergeau le reprennent en 1977. Il se « décentralise » à La Rochelle en 1987 puis à Poitiers en 1999, date de sa première convention Région/Drac/Ville.

Ars Nova est parfaitement repéré comme l'un des meilleurs ensembles de musique contemporaine du pays. Son parcours est jalonné d'expériences musicales créatives et toujours susceptibles de croiser d'autres champs artistiques. Ainsi a-t-on pu voir des « concerts » d'Ars Nova avec des danseurs, des comédiens, des vidéastes...

Si la diffusion de concerts, l'action culturelle et les répétitions sur place sont des activités d'Ars Nova déjà installées au TAP, leur programme est plus récemment - lui aussi - soumis à la question de la thématique internationale des saisons du TAP (programme américain au cours de la saison 12/13, par exemple) autant qu'une réponse adaptée à un programme particulier (programme Thierry de Mey à l'occasion de l'invitation d'Anne Teresa de Keersmaeker). Leur ouverture d'esprit et leur curiosité permettent alors toutes formes de réponses judiciaises et complémentaires. Pour autant, et malgré un partenariat depuis plus de dix années, l'adhésion du public est très contrastée selon l'attractivité du programme proposé.

Financements :

Ville de Poitiers : 23 000 €

Ministère de la Culture : 245 000 €

Région Poitou-Charentes : 265 000 €

Convention tripartite 09 à 11 prolongée en 2012, signée en 2013 pour une année supplémentaire

Avec le TAP : convention triennale signée en 2012 et qui comprend en moyenne 2 spectacles coproduits ou programmés par an, avec un apport financier de 60 000 € HT et la mise à disposition des lieux de répétitions et du plateau selon un calendrier à arrêter pour chaque création. Dans la programmation du TAP, Ars Nova occupe de fait la part de musique contemporaine. Par ailleurs, le TAP est régulièrement partenaire des grands moments de la vie de l'ensemble, comme pour l'accueil de la grande opération d'action culturelle intitulée « Audio Guides » en juin 12 ou les deux journées de spectacles et de discussions pour la célébration de leur cinquantième en mars 13.

Il faut noter que, dans les trois cas, des actions de médiation de qualité ont eu lieu avec le TAP et sont toujours potentiellement possibles.

Par ailleurs, sur la question des publics de la musique classique, une mission de réflexion et d'évaluation pilotée par Sylvie Pébrier, inspectrice musique à la DGCA, vient de débuter. Ses conclusions devraient nous aider à mieux appréhender l'avenir, notamment dans une dynamique féconde avec les équipes de nos formations associées.

OBJECTIFS :

- **Entretenir le dialogue avec les formations associées afin de bien répondre aux besoins respectifs des deux parties.**
- **Demeurer attentif aux projets spécifiques de ces partenaires, projets que seul le TAP serait susceptible d'aider et de promouvoir.**

Le centre dramatique partenaire

- **La Comédie Poitou-Charentes, Centre Dramatique National, direction Yves Beaunesne**

Au cours des douze années d'association entre le TAP et le Centre Dramatique Régional dirigé par Claire Lasne Darcuell, de grands moments de théâtre ont été réalisés et de beaux projets ont pu voir le jour, profitant ainsi au territoire et aux deux parties. Pourtant, en 2010, au changement de direction du TAP, il apparut que ce partenariat ne reposait plus que sur la force de l'habitude, certains projets financés dans ce cadre n'étant même pas montrés au TAP. Au changement de direction du centre dramatique, nous avons proposé un partenariat basé sur la diffusion afin de renforcer la présence du CDN dans sa ville-siège, notamment par ce qu'il ne peut pas montrer ailleurs qu'au TAP. Nous accueillerons en diffusion, chaque année, une grande forme mise en scène par son directeur ou par un de ses artistes associés. La pièce choisie justifie par sa taille l'utilisation du grand plateau du théâtre du TAP, surface dont le CDN ne dispose pas au centre de Beaulieu qu'il occupe dix semaines par an.

- 2011 : Diffusion de « Le Récit de la servante Zerline », 2 représentations sur le grand plateau du théâtre.
Coût artistique net pour le TAP : 15 000 €
- 2012 : Diffusion de « Roméo et Juliette », 2 représentations en coréalisation sur le grand plateau du théâtre.
Coût artistique net pour le TAP : 15 000 €
- 2013 : Diffusion de « L'Annonce faite à Marie », 3 représentations
Coût artistique net pour le TAP : 25 000€
- 2014 : Projet à définir

A.3.2 - Résidences

En appui à la programmation, afin de générer un véritable foyer de vie au sein de la maison et dans le souci d'offrir un ensemble d'outils à des équipes artistiques identifiées par leur intérêt et la qualité de leur travail, nous estimons nécessaire **une résidence annuelle de quelques semaines** selon les besoins. Elle comprendra des répétitions sur place, éventuellement sur le plateau, une part de coproduction et une diffusion à terme. L'équipe sélectionnée annuellement représente - de plus - autant de professionnels motivés et pétris de l'esprit de la maison qui deviennent de véritables ressources pour la médiation. C'est, au-delà de la médiation, une attente forte de l'équipe du TAP elle-même.

Dans un souci d'équilibre avec le théâtre, les résidences chorégraphiques ne seront pas oubliées. Economiquement, un handicap demeure au sujet du logement des artistes, le TAP n'ayant pas de possibilités qui permettraient d'éviter l'hôtel à long terme. De fait, il faudra assurément que le TAP dispose d'un logement pour les séjours longs.

Au cours de la saison 11/12, ce sont les chorégraphes François Chaignaud et Cécilia Bengolea qui ont pu montrer leurs travaux sous différentes formes et qui ont fourni un important travail d'action culturelle sur place.

Saison 12/13 : Bertrand Bossard, metteur en scène de la compagnie régionale B. Initials, bénéficie d'une part de coproduction de 20 000 €, ainsi que la diffusion de plusieurs pièces de son répertoire. Les Visites déguisées (12 représentations), Ego Impositeur (13 représentations), et surtout Le Jeu des 1 000 €, (dont c'est la première avant Paris et pour 2 représentations au théâtre) sont programmées ainsi que des opérations de médiation et d'action culturelle.

OBJECTIF :

- **Recréer au sein même du TAP, chaque saison, ce cœur vivant d'une équipe de création en résidence et dans ce contexte artistique, y conjuguer médiation et action culturelle.**

Production :

Aujourd'hui, le budget de production est insuffisant pour une maison de cette envergure. Face aux érosions des budgets de fonctionnement et aux fluctuations conjoncturelles, ce budget est devenu une véritable variable d'ajustement, ce qui n'est pas sain dans le rapport aux équipes – notamment régionales – très demandeuses et qui n'arrivent pas à imaginer un tel rapport. Le TAP doit pouvoir aider des équipes de staturs différentes à créer. C'est un impératif pour lui ; il n'existera pas dans le réseau des grandes maisons sans cet apport fondamental. C'est aussi nécessaire pour la vitalité du tissu national et international. Ainsi proposons-nous le schéma suivant :

Aide à la production :

- 1 projet d'envergure européenne : 30 000 € (en 2012, financement U.E.)
- 1 projet important de positionnement de réseau (ex : Avignon) : 30 000 €
- 1 projet moyen, lié à la résidence : 20 000 €
- 2 coproductions (compagnies régionales ou nationales) : 2 x 15 000 €

Besoin en financement : 80 000 €, ce qui peut représenter entre un mois et un mois et demi de déficit net de programmation (montant de subvention engagé) selon les projets. Les budgets étant annoncés sans augmentation, il faut donc prélever ce montant sur le budget artistique du TAP.

A.4 - L'international

La présence internationale est une dimension affirmée du projet artistique et, avec le rapport à la jeunesse, une des nouvelles inspirations prioritaires. En juste écho de l'héritage de Polters, carrefour historique, et du nombre important d'étudiants étrangers à l'Université, la présence des œuvres et des artistes étrangers est devenue un des signes de la vitalité du projet du TAP. Nous avons même placé chaque saison sous l'influence d'une région du monde. Plutôt qu'un temps fort, très contraignant, l'idée est de se concentrer sur une région du monde afin d'en récolter plusieurs exemples artistiques tout au long de la saison et quels que soient leurs genres. Ces témoins de la vitalité internationale constituent une sorte de corpus de sens dont les œuvres, alors en perspective dans un temps réduit, permettent une meilleure appréhension des cultures étrangères.

- 11/12 : le monde hispanique et sud-américain
- 12/13 : les USA
- 13/14 : le bassin méditerranéen, le Proche-Orient
- 14/15 : l'Extrême-Orient (Chine, Japon, Taïwan, Corée)

Le réseau européen :

Dans cet esprit de vitalité internationale et de recherche de nouveaux financements, nous avons souhaité participer à la création d'un réseau européen. Cette démarche a été couronnée de succès et, depuis 2012, le TAP fait partie d'un réseau financé par l'Union Européenne, *Second Cities - Performing Cities*, qui réunit sept institutions culturelles issues de cinq pays. Ce réseau ne compte volontairement que des villes du second cercle (aucune capitale de pays) et travaille sur la production et la diffusion de créations sur le thème de la ville comme scène. Poitiers est la plus petite et la plus méridionale de ces villes.

Artistiquement, un appel à projet a été lancé auprès de compagnies collégialement ciblées. Ces projets traitent nécessairement du rapport à la ville, de la ville comme scène. Trois projets de créations ont été sélectionnés et seront aidés en production et en diffusion. Pour notre part, nous accueillerons celui de la compagnie allemande Ligna, en avril 2013, dans le cadre du festival A Corps.

Ce réseau est composé de :

France : TAP – Théâtre et Auditorium de Poitiers et Le Mailion, scène européenne de Strasbourg

Suisse : Kaserne, Bâle

Allemagne : Ringlokschuppen, Mülheim et Hellerau, Dresde

Pologne : Laznia Nowa, Nowa Huta - Cracovie

Hollande : Spring - Performing Arts Festival, Utrecht

OBJECTIFS :

- **Maintenir une présence et une vie internationale visible, riche et variée dans la programmation du TAP : conserver l'origine étrangère d'au moins 1/3 des propositions artistiques.**
- **Constituer un réseau européen plus large encore afin de développer le projet commun et d'en proposer le financement à l'Union Européenne dès 2014.**

A.5 - Le festival A Corps

Fruit historique (il fêtera ses 20 ans en 2014) du croisement d'un festival universitaire chorégraphique, du développement du TAP et du centre de Beaulieu, **le festival articule de façon très originale amateurs et professionnels**. Il se tient aujourd'hui à la mi-avril, sur dix journées et rassemble une dizaine de spectacles professionnels et une dizaine de spectacles d'amateurs, des ateliers, des stages, des rencontres, des installations, et une grande fête de clôture qui rassemble près de 800 jeunes ! Plusieurs groupes d'étudiants français et étrangers et de lycéens de la région sont sélectionnés et reçus à Poitiers. Au sein de l'Université de Poitiers, des groupes travaillent aussi toute l'année à l'élaboration de formes chorégraphiques encadrées en ateliers par des professionnels au programme de la saison du TAP. Un programme de spectacles professionnels est proposé par le TAP et des soirées mixtes seront proposées au grand public et aux étudiants. L'Université de Poitiers finance les ateliers sur place et toute l'organisation des invitations des groupes d'étudiants. Le TAP finance et organise le programme professionnel. Preuve supplémentaire de notre attention à la jeunesse, récemment, nous avons souhaité développer le festival dans ses missions de croisement des amateurs et des professionnels. Il a de fait considérablement augmenté en volume : deux fois plus de spectacles d'étudiants et de spectacles professionnels. De surcroît, sur notre proposition et de façon collégiale, les trois partenaires ont accepté son ouverture à d'autres formes que la chorégraphie tant que le corps demeure bien le vecteur principal du propos artistique, sujet ou objet politique ou poétique. Il s'est modernisé dans sa dimension de communication et il a bien sûr hérité de la dynamique européenne et internationale qui anime dorénavant la programmation.

Depuis ces changements, on peut observer que la visibilité du festival s'est accrue, au moins nationalement. Il faut insister dans cet esprit afin que le festival devienne un moment de référence par la singularité de ses propositions et par l'originalité de ce croisement assez unique en son genre, notamment dans le domaine chorégraphique.

A noter : conjointement, les travaux de Beaulieu vont empêcher au moins une édition dans ses murs. A plus large vue, l'occupation de la Comédie Poitou-Charentes – 10 semaines par an – impactera d'une façon ou d'une autre les projets TAP / Beaulieu.

OBJECTIF :

- **Développer la notoriété accrue du festival au niveau local, national et international et le positionner comme un des lieux européens où audace et singularité artistique peuvent s'exprimer.**

B - Le cinéma

Historiquement, le cinéma d'Art et d'Essai est intrinsèquement lié au TAP. A la construction de l'actuel bâtiment du TAP, son avenir et son développement ont été très largement discutés. A sa nomination, la nouvelle direction a pris acte de la décision municipale qui consiste à travailler sur une évolution qui intègre le TAP cinéma dans le complexe CGR le Castille, entreprise qui détiendrait aussi les deux grands multiplexes de l'agglomération. En décembre 12, le cinéma du TAP quitte donc l'ancien théâtre pour occuper les salles 1, 2 et 3 du complexe le Castille, situé de l'autre côté de la place Leclerc. Il se nomme maintenant « TAP Castille ».

Cette transition importante doit maintenant permettre la mise en œuvre d'un nouveau projet et d'une nouvelle économie dont nous posons ici les termes, en conjugaison aussi habile que possible avec tous les acteurs cinématographiques, à savoir CGR pour le cinéma généraliste et d'Art et d'Essai et le Dietrich pour le cinéma d'Art et d'Essai, second opérateur Art et Essai de la ville.

A noter : le TAP Castille ne disposant que d'un bureau, nous avons intégré dans le bâtiment du TAP tous les postes qui étaient installés au TAP cinéma (équipe cinéma + RIHL), à l'exception des projectionnistes et caissiers disposant de leur propre poste de travail et pouvant se satisfaire de l'unique bureau du TAP Castille.

B.1 - Politique globale de programmation

Artistiquement, le projet de diffusion est tout d'abord cadré par l'**accord de programmation (annexe 6) signé par CGR** qui définit assez précisément par défaut les champs – notamment d'Art et d'Essai – que nous pouvons exploiter. Les trois écrans, au lieu d'un, permettront une augmentation des places vendues grâce à des possibilités d'exploitation bien plus riches, en diversité des films autant qu'en longueur d'exploitation. Pour autant, cette augmentation des recettes est contre-balancée par la charge nouvelle de loyer que nous payons à CGR.

En termes de programmation, le TAP Castille, membre du réseau Europa Cinéma, est une salle classée Art et Essai avec les labels « Recherche et Découverte », « Patrimoine », et « Jeune Public ». Le TAP Castille appuiera sa programmation sur des œuvres de cinéastes reconnus, parfois découverts dans son ancienne salle, par fidélité à celui-ci, mais donnera aussi de l'espace aux jeunes auteurs et aux œuvres les plus ambitieuses par leur sujet ou leur forme. Toutes les nationalités seront représentées sans aucune restriction, les films étant systématiquement présentés en version originale sous-titrée. Un accent particulier sera mis sur les œuvres françaises et européennes. Les chefs d'œuvre du répertoire seront aussi montrés dans le cadre des dispositifs scolaires ou sous forme de ciné-concert, voire de rétrospectives, accompagnées par des intervenants. Le documentaire de création trouvera sa place dans la programmation, c'est aussi parfois un support pour des débats avec des associations citoyennes et militantes locales. Enfin, adhérent au RADI et en lien avec les Rencontres Henri Langlois, le TAP Castille confortera son travail autour du court métrage en programmant chaque semaine l'un d'entre eux en première partie d'un long, en proposant des programmes de courts métrages à destination du jeune public ou dans le cadre de soirées thématiques (Nuit du court, Quand le cinéma s'indigne, Le jour le plus court, Les nuits en or).

En 2011, l'exploitation se concrétise par :

- 157 films (hors RHL) dont 35 sorties nationales
- 1 728 séances (RHL incluses)
- 60 900 places payantes vendues
- 30 % environ de films européens non nationaux
- 70 % au minimum de films européens dont nationaux
- Plus de 20 films par an à destination du jeune public en et hors temps scolaire

OBJECTIFS :

- Avec trois écrans :

**300 films (hors RHL) dont 55 sorties nationales au minimum
5200 séances (RHL incluses)
dont plus de 30 films jeune public, 15 000 entrées et 300 séances
80 000 entrées payantes dès 2013**

B.2 - Politique globale d'animation

Le cinéma du TAP participe à de nombreux événements nationaux : Semaine Télérama, Printemps du cinéma et Fête du cinéma, et a intégré le Mois du documentaire et la Fête du cinéma d'animation, ainsi que l'opération Le jour le plus court. Le TAP Castille est un acteur culturel privilégié sur le territoire poitevin et participe à (voire co-organise) des temps forts locaux : Voix publiques, Filmer le travail, Festival du film africain, OFNI, Semaine de la solidarité internationale, Journée internationale de la Femme, Festival du film Hispano Américain, A chacun ses couleurs... En parallèle, des soirées-rencontres sont proposées avec des professionnels du 7^{ème} art (réalisateurs, acteurs, distributeurs, producteurs, critiques, enseignants, écoles de cinéma, ...) ainsi que des débats avec des associations citoyennes et institutions locales (France Alzheimer, France Palestine, Amnesty International, CHU, Poitou-Charentes Cinéma, Mairie de Poitiers, producteurs de films régionaux, ...) autour de films d'actualité essentiellement mais aussi de reprises ou de films du patrimoine.

Régulièrement, les équipes du TAP Castille et du TAP Théâtre proposent une programmation complémentaire au spectacle vivant : « Dialogue des plateaux » en lien avec les artistes et les thématiques développées.

Toujours au sein de la Scène Nationale, les équipes du TAP Castille et des Rencontres Henri Langlois travaillent en collaboration, tout au long de l'année, afin de proposer une sélection de films, issus pour la plupart des écoles de cinéma du monde entier, en dehors du festival : soit en première partie d'un long métrage (tous les mois), soit en lien avec une opération pilote conjointement (A Chacun ses couleurs, Nuit du court métrage, Le Jour le plus court, ...) , soit en fonction de l'actualité cinématographique d'un réalisateur passé par les Rencontres.

Grâce à un rapprochement entre les deux salles indépendantes Art et Essai pictaviennes opérée durant la saison 2010-2011, le TAP Castille et le cinéma Le Dietrich ont proposé une vraie politique de collaboration culturelle entre leurs établissements : cycle Hollywood 70's, rétrospective Kubrick, suivis de copies pour certains films, communication commune sur certains événements et harmonisation des programmations afin de diversifier leur offre et être complémentaires. Le TAP Castille est en outre adhérent de l'AFCAE, l'ACOR, le GNCR, Europa Cinéma, collabore avec l'AFCA, l'ACID, et au niveau local avec de nombreuses associations en lien avec le cinéma (CLAP, Nyktalop Mélodie, Studio Grenouilles, La Mouette à trois queues, etc.).

CONCLUSION :

Le TAP Castille ne dispose pas intra muros de possibilité d'espace pour les opérations d'action culturelle de toutes sortes ou de convivialité. Il faudra donc les imaginer au TAP-même ou chez les partenaires. Pourtant, projections pour les enfants, documentaires, invitations de réalisateurs ou de professionnels, séances spéciales et opérations partenariales, notamment à l'écoute du tissu associatif du territoire, doivent demeurer les témoins d'une vie cinématographique qui ne se résume pas à la consommation de films. C'est une conviction de fond mais c'est aussi ce qui manifestera régulièrement notre différence avec les cinémas généralistes.

B. 3 - Politique globale jeune public et éducation à l'image

En temps scolaire, le TAP Castille coordonne les dispositifs **Ecole et Cinéma** (en lien avec la MJC Allénor d'Aquitaine) et **Lycéens et apprentis au cinéma** (en lien avec Poitou-Charentes Cinéma). Il accueille aussi le dispositif **Collège au cinéma**. Au niveau local, le TAP Castille est membre actif (pilote et suivi) du dispositif jeune public *Les Petits Devant Les Grands Derrière* en partenariat avec la MJC Allénor d'Aquitaine et le centre de Beaulieu qui propose tout au long de l'année scolaire des spectacles et projections ainsi que des ateliers d'accompagnement. Enfin, des propositions à destination des établissements scolaires en fonction de l'actualité des films, viennent compléter l'offre générale.

Hors temps scolaire, le TAP Castille propose régulièrement aux jeunes et leurs familles, ainsi qu'aux centres de loisirs, une programmation de films d'actualité, de reprises ou du patrimoine. Ces séances trouvent aussi leur place au sein de temps forts locaux (festivals) et peuvent être accompagnées (rencontres, ateliers, stages, visites de cabines, cycles,...).

Si le TAP Cinéma est reconnu pour ce travail en temps scolaire, une programmation spécifique sera proposée à ce public jeune et à leurs familles ainsi qu'aux étudiants, tout au long de l'année, accompagnée parfois d'animations. Nous proposons de la renforcer progressivement par une systématisation de l'offre chaque semaine, un élargissement des genres et origines des films proposés, et par une attention plus soutenue au patrimoine cinématographique.

OBJECTIF :

- **Maintenir le volume de jeunes concernés par les opérations déjà engagées.**

B.4 - Les Rencontres Henri Langlois, festival international des écoles de cinéma

1977 : le Festival, initialement consacré aux films de fin d'études, voit le jour à Tours. Il est créé par Henri Langlois, fondateur de la Cinémathèque française. Celui-ci disparaît quelques semaines avant le début de la première édition. En son hommage, le Festival porte son nom.

1990 : le Festival, écarté par la ville de Tours, s'installe à Poitiers.

2000 : le Festival du film de fin d'études devient le Festival International des écoles de cinéma.

2004 : la gestion du Festival est confiée à la Scène nationale de Poitiers (qui abrite un Cinéma d'Art et d'Essai). Luc Engelbert en prend la direction artistique.

Les RHL, Festival international des écoles de cinéma, et unique festival des films d'écoles de cinéma, proposent de faire découvrir la création de jeunes réalisateurs français et étrangers.

La Compétition offre aux festivaliers une semaine de projections de films, tous genres et esthétiques confondus. Elle ouvre une fenêtre sur une nouvelle génération de jeunes cinéastes et révèle souvent ceux qui, demain, feront l'actualité du cinéma.

Plusieurs facettes composent l'actuelle construction du festival : la section Côté courts français, Hors Compétition, Docs d'Europe, séances thématiques, PIOUS-PIOU, le Pitch, la Leçon de cinéma, etc. Un programme de rendez-vous festifs, professionnels et scolaires annonce et accompagne l'ensemble.

Chaque année, une région du monde est mise à l'honneur : en 2012, « des Balkans à la Mer Noire ». L'édition 2012 a enregistré près de 18 000 entrées sur l'ensemble des manifestations de la semaine, dont bon nombre de jeunes scolaires.

Les RHL, sont à un tournant de leur histoire. Après trente cinq années d'existence et plusieurs ancrages différents, après l'observation approfondie de leur fonctionnement, et au regard de leur importance professionnelle, les Rencontres méritent d'être refondées afin d'assurer leur pérennité et leur pertinence dans un paysage très riche en festivals de cinéma.

Avec Luc Engelbert, directeur artistique, il est convenu que :

La direction du TAP fournira en mai 13 un cahier des charges qui précisera les missions des RHL.

Loïn d'être un simple habillage, il faut réécrire le projet artistique des Rencontres en précisant :

- La façon dont le thème central est traité, à savoir les films des écoles de cinéma du monde,
- La part purement « rencontres professionnelles » et la part « festival grand public », si cette dichotomie est encore opérante,
- Les liens avec le projet artistique du TAP, spectacles et cinéma, et ses formes d'expression.
- Le séquençage des activités (festival, temps forts répétés, moment festivalier + programmation au long cours ?),
- L'utilité et la valorisation du fichier des RHL qui répertorie les programmes pédagogiques et activités des écoles de cinéma du monde.
- La façon dont l'équipe des RHL s'insère ou fusionne avec l'équipe du cinéma.

Une journée de séminaire avec toute l'équipe cinéma + RHL viendra préciser en juin 13 les modalités de ce nouvel équilibre.

OBJECTIF :

- **Si l'édition 2013 peut se réaliser dans la même forme que les précédentes, aboutir à une nouvelle formule territorialement plus visible et mieux conjugée aux problématiques du TAP en 2014.**

2 - Rapport aux publics

2.1 - Susciter la curiosité, la confiance et la fidélité

C'est une profession de foi : l'enjeu du rapport aux publics (pourtant tellement différents les uns des autres) repose sur ces trois qualités conjuguées qui doivent irriguer tous les actes du TAP. Plus exactement, si l'on admet que la curiosité est plutôt une valeur en déclin, la confiance peut entraîner la fidélité et une fois ces esprits installés, permettre la curiosité, valeur d'immense importance pour des institutions comme les nôtres qui programment tant de choses différentes et nouvelles. Dans cette perspective, grâce aux évolutions décrites plus loin en matière d'abonnements et d'évolution des tarifs, grâce aux nouveaux champs artistiques qui ont fait irruption dans les programmes, et malgré les conservatismismes installés, il faut être pédagogique, disponibles aux questions, accepter les idées et les critiques.

C'est pourquoi nous avons récemment récréé de nouveaux liens directs avec les publics tout en nous appuyant sur ceux qui préexistaient. Par exemple, nous avons installé une nouvelle formule de soirée de présentation de saison en septembre, courte, dynamique et conviviale. Le succès a été immédiat.

Cependant, défaut de ses qualités, le temps de parole étant tellement compté, les explications et les témoignages sur les spectacles à venir sont moins nourris. Peut-être alors faut-il, dès juin, prévoir des temps de parole, pour des groupes plus restreints mais qui sont plus avides d'informations en nombre ?

Par ailleurs, nous insistons dorénavant beaucoup plus sur la participation des usagers à ce moment de présentation du bilan de fin de saison, moment où ils peuvent questionner, se plaindre ou féliciter. Les réponses se font de façon directe, en équipe et avec un maximum de clarté. Si le public de ce moment est encore modeste, il a néanmoins déjà doublé.

Autre exemple de disponibilité : le directeur est volontairement très présent dans le hall au début des spectacles et dans les grands moments de rassemblement des publics. Il est repéré, ouvert aux questions. Son adresse mail est publique et jouxte sa signature dans les documents publics. Ce circuit « court » est régulièrement utilisé. Quelle que soit l'adresse par laquelle elles arrivent, toutes les questions sont traitées et se voient attribuer une réponse personnalisée.

En ce qui concerne la curiosité, une des premières attentions consiste à ne pas inciter les usagers à ne cultiver que le « jardin » qu'ils se sont donné. Des formules toujours potentiellement ouvertes à toutes les propositions sont privilégiées plutôt que des abonnements « danse » ou « théâtre ». De la même façon, pas d'inclination facile à ne lire les œuvres que par le genre artistique principal par lequel elles s'expriment. Les œuvres contemporaines nous poussent d'ailleurs à cette ouverture d'esprit. Enfin, quand pourrions-nous programmer un spectacle composé de deux pièces de genres différents ?

Dans le cadre des projets eux-mêmes, les mixités fécondes amateurs / professionnels seront favorisées ainsi que, de façon sporadique mais régulière, les projets à grande échelle.

OBJECTIFS :

- Générer un rapport plus fin entre publics et équipe du TAP qui tient compte autant de l'interpersonnel que de la gestion de masses. Les indicateurs pourraient en être : une diminution des questions du public, des réclamations personnelles, une diminution des incivilités, un meilleur contrôle des départs de spectacle dont les retards ont déjà diminué de 50 %.
- Permettre au grand public une connaissance de la saison dans les grandes lignes autant que dans le détail, selon leur choix. A l'issue du contrat, nous pourrions mesurer dans quelle mesure le public a répondu à ces invitations de niveaux différents. Depuis la nouvelle direction, la soirée de présentation de saison fait salle comble. Sur des invitations à des moments plus fouillés, plus thématiques, et qui restent à mettre en œuvre, nous pourrions mesurer leur tendance de fréquentation.
- Continuer l'incitation à la curiosité, par des rapprochements inattendus, des surprises, des mises en perspective des œuvres entre elles. En termes de mesure, il sera intéressant d'évaluer la fréquentation effective des œuvres issues d'artistes émergents et donc inconnus du public. Si ces œuvres ont une fréquentation croissante, alors la dynamique de curiosité est avérée.

2.2 - Médiation

Sous ce terme générique, le TAP regroupe des démarches d'action culturelle et de relations avec les publics. C'est une mission historiquement revendiquée par le TAP, émaillée d'ailleurs d'indéniables réussites dans ce domaine. Il faut donc persévérer dans cet effort tout en tenant compte de l'évolution de l'environnement, autant du TAP que de nos nombreux partenaires.

Nous sommes convaincus que la fréquentation de l'art est de nature à interroger la perception du monde, à modifier les certitudes, à ne pas s'en tenir à la doxa. Encore faut-il que l'on ait la chance de rencontrer les œuvres, d'être convaincus qu'on est légitimement placés pour le faire et que les codes et les démarches des artistes soient éclairés dans leur juste perspective. C'est dans cet esprit que la médiation prend toute son importance notamment si on a le désir d'offrir ces possibilités au plus grand nombre. Il faut donc combattre les représentations induites par certains modes de vie ou certaines idéologies en favorisant la recherche des « entrées » où le spectateur se sente légitime pour réagir, questionner, témoigner de ses impressions face aux œuvres. L'idée n'étant pas de donner systématiquement des réponses – autres certitudes – mais bien de laisser réfléchir aux réponses possibles, comme une salubre dynamique de pensée.

Par ailleurs, les projets de médiation, d'action culturelle et de relation avec les publics sont imaginés dans un lien très étroit avec la programmation des spectacles. C'est en dialogue avec les équipes artistiques, à partir de leurs créations et en cohérence avec leur démarche que l'équipe de médiation élabore ses projets. L'enjeu est bien de mettre en relation directe les publics avec les artistes, ceux-là mêmes dont ils découvriront le travail en salle. Dans ce cadre de lien fort entre projets artistiques et projets de médiation, la définition de cette politique est confiée au directeur des projets artistiques.

OBJECTIFS :

- Dans la volonté de valorisation de la jeunesse portée par le projet, privilégier la médiation auprès des jeunes parce que la population de Poitiers comporte un taux de plus de 50 % de moins de 30 ans et développer celle auprès des jeunes actifs (26-39 ans).
- Maintenir le niveau d'utilisation de la « Carte Culture » qui permet un accès facilité aux étudiants et jeunes de moins de 26 ans aux lieux culturels. (Financement Ville de Poitiers et Université, gestionnaire TAP).

- Après une forte hausse de l'utilisation de ce système qui tendait à confirmer les nouvelles mesures prises pour les jeunes, les chiffres en cours semblent montrer une baisse à la rentrée 12. Il conviendra donc d'en analyser les raisons à la fin de la saison et de fixer l'objectif au moins au niveau de la meilleure année, soit 2011 (5 468 adhésions, 10 981 billets).
- Favoriser la mixité amateurs/professionnels, autant dans la transmission et des savoirs que dans les réalisations artistiques.
 - Elaborez, une fois par saison, une grande forme avec de jeunes amateurs, dans le cadre d'un projet théâtral, musical ou chorégraphique susceptible d'être montré sur un grand plateau afin de convaincre un grand nombre de jeunes.

A - Education artistique

L'Education Nationale

En ce qui concerne l'Education Nationale, avec la raréfaction des financements de ce ministère, il faut aujourd'hui inventer de nouvelles formes. Ainsi à l'ouverture du TAP ont été inventés des concepts « maison » privilégiant l'immersion au TAP de groupes d'élèves pour une découverte in situ d'un bâtiment, de ses activités et de ses métiers : ont ainsi été créés les Classes culturelles, des Modules de découverte, le programme Mon Premier Concert, etc.

Le jeune public

Avec les enfants des écoles, nous privilégions l'ouverture à la musique, la fréquentation des nombreuses répétitions de nos formations associées tout en engageant la discussion et les questions entre enfants, musiciens et médiateurs. Une attention particulière est maintenue afin que les écoles des quartiers les moins favorisés ou celles du milieu rural où l'offre culturelle est plus rare, soient régulièrement servies. Rappelons que sur les autres champs artistiques, l'opération mutualisée **les Petits Devant les Grands Derrière** leur est destinée comme décrite en 3.1. Avec une dizaine de spectacles programmés, cette opération rassemble 7 000 entrées dont 4 500 en temps scolaire. Il faut donc maintenir cette opération en y associant des spectacles (comme celui de Joël Pommerrat par exemple en 2012/13) afin d'enrichir cette offre d'œuvres importantes par leur taille et leur qualité artistique.

A chaque échelon de leur scolarité, il s'agit de veiller à ce que les petits citoyens en herbe apprennent à fréquenter le TAP et y trouvent l'accompagnement culturel nécessaire à une compréhension harmonieuse.

OBJECTIFS :

- Favoriser au TAP-même la fréquentation de la musique pour les enfants par les programmes existants et par des concerts d'orchestre spécialement destinés aux enfants (Pierre et le Loup/Prokofiev, en décembre 11, par l'Orchestre de Poitou-Charentes, projet de Babar/Poulenc en 2013).
- Fréquentation : maintenir au minimum les 7 000 jeunes spectateurs des PDGD ainsi que les 11 000 du TAP Cinéma.

C'est avec les collèves que les plus grandes difficultés sont apparues. C'est l'âge des enfants le plus problématique, certes, mais la gêne vient surtout des possibilités d'accompagnement des collèves eux-mêmes hors temps scolaire. La question des déplacements de groupes jusqu'au théâtre est devenu un souci récurrent, notamment le soir. A ce titre, le recentrage sur Poitiers-Ville est une donnée contrainte. Nos propositions sont faites très largement sur le territoire de la région. Lorsqu'un(e) médiateur(trice) du TAP trouve un relais convaincu, alors nous parvenons à monter des opérations avec un collève. Dans tous les cas, nous inventons des réponses adaptées à chaque cas de figure, notamment pour les sorties du soir, (par exemple opération d'action culturelle - atelier, rencontre ou visite - et vision d'un spectacle du programme ensuite).

OBJECTIFS :

- Afin de ne pas pénaliser cette classe d'âge, nous nous proposons d'organiser une opération spéciale pour les collégiens, dans le cadre de la résidence annuelle que ce contrat va instaurer. Pour 13/14, les discussions ont actuellement lieu avec Matthieu ROY, metteur en scène, dans le cadre d'un dispositif nouveau conçu avec le Conseil Général qui bénéficierait d'un financement spécifique.
- Toucher et concerner des collèges de zones géographiques différentes.

Les lycées

Des liens actifs nous unissent à plusieurs établissements où nous créons volontairement des rapports individualisés avec des enseignants. Sont ainsi nés chaque saison des parcours de plusieurs spectacles et des rencontres avec les artistes permettant d'ouvrir considérablement les esprits des jeunes.

Grâce à l'initiative du Conseil Régional, les lycées de la région sont tous dotés d'un animateur culturel à temps plein. Nous nous appuyons sur eux le plus possible et lorsque leur tutelle a décidé un grand moment de formation, nous avons accepté d'y contribuer et d'héberger la formation. Le directeur et le directeur des projets artistiques sont ainsi intervenus devant quatre groupes d'animateurs.

Par ailleurs, le service de médiation organise chaque année en juin un moment d'explicitation de la saison à venir spécialement dédié aux enseignants et au personnel concerné de l'Education Nationale.

OBJECTIFS :

- Perpétuer le potentiel de ressources qu'offre le TAP tout en conservant l'exigence du lien avec les artistes professionnels et ce, autant pour les élèves dans le cadre de leur scolarité que pour les enseignants dans le cadre de la formation continue.
- Maintenir une attention particulière sur l'option théâtre du lycée du Bois d'Amour qui nous engage pour trois années consécutives.
- Poursuivre la découverte des métiers de l'entreprise culturelle-TAP proposée aux lycéens hors des cursus artistiques.

B - Partenariats spécialisés

B.1 - Le lycée du Bois d'Amour

Le TAP est le partenaire culturel de l'Enseignement de Spécialité Théâtre du lycée du Bois d'Amour de Poitiers et en dialogue avec ce même établissement pour les élèves de seconde en option facultative. Dans tous les cas, le TAP propose et travaille avec des artistes-référents professionnels. A ce titre, le TAP reçoit une subvention spécialement affectée de la part de la DRAC. En 2012 2013, 75 heures d'interventions d'artistes sont programmées auprès des élèves de Premières qui assisteront par ailleurs à 13 spectacles et des rencontres. Cette saison, les élèves de Terminales bénéficieront de 114 heures d'intervention, participeront à un séminaire où Pascal Rambert interviendra et assisteront à 13 spectacles et des rencontres. Les élèves de secondes, dans le cadre d'un enseignement facultatif, bénéficieront quant à eux de 57 heures d'interventions et assisteront à 11 spectacles.

Au futur, notre désir d'engagement étant de même niveau et tout à fait partagé avec l'équipe éducative, nous ferons le maximum pour maintenir un volume significatif d'interventions si la DRAC le souhaite et si son investissement financier se maintient.

B.2 - L'Université

Nous avons la chance d'avoir à Poitiers une grande université qui concerne 24 000 étudiants dont une part significative est d'origine étrangère.

Le festival A Corps

Des liens historiques unissent le TAP et l'Université, notamment sur la question de la danse. En effet, un festival de danse d'amateurs étudiants, porté par l'Université, s'est conjugué à des problématiques professionnelles portées par le TAP pour finalement s'intituler « A Corps ». Ce festival annuel, co-organisé et cofinancé depuis des années par les deux institutions, le centre de Beaulieu et la DRAC. Il conjugue les travaux d'étudiants de Poitiers et d'Universités invitées françaises et étrangères ainsi que des lycéens de la région Poitou-Charentes à des spectacles de danse de haut niveau professionnel. Il est décrit plus haut dans ce texte en A.5 et nous rappelons notre souhait de le voir encore se développer sans perdre son identité originale qui lie de façon très dynamique amateurs et professionnels.

Le chorégraphe qui accompagne le groupe des étudiants de Poitiers est un chorégraphe programmé par le TAP dans le cadre du Festival A Corps. Il intervient 60 heures dans l'année pour élaborer un projet de création avec les étudiants qui sera présenté pendant le festival, en seconde partie de soirée, après un spectacle professionnel.

De plus, dans le cadre du parcours **Entrez dans la danse**, élaboré par l'Université de Poitiers, le Centre de Beaulieu, le CESMD de Poitou-Charentes, le CRR danse, le Rectorat de Poitiers et la scène nationale, les étudiants participent à des ateliers de pratique avec des chorégraphes programmés par le TAP, assistent à des rencontres et conférences autour de la danse et ont la possibilité d'assister à des projections de films en lien avec la danse, proposées lors de rendez-vous intitulés « dialogue des plateaux ».

OBJECTIF :

- maintenir ce lien TAP/Université/Beaulieu/Entrez dans la Danse et cette dynamique.

En ce qui concerne l'Université, notre volonté d'implication est forte sur les enseignements artistiques. Avec le département des Arts du Spectacle, notre partenariat - nourri par des artistes professionnels liés à la saison en cours - participe grandement à la légitimité de son enseignement qui va jusqu'au master. Ce cadre a déjà permis bon nombre de stages, des rencontres, des séminaires et de créations de formes artistiques très élaborées, professionnellement et techniquement encadrées. L'exemple récent (saison 10/11) de « Patis », confié au metteur en scène Cyril Teste, qui alliait théâtre, texte de l'écrivaine Olivia Rosenthal, film et technologies nouvelles a été tellement abouti que nous avons dû le remonter la saison suivante pour une nouvelle série de représentations. Son équipe intégrait des étudiants de l'École Européenne Supérieure de l'Image (EESI) et du Conservatoire, eux aussi partenaires réguliers de projets choisis.

Par ailleurs, en dialogue avec la médiatrice en charge du Pôle éducatif théâtre, les enseignants de cette filière s'appuient sur les spectacles programmés par le TAP pour construire leur programme d'enseignement de l'année : séminaires de recherche, thématiques de travail sur un auteur/ metteur en scène ou encore cours de décryptage des spectacles du TAP vus par les étudiants.

Enfin, chaque saison, sur le volontariat d'étudiants de tous horizons, nous constituons un groupe de « correspondants », véritables ambassadeurs parmi leurs pairs de nos programmes et projets. Dans cette optique, ils bénéficient de rencontres spéciales avec des artistes et les médiateurs du TAP.

Enfin, cette saison 12/13 voit la mise en œuvre d'un projet particulier composé d'un colloque, de spectacles et de films autour de la pensée de Michel Foucault intitulé « **Michel Foucault, philosophe et militant** ». Si le TAP organise et porte l'ensemble de l'événement et choisit films et spectacles, les contenus scientifiques ont été confiés à quelques professeurs spécialistes et intéressés. La forme de ce colloque très enrichi qui allie les forces des deux institutions et d'organismes collaborateurs (CNDP, Espace Mendes-France, EESI, etc.) est une première dont l'intérêt intellectuel et culturel sera finement évalué.

OBJECTIFS :

- Entretenir, avec l'Université, notamment avec les enseignements artistiques, ce travail d'échanges qui enrichit leurs cursus par l'apport d'artistes, d'œuvres et de problématiques professionnelles.
- Favoriser l'élaboration de formes artistiques avec les étudiants, professionnellement encadrées et susceptibles de rencontrer un public.
- Conserver cette large attention apte à concerner des étudiants d'autres départements non artistiques.
- En fonction de son évaluation, renouveler voire pérenniser l'opération colloque + spectacles sur un thème différent chaque saison.
- Contribuer à favoriser le développement de projets mutuels entre plusieurs formations artistiques spécialisées, Université et EESI notamment.

B.3 - Le Conservatoire

Avec le Conservatoire à Rayonnement Régional, les partenariats sont très nourris avec le **département d'études théâtrales.**

Le TAP accompagne l'enseignement en y apportant son savoir sur les formes nouvelles, les œuvres, les artistes.

Tout d'abord, les étudiants disposent d'un accès facilité aux œuvres montrées dans le cadre des saisons grâce à un abonnement spécifique encouragé par le directeur du département. Ils participent par notre intermédiaire à des stages, des rencontres et comme dans l'exemple de « Patio » décrit plus haut, à l'élaboration de formes très abouties : *les laboratoires de création*.

Nous avons récemment accueilli, et pour la première fois, les travaux personnels des étudiants qui ont ainsi pu bénéficier d'un encadrement professionnel et qui sont valorisés par cet accueil dans le grand lieu culturel de la ville.

Par ailleurs, le directeur du département étant un metteur en scène professionnel qui revendique ce statut comme un atout supplémentaire dans son enseignement, nous sommes attentifs à ce que le TAP valorise ce rapport.

OBJECTIFS :

- **Maintenir ce lien fort avec le département d'études théâtrales et cette écoute privilégiée de leurs besoins par l'apport d'œuvres, d'artistes et de locaux adaptés.**
- **Afin de conforter sa position de créateur/directeur de département, coproduire et diffuser comme une compagnie invitée le prochain projet de création de Jean-Pierre Berthonier (« Etat d'Urgence » de Falk Richter), subventionné par la DRAC, la ville de Poitiers, une structure culturelle de la région (Thouars) et une extrarégionale (Le Mans).**

Avec le département musical, nous sommes dans une écoute réflexive avec le directeur, toujours prêt à étudier avec bienveillance tous les cas de figure. Citons, depuis peu, et de façon tout à fait volontariste, l'accueil de l'Orchestre d'Harmonie du CRR dans l'auditorium. Ces concerts sont inscrits dans le programme de la saison à des tarifs susceptibles de ne pas décourager les familles et les proches. Ils gagnent d'ailleurs en qualité parce que nous leur permettons d'être répétés pendant plusieurs jours dans le lieu-même et sont suivis par un public important et enthousiaste. Sur le plan de la fréquentation des concerts, des sorties de groupe sont organisées pour quelques programmes sélectionnés chaque saison. En revanche, pour les étudiants du CRR musique la mise en place d'un abonnement pédagogique n'est pas envisagé, ce qui les incite peu à fréquenter nos salles.

OBJECTIFS :

Globalement, un objectif quantitatif a déjà été atteint depuis deux ans, il s'agit maintenant de mieux développer des objectifs qualitatifs :

- **Maintenir ce niveau d'écoute et d'intérêt en conservant cette attention des besoins des enseignements artistiques du CRR.**
- **Développer la présence des étudiants du CRR, trop irrégulière, aux concerts de l'auditorium.**

Avec le département de danse, les échanges sont réguliers via le réseau « Entrez dans la danse », rassemblement de représentants de structures de diffusion et de formation chorégraphique dont le but est de fédérer et de développer les nouveaux publics pour la danse (abonnements + rencontres). Le CRR département danse est un des partenaires du parcours Entrez dans la danse. Un abonnement spécifique est décidé avec la directrice du département pour accompagner les élèves de troisième cycle à la sortie au spectacle. Cet abonnement est rendu obligatoire dans le cadre des études. De plus, les rendez-vous tout public, comme les rencontres avec les artistes ou encore les conférences ainsi que les dialogues des plateaux, sont signalés dans les plannings des élèves qui sont ainsi invités à suivre ces rendez-vous de médiation. Depuis l'ouverture de la programmation volontairement affichée par la nouvelle direction du TAP qui a déjà programmé une œuvre du répertoire romantique classique, les liens devraient encore s'étoffer.

OBJECTIFS :

- **Susciter de nouvelles collaborations avec ce département en nous appuyant sur cette volonté d'affichage régulier d'œuvres majeures du répertoire chorégraphique et, le cas échéant, de danse classique.**
- **Compléter ce volant de partenariats par l'intervention directe de chorégraphes dans l'enseignement et présentation dans le cadre du festival A Corps.**
- **Favoriser l'autonomie de ces grands élèves afin de les retrouver dans les salles de spectacle lorsqu'ils seront jeunes actifs.**
- **Donner le goût et l'envie aux plus jeunes de venir au spectacle.**
- **Mesurer, à l'issue du contrat, l'évolution du public de la danse et, notamment, la présence des étudiants.**

C – Secteur social

C.1 – Insertion et handicap

A ce titre, nous sommes attentifs à différents publics : les domaines de l'insertion et du handicap, le secteur de l'animation (à Poitiers et hors Poitiers), le tissu associatif (associations de personnes âgées, de sorties culturelles, associations de pratique artistique amateur), les Comités d'entreprises et les Amicales et Associations du personnel). Le suivi de ce lien tout au long de la saison est minutieusement entretenu par les médiateurs. En ce qui concerne le grand public, nous sommes attentifs à des groupes ou à des couches de population a priori non concernés par les sujets culturels.

La dimension sociale s'exprime d'une part par notre participation au système pictavien de tarification spéciale et très bas (3,5 €) appelé « **Bourse Spectacles** » proposé aux chômeurs et aux personnes disposant de faibles revenus.

Par ailleurs, une médiatrice est en charge spécifiquement de la relation avec les structures sociales et les associations. Chaque début de saison, elle définit avec les éducateurs ou animateurs un programme de spectacles adapté à chacun. Grâce à un accueil et un placement étudié en salle, chacun peut apprécier le spectacle dans les meilleures conditions. Certains spectacles sont accompagnés d'une rencontre avec un artiste, d'un atelier de pratique artistique, d'une visite du TAP. Des visites tactiles pour les aveugles et malvoyants sont testées pour la première fois en 2013.

Par exemple, un projet original et intergénérationnel va rassembler des jeunes résidents du foyer de jeunes travailleurs et des personnes âgées pour un travail de création sur « l'identité », avec les artistes du GDRA. Ce projet est mené conjointement avec la maison de quartier le Local.

Concernant les structures sociales partenaires dans les champs de l'**insertion** et du **handicap** :

Pour l'insertion : liens avec des équipes de prévention des quartiers de Poitiers, les Foyers des jeunes Travailleurs, les maisons ou foyers de l'enfance, la Croix Rouge, les épiceries et restaurants sociaux, le CHRS (Centre d'hébergement et de réinsertion Sociale)...

En 11/12 : 32 structures / 1 070 entrées

1 141 billets pour des sorties individuelles dans le cadre du dispositif Bourse Spectacles

Pour le handicap : les médiateurs sont en contact avec une trentaine de structures dont :

- . associations et institutions en lien avec la communauté sourde,
- . structures accueillant des personnes en situation de handicap psychique,
- . structures accueillant des personnes en situation de handicap physique.

En 2011 2012 : 12 structures / 417 entrées (sorties en groupe)

Concernant les personnes en situation de handicap, en sortie autonome et individuelle, et au-delà des obligations légales, plusieurs réalisations sont déjà actives :

- Accompagnement et accueil personnalisé des PMR aux spectacles,
- Langue des signes pratiquée par une personne de l'accueil,
- Système d'aide sensorielle dans la salle de théâtre pour les personnes sourdes et malentendantes.

OBJECTIFS :

Grâce à des efforts récents, le nombre de contacts et de partenariats s'est bien étoffé et a donc permis d'accueillir de plus en plus de personnes empêchées. Il s'agit dans un deuxième temps d'affiner et de gagner en qualité pour ces rapports, notamment dans les champs de l'accueil, de la communication adaptée afin de tendre vers un maximum d'autonomie de ces personnes.

- Favoriser l'**accessibilité** des PMR à nos spectacles pour des sorties en autonomie et en groupes.
- Poursuivre la formation du personnel aux conditions d'accueil des PMR afin de développer notre connaissance de ce public et assurer la mise en place de nouvelles techniques.
- Poursuivre la formation de la personne de l'accueil qui connaît la langue des signes française afin de lui faire acquérir un meilleur niveau et initier la médiatrice responsable.
- Favoriser la communication en insérant des pictogrammes indiquant l'**accessibilité**, en insérant sur le site des vidéos en langue des signes pour présenter les spectacles.
- Au sujet des personnes sourdes et malentendantes, avancer dans l'offre et la compréhension des spectacles. Avec l'aide de l'antenne pictaviennaise de l'association Deux Langues pour une Education (2LPE), nous lançons un programme régulier de traduction simultanée en langue des signes française. Ainsi la soirée de présentation de saison a-t-elle été intégralement signée et deux spectacles de la saison en cours le sont aussi.
- Développer l'accompagnement des aveugles et malvoyants : poursuivre les visites tactiles et tenter de les ouvrir au tout public. Développer ce projet par la construction de maquettes des salles et proposer outre la découverte de l'auditorium celle du théâtre (décor à toucher, disponibilité de la compagnie...)

C.2 – Animations et associations

Le mode opératoire général est clair : dans le cadre d'un rapport individuel avec un animateur, un parcours spécifique est discuté et mis en œuvre. Les contenus sont parfaitement adaptés au groupe-cible et à sa typologie.

- Le lien avec les **Maisons de quartiers** : Des liens forts liés à l'histoire de la programmation itinérante de la scène nationale dans les différents quartiers de Poitiers ainsi qu'aux partenariats, comme avec le Centre d'animation de Beaulieu (PDGD, Festival A Corps, Bourse Spectacles), avec La Blaiserie, Cap Sud, ou la M3Q pour des programmations partagées ou avec la MJC Aliénor d'Aquitaine pour la partie cinéma des Petits Devant les Grands Derrière. Sur le plan de la médiation, les liens avec les Maisons de quartiers de Poitiers (celles citées ci-dessus ainsi que Le toit du monde, le CSC des Trois cités, la MCL Le Local) passent par les référents des secteurs jeunesse, famille et vie de quartier ainsi que par les coordinateurs des ateliers de pratique artistique amateur.
- Liens avec le **secteur de l'animation** hors de Poitiers
Les Centres de loisirs, Centres sociaux, Centres socioculturels, Maisons de la culture, Maison pour Tous, MJC, Secteurs jeunesse des mairies.
- Avec le **tissu associatif**, en 2011 2012, les 13 associations adhérentes ont acheté près d'un millier de billets de spectacle. On y trouve des associations de personnes âgées, des associations de sorties culturelles, des associations liées à la formation et l'enseignement, des associations de pratique artistique amateur (par l'intermédiaire des maisons de quartiers et centres socioculturels mais aussi par le réseau d'écoles ou associations de musique, de danse, de théâtre).

C.3 – Comités d'Entreprises, amicales et associations du personnel

A l'issue d'une campagne de prospection, les CE qui désirent adhérer au TAP se voient remettre une carte « collectivité ». La médiatrice se met en lien avec le référent de chaque structure avec qui elle opère une sélection de spectacles à présenter aux salariés. Elle met également en place un mode personnalisé de diffusion de l'information tout au long de l'année (affiches, tracts, mails...) et assure un suivi (conseils, propositions tarifaires, rencontres, visite du TAP...).
En 2011 2012 : 34 CE adhérents / 335 abonnements individuels à plus de 5 spectacles + 978 billets délivrés hors abonnement.

D – Le tout public individuel

Trois types de rendez-vous culturels sont proposés aux spectateurs individuels chaque saison :
Les conférences et rencontres avec des spécialistes ou les artistes (10 en 11/12, suivies par 700 personnes).

Les dialogues des plateaux qui interrogent le dialogue entre deux plateaux, celui de la scène et celui du cinéma. 5 programmations ont été élaborées en 2011 2012 en dialogue avec les médiateurs, les artistes et le programmateur cinéma du TAP ; ils ont rassemblé 325 personnes.

Les ateliers de pratique artistique qui offrent aux publics - parfois en famille - la possibilité de rencontrer les artistes en s'immergeant dans leur univers par une pratique active et vivante. 168 personnes ont suivi ces ateliers de pratique en 11/12.

A noter par ailleurs, des visites du TAP sont organisées chaque année, notamment à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine où l'équipe du TAP offre une approche commentée du bâtiment aux poitevins.

Ils sont toujours - et volontairement - menés par des artistes de la saison en cours, et potentiellement dans toutes les disciplines. Les formations musicales associées y participent bien naturellement.

D.1 - La vie du bâtiment, un enjeu à développer

Paradoxalement, un théâtre est un édifice dont l'architecture doit être aveugle et sourde à la vie de la cité afin de protéger ses activités de représentation de cette vie-même... Le TAP n'y échappe pas mais il dispose cependant de nombreux espaces assez vastes voués à la circulation des publics, à

des activités de convivialité et au plaisir des perspectives modernes. Au-delà de la vie des spectacles et de l'action culturelle et artistique d'une part, maintenant que le contact avec le public est établi, que certaines limites sont vérifiées, que l'ensemble du bâtiment est appréhendé dans toutes ses dimensions et que le restaurant - véritable brasserie culturelle - existe et développe sa vie propre d'autre part, la question de la vie au jour le jour du bâtiment, de ses espaces et de ses abords est un enjeu d'actualité.

Il s'agit donc d'imaginer et de mettre en œuvre tout un projet afin de

- favoriser la perméabilité du TAP à des individus ou à des groupes qui pourraient y développer des activités culturelles,
- organiser des opérations originales susceptibles d'y attirer un nouveau public que les spectacles traditionnels n'attirent pas,
- témoigner d'une vie quotidienne et variée qui puisse attiser la curiosité et le partage,
- accompagner les événements de la programmation par des activités annexes, complémentaires ou surprenantes, domaine dans lequel les arts plastiques seraient très justifiés.

A terme, nous pourrions confier cette mission nouvelle à une personne chargée de la développer en accord avec l'équipe de programmation et de médiation. Disposant d'un budget et de l'accompagnement des équipes, cette nouvelle façon de penser la Maison doit être expérimentée sur les quelques années que ce contrat encadre afin d'en tester la viabilité et la pertinence.

OBJECTIF :

- **Au-delà de la vie très riche - mais pour partie invisible au visiteur de passage - prouver que le TAP est un établissement où il se passe toujours quelque chose de culturel ou d'artistique, d'amateur ou de professionnel.**

Si ces compétences ne sont pas révélées en interne, un nouveau poste s'impose, qui ne sera créé que lorsqu'un poste budgétaire aura été libéré.

D.2 - Evénements, fêtes

Dans la logique décrite ci-dessus, il n'est donc pas question de se satisfaire d'une programmation de spectacles « secs », aussi serrée soit-elle, aussi intéressante soit-elle. Il faut donc témoigner d'un désir de rencontres moins cadrées, de moments conviviaux ou festifs susceptibles de toucher d'autres publics et de générer d'autres comportements et de nouvelles curiosités pour ceux qui viennent déjà au TAP pour ses spectacles dans les grandes salles. Le rapport à la jeunesse de la ville joue ici une de ses cartes majeures.

D'ores et déjà, le TAP a testé bon nombre de formules parmi, autour ou entre les spectacles du programme. Ainsi le public s'est-il habitué à des concerts dans le bar de l'auditorium ou à des fêtes mémorables dans le foyer général qui ont su accueillir jusqu'à 750 personnes, à des rencontres dans beaucoup de lieux différents, à des spectacles sur le parvis ou au quai de retournement des camions, aux Concerts-sandwich (cf. description en 3-2) ainsi qu'aux soirées de présentation de saison, etc.

D.3 - Le parvis, la brasserie culturelle Le Météo

La configuration architecturale du parvis se révèle très difficile pour l'organisation d'événements ou de spectacles. En termes d'urbanisme, si l'opération Cœur d'Agglo favorise le lien centre ville-gare via le TAP, le nombre de passages naturels est très faible. C'est un handicap pour l'établissement et l'économie d'un restaurant à cet endroit, c'en est un aussi pour faire vivre le parvis.

A la demande du député-maire de Poitiers, Alain Claey, nous avons travaillé dès 2010 à la recherche d'un exploitant pour le restaurant dont l'ouverture n'avait pas pu se réaliser à l'inauguration du TAP. Cinq pistes très différentes ont été suivies et nous avons favorisé celle de François Pin, architecte et exploitant de la Carrière du Normandoux ainsi que du restaurant Les Archives, extraordinaire projet à deux pas du TAP. Cette proximité nous a permis de jouer la fusion et l'opportunité du pool d'entreprises déjà au travail. Par ailleurs, la personnalité du promoteur est tout à fait ouverte à l'univers des arts et de la culture. C'est une dimension toujours présente dans ses différents projets ! Avec l'accord du Maire de Poitiers, ce ne fut ensuite qu'un travail juridique et administratif, rapidement réalisé avec l'aide des services municipaux compétents, afin d'y installer un bail commercial, clef de l'accord de l'investisseur.

Le restaurant se positionne aujourd'hui sur un concept original de « brasserie culturelle » aux activités multiples dont la majorité est totalement indépendante du TAP, mais les collaborations sur la programmation commencent à voir le jour dans un esprit de synergie bien partagée. Fort heureusement, le projet de « Brasserie Culturelle » et ses nombreuses activités liées ou non à la restauration sont tellement dynamiques qu'elles trouvent petit à petit leur public. Bien entendu, le TAP joue pleinement son rôle d'incitateur et de pourvoyeur de clients à la brasserie qui, elle, fait l'effort d'adaptation aux rythmes et aux exigences particulières des publics d'un lieu culturel. De surcroît, le bar de l'auditorium que nous leur confions remplit aussi ses fonctions de bar d'attente et d'entracte autant que de besoin.

Il faut tout de même souligner que, grâce à nos efforts conjoints, le Météo est devenu en moins d'un an un lieu incontournable de la vie de notre ville et offre une vitrine vivante et sympathique au TAP.

OBJECTIFS :

- **Maintenir une attention active à la vie du Météo et à son adéquation avec nos activités. Les projets conjugués seront poursuivis de même que les efforts afin de participer à son équilibre économique.**
- **Dans l'esprit des paragraphes précédents, nous serons attentifs à la vie du parvis qui devrait se développer, notamment grâce à ce nouveau projet de « vie de la maison » dont le parvis sera partie intégrante.**

D.4 - Etat des lieux, statistiques de fréquentation

La saison 11/12 affiche un succès sans précédent avec plus de 50 500 places vendues (+ 3 500 places exonérées) sur une jauge de près de 62 000 places offertes, soit un taux de remplissage record de 87,4 % et ce malgré l'important sinistre de février 12 qui nous a tant impacté...

Pour autant, et sans boudier le plaisir du succès, cette flambée d'intérêt a créé aussi son lot de problèmes. Lorsque c'était possible, nous avons dû créer de nouvelles représentations sur les spectacles les plus demandés. Nous avons dû gérer au plus près le niveau d'insatisfaction des déçus afin que la rumeur n'enfile pas trop en notre défaveur. En conséquence, nous avons dû prendre des mesures de formation pour l'équipe d'accueil afin de mieux gérer les exigences croissantes du public et son corollaire d'incivilités.

En termes de doctrine, le TAP doit apprendre à mieux appréhender les volumes importants qui sont aujourd'hui sa réalité et nous y travaillons. Mais, parallèlement, nous devons aussi conserver cette « culture maison » d'attention personnalisée aux questions et aux soucis de chacun, culture de qualité qui a aussi participé à son succès. C'est dans cet équilibre que nous plaçons notre ambition de grande maison qui a su garder visage humain.

En termes de projection, il est clair que sur les propositions fortes, l'offre actuelle est insuffisante. Répondre simplement à cette demande en augmentant le nombre des représentations satisfierait certainement une part du public mais reviendrait à y perdre beaucoup d'argent et à sacrifier d'autres formes moins populaires au point de ne plus pouvoir remplir notre mission d'attention et de programmation de créations contemporaines, de production, ou de propositions émergentes. Il s'agit donc, là aussi par souci d'équilibre, de générer un grand nombre de places tout en acceptant une part de spectacles de petite jauge, parce que les contenus artistiques l'exigent.

OBJECTIFS :

- Conserver un taux de remplissage d'au moins 80 %.
- Maintenir le cap artistique et l'originalité de la programmation entre pièces importantes et petites formes novatrices.
- Continuer la formation de l'équipe sur le développement des volumes des publics et les évolutions de l'accompagnement adéquat.

D.5 - Nouvelle grille de tarification

Telle que nous l'avons trouvée en 2010, la grille de programmation était héritière d'une multitude d'arrangements accumulés qui la rendait très complexe et peu maniable, autant pour la gestion interne que pour les usagers déjà nombreux. Nous avons décidé qu'un élagage ne suffisait pas et qu'un changement d'époque s'imposait tant la portée symbolique des tarifs est importante aux yeux du public, au-delà même de ses moyens financiers.

Dès la saison 11/12, nous avons entrepris un vaste chantier de refonte de l'ensemble de la grille tarifaire et des systèmes d'abonnements. Deux entrées principales nous guidaient alors : une simplification générale et une ouverture aux jeunes. Immédiatement validées par le public, les jeunes, les abonnés et les spectateurs occasionnels, nous avons encore simplifié les procédures et créé de nouvelles entrées en 12/13 pour ceux qui ont peu de moyens ou qui ne souhaitent pas s'inscrire pour un grand nombre de spectacles.

Cette révolution est aussi passée par l'abandon du système des « relais » malgré leur importance historique et leur bonne volonté militante.

Enfin, nous avons permis la constitution d'abonnements sur internet tout en fractionnant les ouvertures de prises de places de trois façons distinctes : internet, guichet, courrier. Le but affiché étant bien d'abolir cette harassante journée d'ouverture des abonnements qui recevait deux mille personnes qui devaient attendre parfois six heures sans l'assurance d'obtenir les billets des spectacles qu'elles souhaitaient !

Globalement, le nouveau système est validé par les publics mais un bémol demeure sur l'utilisation d'internet qui n'a pas été assez efficace et qui a engendré des mécontentements et des malentendus... et donc des pertes de recettes. Enfin, ce travail d'ajustement est réexaminé chaque saison, à la lumière des évolutions et des réflexions des responsables.

OBJECTIFS :

- **Obtenir des sous-traitants un système internet plus fiable, clair et ergonomique**
- **Conserver le lien avec les publics afin de bien respecter leurs attentes, dites ou non dites, en cohésion avec le confort de gestion de l'équipe**
- **Demeurer attentifs aux évolutions technologiques**

Sur la question des prix des places, le TAP se situe sur une gamme moyenne qui nous semble convenir à la sociologie de Poitiers. Outre certaines manifestations gratuites (fêtes, concerts-sandwich, ou opérations exceptionnelles), les tarifs vont de 3,50€ à 35 € (3,50 € correspondant aux bénéficiaires du tarif « Bourse spectacles » destiné aux personnes à faibles ressources, 35 € correspondant au prix le plus élevé d'une place pour un spectacle exceptionnel (deux seulement en 12/13). Statistiquement, le coût moyen de la place est proche de 15,50 €.

Afin de respecter sa fonction de théâtre public, le TAP doit demeurer un lieu aux tarifs accessibles, notamment à l'heure des difficultés économiques que nous connaissons. Une forte hausse condamnerait à l'éclatement, une forte baisse à la rentabilité insuffisante, car il faut rappeler que les recettes propres interviennent pour 21 % du budget du TAP.

D.6 - Communication

Très professionnellement organisée, la communication était, en termes d'image, illustrée par des messages iconographiques ayant traits à : l'implantation du TAP dans la ville (08/09), Einstein (« l'imagination est plus importante que le savoir », 09/10) puis « Aux arts citoyens », créant un lien de danger qui menacerait autant l'équilibre écologique que les arts.

La problématique de la « cible » est délicate au TAP tant les publics sont différents les uns des autres. Comment s'adresser avec pertinence et avec le même document au couple de retraités qui ne vient écouter que la musique classique et aux très jeunes gens attirés a priori par la radicalité des propositions des Chiens de Navarre ? Dès 2011/2012, nous avons souhaité rénover la politique de communication du TAP. Il s'agissait d'y insuffler un air nouveau, plus souriant, à peine décalé, plus directement lié à la « couleur » de la saison, moins politiquement militant, et qui répondrait donc à l'éventail de ces publics différents. Il témoignait des changements de programmation, de son ouverture à d'autres champs et de la thématique étrange des différentes saisons. Les résultats sont, en conséquence, à la limite de la publicité, et plutôt plébiscités par les publics.

Autre changement majeur, l'avant-programme de juin, véritable mini-programme déjà très complet, nous semblait assez redondant avec le programme qui suivait en août. Nous l'avons remplacé par un « menu » simplifié que l'on peut aisément compléter par une recherche facile sur Internet. Les économies ainsi réalisées nous permettent d'insister dans la presse par des achats d'espace en cours de saison sur des moments qui n'ont pas fait le plein dès la rentrée.

Enfin, outre les traditionnels panneaux Decaux mis à disposition par la ville, nous investissons à la rentrée dans de grandes affiches « muppy » sur les grands axes de circulation.

En cinéma, le traditionnel bulletin mensuel a été remplacé par un programme hebdomadaire, qui permet beaucoup plus de réactivité de programmation et qui s'avère nécessaire maintenant que nous passons à trois écrans et donc à un nombre de films beaucoup plus élevé.

OBJECTIFS

- **Affiner les rapports entre les usagers du TAP via les nouvelles technologies et les réseaux sociaux. Bien que le TAP y soit déjà présent, le développement phénoménal des ces outils pousse à une présence accrue, plus organisée, plus réactive et plus ludique. L'organisation future du service Communication, à l'occasion du départ en retraite (mars 14) de la directrice actuelle le prévoira plus efficacement.**
- **Pendant le festival A Corps, non seulement le traitement de la presse nationale et internationale mériterait plus d'attention mais un(e) stagiaire sera spécifiquement chargé(e) de la vie des réseaux sociaux.**
- **Dans une perspective d'adaptation aux nouveaux comportements sociaux et d'éco-responsabilité telle qu'elle est décrite dans la convention qui nous lie à la région Poitou-Charentes, nous favoriserons les nouvelles technologies, les réseaux sociaux ainsi que les documents dématérialisés.**

3 - Inscription du TAP dans son territoire

Les données sont connues : agglomération de près de 140 000 habitants, département de 438 000 habitants, région de 1 800 000 habitants ; ainsi que les spécificités démographiques de Poitiers : surreprésentation des 20-39 ans, forte présence du tertiaire, chômage inférieur à la moyenne nationale.

La population y est plutôt jeune, plutôt active, elle croît (et Poitiers est la grande ville de la région qui croît le plus), et elle se dit heureuse de vivre ici selon des sondages récents. Si on ajoute que, localement, cette population est plutôt cultivée et qu'elle bénéficie d'un environnement culturel dynamique et d'un aménagement du territoire exemplaire, Poitiers se révèle un terreau idéal pour l'enracinement d'une scène nationale !

Fort de ce constat, il faut donc que le TAP remplisse sa fonction de haut lieu de l'art et de la culture et que les habitants sachent qu'ils y trouveront une source d'œuvres propres à rivaliser avec de grandes capitales régionales - parfois même avant Paris - et capables d'attirer des intérêts hors de l'agglomération de Poitiers.

Si pendant des années, avant la construction du TAP, la scène nationale existe de façon dynamique, on note déjà un changement d'échelle dès 2008/09 grâce à ses nouvelles possibilités. Des grands noms apparaissent (Castellucci), des formes importantes sont enfin montrables, (signées Patrice Chéreau, Anne Teresa de Keertrmaeker ou Jean-Pierre Vincent) comme on peut les trouver sur d'autres grandes scènes du pays.

3.1 - Ville, les maisons de quartier, les PDGD, Beaulieu

Il faut donc combiner cette ambition de grande maison et lieu de ressources locales. Car en effet, personne n'oublie que la scène nationale s'est appuyée pendant des années sur le réseau vivant des maisons de quartier, dynamique typique et réussie de l'histoire culturelle de Poitiers.

En termes d'héritage, l'opération mutualisée de spectacles pour les enfants **les Petits Devant les Grands Derrière** a été conservée (choix artistiques Beaulieu, portage Beaulieu, coût pour le TAP : 30 000 €). Sa cogestion par Beaulieu, le TAP et la MJC Alléhor d'Aquitaine s'est révélée efficace jusqu'à ce que A. d'Aquitaine en conteste les fondamentaux. La crise qui s'en est suivie est heureusement terminée mais Beaulieu et le TAP ont toujours été solidaires dans les débats et les accords sur le système de gestion. La nouvelle direction de la MJC semble être aujourd'hui sur cette ligne.

Dès sa nomination, la nouvelle direction est allée à la rencontre de chaque maison de quartier et leur a signifié que sur des projets identifiés, le TAP pouvait accompagner (en cofinancement ou en services) leur mise en œuvre. Dès la saison 11/12, nous avons coréalisé une semaine d'un spectacle de la compagnie Les 26 000 Couverts avec la Blaiserie. L'idée était juste : c'est historiquement la Blaiserie qui montrait les travaux de cette facétieuse compagnie et le spectacle en question intéressait précisément le TAP. La semaine de spectacles a eu lieu à la Blaiserie, inscrite dans les programmes des deux structures, avec un cofinancement inférieur pour la maison de quartier. Les représentations ont eu lieu à guichets fermés et la Blaiserie a donc pu afficher plus de représentations qu'elle n'aurait pu en faire seule.

Le cas du centre de Beaulieu est évidemment à part. C'est la maison de Quartier qui a le plus partagé les destinées de la scène nationale avant le TAP. C'est elle aussi qui dispose de la meilleure salle de spectacle de son réseau. Elle dispose de fait de la salle moyenne (400 places, scène assez vaste) qui fait défaut au TAP dont l'alternative à la grande de salle de 680 places passe immédiatement à 100 places dans le studio aménagé appelé Plateau B. Il est difficile aujourd'hui de préciser quelles seront les modalités de fonctionnement avec Beaulieu pour deux raisons. Le Centre Dramatique est encore en phase d'installation dans ce lieu et disposera de dix semaines d'occupation de la salle. Par ailleurs, une année de travaux s'annonce en 2014 et ne permet donc pas de se projeter sans erreur. Cependant notre désir est bien de continuer à y programmer sporadiquement des spectacles de la saison du TAP quand le besoin artistique le commande.

La saison 12/13 verra un autre type de coopération avec l'opération Portraits Vocaux portée par l'association Composition Cie qui mène un vaste travail de portraits vocaux (sous la compétence de Jean-Pierre Seyvos) et de photographie avec les habitants de plusieurs quartiers et avec le relais actif des maisons de quartiers. Le TAP accueillera le grand moment spectaculaire au théâtre en juin 13, sans coût pour l'opération en question. Cette aide d'une autre forme, qui concerne tout le réseau des maisons de quartier, donnera une importance sans précédent à cette vaste opération qui se prépare tout au long de la saison.

Dans un autre registre, celui de la solidarité et de façon exceptionnelle, nous pouvons citer aussi notre aide pour l'association Un Hôpital pour les Enfants. Le 19 décembre 2012, la recette de la représentation du spectacle Slava's Snow Show a été intégralement reversée au profit de l'association, soit environ 10 000 €. Coût net pour le TAP : 19 000 €.

OBJECTIFS :

- **Que les maisons de quartier sachent qu'elles peuvent trouver écoute et accompagnement ponctuels de projets bilatéraux.**
- **Perpétuer le lien d'intelligence de travail avec Beaulieu, autant avec les PDGD et des spectacles de la saison que dans le cadre du partenariat du festival A Corps.**
- **Au moins une opération significative par saison en collaboration avec une maison de quartier, en tentant à long terme une représentation équilibrable des différentes maisons.**

3.2 - Agglomération, Grand Poitiers, les Concerts-sandwich

S'il est évident que le public du TAP comporte un grand nombre d'habitants du Grand Poitiers (26,5 % des abonnements proviennent du Grand Poitiers, hors Poitiers-ville), le constat de départ est que la collectivité Grand Poitiers n'a pas souhaité prendre la compétence Culture et à ce titre ne finance pas les lieux ou les opérations culturelles. Cette volonté réduit considérablement les possibilités concrètes de collaboration. Pour autant, en termes d'esprit, nous demeurons attentifs aux évolutions des villes associées et notamment sur le plan culturel.

Récemment, nous avons pu rencontrer, à sa demande, le Maire de Saint-Benoît et nous sommes d'accord pour rester attentifs pour d'éventuels liens avec la salle de La Hune, lieu associatif et culturel de cette ville. Nous avons aussi souligné la complémentarité d'offres entre La Hune (programme grand public de divertissement) et celles du TAP.

Par ailleurs, lorsque la ville de Fontaine-le-Comte a demandé des conseils à la direction du TAP pour leur projet de salle de spectacle, c'est bien volontiers que nous en avons étudié le projet et tenté de faire valoir ce qui nous semblait opportun.

Une opération est pourtant pensée et réalisée avec un des services de Grand Poitiers : il s'agit de l'Agence des Temps. Depuis décembre 10, afin de répondre à une de leurs préoccupations au sujet de l'accession à la culture pendant le temps de la pause-déjeuner des gens qui travaillent en ville et qui ne rentrent pas chez eux, il a été imaginé « **les Concerts Sandwich** ». Ces courts concerts gratuits dans les salles ou dans les espaces publics du TAP, accompagnés d'une vente de sandwiches sur place. Cette forme décomplexée et bon enfant a su trouver son public et chaque proposition oscille entre 100 et 500 spectateurs selon l'attractivité du programme.

OBJECTIF :

- **Forts de ce succès, en plein accord avec nos interlocuteurs de l'Agence des Temps, et afin de prouver notre souci d'ouverture à des publics de toutes natures, augmenter le programme et offrir cinq propositions différentes, bien réparties tout au long de la saison. Nous ouvrirons aussi le contenu artistique à d'autres formes que la musique : lectures ou danse trouveront leur place dans ce cadre.**

3.3 - Le territoire : région, département, les compagnies régionales, accompagnements des talents émergents, formation des jeunes

La position d'établissement majeur de la région oblige le TAP à réfléchir à la façon dont il peut être utile à d'autres réseaux, celui des scènes nationales bien entendu, mais aussi aux réseaux plus modestes, tout aussi importants localement. Ainsi avons-nous dès 2010 entrepris des visites et des présentations du projet du TAP. Des opérations de facilitation de tournées en sont nées (Angoulême, La Rochelle) mais, maintenant que leurs directions sont nommées, des projets partenariaux sont à l'étude avec le CNAR (sur un projet faisant intervenir les Arts de la Rue) et la scène nationale de Niort. Avec le Moulin du Roc, il s'agirait de lier leurs abonnés à la programmation musicale des grands orchestres du TAP. L'idée est juste, la musique étant notre point fort, et créera une synergie encore impensable il y a peu de temps.

Au niveau du département, le Conseil Général demeure un partenaire fidèle au fonctionnement du TAP. Pour autant, il est dommage, en dépit d'une demande répétée par ses services, que la réalisation du projet, d'instaurer chaque année une présence originale hors les murs dans une commune du département, n'ait pu aboutir. Dès la saison 11/12, nous avons programmé une semaine de la trilogie *Marius Fanny César* de Pagnol à la Carrière du Normandoux à Tercé, en plein air et au bord de l'eau. Projet coûteux, certes, mais dont le succès public a été extraordinaire. Faute de suivi envisagé, nous avons dû abandonner cette idée la saison suivante.

OBJECTIFS :

- **Rétablir le dialogue, avec élus et service culture du Conseil Général, sur le fond et sur des opérations partenariales.**

En ce qui concerne **les compagnies régionales**, rappelons qu'elles n'ont jamais quitté les programmes du TAP. Pour autant, il s'agit d'être clair sur la philosophie qui guide nos actes. Nous leur devons tout d'abord une attention particulière pour leurs trajectoires artistiques, au long cours. Lorsque nous décelons un talent ou une singularité particulière et que l'artiste aborde un seuil de développement, alors le soutien actif du TAP se justifie pleinement en l'aidant à gravir cet échelon. Critère incitatif supplémentaire : le soutien des collectivités locales.

C'est dans cet esprit que nous soutenons et soutiendrons la compagnie théâtrale de Matthieu ROY, autant par la diffusion de ses spectacles que par une présence active dans des réseaux régionaux ou nationaux de notre parole sur son travail. De cette façon, les représentants du TAP deviennent de véritables ambassadeurs des talents régionaux, parole qui n'a de crédibilité que s'il est clair pour nos interlocuteurs qu'il s'agit bien d'une parole convaincue et non contrainte. La saison prochaine, nous serons de nouveau auprès de lui en production et en diffusion sur la pièce la plus importante qu'il n'ait jamais créée. Nous activons d'ores et déjà les réseaux nationaux et régionaux sur cette création.

La saison 12/13 voit un lourd partenariat s'engager pour la compagnie de Bertrand Bossard et sous de multiples formes. Le moment est opportun puisqu'il s'agit de favoriser la réimplantation de la compagnie dans notre région.

En musique, non seulement les groupes locaux sont largement présents dans la programmation, mais nous soutenons plus particulièrement les premiers pas en chanteur solo de Malik, jeune artiste picavien. Dans le même esprit d'attention au tissu local, citons encore le remarquable duo Rhizotome (Metzger/Doussel), Jeremy Baysee, Lescop ou les musiciens traditionnels de l'YPCP-Métive.

En danse, nous ouvrons volontiers notre studio à des sessions de répétitions qui se terminent souvent par une étape publique. Plus volontairement, nous avons beaucoup travaillé et largement montré les travaux de François Chaignaud et Cecilia Bengolea en 11/12.

Conjoncturellement, la solidarité régionale s'est aussi opérée cette saison par l'organisation d'une représentation exceptionnelle d'un spectacle de Yannick Jaulin au profit du festival *Le Nombri du Monde* de Pougne-Hérisson, en grande difficulté.

Le TAP doit aussi intervenir dans le domaine de la **formation des jeunes**. Dans l'esprit de la convention TAP/Région, au chapitre des actions en direction des jeunes, il y a toujours un(e) ou plusieurs jeunes en formation quelque part au TAP. Il est vrai que l'équipe du TAP représente un réservoir considérable de compétences. Des classes de troisième, via les stages, les contrats en alternance ou les apprentissages, le TAP aide les jeunes de sa région. Au sein de l'équipe technique, ce sont des formations d'une à deux saisons qui sont régulièrement portées avec conviction par ses membres.

OBJECTIFS :

- **Conserv**er une attention artistique particulière aux compagnies régionales.
- **Favoriser à leur égard un accès aux locaux de répétition du TAP le plus simple possible.**
- **S'engager, au moins une fois par saison, à soutenir un projet avec l'une d'entre elles en diffusion, production ou résidence.**
- **Organiser avec les Ressources Humaines du TAP, l'assurance de la mise en œuvre de formations chaque saison.**

4 - Economie et organisation fonctionnelle

4.1 - Les baux et conventions de mise à disposition des locaux

Annexe 4 : Convention ville / TAP, mise à disposition des locaux du TAP
Annexe 5 : Bail GGR / TAP, location des locaux du TAP Castille

4.2 - Le personnel, organigramme, évolution de l'équipe

L'équipe du TAP s'est développée de façon importante au cours des années 2000, autant parce qu'elle n'avait pas de lieu propre à ses activités que pour prévoir le fonctionnement du grand bâtiment en construction. Elle est passée de 53 personnes (50,6 ETP) en 2007 à 63 (60,25 ETP) en 2011.

Les créations de postes sur cette période, qui ont accompagné l'ouverture de l'équipement, se sont situées au service technique (3 postes), à l'accueil (1 poste), en médiation (1 poste), en communication (1 poste), aux RHL (3 postes), au cinéma (1 poste) auxquels s'ajoutent bien entendu autant de techniciens intermittents que de besoin. Parallèlement, l'équipe de direction a été réorganisée : suppression du poste de directrice adjointe, du poste de directeur technique bâtiment et, en 2011, non remplacement du secrétaire général. A chaque fois, l'organisation de l'encadrement est révisée et les missions réaffectées. Au premier abord considérable, le nombre d'emplois s'explique aussi par la douzaine de personnes en charge d'une part du cinéma et, d'autre part, des RHL. La nouvelle direction s'est engagée à ne pas faire augmenter ce nombre d'emplois.

Chaque départ est soumis à la question de l'opportunité de son remplacement. Les départs naturels sont donc favorisés et les reconversions accompagnées jusqu'ici par des demandes de formation adaptées, demandées par les intéressé(e)s.

Dans les 3 ans, les perspectives de réorganisation à venir portent sur le cinéma avec la suppression en 2013 des deux postes de contrôleurs, rendue possible par la nouvelle géographie du cinéma au Castille.

Le départ à la retraite de la directrice de la communication en 2014 permettra une réorganisation à définir mais sans doute le retour d'un(e) secrétaire général(e) en charge également de la communication.

La réforme de la retraite, allongeant la durée du travail, ne nous permet pas avec certitude de prévoir d'autres départs à l'horizon de 2015. Nous posons néanmoins l'hypothèse d'un départ à l'atelier construction qui, compte tenu du peu d'activité de création, pourrait ne pas être remplacé, portant ainsi l'effectif de la scène nationale à 60 postes (57,37 ETP) en 2015.

Il est important de noter que, au cours de la saison 2011/2012, le TAP a salarié en renfort de son équipe permanente :

- 57 intermittents techniques (5,5 ETP)
- 40 personnes (2,54 ETP) à l'accueil : campagne d'abonnement, contrôleurs et hôtesses de salles.
- 9 personnes (1,33 ETP) au cinéma : projectionnistes et caissiers

Annexe 2 : organigramme 2012

Fin 2012, l'effectif de la scène nationale est composé comme suit :

	Hommes	Femmes	Ensemble
CADRES	16,13 %	11,29 %	27,42 %
nombre	10	7	17
ETP	9,5	7	16,5
Age moyen	44	48	46
Ancienneté moyenne	10	14	11
AGENTS MAITRISE	33,87 %	22,58 %	56,45 %
nombre	21	14	35
ETP	20,55	13,86	34,41
Age moyen	45	38	42
Ancienneté moyenne	11	10	11
EMPLOYES OUVRIERS	8,06 %	8,06 %	16,13 %
nombre	5	5	10
ETP	4,43	4,19	8,62
Age moyen	39	53	46
Ancienneté moyenne	5	20	13
GENERAL	58,06 %	41,94 %	100,00 %
nombre	36	26	62
ETP	34,48	25,05	59,53
Age moyen	44	44	44
Ancienneté moyenne	10	13	11

OBJECTIFS :

- Maintenir la vigilance sur l'objectif de la réduction de l'équipe : à chaque départ, l'opportunité du remplacement sera mis en question et ce, autant au cinéma que pour l'équipe « spectacles ».
- Renforcer l'équipe dirigeante par un poste de secrétaire général qui fait défaut actuellement.
- La charge de travail et le développement des activités nous amènent, fin 2012, à entreprendre une mission d'accompagnement de l'encadrement afin d'interroger notre organisation actuelle, d'harmoniser le management des équipes et de favoriser un mode de travail plus transversal. A l'heure de la réduction de l'équipe, ce travail sur notre organisation marque la fin de la période des recrutements et doit permettre à l'équipe de TAP de trouver de nouvelles idées, de nouvelles ressources en interne et un mode de fonctionnement optimisé. Cette mission menée avec un consultant extérieur, La Belle Ouvrage, est le fruit d'une longue réflexion collégiale réalisée avec tous les cadres de la maison.

4.3 - Moyens financiers pour le fonctionnement

Economie du cinéma

Le compte d'exploitation prévisionnel du cinéma (annexe 1 - Budget) est impacté par le montant du loyer lié à l'ouverture en décembre 2012 de 3 salles au Castille. La ville de Poitiers a convenu d'accompagner l'activité Art et Essai en prenant en charge une partie de ce loyer, après déduction d'une participation forfaitaire du TAP de 60 000 € (l'équivalent du coût de fonctionnement de l'ancien théâtre) et de l'augmentation de ses recettes nettes (hors taxes et droits distributeurs). Ainsi les perspectives budgétaires du cinéma, sur la base d'une hausse des entrées de 80.000 entrées dès 2013 (+ 38 % par rapport à 2012), inscrivent une aide annuelle fléchée de la ville de 74.000 €.

L'organisation du cinéma a été revue en préfiguration de l'ouverture des 3 salles :

- Signature en septembre 2012 d'un nouvel accord d'entreprise modifiant la planification et le temps de travail des personnels de projection et d'accueil et introduisant une polyvalence des emplois ;
- Passage en septembre 2012 à une programmation hebdomadaire permettant une meilleure réactivité ;
- Suppression des 2 postes de contrôleurs (1,57 ETP) à compter de janvier 2013.

A compter de janvier 2013, l'équipe du cinéma est composée comme suit :

1 directeur programmeur (151 h/mois)	1 ETP
1 adjoint chargé du jeune public et des dispositifs scolaires (151 h/mois)	1 ETP
1 assistante (151 h/mois)	1 ETP
2 caissiers/contrôleurs (1 X 130 h par mois)	1,71 ETP
3 projectionnistes pouvant assurer des opérations de caisse (2X130h et 138h par mois)	2,63 ETP
Total	7,34 ETP

Le mécénat

Dès sa création, le TAP s'est associé à des entreprises dans le cadre d'un mécénat traditionnel qui prouve ses liens avec le tissu économique régional. Pour autant, les recettes de ces efforts sont faibles (40 000 € environ) et demandent de surcroît un travail de suivi significatif. Bien que la situation économique soit défavorable et que les chiffres du mécénat culturel soient nationalement en baisse drastique, nous pensons qu'un effort sur ce terrain peut encore être entrepris.

A la faveur d'un travail de contacts et de discussions menées par le directeur lui-même avec les dirigeants des entreprises, d'une part, par un travail de prospection élargi, d'autre part, et enfin par une réorganisation interne des tâches afférentes à ces fonctions, il s'agit de rationaliser et redynamiser la logique de mécénat en interne afin de mieux prospecter en externe.

OBJECTIFS :

- **Tendre vers 100 000 € de recettes de mécénat.**
- **Parallèlement, organiser et animer la vie de l'ensemble des mécènes en créant un Club, sur un schéma déjà éprouvé dans des maisons de taille similaires.**

4.4 - Mises à disposition et locations des espaces du TAP

Dès la mise en route du TAP en 2008, les conventions avec les collectivités partenaires prévoient un quota de journées de mise à disposition gratuite des locaux, hors frais supplémentaires facturés à prix coûtant. Ainsi la ville de Poitiers dispose-t-elle de 20 jours (dont 10 environ servent aux 5 représentations des ATP - Amis du Théâtre Populaire), le Conseil Régional de 3 jours, le Conseil Général de 3 jours aussi. Ces quotas sont en général largement utilisés, notamment par la Ville.

Parallèlement, le TAP reçoit un nombre croissant de demandes de toute nature, émanant du réseau associatif, économique, universitaire, etc. Ces demandes croissantes font appel à des compétences qui sont celles d'un Centre de Congrès, et à des matériaux dont nous ne disposons pas toujours bien que nous nous soyons professionnalisés dans ce domaine. A titre d'exemple, en 2011/12, le TAP a enregistré 121 demandes cumulées, nous en avons accueilli 43. Certaines ne représentent qu'une demi-journée de travail (une conférence par exemple), d'autres plusieurs jours de travail pour plusieurs personnes (les Assises du Journalisme accueillent des centaines de personnes au cours de trois journées publiques mais exigent que le travail de mise en place informatique commence six jours à l'avance).

OBJECTIFS :

- Face à ces demandes, afficher clairement des règles et des systèmes qui nous permettent d'accueillir une partie d'entre elles sans trop pénaliser le cœur de nos missions.
- Afficher un système et des tarifs clairs, afin de gérer ces demandes le plus harmonieusement possible.
- Au-delà des obligations contractuelles, permettre d'accueillir un certain volume de demandes afin d'afficher une ouverture à la vie de la cité.
- Déterminer en équipe le volume acceptable afin que sa gestion n'apparaisse pas comme un surcroît de travail non prévu et hors projet.

4.5 - Les investissements

4.5.1 - Bilan énergétique

Le système de chauffage et de climatisation du TAP repose sur une conception de ventilation déjà ancienne dont le réglage et le pilotage ne sont malheureusement pas très aisés.

A cet égard, la scène nationale souhaiterait entreprendre un audit énergétique afin d'en améliorer la gestion et les performances. Dans cette perspective, nous souhaiterions bénéficier de la démarche entreprise par Grand Poitiers qui propose la mise en œuvre de bilans énergétique.

4.5.2 - Acoustique du théâtre

Le diagnostic est clair et validé par les publics : l'acoustique du théâtre est déficiente pour la voix parlée alors que c'est le lieu privilégié du théâtre. Après visite et étude avec l'acousticien d'origine et l'architecte, une solution se dégage qui aurait au moins trois avantages. Elle résoudrait la déficience acoustique, elle intégrerait les enceintes inesthétiques suspendues au milieu des murs latéraux et, enfin, elle « habillerait » un peu cette salle si sobre dans sa décoration.

L'estimation du coût de ces travaux est étudiée par le cabinet de l'architecte.

4.5.3 - Système son de l'auditorium

La problématique de l'acoustique de l'auditorium est bien différente. Parfaitement réussie pour les musiques acoustiques, elle n'a pas été prévue pour les musiques amplifiées. Pourtant, notre projet d'optimisation de l'usage de l'auditorium commande une certaine possibilité d'adaptation. Avec le temps et bon nombre d'expériences, l'équipe a dépassé ses appréhensions et a acquis une véritable connaissance des limites des possibilités du lieu. Nous sommes plus clairs que jamais aujourd'hui : à chaque fois que nous équipons l'auditorium pour des musiques amplifiées, ce sont au minimum 5 000 € (8 000 € il y a encore peu de temps mais l'équipe a su optimiser le matériel existant et l'embauche d'un technicien permanent est venue compléter cet effort) qu'il faut ajouter aux frais artistiques, ce qui rend le rapport de rentabilité extrêmement défavorable. Un investissement de 85 000 € afin de posséder l'équipement adapté à la sonorisation et à l'amplification de l'auditorium permet d'y remédier. Cet investissement sera amorti dans le cadre des quatre années de ce contrat car il évite environ 20 000 € de location de matériel par saison. Quand ce plan sera opérationnel, il permettra des économies substantielles dès le contrat suivant car le seul moyen de générer des recettes supérieures aux dépenses se réalise dans l'auditorium grâce à sa jauge (900 places en frontal).

Coût estimé à 85 000 €.

4.5.4 - Eclairage et animation des façades

Avec le système de projection en façade, nous abordons actuellement une période difficile qui va exiger des décisions.

Les deux panneaux animés en façade (12 et 9 carreaux) comprennent 21 vidéoprojecteurs à l'extérieur et 24 ordinateurs puissants à l'intérieur.

Les vidéoprojecteurs de l'extérieur subissent les aléas climatiques et datent de 2008. En conséquence, malgré la maintenance et le remplacement de quelques appareils, nous n'en avons plus pour remplacer celui ou ceux qui vont inévitablement bientôt tomber en panne. Nous sommes donc au bord de la rupture de cette logique. Récréer un parc de vidéoprojecteurs de remplacement de sept appareils représente 60 000 €.

A l'intérieur, les 24 ordinateurs qui gèrent la diffusion des images datent aussi de 2008 et l'on connaît la rapide obsolescence de ce type de matériel.

OBJECTIF :

- Avec les collectivités partenaires, hiérarchiser les besoins et prévoir un budget d'investissement de nature à accompagner ces inévitables évolutions.

Fait à Poitiers en 6 exemplaires originaux, le 6 décembre 2013

Elisabeth BORNE
Préfète de la Région Poitou-Charentes
Préfète de la Vienne



Alain CLAEYS
Député-Maire de Poitiers



Ségolène ROYAL
Présidente de la Région Poitou-Charentes



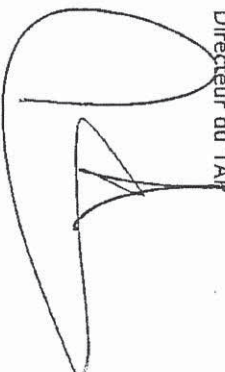
Claude BERTAUD
Président du Conseil Général
de la Vienne



Jean-Claude MARTIN
Président du TAP



Jérôme LECARDEUR
Directeur du TAP



Calendrier

sep 17

01	ven				
02	sam				
03	dim				
04	lun				
05	mar				
06	mer	18h30	Présentation de la saison	p.4	TAP
07	jeu	10h	Ouverture des ventes web		WEB
08	ven				
09	sam	9h30	Ouverture des ventes au guichet		TAP
10	dim				
11	lun				
12	mar				
13	mer				
14	jeu				
15	ven				
16	sam	14h30 15h30	Conférence sur l'architecture du TAP Visites guidées Journées européennes du Patrimoine	p.4 p.4	A TAP
17	dim	22h 22h40	Le Ruban rouge - La Tristesse	p.4	P
18	lun		Le Ruban rouge - La Colère	p.4	P
19	mar				
20	mer				
21	jeu				
22	ven				
23	sam				
24	dim				
25	lun				
26	mar	20h30	Effet Bekkrell	p.10 -11	T
27	mer	18h30 19h30	Réunion d'information Correspondants Effet Bekkrell	p.94 p.10 -11	TAP T
28	jeu				
29	ven	21h30	Rectangle : DJ Marfox + DJ Niigga Fox + AMZO	p.13	BA
30	sam	18h30 21h30	La Soirée Cinématique La Soirée Cinématique	p.9 p.9	C D

Le Circuit

oct 17

01	dim				
02	lun				
03	mar				
04	mer				
05	jeu	20h30	Brahms, Mahler, Wolf OCE	p.14	A
06	ven				
07	sam				
08	dim				
09	lun				
10	mar				
11	mer	20h30	By heart	p.15	B
12	jeu	19h30	By heart	p.15	B
13	ven	20h30	Juliette Armanet + Fishbach	p.16	T
14	sam				
15	dim	14h 16h	Atelier d'écriture en famille avec Penda Diouf Dvořák, Strauss, Haydn OCNA	p.93 p.17	TAP A
16	lun				
17	mar	19h 21h	Zvizdal [Tchernobyl - si loin si proche] Zvizdal [Tchernobyl - si loin si proche]	p.18 p.18	T T
18	mer	19h 20h30 21h	Zvizdal [Tchernobyl - si loin si proche] Albin de la Simone Zvizdal [Tchernobyl - si loin si proche]	p.18 p.19 p.18	T BL T
19	jeu				
20	ven	20h30	Oumou Sangaré	p.20	T
21	sam	14h	Atelier d'écriture en famille avec Penda Diouf	p.93	TAP
22	dim	14h	Atelier d'écriture en famille avec Penda Diouf	p.93	TAP
23	lun	20h30	Vaïlle que vivre (Barbara)	p.21	A
24	mar				
25	mer				
26	jeu	20h30	Si'il se passe quelque chose...	p.22	T
27	ven	19h30	Si'il se passe quelque chose...	p.22	T
28	sam				
29	dim				
30	lun				
31	mar				

Le Circuit

TAP	Ensemble des lieux scéniques	P	TAP parvis
A	TAP auditorium	WEB	Site internet TAP
T	TAP théâtre	B	Centre d'Animation de Beaujeu
BA	TAP bar	BL	La Blaserie
P	TAP parvis	D	Cinéma Le Dietrich
C	TAP Castille		

nov 17

01	mer				
02	jeu				
03	ven				
04	sam				
05	dim	14h	Atelier d'écriture en famille avec Penda Diouf	p. 93	TAP
06	lun				
07	mar				
08	mer	12h30	Carte blanche à Jeunes textes en liberté: lectures participatives We Are Still Watching +21h Rencontre avec l'équipe de We Are Still Watching	p. 23 p. 24	TAP T
09	jeu	12h30	Carte blanche à Jeunes textes en liberté: lectures participatives We Are Still Watching +21h Rencontre avec l'équipe de We Are Still Watching	p. 23	TAP
10	ven	18h	Carte blanche à Jeunes textes en liberté Terres Closas - lecture	p. 23	TAP
11	sam	18h	Carte blanche à Jeunes textes en liberté Sortie d'atelier d'écriture Hospitalités Rencontre avec l'équipe de Hospitalités	p. 23 p. 25	TAP T
12	dim				
13	lun				
14	mar				
15	mer	20h30	Mohamed Lamouri & Groupe Mosta	p. 27	PB
16	jeu	19h30 20h30	Mohamed Lamouri & Groupe Mosta Paradise	p. 27 p. 28	PB T
17	ven	12h30 19h30	Concert-sandwich: Trio Peligroso & Martha Galarraga Paradise	p. 7 p. 28	F T
18	sam				
19	dim	16h	Pygmalion	p. 30	A
20	lun				
21	mar	18h30 20h30	Echaurfement collectif percussions corporelles ?Que VaLa?	p. 91 p. 31	TAP T
22	mer				
23	jeu	20h30	Beethoven OCE + Collegium Vocale Gent	p. 32	A
24	ven	19h30	Entre Ciel et Terre	p. 33	T
25	sam	20h30	Nos Serments	p. 35	MIR
26	dim	15h 15h +17h	Visite à deux voix Sieste musicale: Gaspar Claus + Barbara Carlotti	p. 91 p. 7	TAP A
27	lun				
28	mar				
29	mer				
30	jeu				

Rencontres Michel Foucault

déc 17

01	ven				
02	sam	14h30	Atelier: Le Cinéma de Georges	p. 93	TAP
03	dim				
04	lun				
05	mar	12h30	Ciné-sandwich: rétrospective anniversaire	p. 7	T
06	mer	12h30	Ciné-sandwich: rétrospective anniversaire	p. 7	T
07	jeu	12h30	Ciné-sandwich: rétrospective anniversaire	p. 7	T
08	ven	12h30 19h	Ciné-sandwich: rétrospective anniversaire Soirée de clôture du poitiers Film Festival The Party: fête de clôture du Poitiers Film Festival	p. 7 p. 36 -37 p. 7	T T BA
09	sam				
10	dim				
11	lun				
12	mar				
13	mer				
14	jeu	20h30	Doreen	p. 38	3T
15	ven	12h30	Concert-sandwich: Pauline Texier et Karolos Zouganellis ComiColor	p. 7 p. 39	F T
16	sam	15h	Il y a quelque chose de pourri	p. 40	PB
17	dim	15h 16h	Il y a quelque chose de pourri Concert de Noël OCNA	p. 40 p. 41	PB A
18	lun	19h30	Il y a quelque chose de pourri	p. 40	PB
19	mar	19h30	Il y a quelque chose de pourri	p. 40	PB
20	mer	19h30	Il y a quelque chose de pourri	p. 40	PB
21	jeu	18h30 20h30	Echaurfement collectif de danse hip-hop Les Forains, ballet urbain	p. 91 p. 42	TAP T
22	ven	19h30	Les Forains, ballet urbain	p. 42	T
23	sam	11h30	Les Forains, ballet urbain	p. 42	T
24	dim				
25	lun				
26	mar				
27	mer				
28	jeu				
29	ven				
30	sam				
31	dim				

Poitiers Film Festival

Noël au TAP

jan 18

01	lun				
02	mar				
03	mer				
04	jeu				
05	ven				
06	sam				
07	dim				
08	lun				
09	mar				
10	mer	19h30	GRANDE —	p.43	T
11	jeu	19h30	GRANDE — Rencontre avec l'équipe de GRANDE —	p.43	T
12	ven	19h30	Quatuor Van Kuijk GRANDE —	p.44 p.43	A T
13	sam	19h30	GRANDE —	p.43	T
14	dim				
15	lun				
16	mar				
17	mer				
18	jeu	19h	Amuse-bouche avec François Martel et un musicien de l'OCNA	p.92	TAP
19	ven	20h30	Braud, Saint-Saëns, Stravinsky OCNA Guerrero	p.45 p.46	A T
20	sam	19h30	Guerrero	p.46	T
21	dim				
22	lun	20h30	Camille	p.47	A
23	mar	18h30	Atelier danse (le syndrome ian)	p.93	TAP
24	mer				
25	jeu	17h30	Visite tactile du décor du syndrome ian	p.109	TAP
26	ven	21h30	le syndrome ian (audiodescription) Rectangle	p.49 p.7	T BA
27	sam	15h 17h	Sieste électronique	p.7 p.7	A A
28	dim				
29	lun			p.7	A
30	mar	19h30	John Williams, Star Wars CRR	p.50	A
31	mer				

WEEI

fév 18

01	jeu	20h30	Même Rencontre avec l'équipe de Même	p.51	B
02	ven	20h30	Thomas de Pourquerry & Supersonic	p.52	T
03	sam	10h	Atelier théâtre (Ca Ira (1) Fin de Louis) Atelier musiques traditionnelles (Bal sous les étoiles) Beurl de fin d'atelier	p.93 p.93	TAP TAP
04	dim			p.93	EB
05	lun				
06	mar	20h30	Claire-Marie Le Guay et François Salgue	p.53	A
07	mer	12h30 13h30	Concert-sandwich: Cocanha Visite à deux voix	p.7 p.91	F TAP
08	jeu		Journée de réflexion: Le Bal, une pratique contemporaine Échauffement collectif danses traditionnelles Bal sous les étoiles: Cocanha, La Cieda/La Novia, Picton-Sound	p.92 p.91 p.54 -55	TAP T T
09	ven	19h 21h	In C Bal sous les étoiles: Nôu, Jéricho/La Novia, Picton-Sound	p.56 p.54 -55	T T
10	sam				
11	dim				
12	lun				
13	mar				
14	mer				
15	jeu				
16	ven				
17	sam				
18	dim				
19	lun				
20	mar				
21	mer				
22	jeu				
23	ven				
24	sam				
25	dim				
26	lun				
27	mar	19h30	Malik Djoudi + Ariol Ariel + Barbaggio	p.57	T
28	mer	19h	Amuse-bouche avec François Martel et un musicien de l'OCCE Schumann OCE	p.92 p.58	TAP A

TAP	Ensemble des lieux scéniques	B	Centre d'animation de Beaulieu
A	TAP auditorium		
T	TAP théâtre	MR	Moulin du Roc - Niort
PB	TAP plateau b	3T	Les 3T - Scène conventionnée de Châtelleraut
F	TAP foyer général		
BA	TAP bar	EB	L'Envers du bocal

mars 18

01	jeu				
02	ven				
03	sam	14h	Stage danse (Rafales)	p. 93	TAP
04	dim	14h 15h +17h	Stage danse (Rafales) Sieste musicale: Francois Joubert-Caillet	p. 93 p. 7 A	TAP A
05	lun				
06	mar				
07	mer	18h30 20h45	Conférence : Théâtre et réel Novembre	p. 92 p. 59	TAP CB
08	jeu	19h	Ça ira (1) Fin de Louis	p. 60	T
09	ven	19h	Ça ira (1) Fin de Louis	p. 60 -61	T
10	sam	17h	Ça ira (1) Fin de Louis	p. 60 -61	T
11	dim				
12	lun	20h30	Ella	p. 62	B
13	mar	19h30 19h30	Ella Ravel, Mozart, Amy Mendelssohn, I OCNA	p. 62 p. 63	B A
14	mer	18h30	Conférence Musique: thérapie et addiction	p. 92	TAP
15	jeu	12h30 20h30	Danse-sandwich Noureddine Khourchid et les Derviches Tourneurs de Damas	p. 7 p. 64	F T
16	ven	21h30	Rectangle	p. 7	BA
17	sam				
18	dim				
19	lun				
20	mar	20h30	Musiques pour Saint-Marc de Venise	p. 65	ESR
21	mer				
22	jeu				
23	ven	19h 21h	And so you see... To Da Bone	p. 68 p. 67	PB PB
24	sam	15h 17h 21h	And so you see... Déplacement BCUC	p. 68 p. 69 p. 68	PB B CM
25	dim	20h30	A Love Supreme	p. 70	T
26	lun	12h30 19h30 21h 21h	Rencontre avec (L.A.) HORDE A Love Supreme Témoignage d'un homme... Reflets de France	p. 70 p. 71 p. 71	MDE T A PB
27	mar	12h30 19h 20h45 20h45	Echauffement collectif de Jumpstyle Rafales Témoignage d'un homme... Reflets de France	p. 91 p. 72 p. 71 p. 71	MDE B A PB
28	mer	12h30	Table ronde avec Benjamin Bertrand, Marlene Saldana, Jonathan Drillet et Thibaut Croisy Création de Marlene Saldana et Jonathan Drillet avec étudiants SUAPS	p. 94	T
29	jeu	18h30 20h30 21h	Rafales Rue ANECKXANDER	p. 72 p. 74 p. 73	B QL B
30	ven	19h 21h	Rue DPS A Corps Party!	p. 74 p. 75 p. 7	QL T F
31	sam				

Festival A Corps

avr 18

01	dim				
02	lun				
03	mar	18h30	Débat: L'Art, un espace politique?	p. 92	TAP
04	mer	20h30	Leyla McCalla	p. 76	T
05	jeu	20h30	Schumann, Beethoven, Liszt, Rachmaninov CNSMMD Lyon	p. 77	A
06	ven				
07	sam				
08	dim				
09	lun				
10	mar				
11	mer				
12	jeu				
13	ven				
14	sam				
15	dim				
16	lun				
17	mar				
18	mer				
19	jeu				
20	ven				
21	sam				
22	dim				
23	lun				
24	mar		Sortie d'atelier : Figures et Pouvoir	p. 94	TAP
25	mer	20h30	Festen	p. 78	T
26	jeu		Sortie d'atelier : Figures et Pouvoir	p. 94	TAP
27	ven		Sortie d'atelier: L'impressionnisme	p. 79	TAP
28	sam		Sortie d'atelier: en musique et en peinture	p. 79	A
29	dim		Debussy OCE + Collegium Vocale Gent	p. 78	T
30	lun		Festen	p. 78	T

mai 18

01	mar			
02	mer			
03	jeu	12h30	Concert-sandwich : Ensemble Ozio Regio	p.7 F
04	ven			
05	sam	17h	Chœur et orchestre des jeunes	p.80 A
06	dim	18h30	Rumba Nena!	p.80 T
07	lun			
08	mar			
09	mer			
10	jeu			
11	ven			
12	sam			
13	dim			
14	lun	19h30	Une affaire d'âme	p.81 B
15	mar	20h30	Une affaire d'âme Rencontre avec l'équipe de Une affaire d'âme	p.81 B
16	mer			
17	jeu	18h	Vernissage - Sortie d'atelier Violaeta Cruz	TAP
		18h30	Violaeta Cruz	p.82 PB
		18h30	Grégoire Lorieux	p.82 OL
		19h15	Gonzalo Bustos	p.83 T
		20h15	Violaeta Cruz	p.82 PB
		20h15	Grégoire Lorieux	p.82 OL
		21h	Alexandros Markeas	p.83 A
18	ven			
19	sam			
20	dim			
21	lun			
22	mar			
23	mer	20h30	Jusque dans vos bras	p.84 T
24	jeu	19h30	Jusque dans vos bras Rencontre avec l'équipe de Jusque dans vos bras	p.84 T
25	ven	19h30	Jusque dans vos bras	p.84 T
26	sam			
27	dim			
28	lun			
29	mar	19h30	Circus Incognitus	p.85 T
30	mer	18h	Accueil spécifique LSF (Circus Incognitus)	p.109 TAP
		19h30	Circus Incognitus (Accueil spécifique LSF)	p.85 T
31	jeu			

Cocktail

juin 18

01	ven			
02	sam			
03	dim			
04	lun	20h30	Un Poyo Rojo	p.86 T
05	mar	19h30	Un Poyo Rojo	p.86 T
06	mer			
07	jeu			
08	ven			
09	sam			
10	dim			
11	lun			
12	mar			
13	mer			
14	jeu			
15	ven	18h30 22h30	Fête de fin de saison Cinema sous les étoiles: Certains l'aiment chaud	p.7 P
16	sam			
17	dim			
18	lun		Présentation publique des étudiants Théâtre en CEPI	p.94 TAP
19	mar		Présentation publique des étudiants Théâtre en CEPI	p.94 TAP
20	mer		Présentation publique des étudiants Théâtre en CEPI	p.94 TAP
21	jeu			
22	ven			
23	sam			
24	dim			
25	lun			
26	mar			
27	mer			
28	jeu			
29	ven			
30	sam			

TAP	Ensemble des lieux scéniques	OL	TAP qui de l'ivraison
A	TAP auditorium	B	Centre d'Animation
T	TAP théâtre		de Beaulieu
PB	TAP plateau b	ESR	Eglise Sainte-Radegonde
F	TAP foyer général	CB	Carré Bleu
BA	TAP bar	CM	Confort Moderne
P	TAP parvis	MDE	Maison des Etudiants

L'équipe du TAP

Président : Jean-Claude Martin

Direction

Directeur :
Jérôme Lecardeur
Directrice adjointe :
Florence Cadin-Loth

Pôle projets artistiques

Directeur des projets artistiques :
Christophe Potet
Assistante à la direction des projets artistiques :
Corinne Delaval

Programmation spectacle vivant
Programmateurs musique classique :
Stephan Maciejewski
Programmateurs musiques actuelles :
Bernard Mouchon

Production – accueil des artistes
Responsable de l'accueil des artistes :
Valérie Bobin
Chargé de production :
Alexandre Huchon

Programmation cinéma
Directeur cinéma :
Aldric Bostffocher
Assistant cinéma :
Alain Lévêque
Déléguée aux programmes professionnels Poitiers Film Festival :
Élodie Ferrer
Chargée d'accueil professionnel et de programmation Poitiers Film Festival :
Christine Massé Jamain
Chargé(e) de programmation et de coordination Poitiers Film Festival :
Rémi Bigot jusqu'au 10 janvier en remplacement de **Camille Sanz**

Pôle administration

Directrice adjointe :
Florence Cadin-Loth
Secrétaire de direction :
Muriel Tabuteau

Ressources humaines
Responsable des ressources humaines :
Marie-Pierre Mitaine
Secrétaire administrative :
Lauriane Denis
en remplacement de **Agnès Jaulin**

Comptabilité
Chef comptable :
Sylvie Blanchard
Comptables :
Aline Bailliar
Yvette Bassowa

Gestion
Responsable administratif :
Bertrand Lecerf

Pôle technique

Directeur technique :
Mathieu Bureau
Assistante de direction technique :
Bernadette Rousseau
Secrétaire technique :
Charlotte Girault

Spectacles et événements

Régisseurs généraux :
Philippe Banyik
Jean-Baptiste Delacroix
Régisseur principal son :
Greg Pyvka
Régisseur principal lumière :
Philippe Morand
Régisseur principal plateau :
Jean-Philippe Boule en remplacement d'**Oliver Poupard**
Régisseur plateau :
Ludovic Brochard
Régisseuse son :
Laura Belhache
Électricien :
Pascal Rouer
Intendant :
Gilles Thomas
Apprenti technicien lumière :
Valentin Duval
Apprentie régisseuse plateau :
Noïwen Duquenoy

Bâtiment

Technicien de maintenance bâtiment :
Lionel Boyer
Technicien de maintenance informatique :
Matthieu Jutant

Cinéma
Chef de cabine :
Emmanuel Marsaud
Opérateurs projectionnistes :
Philippe Cayzelle
Vincent Doury

Programmation spectacle vivant

Jérôme Lecardeur
Stephan Maciejewski
Christophe Potet
Bernard Mouchon

Pôle relations extérieures

Directrice des relations extérieures :
Valérie Contet

Médiation
Responsable de la médiation :
Mathilde Barron
Médiateurs :
Emmanuelle Fillonneau
Julien Proust
Justine Sassonia

Communication

Responsable de la communication :
Julie Servant
Chargée de communication :
Ingrid Gouband
Chargée de communication et du mécénat :
Céline Furet
Chargé de l'audiovisuel et du multimedia :
Cédric Boissinot
Chargé de la diffusion de l'information :
Christophe Bellande
Assistante communication cinéma :
Marie Coudrain
Apprenti chargé de communication :
Alban Couteau

Accueil du public

Directrice de l'accueil :
Véronique Salmonie
Assistante accueil public :
Fabienne Ream
Assistante accueil cinéma :
Marie Coudrain
Hôtes d'accueil/caissiers :
James Brossard
Alexandre Chevalier
Nicolas Dréano
Martine Durousseau
Mélanie Velasquez
Accueil administratif :
Agnès Coiffard
Sylvaine Godet

Et tous les intermittents, l'équipe des hôtes et hôtes d'accueil sans qui la mise en œuvre des spectacles et l'accueil du public ne seraient pas possible.

Rédaction textes :
Mélanie Jouen
Stephan Maciejewski
et l'équipe du TAP

Pour contacter un membre de l'équipe
prenom.nom@tap-poitiers.com

**Convention d'objectifs de
la Comédie Poitou-Charentes - Centre dramatique national
pour la période 2015-2016-2017**

Entre

♦ **L'État** (Ministère de la Culture et de la Communication – Direction Régionale des Affaires Culturelles Poitou-Charentes), représenté par madame la Préfète de la région Poitou-Charentes, ci-après désigné « l'Etat » ;

♦ **La Région Poitou-Charentes**, représentée par son Président, Mr Jean-François Macaire, autorisé par décision de la Commission Permanente du ~~10/03/15~~ ci-après désignée « la Région » ;

♦ **La Ville de Poitiers**, ci-après désignée « la Ville », représentée par son Maire, M. Alain Claeys, et agissant en vertu de la délibération du Conseil Municipal du ~~23 juin 2014~~ ci après désignée « la Ville » ;

Et

La Comédie Poitou-Charentes - Centre dramatique national SARL, représentée par son Gérant M. Yves Boonen-Beaunesne, dit Yves Beaunesne, ci après désignée « la Comédie Poitou-Charentes »

Siège social : 66 boulevard Pont-Achard 86 000 Poitiers

N° SIRET : 333 534 063 00057

Numéro de licences : 2-1047668 / 3-1047669 date d'attribution : 01/07/2011, renouvelée le 5 juin 2014.

Vu le décret n°72-904 du 2 octobre 1972 relatif aux contrats de décentralisation dramatique ;

Vu l'arrêté du 23 février 1995 fixant le contrat type de décentralisation dramatique ;

Vu la Charte des Missions de Service Public pour le spectacle vivant d'octobre 1998 du Ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu la circulaire d'orientation du 29 avril 2008 sur la politique en matière d'éducation artistique et culturelle des Ministères de la Culture et de la Communication, et de l'Education Nationale, et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ;

MB

Vu le cahier des missions et des charges des centres dramatiques nationaux du 31 août 2010 ;

Vu les statuts de la SARL Comédie Poitou-Charentes – Centre dramatique national en date du 4 juillet 2012 ;

Vu le contrat de décentralisation signé entre la Ministre de la Culture et de la Communication et Yves Beaunesne, directeur de la Comédie Poitou-Charentes – Centre dramatique national en date du 21 avril 2015 (annexe I).

Il a été convenu ce qui suit :

PRÉAMBULE

Le Ministère de la Culture et de la Communication ayant nommé, de plein accord avec les partenaires publics, Yves Beaunesne pour un deuxième mandat de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2015 jusqu'au 31 décembre 2017, cette présente convention établit les relations entre la Comédie Poitou-Charentes et l'Etat, représenté par la DRAC Poitou-Charentes, la Région Poitou-Charentes et la Ville de Poitiers, ses trois tutelles. Cette convention a pour objet d'expliciter les missions de la Comédie en concertation avec chacune de ces tutelles.

Dans le cadre de la politique de soutien au développement et à la décentralisation de l'art dramatique, le Ministère de la Culture a suscité et accompagné sur l'ensemble du territoire au cours de ces dernières décennies de nombreuses initiatives, qui ont revêtu notamment la forme de centres dramatiques.

Le Ministère de la Culture a trouvé auprès des collectivités territoriales des partenaires engagés, tant en terme d'objectifs que de moyens, qui ont permis la mise en place de ces structures et leur maintien sur tout le territoire national.

Les centres dramatiques se sont vu confier, de fait, une responsabilité globale de création et de médiation théâtrales dans leur région. Leurs activités, articulées autour de la mission fondamentale d'un projet de création proposé par leur directeur, portent également sur la diffusion, la formation et la promotion de l'art dramatique.

La singularité d'un centre dramatique national tient au fait qu'il est dirigé par un artiste directement concerné par la scène, qu'il soit acteur, metteur en scène, auteur, dramaturge ou scénographe. Un administrateur ou un animateur peut aussi, exceptionnellement, diriger un centre dramatique dans le cadre exclusif d'une codirection avec un artiste.

BR

En région Poitou-Charentes, le Centre dramatique Poitou-Charentes a accédé au label national le 1^{er} janvier 2012.

Relayant à la fois la politique nationale de développement de l'art dramatique du théâtre et de structuration culturelle du territoire, ainsi que les orientations en matière de la politique culturelle de la Région et de la Ville, la Comédie se voit confier par ses partenaires publics, dans le cadre de cette convention pluriannuelle, une mission principale de création et de rayonnement des œuvres, et des missions territoriales associées. Le projet artistique et culturel proposé par le directeur du Centre dramatique national pour la période 2015-2016, 2017, approuvé par ses partenaires publics, y répond.

Titre I – OBJET ET MISSIONS

Article 1 : Objet

La présente convention a pour objet de fixer le cadre du mandat de M. Yves Beaunesne à la direction de la Comédie Poitou-Charentes sur la base de son projet artistique et culturel pour la période 2015-2017.

Elle définit, dans le cadre géographique déterminé à son article 3 :

- ses modalités de fonctionnement et de gestion ;
- ses modalités de financement et les relations avec ses partenaires institutionnels ;
- sa mise en œuvre par le directeur de la Comédie Poitou-Charentes.

Elle précise, par ailleurs, les conditions du partenariat entre la Comédie Poitou-Charentes et ses tutelles que sont l'Etat, le Conseil Régional Poitou-Charentes et la Ville de Poitiers. Celles-ci s'engagent à apporter conjointement leur soutien financier à la Comédie Poitou-Charentes pour la mise en œuvre du projet artistique et culturel 2015-2017, conforme à l'article 18 du contrat de décentralisation dramatique fixé par arrêté du 23 février 1995 et joint en annexe I à la présente convention.

Article 2 : Mission d'intérêt public

En assumant la charge d'un centre dramatique, le directeur de la **Comédie Poitou-Charentes** s'engage à remplir une mission première de création théâtrale dramatique d'intérêt public. Dans la zone définie par la présente convention, il doit conférer à son action une dimension régionale, nationale et internationale, pour la création et l'exploitation des spectacles créés par lui-même et son équipe. Il cherchera à faire naître et accompagner des projets, à fédérer

JB

les énergies dans une dynamique territoriale, recherchera l'audience d'un vaste public et la conquête de nouveaux spectateurs.

Article 3 : Cadre géographique de la mission

La Comédie Poitou-Charentes conduit son projet à l'échelle de la Ville de Poitiers et de son agglomération, de la région Poitou-Charentes et plus largement sur tout le territoire national. Il est entendu et souhaité que les tournées de la Comédie l'amènent à exercer une activité tant en France qu'à l'étranger.

Les programmations et les actions sont menées en lien avec d'autres structures pour mettre en place une politique volontariste vers le partenariat et le portage à plusieurs de projets. Les exemples concrets sont ETC, la journée inter-lycées ou les Petites saisons. La description plus précises de ces actions est située dans le projet artistique.

Titre II – PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL

Article 4 : Dispositions générales

Dans le cadre de la présente convention, la Comédie Poitou-Charentes – Centre dramatique national met en œuvre le projet artistique et culturel proposé par son directeur et négocié avec l'ensemble des partenaires institutionnels.

D'une manière générale, pendant la durée d'application de la convention et prioritairement dans le cadre géographique défini à l'article 3, la Comédie Poitou-Charentes s'engage à :

a) réaliser sur les trois ans au moins six créations dramatiques produites (ou majoritairement coproduites) par elle et faire appel à un ou plusieurs metteurs en scène pour assurer la réalisation de trois de ces productions dramatiques. Le montage et l'exploitation de ces spectacles devront bénéficier d'un budget significatif pour être pris en compte dans l'évaluation des productions.

Yves Beaunesne prolonge pour ce deuxième mandat les collaborations et le compagnonnage avec Thomas Condemine (metteur en scène associé) et Laure Bonnet (auteure associée). D'autre part, ce collectif artistique s'enrichie de deux autres artistes à partir de la saison 2015/2016 avec Marie-Clavaguera-Prax, metteur en scène, et Camille Rocailleux, compositeur.

Les créations en projet mises en scène par Yves Beaunesne sont ***Dr Camiski ou l'esprit du sexe*** de Pauline Sales et Fabrice Melquiot, ***Intrigue et***

YBS

Amour de Schiller, **Lettres à Elise** de Jean-François Viot, **Le Cid** de Corneille.
les créations en projet de Laure Bonnet, auteure associée, sont **La Réparation** et **Oeuvrer**, **cette dernière** en collaboration avec les Tréteaux de France.

Les coproductions majoritaires à venir sont à ce jour :

- **Mickey le Rouge** de Tom Robbins adapté par Thomas Condemine et Adeline Picault, mis en scène par Thomas Condemine, artiste associé.
- **Il ne faut jurer de rien** d'Alfred de Musset en collaboration avec le Théâtre le Public à Bruxelles et mis en scène par Yves Beaunesne.
- **Faust** (2^{ème} partie) d'Elie Triffault.
- **Les Démons**, d'après Dostoïevski, adapté par Thomas Condemine et Adeline Picault, mis en scène par Thomas Condemine, artiste associé.

En cas de coproduction avec le théâtre privé, le contrat y afférent sera communiqué pour avis à l'État et information préalable aux autres partenaires institutionnels avant signature.

Tout contrat de vente ou de coréalisation ne pourra être négocié à un coût inférieur au coût d'exploitation du spectacle ; ce principe aura pour exception les spectacles en décentralisation sur le territoire de la région.

b) L'objectif du premier mandat d'Yves Beaunesne était d'être prioritairement à l'écoute des besoins et de répondre aux demandes, en état attentif notamment aux compagnies solidement implantées et pour lesquelles une collaboration avec le CDN était une étape importante : symboliquement, dans l'apport de moyens nouveaux, et surtout dans l'opportunité d'un dialogue avec un directeur lui aussi en cheminement artistique. C'est ce qui a déterminé les collaborations avec La Cie Sans Titre et La Clique d'Arsène.

Yves Beaunesne avait aussi à cœur d'être attentif aux compagnies émergentes. C'est ce qui a conduit la Comédie à soutenir, entre autres, Odilie Grosset-Grange, Pauline Ringeade, Marie Baxerres, Dinaïg Stall, Marie Clavaguera Pratz, Elisa Ruschke... Un choix qui a conduit la Comédie à dépasser parfois le seul cadre régional.

Pour son 2^e mandat, prenant du recul, Yves Beaunesne aimerait être davantage à l'initiative des choix de soutien aux compagnies, après avoir mené une stratégie née du réel et de l'écoute des demandes. En privilégiant des compagnies qui trouvent en région un relai dans le réseau des théâtres picto-charentais, la Comédie pourra partager de manière plus opportune et pertinente son soutien avec une structure régionale, et demander ainsi aux compagnies un vrai travail de diffusion dans la région. Le travail avec les compagnies est plus efficace si la Comédie les pousse à être à l'initiative des liens avec d'autres structures. Ce qui mettra en exergue la valeur ajoutée qu'est la participation d'un CDN à la construction d'un projet artistique : les

JB

CDN sont là aussi pour nourrir en profondeur l'évolution des compagnies.

Pour ce deuxième mandat, la Comédie soutiendra Anne Théron (Compagnie Productions Merin) et Hélène Arnould (Théâtre de l'Esquif), ainsi que des compagnies qui participent à « l'oxygénisation » du terrain artistique en région, en poursuivant avec Odile Grosset-Grange, Pauline Ringead ou Marie Calvaguera Pratz ou en soutenant le travail d'un Pier Porcheron ou d'Elie Triffault... C'est ainsi viser un mode d'accompagnement sur la durée (au moins une saison) ce qui implique bien sûr de limiter nos soutiens. Ces équipes partagent ainsi les missions de médiation sur le territoire du centre dramatique.

c) Accorder une attention à la sensibilisation des publics, à l'éducation artistique et à l'initiation au théâtre en menant notamment des actions conjointes avec les établissements scolaires, universitaires ou sociaux du territoire régional. La Comédie Poitou-Charentes s'appuiera toujours sur le travail de création artistique, sa mission première, pour mettre en place, en collaboration avec les structures proches des populations d'un territoire, des formes de médiation culturelle. Ces dernières peuvent prendre des formes variées comme des rencontres, des ateliers de pratique théâtrale ou d'écriture, des interventions dans les rues, des visites de décors et d'ateliers de costumes, des rencontres sur et hors plateau, des conférences, des échappées collectives en bus...
Des propositions plus élaborées se concrétisent :

- La journée inter lycées se tiendra à La Coursive de la Rochelle en 2015, à l'Avant-Scène de Cognac en 2016 et au Théâtre d'Angoulême en 2017. Cette circulation permet de se rapprocher de l'un ou l'autre lycée et de rencontrer les équipes des scènes nationales ou des théâtres de ville.

La Comédie propose également de co programmer des spectacles qu'elle co produit, afin de faciliter les rencontres avec d'autres programmeurs et aussi de financer l'accueil de spectacles dont la charge serait trop lourde.

Désireuse d'amplifier son action sur le territoire, la Comédie expérimente, à partir de cette saison, une nouvelle manière de rentrer en dialogue avec les territoires ruraux où l'offre culturelle est rare en leur proposant des **Petites saisons** : fruit d'une réunion des forces de centres de création picto-charentais, la Comédie organise, avec le CNAR et l'Abbaye aux Dames, des rendez-vous artistiques pluridisciplinaires (théâtre, danse et musique) et de médiation culturelle, d'octobre 2015 à mai 2016. La communauté de communes du Val de Gartempe et Creuse à Pleumartin dans la Vienne accueille cette première **Petite Saison**.

d) Le directeur sera attentif à la formation des comédiens en complémentarité avec les autres structures régionales assurant des formations. Les stages seront tournés vers les professionnels ou des jeunes comédiens avec un objectif « professionnalisant ».

JB

- e) rechercher la diffusion des spectacles produits ou co produits dans les communes petites et moyennes en dehors de l'agglomération siège ;
- f) engager des artistes interprètes pour une durée d'au moins six mois, dans la mesure où cela est compatible avec le projet artistique et culturel. En aucun cas cependant la durée du contrat des artistes engagés n'excèdera le terme de la présente convention ;
- g) affecter un volume significatif de la masse salariale globale aux artistes interprètes et rechercher une durabilité de la présence des artistes dans la vie de l'établissement ;
- h) avoir pour objectif, au terme de la présente convention, de ne pas consacrer plus de 50% du budget total aux charges administratives et techniques.
- i) avoir une politique tarifaire pour la diffusion des spectacles en décentralisation correspondant à la fois aux moyens rencontrés sur le territoire auprès des petites communes et des porteurs de projets en milieu rural, et aux contraintes budgétaires de la Comédie Poitou-Charentes .
- j) avoir une politique tarifaire attractive pour le public et permettant à tous les publics d'accéder aux représentations, cohérente avec les contraintes budgétaires de la Comédie Poitou-Charentes, notamment envers les publics scolaires de collégiens et de lycéens où les tarifs sont particulièrement étudiés pour favoriser l'accès aux représentations.

Article 5 : Le directeur

Le directeur est mandaté sur son projet artistique et culturel. Il réside dans la zone d'implantation de la Comédie Poitou-Charentes."

Outre la mission fondamentale de création, le directeur s'engage à définir notamment les orientations en matière de diffusion, de soutien aux compagnies, d'articulation avec les centres dramatiques nationaux et régionaux, scènes nationales et compagnies, ainsi qu'en matière de formation.

L'activité artistique du directeur s'exerce en priorité dans le cadre de la présente convention et des textes qui régissent le fonctionnement de la Comédie Poitou-Charentes.

Chaque année, le directeur élabore et exécute le programme d'activités annuel qui constitue la mise en application de son projet artistique et culturel. A cet effet, il établit un projet de budget prévisionnel soumis à l'approbation du Conseil d'administration de la Comédie Poitou-Charentes, de ses partenaires financiers

JB

et l'exécute dans le respect des règles et procédures qui régissent son fonctionnement.

Titre III - RESSOURCES ET FINANCEMENT

Ressources humaines

Article 6 : Le personnel de la Comédie Poitou-Charentes – Centre dramatique national

Dans la mesure des moyens de la Comédie Poitou-Charentes, le directeur s'entoure d'une équipe administrative permanente, et d'une équipe technique et artistique. Il prête une attention particulière à la sauvegarde des métiers spécifiques du théâtre.

En cas de recrutement d'un administrateur par le directeur, celui-ci **doit** obtenir l'agrément de l'État et informer les autres partenaires signataires de la présente convention.

Le personnel de la Comédie à la signature de la présente convention est de 7 personnes permanentes en CDI et d'un contrat d'apprentissage de 24 mois.

Ressources techniques

Article 7 : Les locaux

La Comédie Poitou-Charentes dispose de bureaux et d'une salle de répétition situés au 66, boulevard Pont-Achard. Ces locaux sont à la charge de son budget de fonctionnement.

Pour mieux établir l'implantation régionale des missions définies au titre I, la Ville a souhaité la mise en place d'une convention entre le Centre d'animation de Beaulieu (CAB) et la Comédie Poitou-Charentes pour que le plateau de Beaulieu soit partagé et mis à la disposition des deux projets. La demande du Centre dramatique est l'accès prioritaire au plateau pour 10 semaines par saison sur trois ou quatre périodes. En concertation avec le Centre d'animation de Beaulieu, d'autres périodes non prioritaires, en plus des 10 semaines précédemment citées, peuvent être mises à disposition de la Comédie Poitou-Charentes – Centre dramatique national. Une convention spécifique entre le CDN

SR

et le Centre d'animation de Beaulieu règle les modalités concrètes de ce partenariat.

Ressources financières

Article 8 : Soutiens publics

Pour permettre à la Comédie Poitou-Charentes l'exécution de sa mission, l'État, la Région et la Ville s'engagent à financer annuellement le programme d'activités du directeur, en application de son projet artistique et culturel, par le biais de subventions de fonctionnement et, le cas échéant, d'investissement.

Un budget prévisionnel est annexé à la présente convention (annexe II).

Le montant des soutiens financiers est crédité sur le compte bancaire de la Comédie Poitou-Charentes. Cette dernière fournira ses coordonnées bancaires complètes et signalera tout changement à ce sujet.

a) Pour l'Etat

Le montant prévisionnel total de la subvention de l'Etat (DRAC Poitou-Charentes) pour les activités de la Comédie Poitou-Charentes pour 2015 est d'un montant total de 620 162€ (Six cent vingt mille cent soixante deux euros).

Cette subvention pourra être augmentée en 2016, puis en 2017, sous réserve de l'inscription des crédits correspondants dans chacune des lois de finances concernées et de la disponibilité effective des crédits au moment où la demande de subvention est présentée.

Des subventions complémentaires peuvent le cas échéant abonder cette somme pour des projets particuliers, notamment en ce qui concerne l'emploi, la discipline chorégraphique et l'action dans les zones blanches, sous réserve de l'inscription d'un dossier complet à produire par la Comédie Poitou-Charentes – Centre dramatique national conformément à la procédure de demande de subvention de l'État. Elles font l'objet soit d'arrêtés de subvention, soit de conventions financières spécifiques. Elles ne figurent pas dans la présente convention.

La subvention annuelle est créditée au compte bancaire de la Comédie Poitou-Charentes selon les procédures comptables en vigueur avec un acompte de 20% en début d'année et un solde à la signature de la convention et sous réserve du respect par elle des obligations prévues à la présente convention. Le comptable assignataire est le Trésorier Payeur Général.

JB

b) Pour la Région Poitou-Charentes

La Région délibère chaque année sur le montant de sa contribution au fonctionnement de la Comédie Poitou-Charentes, sous réserve de la disponibilité des crédits *et du vote du budget.*

Le montant de la participation régionale au projet artistique et culturel de la Comédie Poitou-Charentes est de 343 762€ (trois cent quarante trois mille sept cent soixante deux euros) pour 2015 et sera constant pour les années 2016 et 2017 sous réserve de la disponibilité des crédits et de leur vote par l'assemblée régionale.

Chaque année, l'attribution de la subvention fera l'objet d'une convention financière bilatérale.

Le coupable assignataire est le Payer Régional.
c) Pour la Ville

La subvention globale est de 266 400 € (deux cent soixante-six mille euros) pour 2015.

La Ville verse une subvention de fonctionnement annuelle dont le montant est voté chaque année par le Conseil Municipal, après examen du budget prévisionnel et du projet d'activités de la structure. Cette subvention est actualisée tous les ans, sous réserve de la disponibilité des crédits. Elle fait l'objet d'une convention financière entre la Ville et la Comédie Poitou-Charentes.

La subvention de la Ville est versée selon les modalités suivantes :

- une avance dans la limite de 30% du montant de la subvention attribuée l'année n-1
- le solde en deux versements en mai et octobre.

Les besoins en matière d'investissement font l'objet de demandes spécifiques.

En accord avec la Ville, la Comédie Poitou-Charentes dispose de la salle de spectacles du Centre d'animation de Beaulieu, selon les conditions définies dans le cadre de la convention entre les deux structures.

Article 9 : Ressources propres

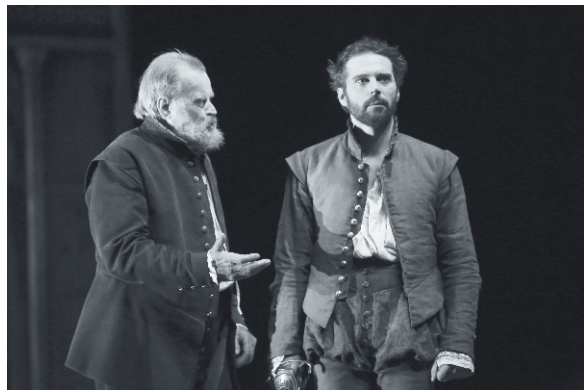
La Comédie Poitou-Charentes tend à atteindre au terme de la présente convention un niveau minimum de 20% de recettes propres (billetterie, vente, coproductions...), tout en sachant qu'elle ne dispose pas d'une salle qui lui permettrait de gérer un volant de recettes comme pour les autres centres dramatiques.

JB

comédie poitou-charentes

Document n°14

saison
2017.2018
centre
dramatique
national
direction
Yves
Beaunesne



Le Cid © Guy Delahaye



Big Bang © DR



Airs de Famille © DR

- éditorial** p.3
- andromaque**
- lecture / spectacle** pp.4-5
- l'origine** pp.6-7
- days of nothing** pp.8-9
- hic et nunc** pp.10-11
- ella** pp.12-13
- la femme® n'existe pas**
pp.14-15
- une affaire d'âme** pp.16-17
- la journée Inter-lycées**
pp.18-19
- love and money** pp.20-21
- première neige** pp.22-23
- artistes associés** pp.24-25
- ensemble** pp.26-27
- la Comédie accompagne**
aussi pp.28-29
- les 70 ans des CDN** pp.30-31
- la culture en partage** pp.32-33
- calendrier** p.34
- informations pratiques** p.35



Réparons-nous ? © Antoine Billet

éditorial

Il y a dans ce monde de brutes des réjouissances qu'il ne faut pas taire. Par exemple, cette affirmation récente des anthropologues : l'espèce humaine a su survivre et s'imposer, alors qu'elle n'était pas la plus forte physiquement, grâce à l'intensité de la coopération entre ses membres, lui permettant de se défendre contre les menaces qui la guettaient.

Ou le travail d'Edgar Morin qui reedit comment les êtres vivants se sont adaptés à leur milieu. « Est-ce que ce qui a tant de fois fait émerger des ailes chez des êtres terre à terre pourrait venir d'une aspiration à expérimenter la légèreté et l'ivresse du vol ? » demande-t-il, convaincu qu'il y a une créativité du vivant qu'une partie de la science occulte par crainte de tomber dans l'obscurantisme du créationnisme qui fait tant de dégâts au moment même où triomphent populisme et complotisme. Emervillons-nous de la magie de l'existence et de l'énergie créatrice des songes. L'erreur désastreuse serait de croire que la raison peut se passer d'utopie et de transcendance. Priver les hommes de mythes, c'est rendre le monde suffisamment étouffant pour qu'éclatent les violences les plus irrationnelles.

Et encore : la salle de spectacle a conservé son aura intacte et attire toutes les catégories sociales, même si 63 % des cadres supérieurs sont allés au théâtre au moins une fois dans l'année contre 23 % des ouvriers. Le cinéma d'abord, le théâtre ensuite, sont perçus comme un moment irremplaçable d'évasion, le lieu de l'émotion collective dans un monde violent. Et c'est un autre miracle de la salle que d'attirer un public adolescent : alors que les jeunes ont pris l'habitude de regarder plusieurs écrans en même temps et sans tenir en place, ils acceptent de se retirer du monde, dans le noir et en silence, avec des inconnus autour d'eux, et de se concentrer pendant deux heures sur une seule activité, où le corps et la pensée ne sont pas divisés.

Fort de toutes ces bonnes nouvelles, et heureux d'être reconduit pour un troisième mandat, je vais, avec l'équipe de la Comédie et un collectif artistique renouvelé, mettre plus en avant encore la mission première de création et d'aide aux compagnies de tout centre dramatique, à l'heure où les CDN fêtent le 70^e anniversaire de la décentralisation théâtrale. Nous allons également, dans les trois années qui viennent, amplifier notre politique partenariale : avec les établissements scolaires de l'élémentaire à l'université, avec les centres de création régionaux pour nourrir davantage encore le territoire rural de propositions pluridisciplinaires, avec les acteurs du territoire soucieux de l'aide aux auteurs vivants ou de la formation professionnelle, avec les festivals régionaux, tout en continuant à être particulièrement attentifs au travail de médiation, à la parité et à la question de l'emploi artistique. Je vais également continuer à enfoncer le clou des textes de haute volée, des textes qui déchaînent en nous « tous les bonheurs et tous les malheurs possibles dont nous mettrions dans la vie des années à connaître quelques-uns », écrivait Proust. Car, ajoute Michel Butor, « une des façons les plus importantes d'agir sur la réalité, c'est de passer par le langage ».

Yves Beaunesne

andro-
maque
lecture/
spectacle



l'amour n'est pas un feu qu'on renferme en une âme

andromaque lecture/spectacle coproduction

En décembre 2016, quand Olivier Martin-Salvan m'a demandé de rejoindre sa joyeuse bande d'acteurs à la scène Nationale de Brest pour diriger en un temps record ce qui n'était alors qu'une mise en lecture d'Andromaque de Racine, j'ai pensé tout de suite à la phrase de Jean-Louis Barrault : « Il va falloir travailler vite et mal ». Mais « Vite et mal », dans la bouche de Barrault, ça ne voulait pas dire « Vite fait ». « Vite et mal », ce sont des mots qui, avec humilité, acceptent la mesure du projet pour mieux en venir à bout, des mots qui transforment la contrainte du peu de temps en une force de jeu. Parce qu'après tout, les héros de Racine, eux aussi, sont pressés par le temps. Comme des acteurs qui font une lecture de Racine en public. Ils doivent parler avec assurance dans un état intérieur d'instabilité totale. Ils doivent mettre de côté le jeu fin et mûrement construit

dont ils ont l'habitude pour, au contraire, dire les vers comme le peintre Jackson Pollock jette ses éclats de couleur sur sa toile. « Vite et mal », mais pas n'importe comment. À l'époque, j'écrivais dans le programme de salle du Quartz : « Il n'est pas impossible que dans le feu de cette tentative nous puissions faire entendre la cruauté du vers racinien. Peut-être même qu'une fois n'est pas coutume, le calme succédera à la tempête, et que la cruauté laissera place à une certaine douceur. Mais ça, on ne sait pas encore. Parce qu'une lecture, ce n'est pas du tout un spectacle, même les acteurs ne savent pas tout ce qui va se passer. C'est un rêve de « spectacle » qu'on construit avec le public qui veut bien écouter. »

Ce rêve de spectacle que nous avons commencé à construire avec les spectateurs du Quartz, nous voulons l'étoffer. La Comédie Poitou-Charentes a accepté de nous soutenir dans cette recherche d'une forme hybride entre lecture et spectacle. Nous présenterons donc au public, au Centre d'Animation de Beaulieu, l'aboutissement de notre travail.

Thomas Condemine

texte Jean Racine **mise en scène** Thomas Condemine
Compagnie TPN-théâtre

conception artistique Thomas Condemine et Olivier Martin-Salvan
avec Thomas Blanchard, Thomas Condemine, Mathilde Hennegrave, Agathe L'Huillier, Olivier Martin-Salvan

production Tsen Productions **coproductions** Comédie Poitou-Charentes – CDN, Le Quartz – Scène nationale de Brest, Compagnie TPN
remerciements L'Odéon – Théâtre de l'Europe, Les Tréteaux de France – CDN

Poitiers
Centre d'Animation
de Beaulieu

novembre 2017
lun **06** › 19h30
tout public
mar **07** › 14h
lycées

comedie-pc.fr
tarif spécial (p.35)

l'origine



hommes, que voulez-vous l'un de l'autre ?

l'origine (expérimentation de l'étonnement) coproduction

Pour ce nouvel opus, je souhaite explorer la capacité d'inventivité d'un être lorsque il est dans l'impossibilité de communiquer avec autrui ; traduire sur scène ladite « barrière de la langue ».

Lorsque je vois un grand nombre d'immigrés arriver en Europe depuis des décennies, je ne peux m'empêcher de me demander comment font ces populations ne maîtrisant pas la langue du pays d'accueil.

Et pourtant, l'échange se fait. La rencontre aussi. La découverte d'une autre pensée également. J'aime voir les passerelles non verbales que nous utilisons toutes et tous pour rentrer en contact.

Je propose donc au public de vivre une expérience unique.

Un homme se tient devant nous. Seul. Porteur d'une parole.

Nous nous rendons compte après plusieurs minutes qu'il s'exprime dans une langue inconnue. Une langue morte que plus personne ne comprend : la langue de Platon.

C'est un jeu absurde auquel nous prendrons part. Il faudra écouter et dire autrement. Lorsque cette nouvelle forme de communication s'établira sous nos yeux, nous découvrirons alors ce pourquoi il est là et ce qu'il a à nous dire de si précieux.

« Chacun de nous n'est donc qu'une moitié d'homme qui a été séparée en deux de son tout de la même manière qu'on coupe une sole en deux. Ces moitiés sont toujours à la recherche de l'autre moitié, cherchent toujours leurs moitiés, de là vient l'amour que nous avons naturellement les uns pour les autres. »

*Le mythe d'Aristophane –
Le Banquet de Platon*

Nous sommes des êtres d'amour, chargés d'un désir puissant et violent.

Aussi, je pars du postulat que l'expérience est pour moi une des tentatives pour chacun-e de retrouver sa moitié, le temps d'un instant, telle une bouteille lancée à la mer. Afin de pouvoir reformer un tout. Une entité qui se ressent, se comprend dans une grande plénitude.

Pour le reste, je ne dirai rien de plus car comme toute expérimentation qui se respecte, il faut se donner rendez-vous et accepter de ne pas en savoir plus. De ne pas tout comprendre. Afin de laisser place à l'étonnement.

texte d'après Le Banquet de Platon **mise en scène** Marie Clavaguera-Pratx **Compagnie** La Lanterne

distribution Emilien Gobard **scénographie** Marie Clavaguera-Pratx **création lumières** Vincent Loubière **création sonore** Olivier Pot **création costumes** Cathy Bénard **assistantes à la mise en scène** Soline Deplanche et Pauline Buffet

production Compagnie La Lanterne **coproductions** La Comédie Poitou-Charentes – CDN, Centre culturel d'Alenya **avec le soutien** de la DRAC Occitanie, Région Occitanie Pyrénées Méditerranée, Conseil départemental des Pyrénées-Orientales, Théâtre de l'Archipel – Scène nationale de Perpignan, Lycée Charles Renouvier à Prades, CESDA 34, Association Saint-Vincent de Paul pour Déficients Auditifs de Montpellier, ESAT La Bulle Bleue de Montpellier

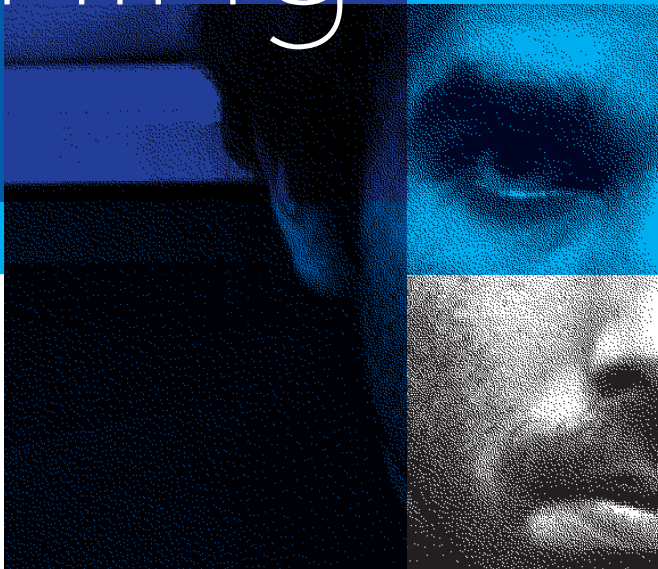
Poitiers
Centre d'Animation
de Beaulieu

décembre 2017
mar **05** > 19h30
tout public

ce spectacle est également
présenté dans le cadre
de Collèges au spectacle (p.32)

comedie-pc.fr

days of nothing



days of nothing accueil

Rémi Brossard, un auteur de roman, décroche une résidence d'écriture dans un collège de banlieue parisienne où il doit passer une semaine par mois. Enfermé dans son « bocal » au milieu des collégiens qui vont et viennent, un jeune homme, Maximilien, va venir perturber sa quiétude.

D'échanges musclés pleins d'agressivité mais aussi de tendresse, va naître une relation entre ces deux personnes qui n'auraient probablement jamais dû se rencontrer. Maximilien cherche clairement des limites, mais aussi des réponses à des questions existentielles qui le travaillent mais qu'il n'ose poser qu'à demi-mot. Rémi, enfermé dans sa posture d'écrivain, peine à comprendre ce que lui veut le jeune garçon. Après une absence de trois semaines, Rémi revient au collège et apprend le suicide de Maximilien. Cette nouvelle marque la première étape d'un chamboulement intérieur qui va modifier définitivement le rapport au monde de l'écrivain.

une résidence d'écriture, c'est un lieu et un temps pour écrire

Fabrice Melquiot nous invite à réfléchir sur la portée de l'éducation artistique et culturelle à travers une fable teintée d'humour noir. Cet auteur majeur de la scène européenne ausculte de manière fine, sensible et délicate les rouages d'un établissement scolaire au bord de la dérive. Il interroge l'adolescence, le suicide et la mythomanie sous le prisme de l'acte d'écriture.

Si dans la pièce la forme dialoguée est prépondérante, elle oscille avec des passages au discours indirect, qui nous révèlent les pensées intérieures de l'écrivain, Rémi Brossard.

Toute la dramaturgie s'organise autour de la figure de l'auteur qui évolue en réaction des deux autres personnages. Nous suivons le parcours de cet adulte qui puise dans la rencontre avec ces deux adolescents la source d'inspiration potentielle de son œuvre à venir.

Matthieu Roy

texte Fabrice Melquiot

© L'Arche Editeur

mise en scène Matthieu Roy
Compagnie du Veilleur

distribution Philippe Canales
et Hélène Chevallier **scénographie**
Gaspard Pinta **maquillages,**
coiffures, effets spéciaux Kuno
Schlegelmilch **costumes** Noémie
Edel **lumières** Manuel Desfeuix
création vidéo Nicolas Comte
espaces sonores Mathilde Billaud
collaboratrice artistique à la mise
en scène Johanna Silberstein
assistante à la mise en scène
Marion Lévêque **régie générale**
Léa Maris

production Cie du Veilleur

coproductions Fédération d'Associations
de Théâtre Populaire, Théâtre de Thouars –
Scène Conventionnée, L'ONDE, Théâtre
et Centre d'art de Vélizy Villacoublay, Le
Théâtre du Nord – CDN de Lille Tourcoing
Nord-Pas-de-Calais, Les Scènes du Jura,
Scène Nationale, La Ville de Pantin, Théâtre
du Fil de l'eau, Le Théâtre des Bergeries
de Noisy-le-Sec, les 3T – Scène conventionnée
de Châtelleraut **avec le soutien** de la Région
Poitou-Charentes, du Centre National
du Cinéma et de l'image animée avec
le Dispositif pour la Création Artistique
Multimédia et Numérique **participation**
artistique du Jeune Théâtre National
remerciements à Jean-Marc Manget, Société
Europe-Express, la MFR de Fonteville
et au collège Descartes de Châtelleraut

Poitiers

Centre d'Animation
de Beaulieu

janvier 2018

mar **23** › 19h30 tout public
jeu **25** › 19h30 tout public

ce spectacle est également
présenté dans le cadre
de Collèges au spectacle (p.32)

comedie-pc.fr



s'il nous faut des fables, qu'elles soient au moins l'emblème de la vérité !

hic et nunc accueil

Hic et Nunc c'est l'envie de raconter, en mots et en musique, le voyage initiatique d'un Candide aujourd'hui, jeune apatride en exil, confronté aux codes et tourments de notre monde contemporain.

De bonnes en mauvaises rencontres, le regarder passer d'une enfance insouciante et crédule à la sagesse d'une maturité gagnée dans l'expérience de ses nombreuses aventures.

Son amour pur pour Cunégonde est son guide, un moteur infatigable, une force vitale qui le pousse toujours plus en avant vers l'inconnu.

Le monde est vaste, effrayant, absurde parfois, dangereux souvent. Notre Candide s'y plongera pourtant, sans hésiter, pour mieux l'embrasser. Pour mieux le comprendre.

Il ne ressemble en rien à ce qu'on lui avait dit. Rien ne s'y passe comme il l'envisageait. Les grandes utopies des adultes se sont éteintes, les règles

appprises à l'école ne lui sont pas d'un grand recours...

Alors à qui se fier ?

En quoi croire ?

Comment trouver sa place dans l'agitation d'une époque si troublée ?

Du subir à l'agir, le voir grandir, là, sous nos yeux. Le voir apprendre. Le voir devenir ce qu'il est, se forger un sens critique, essayer des revers cruels mais riches d'enseignements. Ce qui ne le tue pas le rend plus fort. Toujours il se relève et poursuit sa quête vers une plénitude terrestre, vers un accomplissement de soi, conscient, simple et vrai. Un bonheur à taille humaine, ici et maintenant !

Entre l'épique et l'intime, *Hic et Nunc* est une histoire d'aujourd'hui, à la croisée de deux langages, le théâtre et la musique. Un poème lyrique enraciné dans le réel, avec ses mises en abîmes et ses envolées oniriques, où la candeur de notre (anti)héros nomade devient « malicieuse », devient un acte militant, un cri pour la vie, une façon de résister à la noirceur du monde, un monde dont la jeunesse devra s'emparer, un monde à cultiver ensemble.

Camille Rocailleux

texte Estelle Savasta
mise en scène et composition
Camille Rocailleux

avec Pauline Larivière,
Elie Triffault

production Théâtre de Sartrouville et des Yvelines - CDN **spectacle créé** dans le cadre d'Odysées en Yvelines 2018, biennale conçue par le Théâtre de Sartrouville et des Yvelines-CDN **en partenariat avec** le Conseil départemental des Yvelines **avec l'aide** du Ministère de la culture et de la communication - Drac Ile-De-France

Poitiers

Centre d'Animation de Beaulieu

mars 2018

ven **02** > 10h

écoles élémentaires

ven **02** > 14h

écoles élémentaires

comedie-pc.fr



ella

maintenant bois ton café ! Ou bien tu as envie d'un poison ?

ella création

La pièce est le récit par Ella de sa vie: rejetée par son père qui la donne en mariage, à vingt-et-un ans, à un marchand de bestiaux qui en a quarante-neuf et qui vit déjà avec une autre femme dont il a cinq enfants, elle donne naissance à son fils Josef. Brutalisée par son mari, persécutée par sa belle-famille, croulant sous le travail, elle commence une descente aux enfers qui la mènera de l'hôpital psychiatrique à la prison en passant par toutes les cases de la déchéance sociale et morale, pour finir chez sa sœur qui l'héberge dans le poulailler avec son fils, sa cafetière et son téléviseur.

L'auteur s'est attaqué d'abord à l'écriture et aux bases de la fable théâtrale, avant de nous toucher sur un plan plus intime: comment se fait-il que nous puissions encore supporter une telle misère? Le mal de l'époque à l'heure où l'hostilité envers les pauvres s'exprime de plus

en plus ouvertement en France, jusqu'à créer la «pauvrophobie»? Que soixante-deux personnes possèdent autant que la moitié la plus pauvre de la population mondiale. Mais aussi que des milliers de migrants vivent sur notre territoire parqués en des camps dans des conditions inhumaines. Le sang du pauvre finit dans le bras du riche. Et alors, Michelet le disait, quand l'Etat est défaillant, les sorcières apparaissent.

Achternbusch, «l'anarchiste bavarois», avait senti venir le vent mauvais. Il a créé, pour porter la parole de ces sans-parole, Ella, *persona non grata*, figurante d'une pièce qui se joue sans elle. Ce qui reste, c'est cette voix dépossédée mais non domestiquée, et qui, par la force de la catharsis théâtrale, rend vie à ce qui était mourant, pour faire de cette femme-totem le réceptacle en creux de toutes les rages de vivre. Ella ne peut pas garder le silence. Nous sommes des créatures condamnées à la parole. La parole nous tient debout. Quel murmure se lèvera de ce qui n'a pas de nom?

Yves Beaunesne

texte Herbert Achternbusch
mise en scène Yves Beaunesne
texte français et dramaturgie Marion Bernède

avec Clotilde Mollet, Camille Rocaillieux **scénographie** Damien Caille-Perret **lumières** Nathalie Perrier **création musicale** Camille Rocaillieux **création costumes** Jean-Daniel Vuillermoz **assistantat à la mise en scène** Marie Clavaguera-Pratz et Clara Farge

production La Comédie Poitou-Charentes – CDN **coproduction** La Coursive – Scène Nationale de La Rochelle **avec le soutien** de la Drac Poitou-Charentes, de la Région Nouvelle-Aquitaine et de la Ville de Poitiers **en partenariat avec** Le Théâtre d'Angoulême – Scène Nationale
spectacle créé le 26 février 2018 à La Coursive – Scène nationale de La Rochelle

Poitiers
Centre d'Animation
de Beaulieu

mars 2018
lun **12** › 20h30
tout public
mar **13** › 19h30
tout public

réservation et billetterie
auprès du TAP: 05 49 39 29 29

comedie-pc.fr



la
femme®
,
n'
existe
pas

regardez s'avancer ce nouveau monde sous l'étendard de nos audaces

la femme® n'existe pas coproduction

Écrite en 1750, *La Colonie* est l'une des premières pièces féministes du répertoire mondial. Cette fois, pas de marivaudage mais une proposition coup de poing : et si les femmes entraient au gouvernement ? Malicieux écho aux débats sur la parité, ce texte vieux de trois siècles est d'une actualité étonnante. Il met en évidence l'incroyable lenteur des progrès en termes d'égalités. D'emblée séduite par sa force de frappe joyeuse mais désireuse de creuser les liens qu'il entretient avec notre société, j'ai proposé à Barbara Métais-Chastanier d'en signer une lecture contemporaine : *La Femme® n'existe pas*, variation sur *La Colonie* de Marivaux.

La réécriture conserve la majeure partie du texte original mais se camoufle à l'intérieur de celui-ci pour faire jouer les deux écritures entre elles : dialogues mêlés, digressions à l'intérieur des discours, courtes scènes étoffant le canevas classique. Adoptant le phrasé du maître, Barbara Métais-Chastanier se plaît à se rendre imperceptible. Seuls les anachronismes trahissent le passage d'un auteur à l'autre et l'effet de surprise qu'ils provoquent chez le spectateur se double d'un plaisir de connivence dans la reconnaissance des événements cités.

C'est que *La Femme® n'existe pas* répond à la violence des thèmes abordés en prenant le parti de la gaieté. Celle-ci se déploie dans le comique jubilatoire des dialogues et des situations proposées, portée par le rythme enlevé des échanges et par les chants qui ponctuent les manifestations avec la force des hymnes révolutionnaires. Elle se nourrit du sentiment de communauté qu'induisent l'occupation de la salle entière et le travail sonore des interprètes, créant vocalement les bruits de la nature environnante.

Keti Irubetagoiena

texte d'après *La Colonie* de Marivaux **variation** de Barbara Métais-Chastanier **mise en scène** Keti Irubetagoiena Compagnie Théâtre Variable n°2

avec Bruno Coulon, Jézabel d'Alexis, Nicolas Martel, Julie Moulier, Grace Séri **régie** Jimmy Boury **costumes** Marie Le Leydour

production Compagnie Théâtre Variable n°2 **coproductions** la Comédie Poitou-Charentes – CDN, Le Vaisseau de Coubert, le Théâtre Variable n°2 (en cours) **avec le soutien** d'Arcadi Île-de-France, de la DRAC Île-de-France et du département Seine-Saint-Denis

Poitiers

Centre d'Animation de Beaulieu

avril 2018

jeu 26 > 19h30
tout public

ce spectacle est également présenté dans le cadre de Collèges au spectacle (p. 32)

comedie-pc.fr

une affaire d'âme



je ne voulais pas que la vie s'écoule entre mes doigts

une affaire d'âme
coproduction
et co-accueil avec
le TAP

Une Affaire d'âme d'Ingmar Bergman est le monologue vertigineux d'une femme dont le rapport à la réalité vacille jusqu'à l'enfermement psychiatrique. Sous le masque du quotidien, l'effondrement guette. En quête d'elle-même, Victoria lutte contre sa mélancolie et questionne sa vie de couple, ses relations sociales, le lien à ses parents et tout ce qui sous-tend son désir et le sentiment d'exister. Dans cette recherche obstinée d'une vérité intérieure, Victoria se heurte à la trahison, à l'amour, au sexe, à la solitude et à la mort. Mais quand bascule-t-elle dans la folie ? C'est cette frontière entre le « normal » et le pathologique qui m'intéresse. Où se situe cette limite qui est tout à coup tracée ?

Théâtre et folie ne sont pas étrangers l'un à l'autre. Les deux sont intrinsèquement liés et ont à voir avec la question du réel, du jeu et du délire.

Dès le début, la parole de Victoria est énigmatique : elle s'adresse à des personnes qui ne lui répondent pas. Ce qu'elle dit n'engage jamais de dialogue avec l'autre et la fait apparaître dans toute sa cruelle solitude, comme enfermée en elle-même.

Ingmar Bergman écrit *Une Affaire d'âme* comme une expérience-limite de cinéma qu'il imagine comme un long métrage en un seul plan rapproché autour du visage d'une comédienne. Mais il n'a jamais réalisé le film. Je m'inspire de cette idée pour l'inscrire dans un dispositif théâtral. Il s'agira donc de réaliser un film qui sera construit dans sa majeure partie comme un *road-movie* intimiste dont la projection sera muette. C'est la même comédienne sur scène qui incarne le texte. L'enjeu est de provoquer une interaction entre la présence de la comédienne sur le plateau et l'image projetée réduite à son visage. D'un côté, ce que l'on donne à voir, cette image de soi conforme à l'ordre social, une image normative et raisonnable, et de l'autre côté, notre être authentique, non conventionnel, énigmatique et créatif.

Céline Agniel

texte Ingmar Bergman **raduction** Vincent Fourmier **conception, mise en scène et vidéo** Céline Agniel
Compagnie têteÀcorps

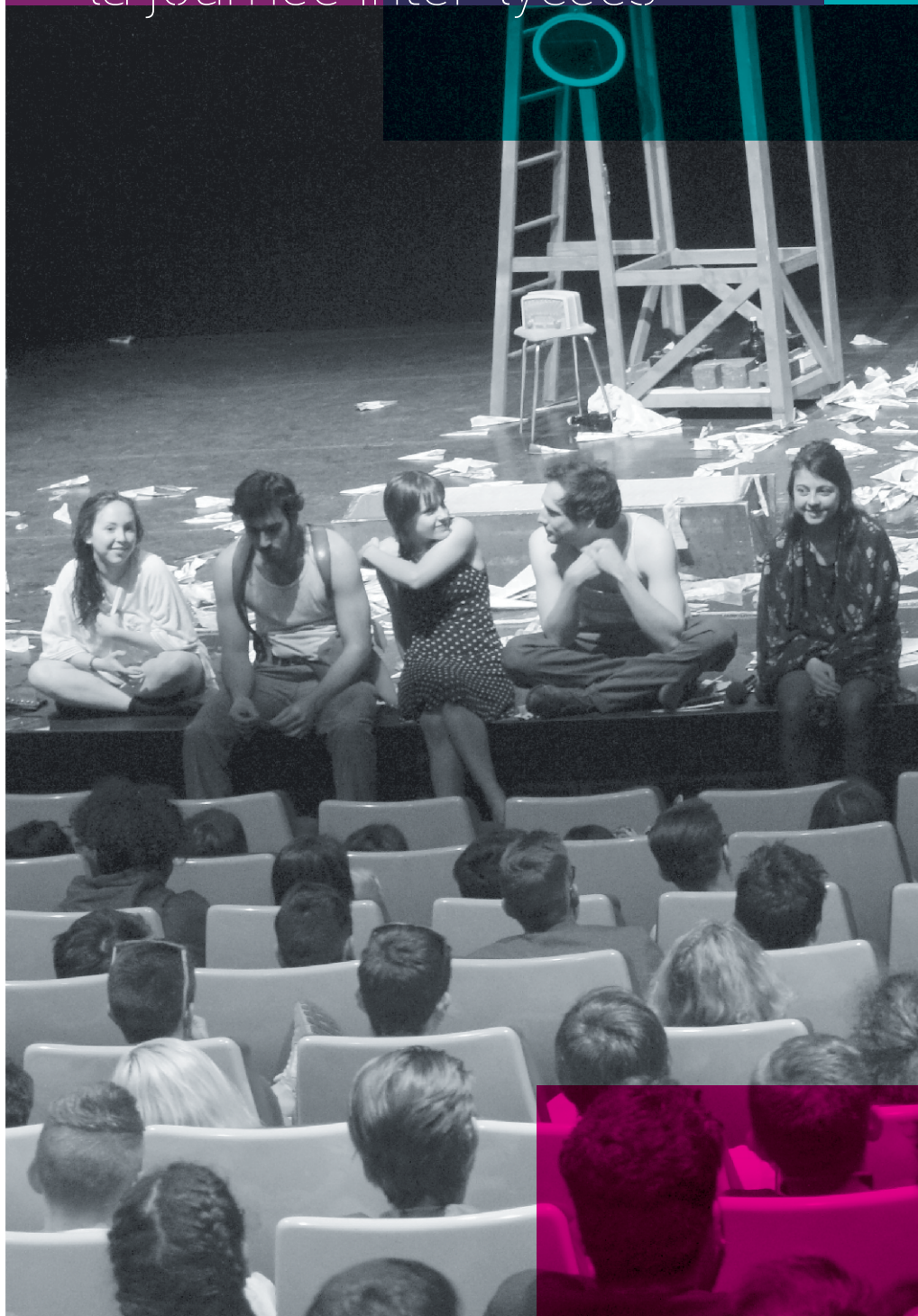
distribution Luce Mouchel **scénographie** Philippe Quillet et Claire Massard **lumières** Philippe Quillet
costumes Claire Massard
création sonore Yann Couédelo

production compagnie têteÀcorps
coproductions Comédie Poitou-Charentes – CDN, TAP – Théâtre Auditorium de Poitiers, Gallia Théâtre – Scène conventionnée de Saintes, CREA St Georges de Didonne
avec le soutien de la DRAC Nouvelle-Aquitaine et l'aide à la résidence hors les murs de l'OARA

Poitiers
Centre d'Animation
de Beaulieu

mai 2018
lun **14** > 19h30
tout public
mar **15** > 20h30
tout public

comedie-pc.fr
tarif spécial (p.35)



Dans le cadre de sa politique d'éducation culturelle et artistique, la Comédie Poitou-Charentes propose chaque année une journée à destination des lycéens de la Région Nouvelle-Aquitaine en partenariat avec un théâtre. Le temps d'une journée, les lycéens peuvent ainsi découvrir des spectacles et participer à des rencontres et des ateliers avec les équipes artistiques.

Itinérante, la journée a posé ses valises en mars dernier au Théâtre d'Angoulême – Scène nationale, en accueillant près de 200 lycéens issus des départements de la Vienne, Deux-Sèvres, Charente et Charente-Maritime.

Depuis cinq ans maintenant, la journée encourage la découverte des variétés d'écritures et de différents langages scéniques tout en facilitant l'émergence des jeunes compagnies :

saison 2012-13

au Centre d'Animation de Beaulieu à Poitiers
Hetero, Cie TPN-Théâtre
La 3ème Case, Cie Sans Titre production
Rien que des hommes, Cie CIA

saison 2014-2015

à La courseive – Scène nationale de La Rochelle
Il y a quelque chose de pourri, Cie eLvis AlaTac
Faust, Cie Elie Triffault
Le Testament de Vanda, Cie La Corde Rêve

saison 2015-2016

à L'Avant-Scène Cognac – Scène conventionnée
La Rémanence des lucioles, Cie La Lanterne
Figaro, j'aurais mieux fait de rester coiffeur, mise en scène Thomas Condemine

saison 2016-2017

au Théâtre d'Angoulême – Scène Nationale
Cybers, Théâtre de l'Esquif
Scènes de chasse en Bavière, Cie Premier cri

Cette saison, en nous associant avec les 3T – Scène conventionnée de Châtelleraut, nous faisons dialoguer nos deux projets respectifs. C'est la journée Inter-lycées de la Comédie qui ouvrira le bal en proposant deux spectacles (présentés ci-après) accompagnés de rencontres avec les équipes artistiques et d'ateliers le soir et le lendemain matin. Les 3T – Scène conventionnée de Châtelleraut poursuivront les festivités avec les lycéens lors de leurs Rencontres Théâtrales Lycéennes.

Rendez-vous donc le 6 février 2018 aux 3T, avec la Cie Studio Monstre (pp.20-21) et la Cie eLvis AlaTac (pp.22-23)

love and money



la planète est remplie de gens qui se posent des questions

love and money accueil

Love and money, c'est sept instantanés de vie humaine pour plonger dans de grands dilemmes moraux : où est le bien ? où est le mal ? qu'est-ce que la bonté ou la lâcheté ? qu'est-ce que la justice ?

David, la trentaine, ancien enseignant reconverti dans les télécoms semble mener une vie des plus normale. Mais David a un lourd passé qui semble le rattraper : sa femme, Jess, s'est suicidée dans des circonstances plutôt troubles. *Love and money* retrace en sept tableaux le parcours de ce couple et des personnes qui ont croisé sa route. Tous les personnages se retrouvent captifs de cette grande problématique contemporaine : love or money ?

Le choc avec cette problématique est frontal pour le spectateur, grâce à une écriture à la fois puissante et ludique où l'on vient nous ébranler dans nos certitudes : comment aurais-je agi dans une telle situation ? Suis-je quelqu'un de bien ?

Il s'agit d'un théâtre proche du spectateur, subtil, intime. Un théâtre où l'humain est toujours au centre des préoccupations, pris en étau entre son quotidien le plus trivial et ses grandes angoisses fondamentales. *Love and money* permet d'ouvrir un espace de réflexion lucide servi par une écriture bouleversante, sur ce que les individus traversent dans nos sociétés contemporaines.

Avec *Love and money*, je souhaite entraîner le spectateur à mener sa propre enquête. Il se retrouve plongé dans l'instruction du procès de David, où toutes les pièces à conviction, tous les témoignages et toutes les situations sont récoltés, reconstitués, afin de dresser le portrait de cet homme complexe. À l'issue de la représentation, le spectateur doit décider à la manière d'un juré au terme d'un procès, qui doit être condamné.

Dans ce théâtre que nous proposons, le spectateur est le sixième acteur. Il est plongé dans un réseau d'émotions et d'interrogations qui font de l'expérience théâtrale un moment privilégié pour reconsidérer ses certitudes et envisager d'autres façons de voir le monde.

Mathilde Souchaud

texte Dennis Kelly **traduction** Philippe Le Moine **en collaboration avec** Francis Aïqui **mise en scène** Mathilde Souchaud
Compagnie Studio Monstre

distribution Yoann Gasiorowski, Mathilde Martinage, Delphy Murzeau, Simon Pineau et Théophile Sclavis **dramaturgie et assistanat à la mise en scène** Pauline Bléron **scénographie** Amandine Livet **lumières** Pierre Langlois **création sonore** Caroline Mas

production Compagnie Studio Monstre **coproductions** Les 3T – scène conventionnée de Châtelleraut, le Théâtre des Agités dans le cadre du dispositif du compagnonnage, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Ministère de la Culture et de la Communication, DRAC Nouvelle-Aquitaine, la ville de Poitiers **avec le soutien artistique** de l'ENSATT **accompagnement en diffusion** de l'OARA

Châtelleraut
Les 3T – Scène conventionnée de Châtelleraut

février 2018
mar 06 > 10h

comedie-pc.fr

première neige

ce truc que vous avez fait là, ce soir, il faut continuer

première neige accueil

Un couple, ces deux là, qui accueille le public pour le spectacle qu'ils ont monté. Ce sont deux amateurs, pas spécialement acteurs, mais pour l'occasion ils le sont. Et par la force des choses, ils le sont devenus. Avec leur voisin musicien.

Ils nous présentent leur spectacle : Première Neige de Maupassant. Ils ont monté *Première Neige* de Maupassant. Avec les moyens du bord, les choses et les bouts de trucs qui leur tombaient sous la main. Ils ont fait un son et lumière sur leur table de cuisine.

Ils sont tellement amateurs qu'ils accueillent le public comme on accueille des amis à la maison. En ouvrant la porte, en prenant les manteaux, en les plaçant. Puis ils expliquent ce que sera le spectacle, décrivent le décor, nous disent d'où ça vient tout ça. C'est moins de la maladresse qu'un grand trac. Tout ce qu'ils racontent en plus de *Première Neige* déborde d'eux.

Si bien qu'à un moment, *Première Neige* et « leur histoire », ne font qu'un. En racontant cette double histoire, nous renouons avec cette chose qui traverse nos spectacles : comment font les comédiens pour raconter des histoires ? Les « narrateurs » qui présentent nos pièces sont des êtres qui sont un peu branques, un peu à côté, avec un devenir-enfant qui ne les quitte pas. Ils jouent avec des outils d'adultes.

Tout ce que nous voyons est faux et nous rappelle sans cesse au théâtre en train de se faire. Mais si nous réussissons à vous donner l'illusion « d'y croire », « d'y être », alors nous serons heureux. Peut-être comme la fille de *Première Neige*, qui fait semblant d'être heureuse. Et puis qu'est-ce que ça fait que ce soit vrai ou pas ? Du moment que le sentiment de bonheur est ressenti. On n'est pas des flics pour dire ça c'est la vérité vraie, non, là, tu t'illusionnes, c'est pas un vrai bonheur. Et alors ? Et même si le ressenti est une illusion, alors le monde des illusions est cent fois préférable à la triste et médiocre recherche besogneuse de la « vérité ». À bien vite.

Pier Porcheron
et toute la compagnie.

texte d'après Guy de Maupassant
mise en scène collective, sur une idée originale de Pier Porcheron
Compagnie eLvis AlaTac

écrit, interprété, témoigné, bruité, mimiqué (du verbe mimiquer) et narré par Pier Porcheron et Maia Commère
écriture additionnelle, conseils dramaturgiques et balnéothérapie Christian Caro
musique originale et mixée Romain Bercé
scénographie Pier Porcheron et Philippe Quillet
éclairagisme Daniel Peraud et Sophie Burgaud
aux ateliers Chez Eux

production Cie eLvis AlaTac
coproductions Le Passage – Scène conventionnée Théâtre et Objets de Fécamp, Festival MIMA de Mirepoix, L'Hectare – Scène conventionnée et Pôle régional pour la marionnette et le théâtre d'objet de Vendôme, L'Echalière – Agence rurale de développement culturel de Saint-Agil, L'Espace Jean Vilar d'Ifs, L'OARA, L'Espace Jéliote – Scène Conventionnée Arts de la marionnette d'Oloron Sainte Marie, Le CRÉAM (Centre Régional des Arts de la Marionnette de Normandie) à Dives / Mer
avec le soutien de la Région Île de France, la Ville de Poitiers, la DRAC Nouvelle-Aquitaine et de l'Adami
remerciements à La Nef Manufacture d'Utopies, La Maison du Comédien Maria Casarès, La Comédie Poitou-Charentes

Châtelleraut
Les 3T – Scène conventionnée
de Châtelleraut
février 2018
mar **06** > 14h30
comedie-pc.fr



Keti Irubetagoiena © JulieMoulier

Keti Irubetagoiena metteure en scène

Cette saison, je rejoins avec beaucoup d'enthousiasme l'équipe de la Comédie Poitou-Charentes en tant qu'artiste associée. C'est une maison que je connais bien pour y avoir travaillé à plusieurs reprises dans le cadre du cycle de créations « Luites et émancipation » que je consacre depuis 2015 à la question des dominations de genre, des rapports de classe et des discriminations raciales.

User de la poésie et du rire pour questionner le réel et proposer de nouvelles conditions de réflexion est la ligne artistique et citoyenne que défend mon équipe du Théâtre Variable n°2.

Les enquêtes de terrain, entretiens, études de documents et analyses de l'actualité sont partie intégrante de notre démarche de création. Nos échanges avec divers publics, notamment dans le cadre d'interventions pédagogiques, sont également au cœur de celle-ci, et c'est à partir de ces matériaux multiples que s'invente notre geste artistique.

Tel est le travail que je mènerai à la Comédie Poitou-Charentes cette saison à travers les rencontres et les ateliers de pratique théâtrale qui accompagneront les représentations de *La Femme® n'existe pas*, en particulier à l'occasion de l'initiative « Collèges au spectacle ».

Je souhaite aussi poursuivre les interventions que je mène dans l'enseignement supérieur depuis plusieurs années (à l'Institut d'études politiques de Paris, à l'École normale supérieure de Lyon, à l'Institut d'études françaises d'Avignon) en profitant des liens déjà étroits qui existent entre la Comédie Poitou-Charentes et l'Université de Poitiers.

Les questions essentielles que soulève le cycle « Luites et émancipation » sur notre société seront l'occasion d'inventer, en dialogue avec les étudiants et les enseignants, des formes nouvelles de collaboration inspirées des méthodes propres au Théâtre Variable n°2.

Thomas Condemine metteur en scène

Après six saisons en tant qu'artiste associé à la Comédie Poitou-Charentes, je vais voler de mes propres ailes. Juste le temps d'une dernière création en novembre. *Hetero* de Denis Lachaud, *L'Otage / Le Pain dur* de Claudel, *Goldoni* de Laure Bonnet, *Mickey le Rouge* de Tom Robbins, *Figaro* avec Elie Triffault et enfin *Andromaque* de Racine à l'automne. Six saisons, six créations. Peu d'artistes ont la chance d'explorer si intensément leur propre langage théâtral. Peu ont la chance aussi de contribuer au projet d'une équipe à travers les différentes actions de formations et de rencontres que propose la Comédie. Un grand merci donc à Yves Beaubesne et son équipe qui ont su accompagner de leur compréhension et de leur sourire ces six années. Je souhaite la bienvenue à Keti, en espérant que le magnifique outil de création qu'est la Comédie lui apporte autant de bonheur et de partage qu'elle m'en a apporté. Ces quelques mots sonnent comme un adieu mais il n'en est rien : j'aurai le plaisir de retrouver le public de la Comédie dans de futures créations du directeur, en tant qu'acteur cette fois.

Laure Bonnet auteure

Qu'est-ce qu'être « artiste associé(e) » ? Ce n'est pas simple à définir. Ce n'est pas un contrat d'engagement. Je dirais qu'il s'agit d'une relation privilégiée d'écoute mutuelle entre un ou une artiste et une structure de création, pendant un temps donné.

Étant associée en tant qu'auteure à la Comédie Poitou-Charentes depuis septembre 2011, la question s'est posée de la pertinence de ma si longue présence. N'était-il pas temps cette année de céder la place ?

Considérant que le temps de l'écriture est un temps de plus longue haleine que la création théâtrale, Yves Beaubesne a souhaité me proposer de continuer à nourrir encore ce lien durant son troisième mandat.

Cette saison, mes travaux seront moins visibles dans la programmation de la Comédie, mais je reste associée en tant qu'auteure à cette maison. Outre mon activité de lectrice des textes envoyés au CDN et sur le dispositif E.T.C., j'aurai le plaisir de retrouver celles et ceux qui le souhaitent notamment lors des ateliers d'écriture et des soirées du « Cycle de lectures ». Pour ces rendez-vous, j'ai imaginé cette année de nouvelles formules. Retrouvez toutes les informations sur la page de l'action culturelle.

Camille Rocailleux compositeur

2017/18 sera riche aux côtés de la Comédie, je m'en réjouis !

Après le bel envol de notre *Cid*, nous rêvons déjà ensemble à de nouveaux projets multidisciplinaires, aussi audacieux qu'enthousiasmants.

D'abord, il y aura *Muances* en novembre 2017, concert augmenté n°2 porté par ma Cie E.V.E.R., coproduit par la Comédie. Voyage des sens entre musique *live* et vidéos, cet objet scénique naviguera sur ce flux continu des idées neuves et des solutions alternatives qui naissent, grandissent et s'échangent sur la toile, réinventant la société de demain.

Avec *Hic Et Nunc*, théâtre musical adressé au jeune public très librement inspiré du *Candide* de Voltaire, l'auteure Estelle Savasta et moi-même aborderons la question de l'optimisme et de l'engagement comme moyens d'accomplissement de soi dans les turbulences du monde contemporain. Je créerai le spectacle au CDN de Sartrouville en janvier 2018, et la Comédie l'accueillera le 2 mars à Poitiers.

Enfin, j'aurai l'honneur de partager le plateau avec la très belle comédienne Clotilde Mollet pour le projet *Ella* qui verra le jour fin février 2018 dans la mise en scène d'un certain Yves Beaubesne...

Marie Clavaguera-Pratx metteure en scène

Depuis quelques années, je donne à voir l'Homme dans sa plus grande nudité, riche de ses propres ressources. Je m'évertue à trouver une situation et un point de départ pour explorer son ingéniosité vivace qui s'anime lorsqu'on ne s'y attend pas.

Je donne aux spectateurs la possibilité de prendre le temps de regarder. Je m'en saisis à chaque création.

J'aime voir surgir alors l'inhabituel, l'extraordinaire. Être surprise lorsque je vois que l'Homme est plus habile, plus malin, plus ingénieux que ce que j'imaginai être moi-même. Car ce sont les génies qui m'élèvent et non pas la bassesse humaine.

Lorsque je vais au théâtre, que je participe à une création, j'espère participer à cette élévation. Y voir la preuve que l'Homme résilie sans cesse, qu'il est mouvant et non accablé et englué dans sa condition. Il faut tenter. Accepter le risque. S'offrir le luxe de perdre du temps par exemple. Prendre le risque de s'ennuyer.

Lorsque je m'ennuie, alors je m'amuse. Oui, je m'amuse à regarder ce que je ne regarde pas d'habitude.

Le théâtre – Zone d'observation expérimentale

Ce sera mon mot d'ordre.

la comédie Poitou-Charentes ne possède pas de lieu dédié pour présenter ses spectacles mais un immense territoire pour y cultiver des collaborations à toutes les échelles. Elles sont multiformes et s'inventent avec nos partenaires et les artistes en fonction des projets.

les petites saisons

Ce projet innovant de diffusion de spectacles issus de Centres de créations de Nouvelle-Aquitaine a été imaginé dans l'idée de proposer tout au long de l'année à des territoires ruraux éloignés des lieux culturels des spectacles dans une programmation pluridisciplinaire. Il est porteur de lien social aussi bien entre les habitants qu'avec les artistes. La première édition en 2015-16 des *Petites Saisons* a été plébiscitée par les élus locaux de la Communauté de communes des Vals de Gartempe et Creuse, et les spectateurs, qui ont été nombreux aux rendez-vous, ont exprimé d'abondants retours très

positifs sur une proposition de qualité et de proximité. Ces sentiments sont partagés par les artistes, heureux d'être sortis des murs des théâtres. Nous poursuivons cette année avec la MJC Champ libre de l'Isle Jourdain, où nous nous associons à la compagnie de danse Aléa Citta et l'ensemble Ars Nova. Nous prolongerons l'aventure cette année à Lençloître, où nous accueille le collègue Arsène Lambert ainsi qu'à l'Abbaye de Saint-Savin et dans les sites de la Vallée des Fresques.

les projets avec les scènes nationales

Nos collaborations avec le Théâtre d'Angoulême, La Coursive de la Rochelle et le TAP-Théâtre Auditorium de Poitiers sont des axes majeurs de la politique de partenariat de la Comédie. Se retrouver autour d'artistes que nous soutenons, mêler nos actions de médiation et partager la création avec tous les publics, sont autant de missions qui nous réunissent et que nous avons à cœur de mener *ensemble* pour les mener plus loin.

Ainsi, *Ella*, texte d'Herbert Achternbusch mis en scène par Yves Beaunesne, sera créé à la Coursive de La Rochelle en février 2018. De la même manière, nous poursuivons avec joie le chemin que nous menons avec le Théâtre d'Angoulême pour une troisième saison en y présentant *Ella* et en préparant la création du *Prince travesti* de Marivaux à l'automne 2018. Et nous concrétisons avec le TAP – Théâtre Auditorium de Poitiers un soutien commun au profit d'une compagnie poitevine, La Cie têteÀcorps, avec la création d'*Une Affaire d'âme*, texte d'Ingmar Bergman mis en scène par Céline Agniel, dont la création aura lieu à Beaulieu.

la Comédie et le Centre d'Animation de Beaulieu

Pour la sixième année, la Comédie Poitou-Charentes présente des reflets sensibles de ses créations et de ses collaborations artistiques sur le plateau du Centre d'Animation de Beaulieu.

Les maisons de quartier sont au cœur de la vie de Poitiers. C'est un acte symbolique fort né de la volonté municipale de pouvoir vous présenter nos créations aussi bien au TAP – Théâtre Auditorium de Poitiers que dans les maisons de quartier, et prioritairement à Beaulieu.

Notre collaboration avec Beaulieu nourrit le projet de démocratisation culturelle de nos maisons, et irrigue ce « beau lieu » où les couleurs de la danse, de la programmation jeune public avec *Les petits devant et les grands derrière*, fers de lance du projet culturel du Centre d'Animation, et du théâtre, sont portées haut pour tous les publics. La création n'a de sens que si elle se partage.

les festivals

Le projet porté sous la direction d'Yves Beaunesne tient le cap du partage et de l'échange, à l'aune de son intuition première : travailler ensemble. Au gré de nos rencontres, nos équipes artistiques, techniques et administratives partent soutenir et nourrir les festivals d'ici et d'ailleurs, souvent dans la fidélité. Ainsi, depuis plusieurs années, la Comédie est présente au *Festival du Mot* de La Charité-sur-Loire avec des spectacles, lectures, siestes musicales, présences poétiques, master class. De même, le *Festival de la Correspondance* nous sollicite de nouveau pour la direction d'une lecture devant l'écrin du château de Grignan, et nous sommes accueillis pour la première fois au *Festival des Jeux du Théâtre* de Sarlat. Autant de présences que nous inventons avec notre collectif artistique, comme nous l'avons fait par le passé avec le *Festival du Nombriil du monde* à Pougne-Hérison, le *Festival Passe-Portes* à l'Île de Ré, *Coup de Chauffe* à Cognac, le Dis-donc à Parthenay et les *Chantiers Théâtre* de Blaye et de l'Estuaire.

la Maison du comédien Maria Casarès

La Maison du comédien Maria Casarès nous accueille pendant deux semaines pour plonger en immersion les participants du stage de jeu « L'acteur dramaturge », autour de Claudel, mené par Yves Beaunesne et Jean-Christophe Blondel.

C'est l'occasion d'une première collaboration entre La Comédie Poitou-Charentes et le nouveau projet mené par Johanna Silberstein et Matthieu Roy à Alloue.

les 3T – Scène conventionnée de Châtellerauld

Les 3T – Scène conventionnée de Châtellerauld nous accueillent pour la deuxième année consécutive. La saison dernière, nous avons créé au Théâtre Blossac *Réparons-nous ?* de Laure Bonnet, mis en scène par Marie Clavaguera-Pratx, deux artistes associées de la Comédie. Cette année, nous réunirons nos publics autour d'un co-accueil de *Les Autres* (p. 29) ainsi que de nos journées respectives à destination des lycéens : la journée Inter-lycées de la Comédie et les Rencontres Théâtrales Lycéennes des 3T.

la Comédie est attentive au travail des compagnies d'ici et d'ailleurs. Ainsi, la Comédie accompagne notamment les compagnies suivantes pour leur permettre d'amplifier leur travail de création. Vous pouvez les retrouver sur les scènes de la région.

des Hommes en devenir

de Bruce Machart **mise en scène** Emmanuel Meirieu **avec** Stéphane Balmino, Jérôme Derre, Xavier Gallais, Jérôme Kircher et Loïc Varrault

Nos blessures les plus profondes sont souvent invisibles. Au théâtre, je crois d'abord aux mots et aux histoires pour dire ce que nous vivons, ce que nous ressentons, au plus profond de nous-mêmes.

C'est peut-être à cause de cette attention, cet amour de la parole nue, qu'Yves Beaunesne m'aura offert sa confiance et son estime.

On peut faire du théâtre de mille façons, j'ai trouvé la mienne : un personnage vient se raconter à vous, tout simplement. Je veux juste que vous aimiez ce personnage autant que moi, que vous écoutiez son histoire.

Yves a écrit ces mots : « Les petites morts qu'on peut vivre, ces brûlures dans nos vies nous éclairent. » J'espère, plus que tout, faire un théâtre qui console.

Mes histoires peuvent paraître violentes parfois, parce qu'elles racontent d'abord la fragilité extrême des êtres vivants et la brutalité du monde. Mais je voudrais que vous sortiez du théâtre consolés, réconfortés, comme après l'étreinte fraternelle à la fin d'une messe.

Emmanuel Meirieu

Irène Braün

de Sylvaine Zaborowski **mise en scène** Françoise Le Meur et Linda Prévot-Chaïb **avec** Linda Prévot-Chaïb et Patrick Mons

Sylvaine Zaborowski est une auteure de la région, installée en Charente-Maritime. Avec Françoise Le Meur, Linda Prévot-Chaïb et Patrick Mons, elle plonge le spectateur dans une énigme. Cette énigme, c'est l'histoire d'Irène Braun, cette auteure célèbre qui à la mort de sa fille disparaît, combien de temps ? On l'ignore car le temps de la souffrance est un autre temps, celui qui nous est propre. Celui qui nous égare. Celui qui nous abîme. Irène Braun qui a tant écrit et qui ne veut plus rien dire. Alors qu'elle se tait, nous l'entendons penser. On se fraye un chemin vers elle. On entend ce qu'elle enferme en elle. On la regarde et on y lit sa détresse. Son humanité.

La Comédie coproduit ce spectacle dont la création aura lieu le 6 octobre 2017 au Théâtre Armand de Salon-de-Provence et qui sera reçu au Gallia Théâtre de Saintes le 7 novembre 2017.

les Naufragés de la Méduse

Trilogie théâtrale (France-Sénégal) **mise en scène** Laurent leclerc

Trois créations hors les murs créées dans leur lieu historique à Saint-Louis du Sénégal et à Rochefort, sur le radeau de la Méduse reconstruit à l'échelle 1. Trois créations qui convoquent l'extra-ordinaire du théâtre où spectateurs et interprètes partagent un temps de vie à la lueur du feu qui les consume.

Après la création de *Soox Méduse* (St-Louis du Sénégal, mars 2017), La Comédie Poitou-Charentes soutient la lecture scénique de *La Cantinière des Armées* (Rochefort, le 2 juillet 2017), incarnée par Dominique Frot, et *La Chair des Anges déchus*, création monumentale de 13 jours qui sera créée en juin 2018 à Rochefort, avec 15 interprètes.

Ce rêve de théâtre a basculé dans la réalité grâce à ma rencontre avec Yves Beaunesne, véritable complice artistique que je remercie pour la confiance qu'il m'accorde et pour le dialogue fécond que nous avons entamé.

Laurent Leclerc

les Autres

de Jean-Claude Grumberg **mise en scène** Jean-Louis Benoît **avec** Philippe Duquesne, Nicole Max, Pierre Cuq, Stéphane Robles et Anthony Cochin

Les Autres est un spectacle constitué de quatre pièces courtes écrites par Jean-Claude Grumberg. Il s'agit de *Michu*, *Les Vacances*, *Rixe* et *La Vocation*.

Ces pièces donnent à voir une famille : un père, une mère et deux fils. Comme il se doit, c'est le père qui mène la barque, c'est lui qui ordonne, sanctionne, exige et décide. Il a certainement le droit de vie et de mort sur les siens, mais aussi et surtout sur les « autres ». Ce sont « les autres » qu'il haït le plus.

Je trouve nécessaire, voire d'utilité publique, que le théâtre contemporain aille voir du côté de cette France obscure et honteuse où se réfugient nos monstres personnels. Avec *Les Autres*, ne nous y trompons pas, le théâtre est au travail : c'est un cancer qu'il dénude.

Quand j'ai connu Yves Beaunesne, je venais de prendre la direction du Théâtre de La Criée de Marseille et, assez naturellement, il est venu présenter ses spectacles là-bas. Yves m'a demandé de venir travailler un temps à Lausanne, à l'école d'art dramatique dont il était alors responsable. J'ai gardé un souvenir précieux de cette *Mère* de Brecht que j'y avais montée avec des élèves comédiens. Je suis très heureux qu'il puisse co-accueillir mon spectacle *Les Autres* aux 3T le 13 octobre. Il me semble que je viens jouer en terre connue.

Jean-Louis Benoît



Les enfants de Jean Vilar à une représentation de *l'Avare* © DR

La Comédie réaffirme activement ces valeurs de la décentralisation au côté de nombreuses scènes publiques disséminées sur le territoire national. En créant et animant le réseau **Par Les Théâtres et Tout Autour**, nous, CDN, CDR, CCN, Scènes Nationales, Scènes conventionnées, théâtres municipaux ou autres scènes publiques, marquons la priorité que nous donnons aux présences artistiques autour de nos théâtres, au plus près des publics. Nous facilitons les projets communs, les échanges de pratiques et la promotion de ces médiations artistiques sur les territoires.

– Papa ? C'est quoi un CDN ?
– Demande à ta mère !
– Maman... ?
– ...

Vous êtes tranquillement à table et comme tous les soirs votre enfant est en train de vous raconter sa journée d'école. Vous l'écoutez d'une oreille légèrement distraite... « Aujourd'hui, on est allé au théâtre »... Vous ponctuez son récit de petites interjections « Ah oui... », « C'est vrai ? » « C'était bien ? »... Et c'est là, que comme souvent, il vous surprend en vous envoyant une de ces questions sorties de nulle part à laquelle vous n'avez pas la réponse.

– Papa ? Maman ?
– C'est quoi un CDN ?

Vous dégainez votre smartphone, vous faites une recherche rapide... Crédit du Nord ? Content Delivery Network ? (réseau de distribution de contenu web)... Non...

– Centre dramatique national !
– Oui mais ça veut dire quoi ?

Peut-être que vous l'avez su un jour mais que votre souvenir est trop vague. Possible que vous ne l'avez même jamais su du tout. On ne va pas vous blâmer. En tout cas vous avez la flemme de lire l'intégralité de l'article Wikipédia et on vous comprend tout à fait.

Donc voici en synthèse ce qu'il est intéressant de savoir sur l'acronyme CDN et son histoire.

C'est au lendemain de la seconde guerre mondiale que s'impose l'idée selon laquelle le théâtre est un service public qui doit pouvoir atteindre tous les foyers, « comme l'eau, le gaz et l'électricité ». En 1947, avec la fondation des Centres dramatiques nationaux de Colmar et de Saint-Étienne, débute l'aventure de la décentralisation théâtrale, animée par l'idée que les régions peuvent aussi inventer le théâtre, le créer et le faire partager. Le rôle du CDN est de produire des créations originales et de les rendre accessibles à tous les publics sur un territoire. Ainsi, le Centre dramatique incarne ce que l'on nomme « la décentralisation », c'est-à-dire qu'il fait exister la création et la culture en dehors de la

capitale. C'est d'ailleurs pour cela que les CDN sont dirigés par des artistes, afin qu'une ligne artistique forte et singulière soit donnée au projet du Théâtre. Dans le cadre de ses missions, l'artiste nommé(e) directeur(ice) s'engage d'abord à produire ses spectacles mais aussi à partager l'outil et les moyens de la structure avec d'autres artistes. La directrice ou le directeur est nommé directement par la ou le ministre de la culture en concertation avec les autres collectivités qui financent son fonctionnement. Aujourd'hui, il existe trente-huit centres dramatiques nationaux et régionaux en France. Ils se réunissent au sein d'une association nommée ACDN qui a été créée pour susciter du dialogue entre les différents artistes-directeurs et pour dynamiser l'action des centres dramatiques.



atelier d'écriture amateur

L'atelier d'écriture est ouvert à toute personne désireuse d'expérimenter le plaisir de la plume et de la créativité à travers un temps collectif, préparé et encadré par Laure Bonnet. Les ateliers ont lieu lors de samedis dans l'année, de 10h à 17h30.

Cette année deux formules sont proposées :

La formule « ludique » : vous venez « à la carte » une ou plusieurs journées pendant l'année (4 au maximum), explorer un thème ou une forme dans une ambiance bienveillante. Pas d'écriture en dehors du temps de présence.

La formule « passionnés » : vous venez pour chercher et développer un projet personnel d'écriture (seul ou à deux) au cours de plusieurs étapes proposées et encadrées par Laure Bonnet. Vous devez vous engager pour les quatre journées prévues. Les séances sont collectives. De l'écriture hors temps d'atelier sera sans doute nécessaire.

25€ le samedi
18€ en tarif réduit

atelier de pratique théâtrale amateur

Deux à trois mardis par mois, Christian Caro propose un atelier sur la pratique de l'acteur et l'interprétation théâtrale à travers entre autres la mise en jeu d'extraits de textes d'auteurs présents dans la programmation de la Comédie Poitou-Charentes.

Il est ouvert à toutes et tous, débutants et initiés. Inscriptions par téléphone dès le 20 juin au : 05 49 41 43 90. Tarifs : tout public **200€**, étudiants, demandeurs d'emploi **150€** pour l'année.

le dis donc en balade

La Comédie Poitou-Charentes s'associe à la Cie La Martingale pour un *Dis Donc*. Pour cette quatrième édition du *Dis Donc* à Poitiers, nous lirons *Days of nothing*, texte de Fabrice Melquiot.

Créé en 2010 par Jérôme Rouger et Patrick Ingueneau, le *Dis Donc* est un atelier de lecture théâtrale au principe simple : lire ensemble une pièce de théâtre, sans spectateurs. L'essentiel n'est pas la qualité de la lecture, mais bien de permettre à chacun d'éprouver le théâtre par la lecture à voix haute, en toute simplicité.

lieu communiqué sur inscription (gratuite)
jeu **11.01.18** > 19h

stage de jeu

(conventionné AFDAS)

L'acteur dramaturge : nourrir son personnage en le reliant à d'autres œuvres du même auteur.

Yves Beaunesne et Jean-Christophe Blondel co-animeront un stage en direction des comédiens professionnels. L'objectif sera nourri, en écho avec d'autres textes de son répertoire, par *L'Otage* de Paul Claudel, qu'Yves Beaunesne mettra en scène prochainement. Ce stage de deux semaines consécutives sera ouvert à 10 participants et se tiendra à la Maison du comédien – Maria Casarès à Alloue.

04 > 15.06.18

collèges au spectacle

La Comédie poursuit pour la cinquième année consécutive le dispositif Collèges au spectacle, qui permet aux élèves de collèges du département de la Vienne de découvrir trois spectacles dans l'année, lors de temps dédiés à l'accueil des scolaires :

L'Origine, mise en scène Marie Clavaguera-Pratx, Cie La Lanterne dès la 4^e (p. 7)

mer **06.12** > 10h
jeu **07.12** > 14h
ven **08.12** > 14h

Days of nothing, mise en scène Matthieu Roy, Cie du Veilleur dès la 4^e (p. 9)

lun **22.01** > 14h
mer **24.01** > 10h
ven **26.01** > 14h

La femme® n'existe pas, mise en scène Keti Irubetagoiena, Cie Théâtre Variable n°2 dès la 6^e (p. 19)

mar **24.04** > 14h
mer **25.04** > 10h
ven **27.04** > 14h

Ces représentations s'accompagnent de rencontres avec les équipes artistiques ainsi que d'une formation à destination des enseignants.

conférence

L'université Inter-âges propose une conférence autour d'*Élla* de Herbert Achternbusch intitulée : **Herbert Achternbusch, l'enfant terrible de la Bavière.**

Présentation à deux voix : Valérie de Daran, germaniste et Yves Beaunesne, metteur en scène, directeur de la Comédie Poitou-Charentes.

Ouvert à tous entrée libre
01.03.18 à 14h
Fac de Droit
Bât. A1 Amphi 600

partage de l'outil

Dans le cadre de la politique de partage de ses outils mise en place depuis 2011, la Comédie Poitou-Charentes organise tout au long de l'année et pendant la période estivale du prêt de matériel technique ainsi qu'une mise à disposition gracieuse de sa salle de répétition et de son appartement, pour les compagnies de la région et les maisons de quartier de Poitiers.

La Comédie accueille également, en plus de ses artistes associés, des compagnies émergentes ou confirmées sur le plateau de Beaulieu dans les périodes qui lui sont confiées, notamment, la saison prochaine, la Compagnie têteAcorns de Céline Agniel et la Compagnie 100 propos de Pauline Buffet.

ETC Écritures Théâtrales en Chantier

À l'image des dispositifs en faveur de l'écriture de scénario, E.T.C. est un dispositif qui permet aux auteurs de théâtre de bénéficier d'une étape de regards au cours de leur processus d'écriture.

Cette initiative s'adresse aux auteurs ayant déjà écrit une première version de leur texte et qui souhaitent la retravailler.

La quatrième édition s'est déroulée en juin 2017 en partenariat avec l'Union Régionale des Foyers Ruraux ainsi que le Théâtre de Thouars. La Comédie Poitou-Charentes est ravie de proposer la saison prochaine la cinquième édition.

cycle de lectures

Quatre lundis dans l'année, à 19h, Laure Bonnet vous invite à écouter une lecture, entrée libre sur réservation.

Le programme cette année est de découvrir des choix d'extraits qui mettent en regard le point de vue et le style, à travers plusieurs siècles, de différents auteurs. Les trois sujets seront : « Être parent dans la Comédie », « L'imbécile au théâtre », et « L'impossible amour ».

Chaque rendez-vous proposera au moins un extrait d'auteur vivant.

Par ailleurs, une soirée sera réservée à la découverte de deux extraits des textes inédits de Laure Bonnet : un extrait théâtral et un extrait romanesque.

la comédie en tournée

janvier

09 Réparons-nous ?
Comédie de Béthune – CDN, Divion
10 > 12 Réparons-nous ?
Comédie de Béthune – CDN, Béthune
25 et 26 Le Cid
Centre des Bords de Marne, Le-Perreux-sur-Marne

février

08 et 09 Le Cid
Théâtre des Sablons, Neuilly
13 et 14 Le Cid
Le Grand R, La-Roche-sur-Yon
20 > 24 Le Cid
Théâtre-Olympia – CDN, Tours

mars

07 et 08 Le Cid
Théâtre Benno Besson, Yverdon-les-Bains
20 Le Cid
MA – Scène Nationale, Sochaux
23 > 31 Lettres à Elise
Théâtre de l'Atalante, Paris
27 > 31 Le Cid
Les Quinconces – L'Espal, Le Mans

avril

01 > 14 Lettres à Elise
Théâtre de l'Atalante, Paris
03 > 14 Le Cid
Théâtre des Quartiers d'Ivry – CDN Val-de-Marne, Ivry
19 Le Cid
Théâtre La Colonne, Miramas
26 et 27 Le Cid
Théâtre du Jorat, Mézières, Suisse

mai

16 Le Cid
Théâtre du Blanc-Mesnil, Le Blanc-Mesnil
25 Le Cid
Théâtre de Chartres, Chartres
30 > 31 Le Cid
Théâtre Montansier, Versailles

juin

01 > 03 Le Cid
Théâtre Montansier, Versailles

la comédie en région Nouvelle-Aquitaine

novembre

06 et 07 Andromaque
lecture / spectacle
Centre d'Animation de Beaulieu, Poitiers

décembre

05 > 08 L'Origine
(expérimentation de l'étonnement)
Centre d'Animation de Beaulieu, Poitiers

janvier

22 > 26 Days of nothing
Centre d'Animation de Beaulieu, Poitiers
30 et 31 Le Cid
Scène nationale du Sud-Aquitain, Bayonne

février

06 Love and Money
Les 3T – Nouveau Théâtre, Châtelleraut
06 Première Neige
Les 3T – Salle de l'Angelarde, Châtelleraut
26 > 28 Ella
La Coursive – Scène nationale, La Rochelle

mars

02 Hic et Nunc
Centre d'Animation de Beaulieu, Poitiers
12 et 13 Ella
TAP Théâtre Auditorium de Poitiers au Centre d'Animation de Beaulieu, Poitiers
16 Ella
Le Gallia Théâtre – Scène conventionnée, Saintes
21 et 23 puis 26 > 29 Ella
Théâtre d'Angoulême – Scène Nationale, Angoulême

avril

24 > 27 La femme® n'existe pas
Centre d'Animation de Beaulieu, Poitiers
26 Lettres à Elise
Créa, Saint-Georges-de-Didonne

mai

14 et 15 Une Affaire d'âme
Centre d'Animation de Beaulieu, Poitiers

informations pratiques

3,50 € Le joker.

de joker

7 € Adhérents Beaulieu, détaxes pro, demandeurs d'emploi, jeunes de -25 ans.
11 € Adhérents Maisons de quartiers, TAP, carte CEZAM, groupes à partir de 10 personnes, seniors.
15 € Plein tarif.

abonnement 3 spectacles

21 € les 3 spectacles (tous les spectacles en séance tout public sont disponibles à l'abonnement)

tarif spécial

Andromaque lecture / spectacle
7 € Tarif unique.
Une Affaire d'âme
TP **16 €**, TR **8 €**, joker **3,5 €**.

Les spectacles sont présentés au Centre d'Animation de Beaulieu 10 Bd Savari à Poitiers



HF la Comédie veille avec vigilance aux rapports d'égalité Hommes/Femmes dans les métiers des arts de la culture et à ce titre adhère au mouvement H/F.

Comédie Poitou-Charentes

Centre Dramatique National
66, boulevard Pont-Achard
86000 Poitiers

tél 05 49 41 43 90

fax 05 49 41 03 73

comedie@comedie-pc.fr

l'équipe

directeur

Yves Beaunesne

administratrice
Isabelle Hermann

directeur technique

Baptiste Bussy

chargée des relations avec les publics et de l'action culturelle
Elodie Morin

administrateur de production
Benjamin Bedel

comptable

Véronique Chauvineau

secrétaire et chargée de l'accueil des compagnies

Véronique Epistolin

L'équipe remercie les artistes et les techniciens intermittents du spectacle qui œuvrent à ses côtés tout au long de la saison, ainsi que les stagiaires qui prennent toute leur part à nos activités.

conception graphique
malte martin atelier graphique assisté par **vassilis kalokyris**, **michaël mouyat** impression **moutot**

photographie 4^e de couverture
Lettres à Elise © Guy Delahaye

La Comédie Poitou-Charentes est soutenue par : **Drac Nouvelle-Aquitaine** – Ministère de la culture et de la Communication, **Région Nouvelle-Aquitaine** et **Ville de Poitiers**



poitiers.fr

comédie poitou-charentes

centre dramatique national

direction Yves Beaunesne

